n°

de
Juillet
1886
a
Mai
1892

PAPETERIE & IMPRIMERIE LITHOGRAPHIQUE
FABRIQUE SPÉCIALE DE RÉGISTRES
H. GONCET-GEX
Ancienne Succursale Quai des Bergues
relant plus partie de la Maison
Ancienne Succursale Quai des Bergues
relant plus partie de la Maison

PROCÈS VERBAUX
DE LA
CLASSE D'AGRICULTURE
DE LA SOCIETÉ DES ARTS

20 · RUE DU MARCHÉ · 20 · GENÈVE

PAPETERIE
FABRIQUE DE REGISTRES
F. GONCET-GEX
GENEVE
LITHOGRAPHIE & TYPOGRAPHIE

Cloche H^o 4 mains

L'an

SDA. 2879
(1886-1892)

Délégués à la Fédération.

Mm. Patray Dufin — Hacum suppléant
Rodrigues Gad — Bernard "
Borel Ch — Labeyrouse
Faem Henri — Courtaudon "
Courtaudon
Robert
Mallet

compte rendu envoyé au journal le 20 VII 82

Séance de la Classe d'Agriculture
du 4 Juillet 1885

M. L. Micheli Président préside la séance
Sont présents: MM. Faesch. Heuer - Constantin - Bernard - Martin - Bruno - Abrenwyller - Moynat Plan - Bieler - Dorp. Hamus - Borel - Garnier. L. Archinard - de Candolle. R. de la Rive - Turian. Vernet - Coulin - Martin
- Le procès-verbal est lu & approuvé
- M. le Président exprime au nom de la Classe les regrets causés par la mort de M. le prof. Schatzmann qui a rendu de grands services à la cause de l'Industrie laitière en Suisse M. Schatzmann était membre correspondant de la Classe & une lettre de condoléance sera adressée par M. le Président à sa famille

Inscription aux primes culturales

- La Classe approuve la réponse proposée par M. Lehmann à faire à la Fédération au sujet de sa demande relative à l'inscription de la Classe pour des primes culturales en 1887
La Classe adopte le principe de désigner des délégués aux assemblées générales de la Fédération - Sur la proposition de M. Borel ces suppléants seront au nombre de quatre & les personnes suivantes sont désignées pour remplir ces fonctions. MM. Hamus. Bernard - Patry & Constantin

Essais avec la charrue Eberhardt

- M. Vernet présente un compte rendu oral sur des essais faits soit chez lui soit chez M. Constantin avec une nouvelle charrue Eberhart en vente chez M. Bely - Les essais ont eu lieu

dans des terrains de diverses natures · graveleux
légers y compactes y l'instrument s'en partout
très bien comporte - Un des principaux avantage
de cette charrue est de posséder deux socles un
socle principal y un avant socle ; celui-
ci préparant l'ouvrage par une sorte d'écroutage
une barre sert à retourner complètement
la motte de sorte que après un pareil labour
on peut se passer de herser - C'est un instru
ment très robuste y utile pour les labours
profonds très pratique aussi mais son prix
est un obstacle - Il existe deux modèles · Le plus
grand paraît le meilleur
Mm Constantin y Desbaillet qui se sont servis
aussi de cette charrue confirme de tous points
les appréciations de M. Vernet

Falsification du beurre

L'objet suivant à l'ordre du jour la falsification
du beurre - M. Haccius prend le premier la
parole. Il rappelle qu'il a déjà une fois attiré
l'attention de la Classe sur cette question y sur
le mélange de la margarine avec le beurre
Dans presque tous les pays on s'occupe de
cette falsification du beurre - C'est une question
assez compliquée car il est difficile même chimi
quement de reconnaître la présence de la margarine
dans le beurre y les fabriques considérables
d'oléomargarine qui existent sont peut être
une des causes de la baisse du lait - Des
délégués de divers cantons de la Suisse se
sont réunis dernièrement à Zurich pour
étudier les voies y moyens destinés à remé
dier à ce fâcheux état de choses y il ne serait

peut être pas inutile que le Canton de Genève s'unisse à eux – Il n'y aurait de rammener pratique qu'une loi qui forca les margarniers à vendre et produire sous son nom véritable son nom comme cela a été fait pour les vins fabriqués – mais à édicter des peines sévères contre ceux qui enfreindraient la loi y surtout à les appliquer

M. Bruno indique un moyen très simple de reconnaître la présence de la margarine dans le beurre, il suffit d'y tremper une mèche de l'allumer puis de l'éteindre si elle exhale une odeur de suif le beurre est mélangé de margarine (de graisse de bœuf) sinon le beurre est pur

– M. Dr Archinard voudrait que l'Etat par l'intermédiaire du bureau cantonal de salubrité fit procéder plus souvent que cela ne se fait à des vérifications du beurre ainsi que d'autres denrées y cela d'office sans attendre des plaintes

M. Vernet croit que l'on aboutira jamais à rien si l'on obtient pas que les tribunaux sévissent plus rigoureusement qu'ils ne font contre les délinquants y fussent appuyés par l'opinion publique y les Sociétés agricoles

– Il est décidé que la question dans son ensemble sera renvoyée au bureau qui étudiera les démarches qu'il y aurait à faire auprès de l'Etat.

Phylloxera à Russin.

– A l'Art – Communications diverses – M. Berthallier annonce à la Classe la triste nouvelle de la découverte qui vient d'être faite dans le vignoble de Russin – Les recherches sont poussées activement y toutes les mesures conservatrices ordonnées

par la loi ont été prises de suite. Il est malheureusement à craindre qu'il ne se trouve d'autres ceps phylloxérés dans les environs. Ces dernières ne pouvant plus être attribuées à un accident provenant d'apports artificiels mais bien probablement à l'essaimage naturel provenant des vignes phylloxérées du département pas très éloigné.

Cette tache a été trouvée au centre du vignoble de Thurins dans une jeune vigne, cultivée soigneusement & fumée avec du fumier de ferme provenant du domaine. Le phylloxera doit s'y trouver probablement depuis déjà 3 ou 4 ans

M. d'Archimard signale à l'attention de la Classe l'étude de la destruction de l'oeuf d'hiver par des lavages & des badigeonnages du cep

M. Antoine Martin vis à vis de l'étendue que prend le fléau & dans la crainte de le voir envahir tout notre vignoble croit que le moment serait peut être bon & opportun de renouveller la demande d'autorisation de faire des essais de plantation de vignes américaines. Avant de savoir quelles variétés peuvent s'acclimater chez nous il sera long & il faut s'y préparer à l'avance.

Cette proposition de M. Martin appuyée par la Classe est renvoyée au bureau avec mission de s'en occuper sans retard & de faire dans ce sens les démarches nécessaires soit auprès du Gouvernement de Genève soit si besoin est auprès des autorités fédérales

M. Alphonse de Candolle présente à la Classe deux échantillons de blé en épis qu'il a reçu du directeur

Echantillons de blé d'Angleterre

de l'école d'agriculture de Ramstead Head en Angleterre - L'un de ces échantillons provient d'un champ qui porte du blé depuis quarante ans sans fumure mais où les mauvaises herbes sont soigneusement extirpées - Les épis sont très beaux & bien garnis -
L'autre échantillon a été recolté sur un champ ~~cultivé~~ dans des conditions identiques sauf qu'il n'a pas été purgé des mauvaises herbes - Soit la paille, soit l'épi sont complètement atrophié & ne renferme que quelques grains de mauvaise qualité -
M. de Candolle a cru qu'il serait intéressant pour la Classe de voir l'importance immense supérieure à celle de la fumure du nettoyage parfait des champs de blé pratiqué qui en souvent trop négligée
- M. Martin en remerciant M. de Candolle de la communication fait remarquer que les conditions de l'Ecole de Ramstead & les nôtres sont probablement fort différentes; il doit y avoir là des terrains spéciaux & excessivement riches en fonds de terre - L'expérience en cependant fort intéressante & mérite d'être appliquée chez nous

Biberons pour porcelets

- M. Burdarion présente un biberon de son invention pour porcelets; au lieu de les nourrir à la bouteille ils peuvent téter tous ensemble comme si c'était la mère - C'est un instrument pratique & digne d'être recommandé aux éleveurs de porcs Il a toujours de faire pratiquer une fonction naturelle qui développe les organes destinés à cet usage

Séance levée

H. Fly

6

compte rendu remis le 20 avril 1886

Séance de la Classe d'agriculture du 7 août 1886

Mr Louis Micheli Président préside la séance
- Sont présents Mm Haesler - Paty - Borel Verrier Covelle - Auriol - Dufour - Constantin - Naville - Winkler - de la Rive Alemon - Coulin - Olmer Beaumont - Westerweller - Archinard
- Le procès verbal de la précédente séance est lu y adopté -
- Mr le Président fait part à la Classe de la mort de Mr Bernard Chaix qui faisait partie de la Classe depuis de très longues années y en était toujours un membre fidèle y assidu
- Il est donné lecture d'une lettre de Mr Belg. au sujet d'une communication faite à la dernière séance sur la Charrue Eberhardt
- Il est donné connaissance d'une circulaire de la Fédération des Soc. d'Ag. de la S. R annonçant officiellement que la prochaine exposition fédérale d'Agricult aura lieu à Neuchâtel en Septembre 1886

Phylloxera
Mr Covelle

- Mr Covelle donne à la Classe quelques renseignements sur la situation phylloxérique dans le Canton y dans les environs - Sauf les taches de Russin y Bassy l'on n'a pas trouvé de nouvelles atteintes malgré les recherches minutieuses qui ont été faites -
- Des taches trouvées dans la zône à Valleiry y Challex en France sont traitées sous la surveillance du délégué français les mesures de sauvegarde nécessaires ont

été prises –
à Chambery. Pregny & Savonnex ceri de nouveau n'a été signalé sauf une ou deux petites éclaboussures insignifiantes. Les travaux rejetés y ont continué ainsi qu'à Vernier où un nouveau foyer à une centaine de mètres de celui de l'an dernier a été découvert ; des visites touches à touches ont été faites dans un rayon de 25 mètres des taches signalées à Onex Bernex & Confignon doivent avoir la même origine que celles de Chancy ; des recherches serrées ont été faites en dehors du foyer principal à Fossard un foyer phylloxérique a été découvert sans qu'on puisse connaître son origine. Peut être le phylloxera se nourrit-il sans qu'on le sache dans les vignes cantonnes françaises de Gaillard
– M. Coville insiste sur l'importance qu'il y aurait à ce que tous ceux qui cultivent la vigne fussent instruits à pouvoir reconnaître les places où le phylloxera pourrait être soupçonné – Il démontre aussi l'importance qu'il y a à ne pas faire trop petites les zones de sureté dans lesquelles le traitement au sulfure de carbone est appliqué & l'avantage qu'il y aurait en du contraire à les étendre un peu
– M. Olmobe croit que dans le zone qui nous avoisine les autorités soumbien disposées à faire le nécessaire pour le traitement des points attaqués – Dans les vignobles

phylloxera M. Dewole en parlera au du traitement au sulfure de carbone du traitement cultural qui est employé avec succès dans plusieurs parties de la France. S'il ne détruit pas tous les insectes il permet à la vigne de vivre et de prospérer avec de bonnes fumures des vignes américaines commencent à être assez recherchées chaque année l'on découvre quelques nouvelles variétés qui ne résistent pas aux attaques du phylloxera. Il est vrai que le traitement cultural dépend en partie du genre de terrain dans lequel il est appliqué

- M. Lovelle voudrait voir appliquer le badigeonnage fait au moment de la taille d'après le procédé Balbiani. S'il ne détruit pas l'oeuf d'hiver dont l'existence est problématique au dire de quelques uns il sera toujours utile pour la destruction d'une foule d'insectes et de parasites sans pouvoir nuire à la végétation

- M. Mas de Seigneux présente quelques tiges d'avoine remarquable par leur hauteur et la force de la paille tirant au rendement en grain on ne peut le connaître encore

Vers blancs de Hannetons - M. d'Archiac attire l'attention de la classe sur les grands ravages occasionnés cette année dans les prairies par les vers blancs des hannetons - Quel remède pourrait-on employer pour les détruire. Peut être l'empoisonnement du terrain

par du sulfure de carbone au moyen de gal mais dans les terrains compacts il serait d'un emploi difficile — peut être la charrue sulfureuse dans des cultures — le purin a été aussi employé mais sans grande efficacité

- M. Vernet est une des victimes des vers blancs - des prairies presque entières sont détruites chez lui - il ne voit guère que le sulfure de carbone qui pourrait en venir à bout mais le meilleur moyen serait d'avoir une loi qui obligeât de détruire les hannetons

M. de Watteville croit que la destruction des taupes est une des causes qui favorise la propagation des vers de hanneton, on devrait les laisser guitte à écraser les taupinières

- M. L. Micheli trouve en général les vignes en bon état, la maturité chez lui est plutôt un peu en avance sur l'année dernière. Dans les gros terrains la récolte sera plus abondante que dans les terrains légers où il y a eu passablement de coulure

On signale sur divers points quelques légères attaques de Mildew. Surtout dans le Cercle de Nyon

Séance levée

Le comité d'apiculture voit à l'unanimité mentionner efficacité dit Clos

MM. Ducret à Merlinges, Rollier Oliset à Gy présentés par M. Heer-Viret, à Mr. Oliset

Séance extraordinaire du 28 Août 1886

Au sujet du mildiou (peronospora viticola)

M. Jules Michelin, président ouvre la séance. Présents 70 membres.

La série des communications relatives à la terrible maladie qui préoccupe nos viticulteurs, s'ouvre tout naturellement, depuis quelque temps commence par un exposé fort intéressant de M. Lugol, grand propriétaire de vignes dans le midi de la France et qui s'exprime par expérience car il combat le mildiou depuis plusieurs années. L'invasion dans le midi date d'il y a sept ans. Les premières vignes atteintes ont été les submergées. Les premières attaques étaient tardives et ne faisaient pas craindre pour la récolte, mais il augmenta quand l'apparition de la maladie devint plus précoce. Quand l'invasion est hâtive elle devient très grave. Tous les plants ne sont pas également atteints, les plants à bois tendres sont plus résistants que ceux à bois durs, qui donnent également le meilleur vin, sont plus atteints. La maladie est un parasite végétal qui se développe dans le parenchyme de la feuille qu'il détruit quelquefois dans l'espace de fort peu de temps, les feuilles sèchent et tombent et la raisin reste, en fait de maturité, dans l'état où il était au moment où la maladie a commencé. Il n'y a pas de mildiou dans le midi de la France cette année à cause de la sécheresse de l'été, l'humidité lui étant avec la chaleur indispensable au développement de ce parasite. M. Lugol badigeonne ses souches avec du sulfate de cuivre afin de mettre cette substance à la portée des jeunes pousses au printemps. Le sulfate de cuivre est à effet le meilleur agent reconnu efficace pour la lutte contre le mildiou. M. Millardet avait observé que une bouture de vigne

Les Mildews dans le Midi de la France

aspergée avec un mélange de sulfate de cuivre et de chaux, pour la preserver contre les maraudeurs, était restée verte tandis que le reste de la vigne avait perdu sa feuille par l'effet du mildiou. Il renouvela l'essai et constata que le sulfate de cuivre, même en dose très-minime, sur une feuille de vigne empêche le développement des peronospora. Mythuisen se sert, comme remède, exclusivement d'un mélange à une dissolution de 8 kilos de sulfate de cuivre et 15 kilos de chaux éteinte dans 130 l d'eau. Ce mélange nommé généralement bouillie bordelaise donne de bons resultats, surtout employé préventivement. Un compris (pulvérisé) de sulfate de cuivre et de chaux est employé (en divers endroits) avec avantage. Le traitement avec la bouillie bordelaise n'est pas coûteux il ne revient guère plus à 20 f l'hectare et s'il coûtait même deux fois cela ne serait pas énorme, comparé au dommage que l'on épargne. Il est très important (de dire) et M. Engel appuie sur ce point c'est que le sulfate de cuivre ne guérit pas la maladie, mais qu'il la prévient. On ne peut pas guérir la vigne, mais on peut la garantir par un traitement fait de bonne heure. En Suisse, à cause des circonstances climatériques, il n'est pas probable que la maladie se développe avant le mois de Mai. Il conseille, l'hiver prochain, de sulfater les échalas et les liens puis de faire suivre au mois de Mai ou de Juin une aspersion sur les feuilles d'un des mélanges reconnus efficaces. –

– M. Demole constate que la peronospora s'attaque plus aux feuilles basses qu'aux feuilles hautes de la souche. La maladie se développe par l'humidité, mais c'est le soleil qui fait ensuite sécher les feuilles. Il se demande si l'action du soleil est nécessaire pour tuer

la feuille. Il lui semble exista sans ce rapport une certaine analogie entre le mildiou et la gelée. On devrait mettre à l'étude la question des rapports de peronospora avec la chaleur et l'humidité. Beaucoup de personnes croient qu'il est trop tard pour lutter, mais il n'en est rien. Le traitement n'est certainement pas aussi efficace que s'il avait été fait au mois de Juin mais il n'est pas inutile. Comme remède M. Semola conseille l'eau celeste qui est un mélange de sulfate de cuivre et d'ammoniaque du commerce, à peu près à parts égal. Il appuie sur la necessité du traitement préventif. L'emploi de sulfate de cuivre n'est pas sans danger pour la qualité du vin; le gouvernement français fait étudier la question en ce moment. Il a reçu plusieurs lettres de propriétaires de vignes. M. Amici Sanna employé le sulfate de fer au lieu de sulfate de cuivre il a obtenu un resultat pensant satisfaisant. M. Tommasi a été satisfait au contraire du traitement avec la bouillie bordelaise. M. Semola emmène plusieurs appareils qui servent à l'emploi des remèdes et dont quelques uns figurent à la séance.

M. Covelli résume un point de vue pratique. Il constate qu'il a pu arreter la maladie en s'y prenant de bonne heure. Il montrait que les souches furent badigeonnées avec une solution de sulfate de cuivre de suite après la taille. Dans les mélanges il vaut mieux ne pas trop reduire la dose de sulfate de cuivre et surtout ne pas la remplacer par du sulfate de fer. Il faudrait en outre enlever les plus petites les feuilles sèches et les boutons car ce sont elles qui contiennent la germe de la maladie l'oeuf d'hiver qui sert l'année suivante à la reproduction

M. Humbert préfère la poudre à la bouillie, il croit

que dans notre climat pluvieux la bouillie ne restera pas longtemps en la feuilles. Il dit qu'on a constaté que le soufrage empêchant en dernier la coulure.
M. Ramm parle en faveur de l'eau celeste comme remède, elle s'efface d'abord manipulation plus commode que la bouillie bordelaise. Un fait disparaître dans un litre d'ammoniaque autant de sulfate de cuivre qu'il peut absorber et ajoute un litre d'eau.
M. Thury voudrait que le remède exerçât son efficacité dans l'intérieur de la feuille puisque c'est là où se trouve le mal, il se demande s'il n'y aurait pas moyen de le faire pénétrer par les stomates racines.
M. Henry dit que de tous les plants mutés dans notre pays le sauvignon (mondeuse) et de beaucoup le plus sensible M. Ramm a observé que les souches sont plus atteintes du coté du Midi que du coté du Nord
Enfin M. Grangier s'est apercu que les vignes situées de bonne heure souffrent moins que les autres.
En signe de remerciement pour son intéressante communication la Classe nomme à l'unanimité des membres présents et sur la proposition de son président M. Michali, M. Engel membre correspondant de la Classe d'Agriculture.

M. Correspondant Engel

Lausanne le 15 Juin

R. Beauverd

vice secret.

compte rendu sommaire au journal

Séance de la Classe d'Agriculture
2. Octobre 1880

M. Jules Borsier Vice Président ~~Louis Michelet~~ Président préside la séance
Sont présents MM. Borsier - Michelet - Atteinville - Archinard - Martin - de Bourg - Sayoud - Loup de la Rive - Lendner - Paty - Morel - Lemaire - Hénon - de Seigneux - Haccius - Voller Rey - Aut Martin Bosset Dutoit - Coulin, de Candolle - Faesch - Vincent - Michaud - Lendner - de Stouts - Sébastian
Le procès verbal de la précédente séance en lu y adopté
- M. Hénon membre du jury chargé d'examiner le concours de froment donne lecture d'un fort intéressant rapport sur le concours
(Concours de froment) Après quelques considérations générales sur la culture dans notre Canton il s'occupe plus spécialement de la culture du blé froment qui par suite du bas prix auquel il se vend en bien abandonné - Par une culture négligée, des fumures abondantes et un bon choix de semence il y a pourtant encore moyen d'en retirer un produit rémunérateur - Ceux qui ont pris part au concours ont presque tous des concurrents qui avaient de fort beaux produits y qui tous proclamés comme tels par M. le Président

1er Prix MM. Michelet & Sayoud à Vandœuvres 40 f. y une médaille de bronze
2e Prix M. Vernet à Cara 25 f.
3e .. M. Golay chez M. Paty à Aire 20 f

1re M. Long a Veyrier — 15 f

— M. Jules Bonnier cede le fauteuil de la Présidence à M. Louis Michelet qui présente à la Classe M. Victor Sebastian élève de l'école de Montpellier commissaire du gouvernement délégué du ministre de l'agriculture d'Espagne pour les mesures à prendre contre le Phylloxera et le mildiou

Mildiou & Phylloxera
M. Sebastian

M. Sébastian prend la parole et entretient avec beaucoup de compétence la Classe de la question du mildiou et des moyens employés pour le combattre — L'un des meilleurs soit — et des plus efficaces et celui par le sulfate de cuivre et chaux pulvérisés et employés avec le soufflet ; il le croit supérieur à la bouillie bordelaise et même à l'eau céleste — Mais ce qui a donné le plus d'intérêt à la communication de M. Sebastian ce sont les renseignements parfaitement sûrs et authentiques fournis par lui et établissant de la manière la plus certaine la parfaite innocuité des traitements sur la qualité des vins — Il a informé les auditeurs que dans le midi de la France les négociants en vins non seulement ne dépréciaient les vins provenant de vignes sulfatées mais les recherchaient même de préférence aux autres vu la maturité qui y est plus complète — M. Bonnier donne lecture de différentes lettres émanant de personnes parfaitement compétentes MM. Foex, Risler, Pulliat et confirmant absolument la manière de voir de M. Sebastian

C'est aussi l'avis de M. le Dr Vincent Directeur du bureau de Salubrité à Genève ; de M. Michaud Ministre qui ont fait des expériences très concluantes à cet égard

Quant au phylloxera M. Sebastian en dit aussi quelques mots à la Classe ; constate les ravages croissants qui il fait dans la Suisse ; et est malheureusement fort à craindre que ces ravages ne se propagent encore beaucoup l'année prochaine non seulement dans le Valais mais aussi bien dans les vignobles du bassin du Léman. M. Sebastian se voit dans cette situation qui n'a un seul remède vraiment efficace (sauf partisan des vignes américaines il croit que c'est par la reconstitution que l'on pourra conserver ses vignobles.

malheureusement pour la Suisse il est un peu difficile de concilier les lois actuelles avec la plantation de cépages américains.

M. Micheli Président remercie M. Sebastian d'avoir bien voulu se rendre à son invitation ; de son expérience personnelle confirme le parfait insuccès du traitement au sulfate de cuivre.

Vignes Américaines

M. Micheli partage l'opinion de M. Sebastian au sujet des vignes américaines ; il répète ce qu'il a déjà dit plusieurs fois dans ses discours que les essais faits par des vignes américaines greffées sont mauvais. Il fait des expériences. Quant au point de vue de l'adaptation pour ces expériences soient concluantes il faut

plusieurs années ; si nous sommes menacés d'être envahis par le fléau il faut gagner du temps

M. Viollier Rey répond à M. Micheli que en vertu de la demande adressée par la Chambre d'Agric au Dépt de l'Intérieur celui s'est occupé de cette question d'étude des plants américains et a nommé une commission de trois membres pour étudier la question ; si cette commission est favorable à la plantation le Dépt fera des démarches à Berne pour demander l'autorisation de faire des essais de culture de semis avec des plants américains provenant de semis sous le contrôle de l'Etat

Usage du purin M. de Candolle

Des communications diverses M. le Prof de Candolle rend la Ch. d'Agr. attentive au fait que l'Etat fait pratiquer au Prieuré un engrais du purin et voit que toutes les matières qui en sont sorties sont petites intrinsèquement. Il y aurait il pourtant pas moyen d'en tirer parti, ce doit être un bon engrais utile pour l'agriculture

Soufrage des vins M. de Haute

- M. l'Inspecteur Charles de Haute présente un nouveau procédé pour soufrer les vins ; tandis les vases de cave qui peuvent remplacer tes avantageux les mêches soufrées d'un usage plus propre à notre contrée

- M. de Tagnon présenté par MM. Tissot et Boissier

- de Gotay. par MM. Patry et Boissier

sont reçus à l'unanimité membres de la Chambre d'Agric par le comité d'Agric

Le Secrétaire
Henri Fazy

compte rendu
remis le 6 juin

Séance de la Classe d'agriculture
le 6 Novembre 1886

La séance est ouverte à 10 ½
M. Demole Vice Président préside la séance
Sont présents - MM. Allon - Faesch - Haccius
Vautier - de la Rive - Martin Jaeger - Philippe
Mittendorf - Comte - Vernet - Archinard -
Turian - Choguen - Borel - de Weterweller
Beaumont - Weber - Patry -
Le procès verbal de la précédente séance
en lu y adopté

Ecole d'horticulture M. Vautier

La parole en ensuite donnée à M. Vautier qui
développe sa proposition de fonder à Genève
une école d'horticulture. Il commence par
remercier la Classe de vouloir bien l'entendre
y lui offrir le appui de sa notoriété y de sa publi
cité. L'horticulture a en effet bien des points
de contact avec l'agric: proprement dite la
culture maraîchère, l'arboriculture. la
vannerie. y bien d'autres
Cette école ne serait pas seulement une école
genevoise mais une école de la Suisse
romande destinée à procurer un ensei
gnement complet aux apprentis jardiniers
qui dans leurs études ordinaires n'appren
nent souvent qu'une seule branche
de leur art.
Il n'existe en Europe que trois écoles d'horti
culture une à Versailles une à Gand
plus théorique que pratique soutenues par
l'Etat y l'autre en Wurtemberg à Reut
lingen fondée y dirigée par M. Lucas

qui en a fait l'établissement modèle par excellence ; en outre pour lui une fort bonne affaire

M. Vautier donna connaissance du programme de l'enseignement qu'il aurait l'intention de faire donner à ses élèves programme qui n'est qu'un projet susceptible d'être modifié ; sur lequel pourra se greffer d'autres branches, ainsi peut être serait-il bon de voir une classe supérieure. M. Vautier insiste sur l'avantage qu'aurait son école pourvue de ces deux des essais de grandes cultures expérimentales qui pourraient s'y faire dans des conditions excellentes, pourraient aussi rendre des services utiles à l'agriculture. Le point difficile serait la question financière, sans avoir encore un budget bien déterminé la pension des élèves reviendrait forcément un prix assez élevé. pour parer à cet inconvénient M. Vautier a eu l'idée de demander aux cantons Romands non pas des subsides mais la création de bourses ou de demi bourses. Ses ouvertures ont été généralement accueillies d'une manière favorable par les Gouvernements intéressés ce qui est d'une favorable augure pour la réussite de son projet. Maintenant M. Vautier voudrait que la Classe d'Ag. lui donna son appui ainsi désigné dès maintenant deux ou trois membres chargés avec les représentants

d'autre Société d'étudier le programme à former pour M. Vaucher une sorte de comité consultatif

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Bonnet, Hamm, Demole, Martin la Classe se déclare en principe favorable au projet de M. V. et serait prête à lui offrir son concours et son appui moral restant absolument hostile à toute participation financière ou de garantie quelconque et elle renvoie au bureau la désignation des deux délégués demandés par M. Vaucher

Vendanges Quelques personnes présentes donnent des renseignements sur la récolte du vignoble genevois soit pour la qualité soit pour la quantité —

De ces divers renseignements il semble résulter que la récolte comme quantité a été fort abondante 55 à 60 setiers en moyenne quelques communes ont donné jusqu'à 80 à 100 setiers — Comme qualité l'opinion générale sauf une ou deux exceptions est qu'elle sera plutôt inférieure aux deux années précédentes

Une observation faite généralement c'est que ce sont les vignobles plutôt inférieurs qui ont donné la récolte supérieure tandis que les meilleurs vignobles de côte ont donné plutôt une moindre qualité

M. Demole présente un nouveau modèle d'attache pour les têtes à cornes et oreilles qui semble avoir de sérieux avantages

Séance levée — H. F.

Compte-rendu dans J. de Prat

Séance de la Classe d'agriculture du 4 Décembre 1886

Mr Micheli président préside la séance
Sont présents : Mr Flahault - Contantin Mestral - Bonnevalle - Turrian - Rochette - Vaucher - Coulin - Heron Boissier Derivole - Westerweller - Martin - Naville - Bertrand - Archinard - de Luc Brel - Plan - Montandon - Bonard - Auriol
- Le procès-verbal de la précédente séance en lu y a adopté
- Mr le Président communique que sur la demande du bureau Mr G. Foëx prof à l'école d'agric: de Montpellier a bien voulu accepter de venir donner une ou deux séances sur les vignes américaines - Ces séances auront lieu probablement dans le mois de Février
- Mr Foëx a bien voulu faire don à la Classe d'agriculture de plusieurs ouvrages dont il est l'auteur s'occupant de la question viticole

Rapport de la commission phylloxérique sur le traité des vignes américaines

Mr le Président communique une lettre de Mr le Conseiller Fédéral Ruchonnet du Dépt de l'Intérieur accompagnant le rapport présenté par la Sous-commission chargée d'étudier l'opportunité d'essais à faire sur la plantation de vignes américaines
Mr Micheli rappelle que cette commission avait été désignée y ce travail fait sur la demande de la Classe d'agric par sa lettre du 15 Juillet
Le bureau a déjà eu connaissance de ce rapport y a l'unanimité de ses membres présents en a approuvé les conclusions y décidé de le présenter à la Classe avec un préavis favorable

M. le Secrétaire donne lecture de ce rapport fort intéressant présenté au nom de la Commission par M. Humbert.

Après avoir rappelé l'apparition du phylloxera sur plusieurs points du Canton qui en avaient été indemnes jusqu'à présent le rapporteur se pose la question de savoir si les jours de notre vignoble sont vraiment comptés. Si l'on a fait chez nous jusqu'à présent tout ce qu'il y avait de mieux à faire il ne faut croire absolument que nous ayons fait tout ce qu'il y avait à faire; à nouveaux faits nouveaux conseils. La perspective d'un anéantissement possible pour ne pas dire à peu près certain de notre vignoble genevois devait naturellement amener l'idée d'étudier sa reconstitution au moyen des plants américains. C'est cette idée qui a été mise en avant par la Classe d'agriculture; la Sous-commission a étudié cette question et estime qu'il serait bon de se mettre à l'œuvre sans tarder au moyen de semis de vignes américaines. Quant au danger qu'il pourrait y avoir à risquer par ce moyen d'introduire le phylloxera il est absolument nul puisque l'introduction de l'insecte par le moyen de greffons est impossible.

Si l'on entreprend des essais il faudra nécessairement qu'ils soient sévèrement contrôlés et prendre des précautions minutieuses.

En terminant le rapporteur examine l'ordre dans lequel les formalités devraient s'accomplir. Il conviendrait premièrement de demander l'autorisation aux autorités soit cantonales soit fédérales. Les règlements

actuellement existante interdisant la plantation de toute espèce de plants américains, puis l'autorisation obtenue il y aurait lieu d'examiner de quelle manière les essais devraient être conduits

A la suite de ce rapport concluant à appuyer la demande de la Classe de faire d'essais de semis de plants américains il est aussi donné lecture d'un rapport de Mr François Demole qui a fait minorité dans la commission & ne croit pas le moment encore venu de procéder à ces essais

Mr Bonnier a alors demandé à Mr Demole pourquoi à la séance de vendredi expliquer à la Classe les motifs qui l'ont empêché de se joindre à ses collègues

- Mr Demole tout d'abord doit dire que tout étant hostile aux essais proposés il est cependant disposé si une décision définitive en juin dans le sens ici à se mettre à la disposition de ceux qui voudront faire le propos en pratique. Sa principale objection réside dans le fait que des pépinières de vignes américaines risquent de créer dans le pays des foyers incessants de phylloxeras - D'autre part il estime que les essais d'adaptation faits en France non loin de chez nous sont suffisamment concluants & ne sont guère encourageants

- Mr Henri relève quelques uns des points de vue exprimés par Mr Demole. Il croit en outre qu'une surveillance active sur les pépinières est facile à exercer; si le phylloxera s'y implantait on pourrait facilement par des recherches soutenues à toutes les époques, les foyers naissants sont du reste déjà assez nombreux & risquent de le devenir toujours davantage - Il croit enfin que même

dans les localités françaises les plus voisines de nous y s'en rapprochant le plus soit par leur situation climatérique y leur constitution geologique ou des experiences ont été faites les essais d'adaptation ne sont pas suffisamment concluants. Il faut mieux faire des essais maintenant sur une petite échelle qui montreront ce que nous pourrons faire si besoin est que d'atteindre une destruction plus ou moins grande de notre vignoble y de faire alors des experiences qui si elles ne réussissaient pas pourraient être reprises pour le moment

Après quelques

Monsieur d'Antheli rappelle que la Classe d'agriculture n'a jamais eu à se prononcer sur si il convient la culture des plants américains ; elle s'est bornée à demander à ce que des essais fussent faits dans le Cercle de Genève au moyen de semis de plants américains afin d'étudier leur adaptation à nos différents terrains - Il ne s'agit pas de créer des vignobles mais d'étudier la végétation des américains - C'est une experience de plusieurs années, c'est pourquoi il est important de s'y prendre à l'avance. Si ces essais donnent des résultats absolument défavorables on en restera là mais nous aurons peut-être une bonne arme entre les mains arme dont nous saurons faire usage si le moment vient de devoir s'en servir. Jusqu'à présent la vigne américaine est le seul élément de défense dans la lutte contre le phylloxera. Etudions la donc sans tarder puisque nous sommes menacés de ~~toute~~ part

Après quelques observations présentées encore par divers membres de l'assemblée la Classe vote par 15 voix sans avis contraire de répondre au Départ de l'Intérieur en approuvant purement & simplement les conclusions

du rapport présentées par la majorité de la commission

Assemblée générale de la Fédération

Quant à la question à l'ordre du jour des recommandations à faire aux délégués de la Classe à l'Assemblée générale de la Fédérale des Soc. d'agr. de la Suisse romde. M. Aim Martin se plaint que les programmes ou tt au moins le projet de progr. pour l'exposit. fédérale d'agric. à Neuchâtel n'ait pas été proposé aux diverses Sociétés fédérées. Il est bien difficile de faire des recommandations sans savoir sur quoi elles doivent porter. La point de vue est appuyé par M. Haesler & M. Boisrier & combattu par MM. Michel & Borel. En fin de compte la Classe adopte la motion de M. Martin qui demande que autant que possible les projets de programme d'exposition soient présentés aux diverses Sociétés.

M. Haccius voudrait qu'il soit recommandé aux délégués de demander qu'à Neuchâtel il soit créé une classe pour les beurres salés ou d'exportation - une fromagerie. laiterie & fabrique de beurre modèle - & une salle de dégustation pour les fromages.

Convocation des Sociétés de laiterie M. Rochette

Sur la proposition de M. Rochette il est décidé que la Cl. d'Agric. prendra l'initiative d'une convocation des délégués des différentes sociétés de laiterie des Cantons pour étudier s'il n'y aurait quelques mesures à prendre pour parer à la crise que subit le prix du lait de différentes localités des Cantons. Cette question est renvoyée au bureau pour l'application.

Séance levée.

H. R.

compte rendu
Lecture faite

Seance de la Classe d'agriculture
le 8 Janvier 1887

- M. Demole Vice Pres. preside la seance
Sont presents. MM. Borsier Faesch Atzenwyler
Dassellier Paley - Henon - Constantin
Martin Gysler. de Candolle - Constantin Plan
Perriset d'Archinard - Borel - Beaumont
Westerweller
- Le procès verbal de la précedente seance
en lu y adopté
- Il en distribue a l'assemblée des graines
de pin Normandiana envoyée par M.
de Claparede Ministre de la Légation Suisse
a Berlin.

Essais d'engrais a Vesy. - La parole est donnée a M. Antonie qui
lit un rapport sur les essais faits chez
lui a Vesy avec des engrais chimiques
sur des prairies - ces essais avaient eu
lieu ensuite d'une demande y d'un
programme envoyé par la Confederation
M. Martin s'etait chargé de faire des
essais a ce sujet d'après les instructions
données dans ces terrains Legers d'alluvion
du bord de l'Arve a Vesy. y des résultats
obtenus dont il vient entretenir la
Classe.

Il est regrettable que M. Bruno qui
s'etait chargé du même travail dans
des terrains lourds y argileux d'une autre
partie du Canton n'ait pas pu terminer
ses experiences sur ce sujet
Des resultats obtenus par M. Martin

Sous peu convaincant ceci principalement par suite de la grande sécheresse qui a regné les deux années dernières ; que à l'enfouissement été défavorable à l'action des engrais chimiques ; on sait que les engrais ont été répandus trop tard seulement au mois d'Avril époque de leur réception.

Ces essais ont eu lieu sur 6 parcelles distinctes d'1 are chacune avec une parcelle témoin sans engrais d'aucune sorte ; une autre avec du fumier de ferme

Quant aux conclusions M. Martin estime qu'il est impossible d'en formuler d'absolue d'après les essais qui devraient être poursuivis pendant plusieurs années ; dans des terrains de composition diverses

En résumé cependant il croit que de son expérience il pourrait tirer ceci : c'est que : 1°) à valeur égale d'engrais la fumure des prés aux nitrates serait plus avantageuse que celle au sulfate d'ammoniaque celle au sulfate de potasse ; celle au fumier de ferme.

2°) Que le superphosphate de chaux améliore notablement la nature des prés sans grande durée dans les effets

Chacun selon les moyens devrait

tacher de faire avancer cette question
d'un si haut interêt pour l'agriculture
Il serait utile de connaître
les résultats des essais pareils qui
ont été faits dans d'autres Cantons
de la Suisse. Il est à souhaiter qu'un
rapport général paraisse sur ce sujet
par les soins de la Fédération
A la suite du rapport de M. Martin
une discussion à laquelle prennent
part MM Borel - Borsier Archinard
& Perusset s'élève sur ce sujet
- M. Borel a obtenu de très bons résultats
avec les superphosphates de chaux
M. Borsier croit que si les essais ont
été peu concluants c'est qu'ils ont été
trop courts il faudrait les reprendre &
les poursuivre pendant plusieurs
années consécutives
M. Perusset estime que une des causes
qui ont nui à ces expériences tout
en dehors de la sécheresse le fait que
les engrais ont été répandus beaucoup
trop tard, il faut autant que possible
les semer plus tôt & avant la pluie
si possible
M. le Président remercie M. Martin
de la peine qu'il a prise dans cette
circonstance mais il pense qu'il serait
peut-être inutile pour le moment
de trop divulguer les résultats obtenus

qui ne sont pas suffisamment portés à faire de ne pas décourager les agriculteurs dans l'emploi des engrais chimiques qui ont certainement de grands avantages mais dont l'emploi judicieux s'acquiert n'est pas encore assez connu. La connaissance chimique de la nature du sol serait absolument nécessaire des superphosphates sont surtout bons à employer dans les terrains acides. — Il est rappelé que des cours de greffage de la vigne organisé par la Fédération sont devoir avoir lieu sous la direction de M. Bouffier le 17 & 18 Janvier à l'Institut à Genève — le 19 & 20 à Bonmont les derniers seront dirigés par M. Patry qui a bien voulu se charger de ce soin.

Budget — Après discussion le budget de la classe d'agriculture pour l'année 1887 est adopté comme suit :

Dépenses

Loyer à l'Athénée —	200
Impression de 4 bulletins —	900
Cartes de convocation affiches	
Impressions diverses —	150
Frais de convocation de la classe	
& des bulletins - affiches - conférence	
avoir de bulletins —	200
Abonnements & achats de livres	80
Concours serviteurs ruraux	250
Contribution à Fédérale Vernand	80
	Fr. 1860

Report	1850
Conferences	250
Frais de bureau	40
Assemblée générale des delegués de la Federation	100
Exposition d'agric à Neuchatel	400
	2650
Frais de bibliotheque, reliure (mémoire)	80
	2730

Recettes

Contributions des membres	2000
Interêts de l'argent placé	70
du Fonds Verner p. serviteurs ruraux	100
allocation de la Federation p. conférences	100
vente de livres carte bulletin	20
	2290
Deficit prevu	440
Somme égale	2730

Le troisième objet à l'ordre du jour. "Coup d'oeil retrospectif sur les travaux de la Classe d'Agriculture" est renvoyé à la séance prochaine sur la demande de M. Paley rapporteur

Séance levée

H. Fl
secrét.

compte rendu
annexé à la J. gnal

Séance de la Classe d'agriculture du 5 Février 1887

En l'absence de Mr Micheli Président
y de Mr Delmole Vice Président - Mon
Jules Boissier préside la séance
Sont présents - Mr. Faesch - Vieusseux
Constantin - Heron - Naville - Philippe
de Candolle - Saxod - Plan de Luc
Archinard - Beaumont - Haccius
Notaire
- Une lettre
Le procès-verbal de la précédente séance est
lu y adopté
Une lettre du Président du Cercle des Agriculteurs
demandant que la Classe se joigne à lui
pour des démarches à faire afin d'obtenir
une répression plus sévère des contraventions
en matière de falsification de lait y de
transport des vins falsifiés est renvoyée
au bureau - ainsi que le programme envoyé
par la Fédération des concours de bonne tenue
de ferme
- Mr le Président rappelle les séances de Mr Foex
qui auront lieu le Mercredi 17 Vendredi 19
y Samedi 20 Février prochain
Cours de greffage - Mr Patry rend compte du cours de greffage
qui a été donné à Bernex par Mr
Poncin - Quatre séances ont eu lieu auxquelles
assistaient environ 80 personnes dont
20 ont pris part au concours qui a suivi
les séances - Il a été délivré 8 diplômes
aux meilleurs greffeurs

Coup d'oeil rétrospectif sur les travaux de la Classe (M. Paty)

M. Paty donne lecture d'un mémoire très intéressant sur les travaux de la Classe d'Agriculture depuis son organisation actuelle en 1820 jusqu'à présent.

Ce mémoire retrace les principaux travaux qui ont été lus ou présentés pendant cette période ainsi que les différents objets qui ont marqué son activité - concours - expositions - publications diverses - bulletins - cultivateur - cartes géologiques - travaux statistiques etc. - Il signale aussi les personnalités les plus marquantes qui ont fait partie de la Classe pendant cette période & de plus de 50 années ; ont le plus contribué à lui donner la force ; l'autorité dont elle jouit soit dans le Canton de Genève soit au dehors -

Ce mémoire très intéressant est unanimement apprécié par les auditeurs ; il sera à désirer qu'il soit inséré au bulletin

- La parole en donnée à M. le vétérinaire Flocard pour une communication sur l'élève du cheval.

Elevé du cheval M. Flocard

Par le temps de crise agricole que nous traversons il est bon de chercher tous les moyens qui pourraient venir en aide aux agriculteurs ; M. Flocard s'est demandé s'il n'y aurait pas avantage à tâcher de produire dans le Canton de Genève les 150 chevaux environ qui sont nécessaires à sa consommation annuelle - Mais si la chose pourrait être bonne il faut bien s'entendre sur la nature du cheval à produire - Le cheval

serait si le cheval de pur sang si même celui de pur sang pour lequel la nature du sang, l'exigence des propriétés ne pourrait absolument convenir - sans parler du personnel d'élevage que nous ne possédons pas - Resterait le cheval plutôt commun cheval de bât et de labour peut être aussi quelques chevaux plus légers de taille qui pourraient être achetés par la Confédération pour le service de l'armée, ce genre de cheval étant généralement acheté au dehors du pays. M. Florent fait la description de ces différents types de chevaux d'abord le pur sang originaire d'Afrique et qui en outre fut produit en Angleterre. puis le cheval demi sang qui forme une race à part pouvant se maintenir par elle même - deux types principaux les + anciens sont l'Anglo normand - on en trouve aussi de fort bons en Allemagne - en Hollande en Autriche - Il offre beaucoup de ressources et répond bien aux besoins actuels : il peut se perfectionner encore ; et en croisant de certains sujets portuers le produit de l'un sang peut déjà rendre des services à l'agriculture pratique - services pour lesquels le cheval de pur sang est absolument impropre - Le cheval purement de bât a au fond la même origine que le cheval de pur sang mais ayant subi une organisation modifié par de profondes métamorphoses - Le cheval de bât est plus facile à produire que les

types précédents : il en facile à nourrir - peu
se rencontre facilement même avec de légères
tares. les besoins étant nombreux - L'amélio
ration peut s'obtenir par une bonne origine
des sujets judicieux ; une bonne nourriture
Un bon type à recommander est le type
Percheron qui n'est pas une race véritable
mais le résultat d'un élevage judicieux
En Suisse l'Erlenbach qui tend un peu à
disparaître à se mélanger dommage était aussi une
bon bons produits qui avaient été : Le
résultat d'un bon élevage ; s'était marqué
tonnée sur place
Il faudrait dans notre pays avoir au lieu
de chevaux moyens de bonnes juments
poulinières qui pourraient facilement à tous
en rendant des services très convenables
faire chaque année un poulain. Ces
poulains si l'on ne peut pas les élever
peuvent facilement être vendus au
sevrage -
L'élevage de chevaux communs n'est pas
difficile mais cependant l'exploitation agricole
doit être un peu disposée dans ce but
Il faut donner un peu de graines ne pas
utiliser trop tôt les poulains le cheval
trop jeune
- A la suite de cette communication une intéressante discussion a lieu sur ce sujet entre
MM. Viennent, de Luc, Naville & Flocard
dont il ressort que le système qui serait
le plus à conseiller serait d'avoir dans

le pays un plus grand nombre de juments poulinières y de vendre les poulains au sevrage
- L'heure
L'heure étant avancée le reste de l'ordre du jour est renvoyé à une séance prochaine
La séance est levée

Le Secrétaire
H. Fly

M. Charles Brot présenté par M. Henri Blanchet
& Jules Bonnier est reçu à l'unanimité membre de la Classe par la Comte d'Agric.

Séance de la Classe d'agriculture du 6 Mars 1887

M. Micheli Président préside la Séance
- sont présents MM. Faes. Constantin Borel - Demole - Atgenmyler - de Stoutz Dominicé - Welter. Blanchet de Candolle de Seigneux Wattenwyller Archinard Bonnier Beaumont de
- M. le Président exprime à la Classe les regrets que lui cause la mort de M. Adolphe Perrot & de M. Steckeisen tous deux membres de la Classe d'Agric. de dernier surtout s'y étant toujours intéressé d'une manière active & utile. il était un membre assidu de ces séances. avait été président à plusieurs reprises. Il avait plusieurs fois pour des rapports à la Société de la belle campagne de Chougny

Le procès verbal de la précédente séance en lu y adopté

- le programme détaillé de l'exposition de Nevers est distribué ; il en annonce que les inscriptions seront reçues auprès de M. le Préfet Key président du Dépt de l'Yonne

- Il en rappelle à l'assistance que le Samedi 26 mars aura lieu une séance de M. Bréon prof. d'agric du Dépt de la Drôme sur les associations agricoles (syndicats)

- Mons le Trésorier donne lecture du compte rendu financier pour l'année 1886-87 Il en ressort que les dépenses se sont élevées à 2554.30 les recettes à f. 2459.15 ce qui constitue un excédent de dépense de f. 94.25 qui devront être pris sur le capital qui se trouve ainsi réduit à f

- MM Blanchon y Tremblay vérificateurs des comptes donnent lecture de leur rapport qui conclut à leur adoption y en donnant décharge avec remerciements au Trésorier

M. Sereny Haies et clôtures

- La parole est ensuite donnée à M. Sérieux présenté par M. A. Martin pour une communication sur l'établissement y l'entretien des haies y clôtures.

M. Sereny s'occupe spécialement de ce sujet depuis longtemps. Chez nous comme ailleurs les haies sont trop négligées y ne rendent plus aucun service. M. Sereny croirait son travail en 3 parties

Etablissement de haies nouvelles

Reconstitution de haies anciennes
-Clôture de champs en pleine campagne
- Une haie doit être autant que possible plantée en terre riche sur terrain uni un peu élevé entouré de petits fossés
Il est bon de mettre un peu d'engrais dans les parties maigres. Les plants doivent être un peu forts plantés sur 2 lignes à 30 c en quinconce à 6 à 7 c de profondeur - Pendant 2 à 3 ans il faut tailler presque au niveau du sol puis chaque année l'on peut élever la haie de 10 à 15 c de sorte qu'au bout de 10 ans on a une haie touffue absolument impénétrable haute de 1.30 large de 0.80

Reconstitution des vieilles haies

- Pour celles ci comme pour les haies nouvelles il faut mettre le temps nécessaire. La première chose est de tailler la haie à ras terre de nettoyer un peu le terrain s'il est trop maigre y de l'ajouter un ensablement. Puis l'on procède par la taille comme précédemment : petit à petit l'on enlève les hautes gourmandes ou on les tend d'une souche à l'autre Pour combler les vides il est recommandé de coucher les meilleures branches pleines plutôt que de replanter. Au bout de quelques années on peut ainsi très bien reconstituer des haies même très anciennes
- Une fois reconstituée une bonne haie peut être taillée tous les cinq ou six ans. Elle donne une jolie récolte de bois que si on donne à dédaigner

M. Mar de Seigneux. Frappé de la lenteur de l'épandage à main d'homme des engrais chimiques, aussi de la mauvaise distribution de ces engrais sur le sol, a fait venir d'Angleterre un instrument destiné à exécuter cet ouvrage d'une manière régulière et rapide. M. de Seigneux fait une description de cet instrument sorte de tonneau très robuste et solide facile à manoeuvrer et à employer, et donne par son travail des résultats économie de main d'oeuvre et de bien facture très importants —

Distributeur d'engrais M. de Seigneux

A l'issue de la séance les assistants le transportent dans le jardin du Château Lignon où ils voient manoeuvrer un distributeur d'engrais de M. de S. qui semble remplir en effet toutes les conditions marquées par lui — Son prix en est malheureusement un peu élevé comme la plupart des instruments de fabrication anglaise. M

Séance levée

H. Fly

Séance de la Classe d'Agriculture
le 2 avril 1867

M. L. Michelet Président préside la séance
sont présents : MM. Demole Fisch. Ardouard
Pahy - Flan - Rochat Duvillier Villet
Morel - Atzenwyler - Heron Vernet Jirowiff
Yaeger - Martin - Borel - de Boyne Robert
Naccini Philippe Dominice - de la Rive
- Le procès verbal de la dernière séance
en lu y a adopté
Diverses communications sont faites par
M. le Président
Il rappelle que les inscriptions pour le cours de bonne tenue de ferme seront closes prochainement
- L'assemblée générale de la Fédération aura lieu au milieu du mois de mai ; des mesures pour cela seront prises d'accord avec le Institut y le Cercle des agriculteurs

Vignes Américaines

Le département de l'Intérieur n'ayant pas encore reçu de réponse à sa demande d'autorisation de semis de plants américains ; il sera adressé de nouveau directement une nouvelle demande le temps pressant pour entreprendre les essais cette année
- M. Bérard vient de donner sur les associations agricoles au point de vue de l'action des femmes une séance qui a fort bien réussi y d'où il faut espérer que sortiront quelques avantages pour notre agriculture

Il est donné connaissance à la Classe de deux legs qui elle vient de recevoir: l'un de 500 f. de M. L. Micheli y de Mlle Emma Micheli en souvenir de leur tante Mad. Pictet de Sandoz. l'autre de f 300 de Mad Gilloud Perrier en souvenir de son mari qui fut pendant de longues années membre de la Classe d'Agriculture y y était très attaché. De vifs remerciements sont adressés par la Classe à ces généreux donateurs

Visite à travers les vignobles régionaux 1886 M. Demole

— Des communications administratives étant terminées la parole est donnée à M. Demole qui ayant fait partie l'an dernier du jury chargé de décerner la grande prime d'honneur fit pendant quelques instants malheureusement trop courts les auditeurs au travers de quatre ou cinq départements du Midi qu'il avait à visiter des grandes exploitations y sont nombreuses et c'est toujours la vigne qui y tient la première place. Une grande partie des anciens vignobles ravagés par le phylloxera a été reconstituée soit par submersion là où la chose est possible, soit par plantation d'américains directs ou greffés, soit par les grands vignobles plantés dans les sables purs des bords de la Méditerranée qui donnent maintenant de fort beaux résultats —

M. Demole nous raconte aussi une curieuse visite en Camargue où l'on élève en liberté une grande quantité de bétail, des taureaux de course, de combat ainsi que des chevaux, des juments dans le domaine de M. Jules Bonnier

-Mais à côté de la plaine le jury a pu aussi faire une excursion en montagne pour visiter un grand domaine alpestre à deux mille mètre d'hauteur, fort bien aménagé où l'élève un beau bétail

Puis remontant la vallée de l'Isère M. Demole nous parle du domaine de M. Michel Perret à Thuin dont la classe avait déjà été entretenue par paravant. D'après M. Demole les expériences de M. Perret, d'user uniquement d'engrais chimiques pour les cultures expériences poursuivies avec beaucoup de soins, de persévérance ont eu des résultats désastreux; en dix ans son domaine a été ruiné, il le reconnait lui-même.

Les récits de M. Demole pleins d'entrain de vie, d'originalité intéressent toujours vivement la classe. A côté de leur côté humoristique ils sont pleins de faits et de judicieuses observations - Un entr'autre: M. Demole a été frappé de la disparition de l'Isère de la quantité de noyers

couverts de fruits que l'on y rencontrait qui constitue un produit lucratif pour chez nous, ils gelent la plupart. ne produisent y petit à petit disparaissent pour passer tous la serie y sur l'établi de l'Isère les noyers sont tous greffés avec des variétés de diverses espèces mais tous à floraison tardive - C'est une pratique générale dans le pays y ne pourrait-elle pas être aussi appliquée chez nous pour conserver un peu les beaux arbres qui sont un ornement de nos campagnes

De vifs remerciements sont adressés par M. le Pr. à M. Demole pour les agréables moments qu'il vient de faire passer à ses auditeurs puis il est procédé aux élections du bureau y du comité pour l'année 1887

- M. Demole est élu Président par 17 voix
- M. Jules Bosshardt Vice Président par 18 -
- M. Henri Faes Secrétaire par 19 -
- Dr Beaumont Vice-secrétaire 19
- Alph. Bernard Trésorier — 18
- W. Paley Bibliothécaire — 17
- MM. Micheli — pour nommer 3 membres du Bureau — 15
  - Martins — 15
  - Hacuns — 14
  - Constantin — 12
  - Heron — 15
  - Vernet — 11
  - Plan — 10

Sur la proposition du bureau la Classe décide d'exposer à Neuchâtel ses bulletins et travaux divers — Quant à une exposition viticole elle ne pourra être qu'individuelle et non pas collective comme à Zurich mais il est fort à désirer que nos vins figurent à cette exposition

— Pour terminer la séance M. Forestier et Belz exposent à l'assemblée divers modèles d'appareils pulvérisateurs pour le traitement du mildew. Il est décidé de faire plus tard des essais comparatifs avec ces divers appareils, la vue seule étant insuffisante pour apprécier leurs mérites

Séance levée

H. Fy

M. Forestier, présenté par MM. Martin et Borsier

Dons .. Beaumont et Boiss

tous deux par le Comité d'agr. de la Soc. d. Arts membres de la Cl. d'Agric

Séance de la Classe d'Agriculture
le 7 Mai 1882

Présidence de M. Micheli Président

M. Micheli. Faesch Martin Vernon de Besser
Patry Cote Rochat Philippe de Savoy
Vernet. Archinard - Weller - Demole. Borsier
Abrenwyller - Martin - Bernard

Le procès verbal de la précédente séance en lu y adopté -

M. le Président annonce que le Conseil d'Etat a accordé l'autorisation de faire des essais de semis de vignes américaines y nommé notre collègue M. Wl. Patry. commissaire cantonal pour cet objet

- Le compte rendu des séances de M. Foex a été tiré à part y se trouve en vente à l'Athenée mais pas en Librairie au prix de 1 f l'exempl. ou 10 f. p. 20 ex. - Plusieurs gouvernements y Sociétés d'agriculture se sont inscrits pour en avoir de sorte que les frais de ce tirage seront couverts par la vente de ces projets d'autant plus que sur la demande de M. Micheli y Borsier la Soc. auxil. de la Soc. des Arts a accordé un subside de f 300 pour venir en aide aux frais occasionnés à la Cl. d'Agr. par les séances de M. Foex qui ont été considérées comme ayant un intérêt général

M. Micheli offre à la Classe un très bel ouvrage sur l'Ampélographie publié par le Gouvernement d'Italie

M. le Président rappelle le concours de taureaux organisé par le Cercle des Agric. y qui aura lieu aux Casernes de Plainpalais le Samedi 14 Mai

- Lé assemblée générale des délégués de la Fédéral des Soc. romandes d'agric. aura lieu à Geneve le Samedi 21 mai - tous les agriculteurs sont invités à assister à cette séance qui présera de l'intérêt à propos de la question des haies de commerce qui figure à l'ordre du jour la Classe renvoie au bureau les instructions à donner au délégués à ce sujet en insistant seulement sur le respect des intérêts agricoles en cette matière

Composition des haies M. Welter

- La parole est ensuite donnée à M. le prof Welter qui fait à la Classe une communication très complète sur les meilleures variétés d'arbustes qui doivent entrer dans la composition de haies bien faites - ce point ayant été laissé un peu de côté dans la communication faite sur le même sujet par M. Verrey dans une séance précédente

M. Welter divise les haies en trois grandes catégories
les haies défensives ou haies de clôture
les " protectrices - (brans abrits)
" " décoratives ou de bordures
Les arbustes qui peuvent composer les haies sont très nombreux suivant la destination la nature du sol etc.
Les principales qualités qu'on leur demande sont d'être robustes - de longue durée, se ramifiant près le bas, généralement épineux.
Une bonne haie doit être composée d'une essence unique ; l'on doit éviter les arbustes ayant des racines traçantes qui causent du tort aux terrains avoisinants - beaucoup d'excellents arbustes doivent être mis de côté pour cette raison là

Les differentes essences se divisent en deux
epineuses - non epineuses ; a feuilles persistantes
Les meilleures essences epineuses sont celles dont les epines sont
formées par les rameaux parmi celles-ci on
trouve entre autres l'epine blanche ; noire -
l'aubepine - le citronnier du Japon (l'epine
vinette qui a la propriété curieuse de communiquer
jaune le goût aux blés.) l'spotpade rainnoides
ou arbousier, le nerprun : le genevrier. Toutes
ces variétés sont indigènes et ont toutes plus ou
moins l'inconvenient d'avoir des racines
traçantes -
Parmi les arbustes exotiques qui quoique un peu
sensibles au froid sont très recommandables il
faut citer - le feijoa d'amérique - le matura
aurantiaca ou oranger des osages, le citronnier
du Japon - l'Argalous ou epine du Christ
Les Essences non épineuses - sont le charme se
ramifiant très bien ; se prêtant par approche
l'ormeau - le cornouiller le troène
des baies à feuilles persistantes bonnes pour
former des haies protectrices des abris sont
en première ligne le buis puis l'alaterne - le laurier
de portugal, l'if ; la plupart des conifères
le tuya -
- Après la communication de M. Welter ; les renseignements qui lui sont adressés par le Président
M. Demole recommande particulièrement pour
former d'excellentes haies l'oranger des osages
qui forme des haies impénétrables - excessivement épineuses, à racine pivotante et où
les oiseaux se reproduisent naturellement - Son

Seul défaut est d'être quelque peu sensible au froid très rigoureux, mais il repend avec une facilité extraordinaire

de mildiou — M. Bonnet donne lecture d'un court mémoire M. Bonnet sur le mildiou et son traitement. Il résume tous ceux qui a été fait et expérimenté sur ce sujet jusqu'à ce jour. Il en résulte deux points acquis et très positifs, c'est 1° le traitement est uniquement préventif et pour curatif, il doit donc être appliqué de bonne heure et répété plusieurs fois si la chose est nécessaire. 2° le sulfate de cuivre appliqué d'une manière ou de l'autre soit à l'état sec mélangé avec de la poudre de soufre, soit à l'état humide soit sous forme de bouillie bordelaise ou d'eau celeste est absolument indispensable à un traitement efficace; mais la quantité de sulfate de cuivre peut et doit être excessivement faible.

Quant aux instruments à employer ils se perfectionnent encore chaque jour et il est difficile de conseiller l'un plutôt que l'autre. Des appareils pulvérisateurs Delor, Vigouroux, Halbrand paraissent jusqu'à présent être dans les meilleurs des poudres de soufre au sel de cuivre répandu au moyen du soufflet. Malbec ou Daplaine auraient paru avoir le double avantage de détruire le mildiou et en même temps de favoriser la fructification de la fleur et d'empêcher la coulure

Séance levée. Le Scr. Henri Haeck

M. Gustave Rochette — présenté par MM. Louis Michel et Henri Haeck est reçu membre de la Classe d'Agriculture dans la Commune

Seance de la Classe d'agriculture
le 4 Juin 1887

En l'absence de Mm Demole & J Bonnet Jun & vice Président M. Louis Michel prend la Seance

Présents - Mr. Fdesch - Paley - Furian - Martin Joulin - Henon - Chatelain - Walter - Morel Yager - Bernard - de la Rive - Borel

- M. le Président rend compte en quelques mots de la réunion des membres de la Fédéral. de Soc. d'Agr. de la Suisse romande qui a eu lieu le 20 mai - Il en profite pour remercier au nom de la Classe Mm Hacmeister Robert de leur réception à Lancy & de les féliciter de l'excellente tenue de leur établissement

(Concours de taureaux) - M. Furian fait un petit rapport verbal sur le concours de taureaux organisé aux casernes de Plainpalais par le Cercle des agriculteurs -

35 sujets avaient été amenés soit 10 de plus qu'en 1886 - soit 15 dans la 1re catég. & 20 dans la 2me. plus 3 dans la 3eme catég. races étrangères -

900 f de prix ont été distribués -

Presque tous les animaux primés sont des bêtes importées d'autres cantons de la Suisse celles nées dans le canton à côté de très bonnes & sérieuses qualités ne ressemblent en général pas les formes voulues & pèchent par l'épine dorsale qui en souffre un peu Le défaut est-il dû à la stabulation perma-

(nente

ou à d'autres causes, il serait intéressant de le savoir —

Dans son appréciation le jury s'est surtout appliqué à considérer, la pureté de la race, les qualités lactifères & les formes rationnelles — Il y a certainement eu des progrès à constater depuis le dernier concours l'an dernier; & quoique nous ne soyons pas dans le Canton de Genève un pays d'élevage il y a cependant réelle amélioration — Nombre de nos veaux sont achetés pour l'élevage surtout par nos voisins de la Savoie. Il y aura donc avantage à avoir de bons reproducteurs; un veau pour l'élevage se vendant toujours un prix supérieur à celui vendu au boucher

— Au sujet de l'aménagement que l'on remarque souvent dans les taureaux élevés chez nous il est évident que la stabulation permanente y est pour quelque chose surtout la hauteur des ratelliers; il faudrait pour l'élevage à l'écurie un aménagement spécial & que l'animal trouve toujours la nourriture à sa portée à mesure de sa croissance

Concours d'Aubonne — M. d'Yvonand rend en quelques mots compte du concours qui vient d'avoir lieu à Aubonne sous les auspices de la Soc. vaudoise d'agriculture & de viticulture concours qui avait spécialement pour but d'expérimenter des bouvets à niveau & surtout les divers systèmes d'attachement du milieu soit laqueue soit avec la fourche — Plusieurs des

appareils présentés ont été jurnés. & tous
ont été reconnus aptes à remplir les fonc-
tions demandées.
Il en donne lecture par M. Patry du
rapport du jurons des secretens ruraux
pour 1887 classe des bergers.
Ont été primés
1er Prix d'honneur - diplôme & médaille
M. Borel - dit M. Rey. à le Plane. — 52 ans de service
1er Prix - Jean Grosjean dit M. Cote à Celigny 8 "
2e " Jean Gehrig dit M. Vernet à Cavre 5 "
3e " Jean Brunet " M. Auzzini à Dardigny 6 "
4e " Chs Fritsche M. Epitaux à Jussy 6 "
Il en décide d'offrir au nom de la classe
d'Agriculture à l'exposit de Neuchâtel
un prix sous forme de deux coupes d'une
valeur de 300 francs dont f 120 payés
par la classe suivant son budget & la
reste sera demandé à une souscription
particulière.
M. Borel exprime le regret que la classe
d'agric ne se soit pas mise à la tête
d'une exposition collective des vins de
Nyon. Genève comme le chose avait
été faite à Zurich.

Séance levée Le Secrétaire

Henri Faes

Séance de la Classe
— le 2 Juillet 1887 —

M. Bossier Vice Président preside la séance en l'absence de M. le Prés. Demole excusé
Sont présents — MM. Faesch - Martin - Micheli Henon Vernet Beaumont
Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus & approuvés
M. L. Micheli annonce que les f 300 promis par la Soc. auxil de la Soc des Arts pour aider à la publication des travaux de M. Foley ont été versés entre les mains du Trésorier
M. Micheli donne connaissance d'une statistique dressée par le Dept de l'Intérieur sur la récolte du vignoble genevois en 1886

Blé en ligne

M. F. de Beaumont fait un court rapport sur une culture de blé qu'il a essayée soit à Collonges soit en Valais à Masca Lontarda — Frappé dans une visite qu'il fit l'an dernier dans le Valais chez M. Michel Perrier des résultats obtenus en cultivant le blé à grande distance & en lui faisant subir des sarclages il résolut d'essayer le système & fit venir les instruments nécessaires soit un semoir & une sarcleuse à cheval
La récolte n'étant point encore faite il ne peut donner des résultats positifs sur cet essai — Le champ ensemencé a 118 ares sur lequel il a été répandu de la semence par à raison de 112 kil à l'hect ce qui est très peu & il y a là déjà une réelle économie à réaliser
M. L. Micheli présente à la Classe une statistique de la récolte des vins du vignoble

genevois dressée par les Soins du Département
de l'Intérieur

Manquent les chiffres que
Mr Michelet m'a promis
& pas encore remis

Procès verbal de la séance de la classe d'agri-
-culture du 6 août 1887, à 10 heures du matin
à l'athénée.

Présidence Mr François Demole, président
En l'absence de Mr Fasch, Mr Alph. Bernard
remplit les fonctions de secrétaire
Une quarantaine de sociétaires sont présents
parmi lesquels MM. J. Boissier, Dr Micheli,
Ant. Martin, Hénon, Covelle, Jäger, Bruns,
Alb. Vernet, H. Auriol, Constantin-Plan,
Moynat, Dr Archinard, Ed. Naville, Vieusseux
Dominicé, Zinowieff, Balavoine, Beugueli,
A. Dufour, Aug. Blondel, W. Patry, F. Vaucher,
G. de la Rive, Jn Thurne, J. Fauconnet, etc.

Mr le Président donne communication d'une
lettre de Mr le conseiller d'Etat Viollier-
Rey par laquelle celui-ci demande le préa-
Phylloxera = vis de la classe sur une requête à lui a-
= dressée par Mr Colliond, de Vevey, en vue
d'obtenir l'autorisation de donner dans le
canton de Genève des conférences pour expo-
= ser un nouveau procédé de destruction du
phylloxera.
La classe, après discussion, estime qu'il n'y
a pas lieu de prendre cette requête en
considération.
Il est donné de même communication d'une
lettre de Mr le conseiller d'Etat Viollier-Rey
demandant si la classe pense qu'il y a
quelque chose à faire en face de la grande

Vers Blancs

quantité de vers blancs qui infestent le sol cette année et en prévision de la forte sortie de hannetons qui ne manquera pas de se produire le printemps prochain.

Mr Jules Boissier propose de renvoyer la chose au bureau et de s'en remettre à la décision de celui-ci. Cette proposition est adoptée.

Phylloxera

La parole est donnée à Mr Jules Boissier pour fournir quelques renseignements sur les taches phylloxériques dernièrement découvertes dans le vignoble de Rüth.

Le premier foyer trouvé était constitué par 78 souches atteintes par le phylloxera; elles ont été traitées immédiatement par le sulfure de carbone, à la dose de 300 gr. appliquée en deux fois; puis préventivement, on a détruit autour de ce foyer, une zone de 2 à 300 souches.

L'inspection de cette tache a fait penser que l'attaque devait remonter à trois ans. Quelques jours plus tard une nouvelle tache de 13 souches a été découverte au coeur du vignoble et a été détruite de même.

Il serait intéressant de connaître l'origine de ces attaques, mais la chose est difficile à constater; les opinions du reste varient beaucoup sur ce point. Les uns pensent à un essaimage de phylloxeras ailés venant de Pregny et ayant traversé le lac; d'autres croient à l'apport direct par les chaussures d'ouviers ayant travaillé aux travaux de

destruction des foyers phylloxériques.
M. Boissier croit plutôt à cette dernière cause ; en face de ce danger grandissant, il insiste sur les soins minutieux qu'il y a à prendre et sur la vigilance qu'il y a à déployer dans les visites de recherche du phylloxera ; il se plait du reste à reconnaître que l'escouade d'ouvriers qui a travaillé dernièrement aux visites phylloxériques dans le vignoble de Rüth et aux opérations d'extinction des foyers, a fonctionné d'une manière tout-à-fait satisfaisante.

Mr Covelle, commissaire cantonal, développe en quelques mots le système adopté pour les visites ; dans le personnel employé, les uns ont pour mission de rechercher uniquement les foyers, les autres de les détruire. Quelques souches attaquées ont été découvertes cette année autour des anciens foyers, ainsi à Dardagny, à Malval, à Chancy ; de nouvelles petites taches ont été constatées à Rupin, à Satigny. Enfin deux nouvelles communes sont atteintes par les attaques phylloxériques dans le vignoble de Rüths et à Choulex. L'origine de ces deux dernières taches n'a pu être constatée, mais Mr Covelle pencherait à croire qu'elles ont pour cause, un essaimage venu du territoire d'Ammenaste, non loin duquel le phylloxera a été signalé. Mr Covelle ajoute que le public peut se rassurer sur la manière dont les visites et les travaux phyllo-

-xeriques sont exécutés : les plus grands soins sont pris afin d'éviter le transport de l'insecte par les ouvriers qui sont régulièrement désinfectés ; les visites de recherches se font aussi très-minutieusement. La preuve en est dans la découverte des foyers de Rüth et de Choulep qui étaient à peine apparents extérieurement.

Mr le Président remercie MM. Boissier et Covelle de leurs communications ; quant à lui, il estime que, malgré les diverses maladies dont la vigne chez nous a été récemment atteinte, c'est toujours le phylloxéra qui constitue le danger sérieux, car c'est le fonds même du vignoble qui est compromis

Il rend du reste hommage au zèle des deux commissaires cantonaux Mr Covelle et Jaeger et quant au système des visites et des traitements, il rappelle que ces travaux font l'objet de la surveillance et des études incessantes de la commission phylloxérique.

L'ordre du jour appelant les communications diverses, Mr le Président attire l'attention de l'assemblée sur des échantillons de raisins déposés sur le bureau, fortement atteints d'une maladie dans laquelle on croit reconnaître le Black-rot.

Black-rot

Mr Jules Boissier fait la description de cette maladie qui vient d'envahir le midi de la France et qui semble nous atteindre aussi puisqu'on le remarque dans les vignobles de Cologny, Vandoeuvres,

Pressy où elle se développe avec une rapidité inquiétante.

A l'appui de la description de Mr Boissier Mr le Président fait circuler le bel ouvrage de Mr Viala sur le black-rot et donne lecture d'un fragment d'article du "Progrès agricole", dont la conclusion est que cette nouvelle maladie peut détruire une récolte presqu'entièrement en quelques jours et que malheureusement on se trouve jusqu'à présent désarmé devant elle, aucun remède n'étant connu ; on a toutefois conseillé l'emploi du sulfate de cuivre.

En face de cette situation, Mr le Président estime qu'il y a lieu que la Classe fasse une démarche auprès du département de l'Intérieur pour étudier ce qu'il y aurait à faire.

Mr Hénon se demande si l'on ne se presse pas un peu en déclarant que nous sommes en présence du black-rot ; il ne serait pas éloigné de croire que c'est une forme du mildew s'attaquant aux raisins mêmes.

Mr Le Micheli émet aussi les mêmes doutes et il lui semble qu'avant d'affirmer que nos vignes sont attaquées par le Black-rot, il conviendrait de faire plus à fond l'étude de cette maladie chez nous. Il demande donc avec Mr Hénon que la question soit soumise à l'étude de personnes compétentes

on pourrait pour cela s'adresser à Mr Dufour, Directeur de la Station viticole de Lausanne ou à l'école d'agriculture de Montpellier.

La discussion s'engage sur cette question à laquelle prennent part Mrs Demole, J. Boissier, Dr Micheli, Hénon, Covelle, Ed. Naville, Alb. Vernet.

Mr J. Boissier répète qu'après avoir suivi la maladie de très-près et l'avoir comparée aux descriptions faites dans la presse agricole française, il croit que nous sommes bien en présence d'une attaque du black-rot; répondant à une question de Mr Ed. Naville, il reconnait que malheureusement les vignes qui ont été traitées contre le Milder, sont aussi bien atteintes par la nouvelle maladie que les autres; on ne remarque pas non plus de différence dans le degré du mal entre les vignes bien ou mal cultivées.

Mr le Président rappelle aussi que les atteintes du milder sur les raisins se traduisent par l'existence d'une végétation cryptogamique recouvrant la grappe; ce qui ne se voit pas dans le cas actuel.

Enfin la proposition de Mrs Dr Micheli et Hénon d'appeler à Genève Mr Dufour, Directeur de la Station viticole de Lausanne et d'envoyer à l'école d'agriculture de Montpellier, des raisins malades,

pour étudier cette maladie, est mise aux voix et adoptée par l'assemblée.

Mr Jaeger veut bien se charger de se rendre auprès de Mr Dufour et Mr J. Boissier de faire l'expédition à Montpellier des échantillons de raisins

Il est entendu que le bureau se réunira dès que les rapports sur ces études seront parvenus à la présidence et que s'il y a lieu, la classe sera ensuite convoquée en séance extraordinaire.

Mr le Président donne lecture d'un rapport de Mr Isaac Demole qui a assisté à plusieurs ~~xxxxx~~ expériences faites avec l'insecti-
Phylloxera Insecticide Maiche =cide Maiche en vue de la destruction du phylloxera. Le rapport conclut à ce que ce procédé ne peut être recommandé vu son coût trop élevé (600 à 1000 fr l'hec-=tare) et le résultat incomplet de destruc-=tion obtenu.

La société des agriculteurs de France a du reste adopté les mêmes conclusions.

Mr Bruno auquel le rapport a été préa-=lablement communiqué ne peut se ranger à ces conclusions; il motive son appré-=ciation sur ce que les expériences n'ont pas été d'assez longue durée et sur ce que la substance insecticide n'a pas été noyée dans une assez grande quantité d'eau.

Mildew Mr le Président ouvre la discussion sur les observations faites dans l'emploi des divers remèdes contre le Mildew, discussion

à laquelle prennent part Mrs Lrs Michelet, Vesvole, Hénon, Bruno, Jm Thurm, Lr Archinard et Auriol.

Il résulte de ces communications que si des inconvénients se sont présentés dans l'emploi de l'eau céleste, c'est parce que on a agi au gros soleil et pendant les fortes chaleurs ; lorsqu'on a eu soin d'appliquer le remède le matin ou le soir seulement les feuilles de la vigne n'ont présenté aucune trace de brûlures. Il est possible aussi que si l'opérateur avance trop lentement avec le pulvérisateur, il force alors trop la dose de liquide à répandre sur chaque souche.

Il est prudent aussi de n'employer que la partie du sulfate de cuivre que l'ammoniaque a transformé en précipité d'oxyde de cuivre et de rejeter l'excédant. Mr le Président cite un cas où cette précaution n'ayant pas été prise, on a essuyé un petit échec avec l'emploi de l'eau céleste.

Il est parlé aussi de la solution Bouchard qui consiste dans l'emploi exclusif du sulfate de cuivre étendu d'eau, sans addition de chaux ni d'alcali. L'efficacité de ce traitement éveille toutefois des doutes le sulfate de cuivre n'étant alors pas réduit en oxyde de cuivre qui est l'agent destructeur du mildew.

A ce propos Mr Hénon croit que si la

solution Bouchard produit de bons résul-
=tats dans certaines parties de la Fran-
=ce, c'est que les eaux dont on y dispose
sont fortement chargées de calcaire ;
il y a véritablement addition de chaux
comme dans la bouillie bordelaise.

M^r. Demole présente un échantillon
de paille et grains d'avoine prolifique
de Californie. — La moyenne du
nombre des grains est de 90 par épi
La paille a m. 1.75 de hauteur
Le grain paraît plus petit, moins corsé
que la semence donnée par M^r de Seigneux.

L'ordre du jour étant épuisé, la
séance est levée.

compte rendu envoyé

Séance de la Classe d'Agriculture du 3 Septembre 1887

M. Olmola Président préside la séance
Sont présents — MM. Micheli Faesch - Haccius Arnol - Atzenwyller - Vernet - Derbaillet Druelles - Danel - Grobet - Rochat - Haber Coulin - Bernard - Stoutz - Vaucher - Henon Archinard - Marc Micheli - Montandon - A Vernet - Bruno - Vallon - Westerweller de la Rive - Lederrey - Drumm - Beaumont Plan - Turian - 50 personnes environ
— Le procès verbal de la précédente séance est lu y adopté
L'ordre du jour appelle en premier lieu

Renseignements sur la nouvelle maladie des raisins

Renseignements sur la nouvelle maladie des raisins

Tout d'abord M. le Président donne lecture d'un rapport sur la question envoyé par M. Dufour directeur de la Station viticole de Lausanne M. Dufour avait bien voulu sur la demande qui lui avait été adressée se rendre à Genève y examiner sur place la maladie que l'on croyait être une atteinte du black rot — De retour chez lui il a rédigé le rapport dont il en donne connaissance à la Classe — De l'étude qu'il a faite M. Dufour conclut que la maladie connue n'est pas le black rot y serait pourdite par un autre champignon assez analogue appelé coniothecium - qui en encore peu connu y n'a jusqu'à présent été jamais observé

Coniothecium

que

au point de vue scientifique - Cependant un professeur français M. Prillieux l'avait observé déjà l'an dernier en France - Quant aux ravages qu'il peut occasionné ils sont encore peu connus aussi que les remèdes à appliquer contre lui

M. Demole a remercié au nom de la Classe M. Dufour de son intéressant rapport

- L'école d'agriculture de Montpellier qui avait aussi été consultée y à laquelle des échantillons de raisins malades avaient été envoyés a répondu par l'intermédiaire de M. le Profes. Ravaz - il croit pouvoir attribuer aussi après examen que l'on a pas affaire au black rot mais à une autre variété de champignon qui aurait été observé dans diverses localités du midi de la France. Telle est aussi l'opinion de M. Planchon l'éminent profes de la Faculté de Montpellier

M. Auguste de Marignac propriétaire de vigne à Lancy y grand observateur consulté sur le même sujet par M. Demole dans une lettre très détaillée arrive à la conclusion que l'on ne se trouve pas en présence d'une maladie nouvelle. Lui même l'a remarquée déjà à plusieurs reprises dans son vignoble en particulier en 1881 ~~épidémique~~ dans une proportion moins forte y il croit pouvoir attribuer le développement considérable de la maladie cette année à des circonstances ~~y~~ météorologiques coïncidences spéciales dans l'état atmosphérique y dans l'état du sol.

En somme il résulte de tous les rapports & des réponses adressés à la Classe d'Agriculture que l'on peut écarter l'idée de la présence du Black rot dans notre vignoble ; ce serait un point acquis — des uns y voient une maladie déjà connue, les autres une maladie nouvelle contre laquelle le remède n'a pas encore trouvé & qu'il faut surveiller de près

La discussion étant ouverte sur le sujet Monsieur Marc Micheli prend seul la parole Il explique que par des observations microscopiques il se croit assuré que l'on se trouve en présence d'un champignon déterminé appelé : coniothecium qui a premier vue a des rapports avec le Black rot mais en diffère cependant au point de vue scientifique — Il a été dit de plusieurs côtés que la maladie n'avait exercé de ravages que dans des vignes atteintes par la grêle ; le fait semble exact pour la plupart des cas cependant M. Micheli a observé le champignon sur des vignes préservées de la grêle tandis qu'il ne l'a pas trouvé sur d'autres vignes grêlées. Il serait donc téméraire de poser des conclusions trop positives à cet égard — Un fait intéressant mais dont il n'a pu encore s'assurer malgré les ~~recherches~~ expériences qu'il a faites serait de savoir si le champignon ne s'attaque qu'à des organes malades tels que des raisins déchirés ou meurtris par la grêle ou toute autre cause ou s'il se propage aussi sur des raisins sains & en bonne santé — La maladie

a fait pendant quelques jours des progrès excessivement rapides ; maintenant elle paraît fort ralentie quoique non complétement arrêtée mais le développement en est lent – En terminant M. Micheli déclare qu'il est parfaitement d'accord avec les précédents rapports qui concluent tous à ce que l'on ne se hasarde pas en présence du black rot qui a exercé dans de certains vignobles de si terribles ravages à anéantir en quelques jours des récoltes entières

M. Louis Micheli exprime le désir que ces divers rapports soient imprimés dans le bulletin – La question est renvoyée au bureau après que M. Bernoulli en fait observer qu'il faudra attendre pour la publication que le dossier sur cette question soit aussi complet que possible à ce que toutes les observations qui pourront être faites sur ce sujet y soient ajoutées

Exposition de Neuchâtel

La Classe décide sur la proposition du bureau d'organiser pour ses membres une course collective pour visiter l'Exposition de Neuchâtel La question est renvoyée au bureau qui en reviendra au plus vite pour cela à examiner déjà s'il y a moyen de faire la route de concert avec le cercle des Agriculteurs. Le tout sera le jour en fixé au Mercredi 14 Septembre à la Classe ayant ouvert pour cela une somme à son budget il sera fait à ses membres une réduction sur le prix

du voyage

- La Clase d'Agriculture a reçu de la Fédération des Soc. d'Agr. de la Suisse Romande une circulaire l'invitant à donner son préavis sur la participation de l'agriculture suisse à l'exposition universelle projetée à Paris pour 1889. Il s'agit de savoir si il serait préférable que cette participation fut officielle c'est à dire organisée, patronnée et subventionnée par le gouvernement fédéral ou bien laissée à l'initiative privée des cantons, des sociétés et des particuliers —

Après discussion et votation il en décide par 5 voix contre 4 et de nombreuses abstentions de laisser la participation de l'agriculture suisse qui serait désirable à l'initiative privée avec au besoin demande de subsides à la Confédération

- Cette décision sera notifiée au Comité de la Fédéral: des Soc. d'Agr. de la Suisse romande

- La Clase confirme dans leur fonctions comité les délégués à la réunion de la Fédération qui aura une séance commune avec la Soc. Suisse d'Agriculture le 16 Sept. à Neuchâtel sur la question du rôle des Sociétés d'agriculture dans la Confédération et les Cantons. Les délégués sont MM. Boissier Michels. Borel et Faesch avec MM. Haccius Paty. Bernard et Constantin comme suppléants

- Pour terminer la séance M. d'Archinard fait une communication sur un parasite qui se trouve sur les feuilles des arbres fruitiers des poiriers en particulier et fait jaunir et tomber les feuilles

Séance levée

H. F.

compte rendu envoyé

Procès-Verbal de la Classe d'Agriculture du 1er Octobre 1882

M. F. Olmole Président préside la séance
Sont présents. MM. Faesch. Bruno - Desbaillets
Philippe Magnin. Weber Naville - Meyenmyller
Vernet. Archinard. Patry. Henon - Berthaud
Martin - de Seigneux - Borel - de Boigne
Zinoviieff. etc

Le procès-verbal de la précédente séance
en lu y adopté

M. le Président donne connaissance d'une
lettre de M. Jean Dufour à Lausanne réclamant
toute espèce d'honoraires pour le rapport qu'il
a envoyé à la Classe le dont M. le Président
l'a vivement remercié au nom de la
Classe

Culture de blé à distance — M. de Beaumont

M. Frank de Beaumont donne lecture de
quelques notes sur la culture de blé froment
semé, planté à distance qu'il a essayée
à Collonges y dont déjà une fois il a eut entre
tenu la Classe. Il peut maintenant donner
quelques détails sur les résultats de cette culture
Le champ dont il est question a une superficie
de 128 ares exposé au bord d'un sol tenace-argi-
lo-calcaire avec un sous sol humide d'où les
eaux suintent généralement au printemps
causant un notable préjudice à la récolte
Le blé semé a été le blé ordinaire du pays
mis en terre le 1er Octobre - à 30 centim de
distance

Il a été récolté 473 torteaux pesant 9933 k.
plus les ratelures 420
en tout paille & grains 10353

qui ont donné au battage 2990 kil
de grains soit 8000 kil de paille
soit 30 hectolit à l'hectare pour le grains
2990 kil de paille
Les cotant 16 f les 100 k. & la paille à
6 f on obtient un rendement brut de 812 f par hect
Rendement satisfaisant étant donné que c'était
un premier essai. que le champ était semé &
sarclé insparfaitement par des ouvriers inex
périmentés
La semence a été repandue avec un semoir
du prix de f 200 - & le sarclage fait par une
sarcleuse du prix de f 70. -
Quant au surcroit de main d'oeuvre et au sar-
clement compensé par l'economie obtenue
sur la semence qui n'a été que de 112 litres
à l'hectare
M. Beaumont croit que par l'emploi judicieux
d'engrais commerciaux on peut augmenter
assez notablement le rendement, & se promet
faire le sujet de ses recherches dans la suite
jusqu'ici il s'est contenté de mesurer si par
une culture ci semblable au fumier d'étable
on peut obtenir par ce procédé avec du blé
du pays un rendement satisfaisant en paille
& en grains
M. le Président remercie M. Beaumont de la
communication qui a déjà donné des résultats
intéressants, il espère bien que ces essais seront
poursuivis & que la Classe en aura la bonne
connaissance
M. M de Seigneux se propose aussi de faire

des essais du même genre dans son domaine de Pinchat, mais avec des variétés de blé étranger ; en semant le blé à diverses distances. Ces expériences devront être suivies pendant plusieurs année ; M. de Seigneux promet à la Classe de la tenir au courant des résultats qu'il obtiendra.

Rapport sur l'apiculture à l'exposition de Neuchâtel (M. Bertrand)

La parole en suite donnée à M. Bertrand qui donne lecture d'un rapport sur l'exposition d'apiculture au Concours de Neuchâtel. Cette exposition du Dr Bertrand était une des plus complètes qui ait encore eu lieu en Suisse. Sous tous les rapports : abeilles vivantes, ruches, instruments, produits de toutes sortes dérivant du miel. La Section de Genève a obtenu la plus haute récompense, sans contredit. L'exposition de 1887 marque pour cette importante industrie une nouvelle étape dans la voie du progrès. Il s'est surtout manifesté une heureuse tendance dans une manifestation à l'unification des ~~modèles~~ ruches, à l'adoption de ceux généralement reconnus pour les meilleurs qui ils proviennent de la Suisse romande ou de la Suisse allemande.

Les ruches vivantes étaient largement représentées, habitées par des abeilles de genre très variés. Le jury en a pu plus de soixante à examiner, les unes ayant même dû accomplir un long voyage.

Les instruments étaient aussi largement représentés, ainsi que les collections de miel

soit coulé soit en rayons

A propos de ce rapport l'on demande à M. Bertrand si les abeilles peuvent causer du dégât sur les vignes. La réponse est négative les abeilles n'ayant pas l'aiguillon assez fort pour percer la peau du raisin ; elles ne peuvent s'attaquer qu'aux grains déjà entamés par d'autres circonstances grêle guêpes oiseaux etc

Rapport sur les progrès de l'Agriculture M. Boissier

- M. Jules Boissier qui a fait partie du jury pour la 1e Section Progrès de l'Agriculture présente un rapport oral sur les objets très intéressants qui il a eu avec ses collègues le soin d'examiner. - Ces divers objets excessivement nombreux & intéressants ont nécessité une étude approfondie de la part du jury, qui tout d'abord a été d'accord d'éliminer les fournisseurs fédéraux & cantonaux dans l'obtention des récompenses. - Il a accordé quatre diplômes d'honneur - quatre médailles de vermeil dont une a été obtenue par la Classe d'Agriculture - 15 médailles d'argent - 17 médailles de bronze & 25 mentions honorables ~~médailles de bronze~~

M. Boissier passe en revue tout d'abord les principales sociétés d'agriculture & associations agricoles de la Suisse qui ont attiré l'attention du jury & méritée l'attention & a cité en premier lieu la Société d'Agriculture d'Aigovie remarquable par son activité les travaux qu'elle a entrepris les entreprises qu'elle a dirigé & subventionné parmi lesquelles il faut citer la création de sociétés de laiteries en nombre considérable - de syndicats pour l'achat & la vente de denrées

Agricoles

puis la présentation par cette Société d'un magnifique travail sur la consolidation des parcelles cadastrales dans 16 communes du canton - Sous les auspices cette consolidation a été opérée dans 16 communes sur 4100 parcelles qui ont été réduites 3000 environ à raison de 52 f par hectare - Elle a présidé aussi à la création d'une Société viticole qui rend de grands services - M. Boisrau cite encore l'existence de l'Ecole de Sursee école pratique pour les jeunes paysans puis une Société analogue dans le Canton de Berne celle de Rolofingen qui comprend dans son programme des cours pratiques pour les filles de ferme très fréquentés -

La Société cantonale de Soleure qui date de 1809. y a été longtemps sous la direction du Dr Baumgartner attirait aussi sérieusement l'attention autant que l'ancienne et bien connue Société économique de Berne la plus ancienne Société agricole peut être de toute l'Europe - qui compte plus de 1700 membres y a des succursales dans tout le Canton de Berne C'est sous les auspices qui ont été accomplis les principaux progrès en agriculture dans le Canton Il cite encore la Société d'agriculture de Lucerne vieille Société très active pour tous les domaines La suite du rapport de M. Boisrau se renvoie à une séance subséquente

Etat du Vignoble. Les renseignements donnés sur l'état du vignoble Genevois par différents membres présents à la séance concordent à démontrer que grâce aux ravages de la grêle des mildew

du black rot ou noir. d'une façon sortie la recolte de 1882 sera faible – M. Demole le constate dans la tournée generale qu'il vient de faire pour les indemnités phylloxériques. A côté de recoltes passables il a vu des vignes qui donnent un produit à peu près nul
La presence des ravages occasionnés cette année par le mildew & des resultats manifestes obtenus sur les vignes traitées au sulfate de cuivre: la Classe après discussion décide de proceder auprès de ces membres à une enquête par voie de circulaire questionnaire afin de connaître l'opinion & les resultats des personnes qui ont fait subir à leurs vignes l'un des traitements preconisés contre le mildew Suivant le rapport qui pourra être fait d'après les reponses qui seront reçues; la Classe examinera s'il y a lieu d'adresser pour l'année prochaine des recommandations & des conseils dictés par l'experience aux viticulteurs Genevois – Séance levée.

H. F.

Le Comité d'agriculture de la Soc des Arts decide à l'unanimité les personnes dont les noms suivent sont membres de la Cl. d'Agr.

– M. Hommay à Palais présenté par MM. Fatio & Dufour.
Terroux – a Bourdigny " Plan & Fatio
Sonney – a St Saturnin " Bonnet & Fatio
Choquard fils – a Lancy " Choquard & Fatio
Nicolier – a Onex " Rochat & Fatio
Addor Alph – Bourdigny " Plan & Fatio
Monnier – Russin " Ramu & Fatio
Grobety – Petit Saconnex " Plan & Fatio
Morel – Aire " Plan & Fatio

Séance de la Classe d'agriculture du 5 novembre 1887

Mr Demole Président. préside la séance
sont présents - Mm Faesch Abrenmyden
Boissier. Philippe Ducellier - Yaeger. de Stoutz
de la Rive - Micheli - Hannis - Borel.
Martin - Henon - Bruno - Wellet - Archinard
Vieusseux - Vernet - Naville - de Seigneux
Beaumont - Paty etc
- Le procès-verbal de la précédente séance
en lu y adopté
- Mr Demole rend compte de ce qui a été fait
au sujet de la décision prise par la Classe
d'envoyer aux propriétaires de vigne une
questionnaire sur les traitements opérés
contre le mildew. Un grand nombre de
circulaires ont été envoyées y beaucoup ont
été déjà retournées à Mr Demole - Il est à
espérer que du retour qui ressortira de toutes
les réponses il pourra être fait un travail utile
à nos viticulteurs dans les mesures à combiner
pour combattre la maladie dans notre vignoble
- Il est donné connaissance à la Classe d'une lettre
de la Société d'horticulture de Genève offrant
une collection de graines diverses - Celles-ci
sont acceptées avec reconnaissance y seront
distribuées aux membres de la Classe
dans une séance subséquente
- Mr le Président fait part à la Classe de
la médaille de vermeil que celle-ci a obtenue
pour l'exposition Suisse d'Agriculture à Genève
Thônex

avoir de la Classe d'agriculture

Situation :

Avoir au 6 avril 1888	f.	235 9 .
Excédans des recettes sur les dépenses de l'exercice 1888-89 suivant compte rendu financier ci-contre		86 60
Avoir de la Classe d'agriculture au 1er avril 1889	f	322 60

Savoir :

En dépôt chez MM. A. Forder et Cie, agents	f.	317 55
Espèces en caisse chez le trésorier		5 05
	f	322 60

Société des arts de Genève
Compte-rendu financier

Recettes

		f.
Contributions des membres		
145 à 10 f. 1450		
180 à 5 f. 900		2350. —
Don de l'Loirie de Mme Louis Micheli		500. —
allocation de la Fédération des Sociétés d'agricult. de la S. R., pr conférences		120. —
Remboursement de l'affranchissement des cartes de cotisations		40 90
Somme égale	f.	3010 90

S. E.
Genève 1er
Alph.

Classe d'agriculture
Exercice 1888-1889

Dépenses

		f.	
I	Loyer à l'athenée	200	"
II	Contribution à la Fédération Romande	85	80
III	Participation de la Classe dans les frais de la	.....	
—	Course au Château du Comte de Boigne, à Ballaison	212	85
IV	Conférences Kammermann, J. Dufour et Flocard	.....	
—	honoraires de frais	226	"
V	Frais pour Convocations, annonces, expéditions	39	65
VI	Cadeaux des serviteurs ruraux, primes et frais	120	"
VII	Abonnements, achats de livres, reliures, de	86	90
VIII	Impression du Bulletin, de circulaires, cartes, de	768	"
IX	affranchissement des cartes de cotisations	27	"
X	Frais de bureau, frais divers	24	10
—	Excédant des recettes sur les dépenses, pr balance	867	60
	Somme égale f	3010	90

493,50

Avril 1889
Bonnard
trésorier

Réception des délégués de la Fédération

Lignes américaines

Vu et falsifié

proposés	doubles
M. Demole père	M. Borel
M. Boissier comptoir	- Mlle Lagrenaz
M. Faesch secrétaire	- L. Antoinard
M. Beaumont vice...	- Turrian H.
M. Fatio - bibliothèque	- Ch. Bertrand
- M. Bernard - Trésorier	- Ch. Mallet
- Martin.	- Jan. Grobet
- Henry	- Gab. Pictet
- Plan	- L. Robert
- Hamm	- A. Flocard
- Michel	- J. Rayamond.
- Constantin	
- Vernet.	

Comme de Chaffers Bord (réception des fédérés)
Boissier, Martin, Borel, Michel, Faesch
Liberté à disposer à disposition des étrangers
pour les sentiers chantés à Locarno de la réception.
A Porte Ligne Communiqué relatif à disposition
de Neuchâtel.

A ce propos M. Borrel exprime le désir que les médailles soient réunies dans une salle qui serait placée dans la salle des séances

Renvoyé au Bureau

Rapport sur l'exposition des instruments à Neuchâtel

M. Borrel M. le Rottaz donne lecture à la Classe d'un rapport qu'il a bien voulu préparer pour elle sur l'exposition des machines & instruments à Neuchâtel

Le rapport passe en revue les divers instruments & machines qui étaient exposés en grand nombre soit comme servant à l'exploitation proprement dite d'un domaine charrues de toutes sortes, herses faucheuses faneuses, moissonneuses etc c'est à dire les instruments d'extérieur soit ceux d'intérieur servant plus spécialement à la transformation des denrées - battoirs, manège, balle pailler coupe racines, cribler moulins etc etc ainsi qu'un grand nombre d'ustensiles de vendange & de vinification

Mais en somme cette exposition assez vaste & complète ne contenait pas de particularités bien nouvelles & dignes de mention très spéciales

M. Rottaz d'accord en ceci avec un grand nombre de ses collègues trouve fâcheux que dans nos expositions fédérales les instruments fabriqués à l'étranger ne soient pas admis à concourir - Notre pays est trop petit & notre industrie & les débouchés trop peu importants

pour voir des instruments nouveaux. aussi ne fait-elle que copier les instruments étrangers - Il y a certainement une lacune à laquelle il faudra essayer d'apporter un remède pour les exposants suisses en permettant aux instruments étrangers de concourir. Il y aurait alors un travail de comparaison utile & intéressant
- M. Aug Martin se demande si l'on ne pourrait pas aller encore plus loin - & pour cette catégorie supprimer complètement les prix; cela tout au moins les réduire à certaines spécialités & catégories - Cela n'empêcherait nullement les objets d'affluer témoin ce qui se passe dans d'autres pays.

Rapport sur les progrès de l'agriculture M. Bonnier

- M. Bonnier reprend la suite de son rapport présenté à la dernière séance sur les progrès de l'agriculture. ou plutôt il donne lecture du rapport qu'il a rédigé pour le Conseil Fédéral comme rapporteur du Jury de cette section
Ce rapport étendu très bien fait renferme beaucoup de considérations générales qui entrent dans le cadre de la Classe quoique elle regrette peut être un peu les faits nouveaux que citait M. Bonnier dans son rapport oral de la dernière séance

Séance levée

Séance de la Classe d'agriculture du 3 Décembre 1887

Présidence de M. Jules Boissier Vice Président
- MM. Demole Prend. & Henri Faesch Secrétaire
Le Tour fait exercices
- Membres présents: MM. Vernet - Archinard - Viollier Rey - Metral - Yaeger. Welter - Haccius - Grobet. Robert - Constantin Martins - de la Rive - Paty
- M. le Président dépose sur le bureau
1°). La convocation des délégués de la Fédération des Soc. d'agr. de la Suisse Rom.de à Lausanne
2°). La liste officielle des récompenses à l'exposition de Neuchâtel
3°) La circulaire du Conseil relative à l'opportunité de participation à l'exposition internationale de Paris en 1889.
- à ce propos. M. Boissier ne croit pas que nous devions nous inscrire comme Classe mais M. Viollier Rey aimerait une réponse favorable sinon pour la Classe. du moins par politesse pour les membres. sans qu'il y ait nécessairement inscription comme exposant
M. Boissier a reçu de Madame J. Naville à Villette l'offre de la bibliothèque agricole de feu M. Naville pour la Classe - La Classe charge son Président. de remercier vivement Madame Naville de ce souvenir précieux de son ancien collègue & président - à ce sujet M. Boissier ~~déplore~~ l'exiguité des locaux de la bibliothèque de la Classe & désirerait qu'une demande

d'agrandissement fut adressée à M. le Prest de la Société des Arts. Proposition qui fut vivement appuyée par M. Paty bibliothécaire. Quelques personnes présentes donnent les renseignements suivants sur leur récolte de vin en 1887

M. Vernet à Cara a fait 1/3 de moins environ que l'an dernier. Le mildew a fait peu de dégât

M. Grobet à Villette. A récolté 30 setiers la pose. Le mildew a fait beaucoup de mal faute de traitement suffisant

M. Turian à Satigny. Les vignes basses n'ont donné que 12 setiers à la pose vu la grêle qui a fortement sévi. Les vignes hautes ont donné 25 à 40 setiers

M. Constantin à Choully a récolté 1/5 1et environ

A Gaillard les rouges ont donné une bonne récolte

M. Métral à Avè a eu beaucoup à souffrir du gel & de la grêle & n'a récolté que 10 setiers par pose mais le traitement au sulfate de cuivre contre le mildew a donné d'excellents résultats

M. Paty à Berney a obtenu les 2/3 d'une récolte ordinaire

M. Martin à Vetsy a eu un bon effet du traitement contre le mildew mais n'a eu que 20 setiers par pose

Exposition laitière à Neuchâtel M. Naccius

— M. Naccius membre du jury pour l'exposition laitière à Neuchâtel présente un rapport oral sur cette section

Tout d'abord il constate la parfaite réussite de cette exposition – La Hotthalle a été une innovation heureuse, qui peut encore être quelque peu améliorée y modifiée suivant les circonstances – La participation a cette exposition a été la plus forte qui ait encore eu lieu dans un concours fédéral
Des plus forts participants étaient les Cantons de Berne y de Fribourg puis celui de Neuchâtel où avait lieu l'exposition ce qui est généralement le cas
Cette section disposait d'un bel emplacement bien aménagé pour les expériences – dans une des ailes se trouvaient les instruments en metal dans l'autre ceux en bois.
Ces derniers étaient encore trop nombreux quoique bien travaillés y bien fait souvent irreprochable aucun n'ont été primés le jury ne voulant pas encourager leur emploi –
Parmi les instruments en metal on en remarquait une grande variété surtout pour les barattes mais plusieurs étaient peu pratiques y trop compliqués – A remarquer des pièces tout automatiques – les réfractomètres du Dr Gerber – des machines centrifuges pour essayer les laits y doser la quantité de crème de 15 ou 20 échantillons à la fois
Une des grandes attractions était les superbes chaudières pour la fabrication des fromages avec faculté de régler la flamme

remarque un grand progrès depuis la dernière
exposition de Thoune
_ Les machines centrifuges de toutes sortes étaient
exposées actionnées par des moteurs hydrauliques
y à vapeur ou aussi à bras. Les plus remar
quées étaient celles de Système Laval. Pilter
y Peterson qui toutes avaient des représentants
Il était regrettable que le seul exposant Suisse
de Kreuzlingen (Cton de Zurich) ne fut pas présent
pour démontrer son système. Les maisons
susmentionnées avaient aussi exposés plusieurs
malaxeurs. barattes y délaiteuses de différents modèles
Le jury a accordé aussi une récompense à un
appareil ingénieux construit par M: Muff. vétérinaire à Sempach pour reconnaître les laits
avariés ou provenant d'animaux malades
y qui très souvent sont cause de la production
de fromage de mauvaise qualité, dont les mar
chands ne veulent pas y qui sont mis au
rebut
Quant à l'exposition des produits dérivants du
lactage ils étaient très nombreux
Tout d'abord les fromages étaient représentés par
des produits remarquables de l'Emmenthal
qui accusaient une immense supériorité sur
les produits similaires de la Gruyère qui sont
restés tout à fait stationnaires tandis que les
premiers ont fait d'immenses progrès. Il
faut attribuer ce fait au manque de travail
des fromagers de la Suisse Romande y au mauvais
aménagement des locaux de fabrication

Il en regrettable que l'on ne voit pas plus de fromages à pâte molle ; cependant la Suisse en importe pour des sommes considérables - La Société laitière s'en occupe pour encourager cette fabrication - On voyait quelques imitations de fromage rond de Hollande orange ; rouge de Zurich ; de St Gall - Les beurres de lait étaient fort peu exposés ; c'est malheureusement une industrie en décadence car bien comprise elle peut être très rémunératrice.

Quant aux beurres il y en avait abondamment ; beaucoup de très bon - mais le beurre fruitier laisse toujours à désirer à cause de son délaitage incomplet c'est là où l'absence de malaxeurs se fait vivement sentir. Le Valais qui pourrait faire grâce à son bon laitage de l'excellent beurre en avait envoyé de très mauvais parce qu'il était mal débarrassé du petit lait - Il y avait absence presque complète de beurre d'exportation salé fondu ; en boîtes. Par contre le jury a accordé un diplôme d'honneur à la fabrique Nestlé pour l'excellence de ses laits condensés ; la quantité considérable de ses produits cette fabrique travaillant près de 50000 kil de lait par jour

En résumé il ressort pour M. Vaccins de cette exposition que l'avenir commercial ; industriel de la Suisse le sont les fromages. Il faut donc tâcher de les perfectionner ; de les faire toujours meilleurs. Nous avons à lutter dans tous les pays voisins contre une forte concurrence mais nous devons nous dire qu'ils n'ont pas

notre lait de première qualité y nos excellents pâturages. Comme moyen de perfectionnement y d'amélioration il s'en crée la Société laitière la fondation d'une école de laiterie est à l'étude Il faudra donner sur place des cours y des instructions pratiques aux fromagers; instituer des espèces d'inspecteurs qui accorderont des primes non pas à un ou deux fromages triés sur le volet mais à la totalité de la fabrication d'une fromagerie. Puis l'appui y l'aide de la Confédération qui devait demander y communiquer des rapports consulaires afin que nous sachions ce que l'on nous demande y ce que l'on nous reproche. Il faut favoriser l'exportation par les traités de commerce; il faudrait obtenir des tarifs de ch. de fer des wagons spéciaux pour le transport des laits comme il en existe pour celui de la bière. Créer des expositions spéciales de laiterie. Pousser à la consommation. Organiser une meilleure police contre les fraudes y les falsifications dont le lait est si souvent victime

M. le Président remercie vivement M. Haccius de cet intéressant rapport y insiste sur l'importance des renseignements qui lui semblent qu'il pourraient être facilement introduits dans nos fromageries qui presque toutes fabriquent du beurre dont la mauvaise qualité provient le plus souvent de ce qu'il n'en suffisamment battue y mal débarrassé de l'eau y du petit lait qu'il contient

A une question de M. Martin demandant quelle quantité approximative de lait il faut traiter journellement pour que l'achat d'un centrifuge & d'un malaxeur fut possible M. Haccius répond 200 litres pour des instruments à bras & 500 pour des instruments à moteurs

– Les délégués de la Classe d'Agriculture à la prochaine assemblée de la Fédération de Soc. d'Agr. de la Suisse Rom. sont confirmés dans leurs fonctions sans mandat spécial

M. Constantin fait ressortir l'inégalité qui il y a à admettre dans l'exposition les machines étrangères relatives à l'industrie laitière tandis que qu'on exclut celles relatives à l'agriculture

– Vu l'heure avancée le rapport de M. Vetter sur l'horticulture est renvoyé à la prochaine séance

Séance levée

Le Secrétaire
Henri Haccius

Des graines provenant de la Soc. d'horticulture sont distribuées à quelques personnes.

M. Constantin reçoit de l'avoine
Martin , Froment
Dorner , Graines fourragères

compte rendu envoyé

Séance de la Classe d'agriculture le 7 Janvier 1888

Présidence de M. J. Boissier vice président
Sont Présents MM. Martin Hannis
Constantin – Welter. Yaeger. Wolfenberger
Faesch – Robert. Beaumont – Loup.
Paby. Pilet. Blanchet. Morel de

Le Procès verbal de la précédente séance
est lu y approuvé.
Il est donné lecture d'une lettre de M. Bieler
profes. à Lausanne envoyant à la Classe
le premier numéro d'une publication
agricole qui il doit paraître (Chronique)
et demandant l'échange avec les publica-
tions de la Classe – Adopté
Il est rappellé que les deux séances sur
la météorologie agricole de ~~météorologie~~
M. Lamerman auront lieu le
Mercredi 18 y Jeudi 26 Janvier
Rapport sur l'horticulture à Neuchâtel M. Welter
– M. le prof. Welter donne lecture d'un
rapport qu'il a rédigé sur la section de
l'horticulture à l'exposition de Neuchâtel
Il parle tout d'abord de la culture maraîchère
dans laquelle on distingue les expositions
collectives y les expositions individuelles
Parmi les premières il ~~fallait~~ au premier rang
nommer le pavillon de la ville de Vaudreuil
qui occupait une place d'honneur dans
l'exposition tant par la variété des produits
qui y étaient exposés que par le fait que

cette collection provenait d'un sol naguère encore en marécages y conquis à l'agriculture par l'abaissement du niveau du lac. Sol amené à une fertilité extraordinaire par de certains amendements y un travail intelligent. — Il faut citer aussi dans la Classe des expositions collectives la Société d'horticulture du Canton de Vaud

- Dans les expositions individuelles la seule vraiment remarquable était celle de la maison Burkhalter frères à Neuchâtel - Le qui en outre de la superbe collection de légumes y de graines qu'exposait cette maison lui donne un grand mérite c'est que les négociants qui s'intitulent marchands grainiers produisent eux-mêmes les légumes, fourrages céréales y fleurs dont ils vendent les semences y dont plus de 600 variétés étaient exposés.

Il était regrettable que Genève qui possède d'excellents maraîchers n'en eut pas envoyé le moindre de ses produits

- Dans la catégorie de l'arboriculture fruitière elle formait la plus riche partie de l'exposition horticulture y le distinguait autant par l'abondance y la beauté des fruits que par la variété y la bonne tenue des spécimens d'arbres fruitiers

En tout premier lieu il fallait noter la superbe collection de la fédération agricole de Sion qui a été par la splendeur y la variété de ses produits provenant des

différents districts du Canton du Valais l'admiration unanime de tous les visiteurs y ne laissant rien a désirer sous tous les rapports
- Très remarquable aussi les collections de la Société d'horticulture du Canton de Vaud de la celle de la ville de Lausanne; de l'association des communes riveraines du lac de Zurich y de la Société d'horticulture de la Chaux de Fonds
- Il est des les expositions collectives et faut citer aussi celles individuelles de Mr Julien de Sion. Zehle à Neuchâtel, Humbert à Lausanne
- On remarquait aussi de beaux spécimens de fruits envoyés du Tessin mais qui malheureusement n'étaient pas classés y entassés pêle-mêle y au hasard
- Les modèles de culture d'arbres fruitiers de toutes sortes y de toutes formes présentaient aussi un intérêt spécial - Ici aussi comme dans la précédente catégorie on regrettait l'absence complète de produits jeunes
- La catégorie des arbres d'ornement y de la floriculture tenait aussi une large place à l'exposition de Neuchâtel y contribuait pour une large part à sa décoration y à son ornementation. Il faudrait citer les belles collections de Mr Ulrich y Bauer à Neuchâtel celles de Mrs. Schopfer. Hamilton Jiron y Brunn à Lausanne
De Genève dans la Floriculture rien n'avait été exposé non plus sauf des outils de jardin de Mr Forestier, des appareils de chauffage de Mr Pouille y quelques ouvrages y bulletin

Sur l'horticulture -

Cette abstention totale du Canton de Neuve dans cette section de l'horticulture & de l'arboriculture fruitière qui tenait une carte place à l'exposition de Neuchâtel a été un fait très regrettable pour notre Canton qu'on sait trop à quelle cause attribuer si non à la négligence, à l'éloignement, ou à la sécheresse de l'été qui avait mis quelques entraves à la préparation de beaux produits - Mm Bossier & Martin présentent à M. Wetter les remerciements pour ce consciencieux & intéressant rapport

Le petit bétail à Neuchâtel
M. Aur. Martin

- M. Aurèle Martin donne lecture présente un rapport sur le petit bétail à Neuchâtel ; qui il commence par s'excuser de devoir le présenter aussi tardivement vu le peu de temps dont il a dis posé pour cette visite

d'exposition de la 1re catégorie race bovine en remarquable en il - On y comptait 120 représentants des races étrangères indigènes ; seulement 31 des races indigènes (ce qui un bon symptôme car on n'engage par les races étrangères que l'éleveur pour ne réussir & il faudrait arriver à supprimer complètement les races indigènes de nos expositions

- d'espèce ovine était malheureusement moins bien représentée peut être à cause de la vraie opposition que lui suscite toujours la Société Suisse d'agriculture

On remarquant cependant quelques bons échan-

tillons

de Cottswood y Southdown de roi de s moutons comme l'appelle m^r Martin c'est le Canton de Fribourg qui avait en somme le plus beau choix de moutons Il est question d'organiser pour le printemps une exposition spéciale de petit bétail à Martigny y il est à souhaiter que la race ovine de choix y soit bien représentée - Après avoir entendu le rapport de m^r Martin y quelques observations de Mm Boissier y tous tandis qui remercient de l'intérêt constant qu'il voue à cette branche si importante de notre économie rurale la Classe passe à l'examen de son budget pour l'année 1888. présenté par m^r Henri Faesch pour l'absence de m^r le Trésorier y qui après quelques observations est voté comme suit.

Recettes

Contributions des membres	℔ 100
Intérêts	60
Du fonds Vernet p^r primes à	
Serviteurs ruraux	100
Allocation de la Fédération pour	
conférences	150
Vente de livres y bulletins	20
	℔ 430

Dépenses

Loyer à l'Athénée	℔ 200
Impression des bulletins	900
Cartes de convocation affiches y frais	150
Concours de Serviteurs ruraux	
primes y frais y relatifs	250

Production du vignoble du Cres. 1858. 1882

Moyennes Décennales

Années	Hectolit. à l'hectar.	Prix du vin.	Produit brut	Frais	Produit net
1858 - 1867	89.5.	f. 32.10	f 2854	972.6	1678.3
1868 - 1877	51.4	30.90	1592	784.5	807.2
1878 - 1882	46.6.	38.40	1751	962.3	788.7
		Moyenne generale			
1858 - 1882	61	33.80	1932.	909.	1023.0

Moyenne des frais de culture

	Fournitures.	Main d'oeuvre.	Total.
1858 - 1867	109.8	862.8	972.6
1868 - 1877	180.6	603.9.	784.5
1878 - 1882	237.9	729.4	962.3
1858 - 1882	176.	733.	909

Report	1500
Frais de convocation de la Classe, du bureau, des conférences, expédition des bulletins etc	200
Abonnements, achats de livres	80
Frais de reliure bibliothèque	80
Contribution à la Fédération	80
Conférences, frais y relatifs	200
Frais de bureau	40
Courses ou concours éventuel	250
	F. 2430

L'ordre du jour étant épuisé la séance d'agriculture est levée, les membres de la commission de la Société des Arts reçoivent à l'unanimité comme membres effectifs de la Classe d'agriculture MM. Peter — présenté par MM Baesch, Boissier.
MM. de St Georges — "
Maurice Demme "
Stoltzy .. par MM Dufour & Vallon

compte rendu envoyé

Séance de la Classe d'agriculture du 3 Février 1888

En l'absence de Mr Demole la séance est présidée par Mr Boissier Vice Président

Sont présents.. Mm. Archinard Pilet Micheli _ Desbaillet. Haesler. Martin Patry Vuillier Rey. de la Rive - Welter. Yaeger Beaumont - Plan. Constantin

_ Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

_ Il est donné connaissance d'une lettre de Mr Girard Fenlon annonçant qu'ayant quitté Genève définitivement il donne sa démission de membre de la Classe d'agriculture

Sur la proposition de Mr Martin - la présentation de Mr Girard Fenlon comme membre correspondant de la Classe est renvoyée au bureau

Rapport sur le bétail bovin à Neuchâtel (Mr Demole)

Mr Jules Boissier donne lecture d'un rapport que Mr Demole a envoyé de Paris sur le bétail bovin à l'exposition de Neuchâtel _ Tout d'abord Mr Demole explique que n'ayant eu que fort peu de temps pour visiter l'exposition n'ayant pas eu l'occasion de voir aucun membre des jurés, n'ayant pas eu connaissance des récompenses attribuées, il ne peut donner dans son rapport qu'une impression générale & personnelle dont la dominante est un sentiment d'infériorité sur le précédent concours de Zurich

Cette infériorité ne se remarquait pas dans la race bovine toujours si remarquable par

ses qualités extérieures. Son uniformité y
sa fixité parfaite — Elle s'affirmait un peu
davantage dans la race fribourgeoise noir y
blanc quoique l'ensemble fut pourtant très
mélangé y renfermât quelques échantillons
de premier choix — mais où M. Demole a
trouvé cette différence la plus marquée c'est
dans la race simmenthaloise Bernois — Il
reproche aux éleveurs de chercher trop à affiner
le corps à amincir la croupe y le garot, à élaire
ou la robe sans arriver à corriger les défauts
du cornage défectueux, du manque de culotte
de la mauvaise attache de la queue — Il est
à craindre que si l'on augmente peut être
un peu la quantité de lait on enlève à
cette race de sa rusticité de son aptitude
au travail y à une grand poids mort pour
la boucherie — La race simmenthaloise est
beaucoup moins fixe que la race brune
elle s'adapte à changer mais en se modi-
fiant singulièrement — y il serait désirable
d'après M. Demole que le type véritable
à grosse charpente, agreste, rouge y blanc
fut conservé pur dans notre pays; c'est
la affaire des concours y du département
fédéral d'agriculture

Quant au petit bétail de montagne représenté
jadis par la race tachetée par la sous race de Hérens
y pour la race brune par du bétail d'Hérens
y de Conches — il y avait de bons échantillons
à côté d'autres peu dignes d'un concours
— M. Demole trouve que les prix décernés

Tout trop nombreux ; trop minimes - Il serait préférable d'en donner moins mais plus importants - Il voudrait aussi que l'on établit des concours spéciaux pour chaque race dans le centre de leur pays d'origine, concours libre, de peu de durée, avec peu de prix mais gros

Quant à l'installation ~~de l'organisation~~ des concours bovins elle était très satisfaisante ; bien comprise - Par contre M. Demole reproche à l'organisation trois choses principales -

1°) L'introduction des membres de la Commission d'enquête préalable dans les jurys.

2°) La persistance de la confusion des éleveurs ; des marchands

3°) La resurrection d'un Jury supérieur de d'arbitrage

- A la suite de ce rapport M. Bottier donne encore lecture de quelques passages sur ce qui concerne le bétail bovin à l'exception très d'un rapport général sur l'exposition par M. Chavannes

- Une discussion très nourrie et fort intéressante suit la lecture de ces rapports

- Premièrement M. Aug. Martin prend la parole Il trouve les jugements de M. Demole un peu trop sévères ; cependant il arrive avec lui à trouver que la race s'affine trop ; perd aussi de ses qualités fortifiantes ; on y retrouve souvent des taches de sang Durham surtout dans la plaine - Il faudrait que les jurys s'attachassent encore davantage aux qualités

laitières des animaux, Suivant M. Martin M. Demole a été aussi très sévère pour le petit bétail de montagne qui constituait une des parties intéressantes du concours bovin. Il en a fait ressortir les imperfections sans en montrer tous les avantages, de rusticité, de bonne qualité laitière & de bon marché & surtout d'adaptation au pays de haute montagne où vit ce bétail M. Louis Micheli, se demande si l'impression générale de M. Demole sur une infériorité dans le bétail exposé est bien justifiée; quant à lui il n'a pas eu le sentiment — Il est évident que dans l'élevage, on ne peut jamais développer beaucoup une faculté chez un animal qu'au détriment d'une autre qualité; l'éleveur doit donc étudier laquelle de ces qualités il doit le plus développer tout en cherchant à conserver chez l'animal un équilibre aussi complet & aussi parfait que possible —
M. Micheli ne voit pas à l'introduction de sang étranger dans nos races pures suisses, il n'y en a vu que de très rares exceptions & cela en dehors des pays d'élevage proprement dit — Par contre il se fait à l'étranger une amélioration considérable du bétail par le moyen de nos races suisses; j'prend en effet les prix considérables qui obtiennent nos bons reproducteurs mâles & femelles —
M. Micheli trouve que M. Demole n'a pas insisté sur l'introduction des petites races de montagne dans nos concours fédéraux. A côté de l'intérêt que présentaient les animaux il y avait là

une question d'équité & de principe d'admission qui a été difficile à faire admettre par la Confédération & pour laquelle les Sociétés romande luttaient depuis longtemps

M. Michelet admet les critiques que M. Demole aux Vosthauconsommateurs car elles sont ~~nécessaires~~ pour cette raison d'être un encouragement inévitable & climme des animaux maigres. mais elles sont mal organisées; peut être vaudrait il mieux avoir des commissions cantonales auxquelles seraient adjoint un expert fédéral désintéressé. En tous cas les membres de ces commissions ne devraient jamais faire partie des jurys de récompense

Les concours spéciaux que voudrait voir instituer M. Demole afin de faire concourir ensemble chaque race séparément ou de bon. mais les concours généraux ont aussi de grands avantages & ont certainement contribué par la sorte de rivalité qui existe entre les partisans de chaque race à améliorer chacune de nos grandes races suisses

M. Nacines en appuyant la manière de voir de M. Michelet estime que les qualités laitières du bétail ne sont pas appréciées par les jurys à leur juste valeur; le lait cependant est la ressource la plus importante de la Suisse & à côté de la beauté des formes qui a une grande importance il faudrait donner davantage les aptitudes laitières. & de plus il faut non seulement avoir du lait mais du bon lait c est encore là un côté

de la question qui est trop négligé ; pourquoi les vaches hollandaises & de Jersey sont-elles si appréciées & sont-elles à l'étranger une si rude concurrence à nos races suisses c'est à cause de la qualité exceptionnelle de leur lait il y a là un élément qu'il ne faut pas négliger & que M. Hacmis voudrait voir mettre à l'étude pour les prochains concours

— Quant à la qualité Générale du bétail à l'exposition de Neuchâtel M. Hacmis l'a trouvée bonne — Il a visité à fond le concours bovin en compagnie de M. Kuhne professeur à Halle & grand connaisseur de nos races suisses ; or celui-ci a trouvé l'ensemble excellent & sous tous un progrès général sur les expositions antérieures — Il exprimait le regret de voir supprimé la différence entre la race Simmenth & la race fribourgeoise comprise toutes deux sous la grande dénomination de race tachetée

— A une question de M. Welter demandant d'où peut venir le fait cité par M. Demole d'une plus grande résistance au croisement & de plus de fixité dans la race brune que dans la race tachetée — M. Michel répond qu'il croit que M. Demole a voulu dire que sa position géographique la met plus à l'abri des croisements ; il n'existe pas de sous race brune elle est parquée dans de certains cantons qui n'en possède jusque pas d'autres Lucerne Schwyz — Uri. Unterwald, c'est là un fait très heureux & il serait regrettable de voir introduire dans ces pays là des animaux de race tachetée qui finiraient

bien par defendre Sur la race brune
M. Pilet Faure fait ressortir l'avantage
de la petite race Lachetée de montagne pour
de petits propriétaires, ou bon prix modéré
relativement aux animaux de grande race
elle mangent moins & malgré cela donne
relativement une quantité de lait considé
rable, c'est un côté de la question intéressant
& qui a bien les avantages
- M. Desbaillet qui depuis longtemps a un
grand troupeau composé uniquement
de vaches fribourgeoises moyennes & Hommes de
cette race qu'il a toujours élevé directement du pays
d'origine sous le rapport du produit tant
en lait qu'en viande sans faire mention
des veaux qui sont tous expédiés à un
prix double de celui donné par la boucherie
Chez lui les vaches fribourgeoises se maintiennent
moins s'engraissent plus facilement & à beau
coup moins de frais que les simmenthaloises

—

Séance levée

Séance de la Classe d'agriculture du 3 mars 1888.

La Séance a lieu dans l'amphithéâtre de l'Athenée sous la Presidence de M. Henri Demole Président. Près Soixante personnes environ assistent à la séance parmi lesquelles plusieurs membres de la Classe d'industrie ; quelques personnes étrangères à la Société attirées par l'objet à l'ordre du jour

Mort de M. L. Micheli

— En ouvrant la séance M. Demole Président se lève ; en quelques paroles émues et chaleureuses exprime la perte considérable que la Classe d'Agriculture ; la Société des Arts viennent de faire en la personne de Louis Micheli leur ami, leur collègue ; à plusieurs reprises leur président infatigable et devoué. Il rappelle l'intérêt immense que il apportait aux travaux et à l'administration de la Classe. Il en était le membre le plus assidu, le plus zélé ; l'on peut dire la cheville ouvrière, rien de ce qui l'intéressait ne lui était indifférent ; il était toujours à exciter et encourager ses collègues pour donner à la Classe d'agriculture la place qu'il croyait qu'elle devait avoir dans notre Canton. Nos intérêts agricoles avaient en lui un vaillant champion et un chaud défenseur courageux et infatigable C'est une grande perte que nous avons faite et Louis Micheli laissera dans notre Sein un vide difficile à combler

A la suite de ces paroles l'assemblée toute entière s'est levée pour témoigner de sa sympathie rendre hommage à la mémoire de son regretté collègue et ancien Président

Utilisation des eaux d'égoûts

L'ordre du jour appelle une communication de M. l'ingénieur Cappus sur l'utilisation pour l'agriculture des eaux d'égoût de la ville de Genève.

Cette question n'est pas nouvelle à Genève - à différentes reprises on s'en était occupé ; dans la même enceinte il y a un certain nombre d'années la Classe d'agriculture avait entendu sur le même sujet des communications & des discussions fort intéressantes auxquel les prirent part MM les prof. Duy & le Roux de Candolle. Collaudon. Dumas Dumas secrétaire de l'Académie des Sciences de Paris. Mais la chose était toujours restée à l'état d'étude sans avoir jamais revêtu un caractère pratique. principalement à cause de la trop grande division des eaux d'égoût & de leur manque de concentration. Aujourd'hui les grands travaux entrepris par la ville de Genève pour régulariser & unifier tous les égoûts permet d'envisager & de reprendre la question sous un jour tout nouveau & c'est à quoi s'applique l'honorable ingénieur désireux de ne pas voir perdre une richesse naturelle qui se chiffre par de grosses sommes cette valeur a été estimée à 25 f par habitant ce qui pour une agglomération de 30000 habitants comme Genève donnerait une valeur totale de un million & demi qui va chaque année se perdre dans le Rhône sans profit pour personne - De plus les eaux chargées de matières organiques en décomposition

suspension contaminent y empoisonnent les rivieres dans lesquelles elles sont jettées au grands détriment de leurs habitants (poissons) y de leurs riverains (hommes y animaux)

Aussi en Angleterre il est interdit de les déverser avant de les avoir purifiées. Pour cela on a recu un pendant longtemps à des procédés chimiques y mecaniques. mais outre les frais considérables qu'cela occasionnait on a reconnu que les résultats obtenus n'étaient pas suffisants y que les eaux d'égout ainsi traitées n'étaient point désinfectées — L'on chercha alors autre chose y l'on arriva à la méthode d'irrigation qui avait déjà été employée avec Succès dans d'autres villes du Continent. entre autres à Lausanne où les parties situées sous la ville y arrosées par les eaux d'égout de cette ville produisent des récoltes renouvellées 5 à 6 fois dans l'année y qui sont connues de nous tous. Lausanne est à nos portes un exemple frappant des résultats que l'on peut obtenir par l'utilisation des eaux d'égout pour l'agriculture y cependant le système employé est très primitif y les eaux sont souvent trop riches y pas assez diluées

— En Angleterre des études importantes furent faites à ce sujet — Ces enquêtes durèrent près de dix années y furent faites par les hommes les plus habiles en pareille matière médecins chimistes économistes hygiénistes etc y ils arrivèrent à cette conclusion — si c'est que pour

que pour purifier les eaux d'égout il fallait les appliquer directement sur le terrain sans nécessité de les désinfecter préalablement

- M. Chappuis a étudié ensuite avec un grand intérêt & d'une manière très serrée les irrigations en général & les effets salutaires pour l'agriculture & l'horticulture d'une bonne irrigation ; il a démontré qu'elle convient à tous les terrains comme à toutes les cultures - Les matières en suspension restent sur le sol & au contact de l'air sont très rapidement décomposées elles en résolution pénètrent dans le sol en le fertilisant & au bout d'un temps très court & d'un très petit parcours l'eau redevient potable & sans danger pour la consommation - C'est ce qui a été prouvé par maintes expériences à la prairie de Gennevilliers près Paris qui est entièrement arrosée par les eaux d'égout de cette ville. Or à l'analyse l'eau potable recueillie après infiltration est plus pure, meilleure & contient moins de microbes que l'eau de pluie

M. Chappuis parle des travaux de même nature exécutés avec succès dans plusieurs villes en Angleterre en France, en Italie en Allemagne entre autre à Breslau à Dantzig où les résultats obtenus ont été magnifiques - Les terres irrigées ont pris une valeur énorme d'où les villes pouvoir retirer un fort grand revenu - Il montre par des chiffres & des statistiques l'immense valeur de ces irrigations qui ont transformé d'une manière complète les localités où elles sont utilisées

Puis M. Chappuis s'étend longuement sur le côté hygiénique de la question, c'est de côté là en effet que se ~~trouvent~~ les plus nombreux adversaires. Il l'a étudié sous toutes ses formes et au moyen de documents authentiques il arrive à la conclusion que la santé publique n'a absolument rien à redouter de l'irrigation par eau d'égout. Aucune émanation, aucune impureté de l'air ni de l'eau, aucun mauvais résultat des produits obtenus n'est à redouter. Dans les pays où le système est employé la moyenne de la mortalité et les épidémies sont en décroissance; à Gennevilliers au centre même des terrains inondés des habitations nouvelles s'élèvent en grand nombre et la population y a droit à résidence.

En ce qui concerne Genève M. Chappuis a fait plusieurs avant-projets tendant à arroser de 20 à 200 hectares. Le premier projet serait immédiatement réalisable dans les terrains avoisinant la Jonction et sans entraîner une mise de fonds bien considérable. Il pourrait servir d'essai à former et il y aurait avantage à développer ce système sur une plus grande échelle. M. Chappuis fait passer sous les yeux de l'assemblée un second projet qui irriguerait les terrains situés sous Lancy et dans les environs de Carouge et enfin un troisième projet déjà beaucoup plus complet qui consisterait à conduire les eaux d'égout sur tout ~~le pays~~ la partie du canton compris entre l'Arve et le Rhône

La valeur des eaux d'égout de Genève est évaluée à environ 5 centimes les mètre cube en donnant environ 600 m³ d'eau par hectare cela représenterait une valeur d'engrais de 300 francs

Pour élever ces eaux on établirait des pompes actionnées par les turbines des forces motrices du Rhône qui capteraient les eaux à leur sortie des grands égouts collecteurs sur les deux rives du Rhône y de là les refouleraient à destination dans des canaux spéciaux souterrains, ou à ciel ouvert pour un parcours un peu considérable. Plus le projet sera étendu plus le prix auquel l'eau d'égout pourra être livrée à la consommation sera réduit

A la suite de ce remarquable y intéressant travail qui a retenu pendant près d'une heure y demie l'attention de l'Assemblée M. le Président adresse à M. Chappuis de vifs remerciements d'avoir bien voulu entretenir la Classe d'agriculture d'un sujet qui l'intéresse au premier chef. Puis il ouvre la discussion.

Or l'heure avancée y le manque de temps pour présenter à M. Chappuis des observations y lui demander quelques détails complémentaires il en décide sur la proposition de M. Boissier de renvoyer la discussion à une prochaine séance extraordinaire qui aura lieu le 12 Mars.

Avant de lever la séance M. le Président donne

Hannetons

La parole a M. Verchère qui attire l'attention sur la prochaine invasion de hannetons qui aura lieu probablement au printemps - Il y a trois ans ces insectes avaient causé de grands ravages sur plusieurs points du Canton ; M. Verchère se demande si la Classe ne pourrait pas se mettre à la tête ~~de~~ d'un mouvement et prendre l'initiative de ~~quelque~~ moyen de destruction efficace de ces animaux qui causent à l'agriculture des dommages pouvant se chiffrer par des sommes importantes -

Après quelques observations sur ce sujet présentées par MM. Mallet. Viollier Rey et Audemars la question mise en avant par M. Verchère est renvoyée à l'étude des bureaux

La séance est levée à midi et quart

Séance extraordinaire de la Classe d'Agriculture le 17 mars 1888 - à l'Athénée

Présidence de M. François Arnold. Président

- Soixante personnes environ assistent à la séance parmi lesquelles plusieurs sont étrangères à la Classe y sont attirées par l'objet à l'ordre du jour

- Lecture est donnée du procès verbal de la dernière séance -

Eaux d'égout

M. le Président rappelle en quelques mots le motif de cette séance qui a pour but de permettre aux diverses opinions de se faire jour sur le projet de M. Chappuis tel qu'il a été développé il y a quinze jours

- M. Chappuis explique que le projet auquel on s'est arrêté est le plus étendu des quatre présentés d'abord - Il consisterait à élever les eaux jusqu'au plateau de St Georges au moyen des pompes à basse pression de la ville y de les répandre sur les terrains situés à Cartigny ; Plan les Ouates ; y auparavant sur les terrains bordant l'Arve de la Praille y de la Jonction - Le projet aurait l'avantage d'offrir deux espèces de terrains bien tranchés et le terrain compact d'argile glaciale y le terrain perméable d'alluvion

- M. Lucien de Candolle prend le premier la parole y rappelle que récemment à Paris la Chambre des députés a eu à s'occuper des eaux d'égout. Il y a une dizaine d'années à la suite d'expériences faites sur la plaine de Gennevilliers la Ville de Paris satisfaite des expériences y

~~Il~~ avait été proposé de les étendre du côté de Argenteuil, St Germain, Asnières, mais après enquête on y renonça. & c'est ce projet qui vient d'être repris. Sauf que l'on a exclu Argenteuil, St Germain à cause de la densité de leur population, & du grand nombre de villas qui s'y rencontrent, pour pouvoir reporter les eaux d'égout sur Asnières séparée des localités précédentes par une ceinture de forêt de deux kilomètres d'épaisseur —
Ce projet adopté à une faible minorité par la chambre des députés fut renvoyé au Sénat qui ordonna une enquête auprès du Conseil d'hygiène de la ville de Paris. celui-ci ne fut pas d'accord, & un de ses membres dont l'opinion a une grande valeur M. Pasteur émit un avis défavorable à l'adoption du projet. La question en est là à Paris
— Aujourd'hui, dit M. de Candolle, il est reconnu que la plupart des maladies sont infectieuses c. à d. ont leur cause dans des germes vivants visibles (microbes) qui ont pour véhicules l'air & l'eau — Pour empêcher la propagation de ces maladies il faut donc tâcher de détruire les microbes, maintenant l'on propose de les accumuler sur des champs à proximité d'une nombreuse population où ils peuvent être retenus par la culture, & balayés par le vent, y devenir aussi un foyer perpétuel d'infection — Il est reconnu (il est vrai) que les eaux d'égout après avoir traversé une certaine couche de sol sont épurées. mais

que deviennent les germes dans le sol - tout - ils détruits ou ne le sont ils pas - la science n'a pas encore le prononcer à cet égard - des uns disent oui, les autres non - donc il y a doute absolu - dans cette occurrence n'y a-t-il pas danger à vouloir introduire le mode d'irrigation dans les abords immédiat de la ville de Genève, mal gré les profits que pourrait en retirer - soit l'industrie, soit l'agriculture - Nos eaux d'égout ne constituent telles quelles existent maintenant pas danger pas même un moment puisque le Rhône avec son courant violent se charge de leur purification complète

M. G. Rochette adresse une question à M. Chappuis sur les mauvais résultats hygiéniques qu'ont donné l'irrigation aux eaux d'égout des terrains situés au dessous de Lausanne où la fièvre typhoïde a sévi violemment - M. Chappuis réplique que ces mauvais résultats qui ont été cités beaucoup d'entre eux dus à la mauvaise administration de ces eaux - à l'insouciance des propriétaires - au trop petit espace irrigué.

M. le Docteur Goste exprime que l'épandage des eaux d'égout est une excellente méthode pour les purifier, il en est de même aussi de les jeter dans une rivière surtout dans une rivière à cours rapide où les matières organiques sont rapidement oxygénées: mais il n'en est pas la question. Au point de vue agricole il faut

établi une grande différence entre les terrains perméables y ceux qui ne le sont pas. y là c'est l'expérience qui doit répondre - Aussi M. Gosse croit que dans la presqu'île de Jemmapes où le terrain est absolument perméable composé uniquement d'humus de sable y de gravier l'irrigation par les eaux d'égout n'a pas le moindre inconvenient pour la Santé publique quant à l'agrément c'est autre chose. y il peut bien s'y produire des émanations désagréables à l'odorat - Mais pour des terrains absolument imperméables comme ceux du plateau de St Georges que M. Gosse connait parfaitement la question est absolument différente y il les estime complètement impropre à recevoir cette irrigation - Les matières en suspension resteront sur ce sol complètement absolument imperméable y formeront une couche que le vent pourra répandre dans l'atmosphère, l'eau ne s'en va que par évaporation lentement au bout de fort ~~peu de~~ temps y les eaux d'égout y formeraient des mares stagnantes très pernicieuses M. le Dr. Dumont croit qu'en effet il y a une grande différence entre les terrains perméables y imperméables, mais il n'en reconnait pas aussi ~~absolue~~ catégorique que M. Gosse quant à l'imperméabilité absolue, y Gemmenich nous ne sommes pas embarrassés pour nous défaire des eaux d'égout grâce au violent débit du Rhône Vicq ne sera donc plus facile que de doser

La quantité d'eaux d'égout necessaire pour une bonne irrigation suivant la nature du terrain, d'après toutes les statistiques qui a pu parcourir M. Durand affirme que l'état sanitaire n'en pas plus mauvais là où les eaux d'égout sont employées à l'irrigation, tels Angleterre en France, en Allemagne et Suisse les conditions sont meilleures que dans ces pays où l'on emploie au lieu d'employer à l'irrigation la totalité des eaux d'égout dont on est forcé de se débarrasser ainsi on pourra n'en employer que la quantité absolument nécessaire laissant écouler le surplus dans la rivière

- M. de Candolle reconnait qu'au point de vue statistique la statistique des pays inondés par les eaux d'égout n'est pas mauvaise, mais cela ne veut pas dire que la santé générale n'en souffre pas. Du reste on n'a pas répondu à la vraie question à savoir si les germes morbides sont détruits dans le sol. Pour lui tout est là. Il y des sommités de la science telles que Pasteur Brouardel et d'autres affirment que non

- M. Martin estime que la question de salubrité est résolue, que la santé publique n'a rien à craindre d'arrosages avec des eaux d'égout cela se pratique du reste de tout temps à la campagne où les fumiers des animaux sont répandus dans les champs et où les jardins et plantages sont souvent arrosés avec les produits des fosses d'aisance. Quant à la question d'agrément ~~d'eau~~ ~~toute~~ ~~naturelle~~

g ~~quant~~ aux odeurs désagréables qui peuvent se répandre c'est autre chose mais il serait peut être possible d'y remédier par le chaulage ou tout autre moyen. C'est affaire à MM les Chimistes

Mr F Lombard appuie la manière de voir de Mr Martin.

Mr Vicusseux voudrait de voir entamer par le projet le vieux renom de salubrité de la ville de Genève. Il regrette qu'on ne se soit arrêté d'emblée au grand projet. Il aurait voulu qu'on commençat dans de plus petites proportions

Mr Chappuis répond à Mr Gosse que si les germes malfaisants sont anéantis par l'oxygénation de l'eau, ils le seront aussi bien dans la terre qui en contient une plus forte proportion. - Dans l'on compte toujours l'épandage des eaux d'égout pour s'en débarrasser avec l'irrigation, ce n'est pas une innovation que l'on veut produire, c'est simplement répandre sur les terrains la quantité d'eau nécessaire pour les rendre plus fertiles. Sur les uns il en faudra plus sur les autres moins c'est donc une question de mesure - C'est dans les terrains que Mr Gosse appelle imperméable c'est à dire les terrains argileux - compacts ce que nous appellons vulgairement les grosses terres que cette irrigation produira les effets les plus efficaces. Tout terrain cultivé y produira est perméable par le fait là, de sorte on peut augmenter la perméabilité par le drainage ce qui est des avantageux

Il n'en résulte pas pour

d'une irrigation constante, cela ne se fera pas. On irrigue Tuesday les besoins quelques heures de temps en temps quand cela en nécessaire - Lundi juin Germaulles on répand plus de 15000 m³ d'eau par hectare annuellement

- M. Chappuis cite le fait qu'il a vécu 12 années dans une localité où l'on n'arrose que par les eaux des fosses d'aisances - Il occupait là près de 5000 ouvriers ; jamais il ne s'y en manifesté la moindre trace d'épidémie

- M. le Président remercie M. Chappuis de les diverses personnes qui ont pris la parole. - il estime que au point de vue hygiénique la question a fait un grand pas Il ne restera plus qu'à la discuter au point de vue agricole ce qui aura lieu prochainement

La séance est levée à midi 3 quart

H. F.

Séance extraordinaire de la Classe d'Agriculture du 4 Avril 1888.

Présidence de M. X. Demole Président

Présents environ une trentaine de membres de la Classe et quelques étrangers.

Le procès verbal est lu et adopté, sauf quelques rectifications demandées par M. L. de Candolle.

M. le Président rappelle en quelques mots le but de la séance qui est la discussion du projet de l'utilisation des eaux d'égouts de la Ville de Genève au point de vue agricole seulement.

M. Dufour, au point de vue de la culture maraîchère, accueille favorablement le projet. Pour ce qui concerne la salubrité même il croit que l'utilisation des eaux d'égouts constitue un progrès sur le mode de culture actuel, où les potagers de la ville sont fumés avec le fumier, l'engrais principal. Il fait naturellement que les eaux se dévasent et dégraissent par infiltration sur les racines sans que les feuilles soient arrosées. L'importation des légumes étrangers rendant de plus en plus difficile d'obtenir un rendement satisfaisant de la culture maraîchère M. Dufour accueille le projet comme un réel progrès. Sans avoir mission pour représenter les autres maraîchers ils sont presque tous favorables et la preuve c'est que sauf 2 ou 3 ils se sont tous inscrits auprès de la société pour obtenir des concessions. M. Dufour trouve seulement le prix un peu élevé et demanderait qu'il soit réduit au minimum.

M. le Président demande si en payant la taxe fixée à 250 f. par hectare l'on a l'eau à discrétion ainsi l'on a droit seulement à une certaine quantité fixe.

M. Chappuis répond que les abonnés auront autant d'eau que leur permettra le tour. — Chaque concessionnaire aura droit à l'eau pendant un certain laps de temps. Cela diminuera pour la culture maraîchère. Quant au prix il ne faut pas s'en effrayer, il a été calculé sur le pied que nécessite l'arrosage actuel. C'est par conséquent à peu près le prix de l'eau pure et il y a les substances fertilisantes en plus.
M. Haccius voudrait que dans la discussion la question agricole fut séparée de la question maraîchère.
Il est fait droit à cette demande et la discussion continue sur la question maraîchère seulement.
M. L. de Candolle demande à M. Dufour s'il n'aurait quelque chose de positif relativement à la qualité des légumes produits avec l'arrosage à l'eau d'égout. Il a vu une note de M. Jagneaux, homme expert en la matière, qui s'exprime d'une manière défavorable relativement à leur qualité. Il paraît que les maraîchers d'Argenteuil refuseraient l'eau d'égout à cause de la difficulté de placer leurs produits à Paris.
M. Dufour répond que l'expérience prouve très que l'emploi des vidanges est préjudiciable à la qualité des légumes. Mais il ne croit pas qu'il y ait lieu de se préoccuper de cela à Genève car la fumier devra toujours jouer un grand rôle dans la culture maraîchère, contrairement à ce qui a lieu à Paris.
M. le Président lit un article du Journal d'Agriculture rédigé par M. Sagnier duquel conclut unanimement à l'innocuité des légumes provenant de la prairie de Gennevilliers, mais à leur meilleure qualité, comparativement aux autres produits maraîchers similaires à la culture, naturellement que l'eau agisse directement sur les racines et ~~sur la~~ par aspersion sur la partie foliacée. Il en résulte de la

surface des terres arrosées avec des eaux fortement chargées de matières organiques en suspension un véritable fumage qui nécessite de la part des maraîchers un travail supplémentaire de ratissage. Il y aurait peut-être à ce moment là des émanations malsaines à redouter.-

M. Dr Gosse dit que l'on ne peut pas comparer les eaux d'égout de Paris avec celle de Genève attendu que l'égout a été réalisé.-

M. Chappuis donne les analyses des eaux d'égout à Genève et à Paris qui démontrent que dans cette dernière ville la proportion d'azote y est ~~presque~~ plus du double par mètre cube que dans la première, la quantité d'acide phosphorique 3 fois plus grande. Les matières fertilisantes sont très diluées. Il estime que le fumage sera presque nul à Genève.-

En passant à la discussion au point de vue agricole M. Thacuis est très partisan de l'utilisation des eaux d'égout, mais pour la culture elle nécessitera des frais que le maraîcher n'a pas. En effet ce dernier n'a aucun travail préalable à faire subir à son terrain tandis que l'agriculteur devra l'approprier par des nivelages et des drainages qui entraînent toujours des dépenses considérables.- Il voudrait savoir si la Compagnie a prévu certaines cultures spéciales. Dans quel sens les agriculteurs devront ils spécialiser leurs cultures? M. Chappuis ~~est~~ répond que les cultures seront les mêmes après qu'avant cependant il croit que c'est la culture fourragère qui est destinée à donner les meilleurs résultats avec l'irrigation à l'eau d'égout. Un grand développement de la culture fourragère et comme conséquence une grande production de viande. Quant au nivelage et au drainage chacun sera libre de. Naturellement ceux qui approprieront bien leur terrain retireront davantage que les autres.- A un auditeur qui l'interrogeait maintenant deux années on a retiré 8 à 9 tonnes de foin par

l'irrigation bien entendue.-

M. de Candolle a parcouru le Bulletin de la Société Royale anglaise d'Agriculture, a pensé, lui semble-t-il y puiser de nombreux renseignements sur la question. Les rapports ~~d'une commission~~ sur les rendements des fermes irriguées à Londres accusent de la perte ou un très-petit rendement. A Berlin également il résulte de rapports qu'il a eu sous les yeux que le bénéfice est très-minime. Les céréales y auraient donné de meilleurs résultats que les fourrages. - M. Chappuis pense que ces résultats défavorables dont parle M. de Candolle viennent de ce que les rapports cités concernent des fermes appartenant à la ville auxquelles on fait probablement supporter tous les frais de l'entreprise qui sont en général très-considérables.-

Au sujet de M. Buttikaz fait remarquer qu'à Genève les conditions sont bien différentes qu'à Berlin les dépenses d'installation n'étant plus à faire.-

M. Ch. Mallet a eu l'occasion d'écrire à M. Risler à Paris, dont la compétence dans de semblables matières n'est pas contestée. Il affirme que l'eau d'égout employée dans les terrains perméables de la presqu'île de Gennevilliers n'a aucune influence fâcheuse et que les légumes qui en proviennent n'ont aucun mauvais goût. Il est bien entendu que ce n'est que la partie de la plante qui est en terre qui reçoit l'irrigation.

M. Crausaz agriculteur à Cressonnières a mis 120 porcs sur un troupeau d'une 20ne de bêtes, il a fait des expériences avec l'irrigation et a obtenu pour cet irrigué un beaucoup meilleur rendement en fruits et en herbe. Il a cultivé des haricots pour les conserves et les a irrigués à raison de 20 mètres, 10 hectolitres par are dont il fut content du rendement, il estime qu'avec une dépense de 1500 fr par an il pourrait porter son troupeau de 20 à 30 bêtes. -

M. Ritz demande à M. Dufour s'il peut formuler

un chiffre relativement au coût de l'arrosage tel qu'il se pratique actuellement, par exemple.-

M. Dufour ne peut donner aucun chiffre précis, mais il a foi dans les avantages que doit procurer l'irrigation aux bords du Léman. Quand on a compté le cheval ou plutôt les chevaux, car un cheval ne peut pas pourvoir toute la journée, les arroseurs qui sont très chers, les fumiers et il reste peu pour le bénéfice. De plus la concurrence étrangère augmente toujours plus. Ce ne sont pas seulement par des primeurs, comme anciennement, mais en été, par des légumes de saison, que l'étranger vient nous disputer le marché. Quand le chemin de fer du Simplon sera ouvert ce sera l'Italie qui nous inondera de ses produits.-

M. Hacuins voudrait que l'on fît un essai sur grande échelle. L'Agriculteur ne se laisse convaincre que par des preuves palpables et il n'y aura rien de tel qu'un essai concluant pour la ~~contrée~~ plaine. M. Bonjour voudrait que l'on effectuât d'abord le projet restreint pour prouver l'avantage de la chose avant d'aller plus loin.

Revenant sur le prix de l'eau M. Batticaz estime le prix de revient de l'irrigation actuelle par hectare ~~à par jour~~ à f 225 en calculant 100 jours d'arrosage. 2 chevaux par jour à 3 f l'un soit 6 f plus 3 f. pr. un garçon pour conduire les chevaux soit 9 f par jour pour 1 hectare = 2 f 25 par jour et 225 f pr 100 jours.-

M. Chappuis croit que la ville arriverait à des tarifs tant mêmes que possible après une garantie d'intérêt suffisante 10 % par ex.-

M. L. Archinard voit dans l'utilisation des eaux d'égout par l'agriculture un moyen de sauver de ruine dans un moment de sécheresse plus qu'une irrigation proprement dite. Il voit de travaux et des dépenses provenant du nouvellement de

la propriété, de la distance à parcourir par l'eau qui devra traverser des propriétés voisines. Or on a besoin d'emmagasiner l'eau pour pouvoir s'en servir à un moment donné.—

M. le Président remercie M. Chappuis. Il est difficile, dit-il, de formuler des conclusions, mais il semble ressortir de la discussion que l'utilisation de cet égout au point de vue agricole rencontre la sympathie des intéressés.— Il voudrait que l'on fît un petit essai pratique destiné à éclairer encore davantage sur la question, puis qu'on établisse un prix par litre, basé sur une analyse moyenne avec garantie peut-être d'un minimum d'azote, d'acide phosphorique etc.—

La séance est levée

H. Beaumont

Séance de la Classe d'Agriculture
— du 7 Avril 1888 —

Présidence de M. Dervode président

Sont présents. MM. Beaumont - Raoul Fatio Bertier - Bernard Jean Michels - Constantin - Desbrochers - Archinard. Paty Philippe Marc Michels, Robert - Walker - Yaeger. etc

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté. M. Alph Bernard trésorier donne lecture présente les comptes pour l'exercice écoulé du 1 Mars 1887 au 28 Février 1888

Il en résulte de son exposé que les recettes de la Classe d'Agriculture se sont élevées à f 4400.35

et les dépenses à ⁄ 3292.35
ce qui constitue un excédant en faveur des recettes
de f 110.50
Ce résultat satisfaisant et auquel les finances de
la Classe n'étaient pas habituées en ont en bonne
partie à deux legs que Mlle C. a remis de Mad.
Vve Girod Pérrier ; de Mr. Pictet Micheli ainsi
qu'à la vente de la brochure publiée sur les
séances de Mr. Forel.. publication dont les frais
ont été couverts par une allocation de la
Société auxiliaire de la Soc. des Arts
- Après lecture d'un rapport de Mr de Seigneux vérificateur des écritures qui en constate la parfaite
exactitude les comptes sont approuvés ; il en est donné
décharge avec remerciements au Trésorier
- Mr W. Paty est nommé délégué à la Fédération
des Soc d'agric de la Suisse romande en remplacement de Mr L. Micheli
- La Classe désigne comme candidat au comité de
agriculture de la Soc des Arts en place de Mr Micheli
Mm. Henri Faesch - Alph Bernard ; Ch Haccius
- Elle nomme aussi Mm. Martin ; Turrian comme
jurés genevois pour le concours de bonne tenue
de ferme ##
Elle délègue Mm Jules Boissier ; Alph Bernard
auprès du Dépt de l'intérieur ; de quelques mandataires communaux s'intéressant à la question pour
examiner quelles mesures pratiques pourraient être
prises contre l'invasion prochaine des hannetons
qui risque d'être très violente dans de certaines
localités

Mr Martin ayant refusé sa nomination — La Classe
a été remplacé par Mr Henri de Westerweller

procède ensuite à l'élection de son bureau pour l'an 1888 . 1889.

Sont élus - Président M. Jules Bossier - par 16 voix - sur 17 votant
Vice Président Aut. Martin par 17 .. ..
Membres du bureau M. Demole par 15 ..
.. Gacon par 16
.. Henri .. 15
.. Vernet .. 14
.. Courlandon 13
.. Plan .. 9
.. Borel .. 12 ..

Le dernier remplaçant M. Micheli décédé
MM. Fleisch Senr. & Beaumont Vice Senr - Patry bibliothr
Bernard trésorier n'étaient pas en réélection

Rendement du vignoble du Cten. - M. Marc Micheli donne communication d'une intéressante statistique qu'il a établie sur le rendement de son vignoble du Peut-Jussy (Mandement de la Genevre) pendant une période de trente années de 1857 à 1888 - Les notes très complètes qu'il possédait lui ont permis de faire sur le sujet un travail fort exact qui doit correspondre à la moyenne des bons vignobles du Cton de Genève
Le travail comprend de grands tableaux de chiffres qui ne pouvant trouver place ici seront imprimés dans le bulletin ; donneront & laisseront pour l'avenir des documents très intéressants en même temps qu'ils pourront être comparés à d'autres travaux du même genre faits antérieurement sur des vignobles du Cton de Genève & du Canton de Vaud
M. Micheli a divisé ses 30 années en 3 périodes de dix années - La première de ces périodes peut être considérée au point de vue du rendement comme très bonne. La seconde comme mauvaise - le dernier

s'améliore considérablement de la 1re à la 10me année
& peut être notée comme bonne
Pendant cette période de trente années il y a eu
trois années de gel presque complet (1862 - 1873 & 1874)
une année de grêle désastreuse 1875. & deux années
de récolte et ensemencement faible 1879 1882 -
On remarquera que la première période décennale
a donné des résultats très élevés, à l'exception
de 1862 - (gel) toutes les années sont belles, la
moyenne générale de la période (de 89.5 hectolitres
à l'hectare & si l'on ne tient pas compte de 1862
de 98 hect pour les neuf autres années -
De 1868 à 1877 il n'en est plus de même, la pro-
duction moyenne baisse beaucoup. & trois années
désastreuses 1873. 1874. 1875 - causent au vignoble
un dommage dérisoire dont il est long à se remettre
une année très abondante 1871 avec 122 hectolitres
à l'hectare relève la moyenne de cette période
qui sans elle ne serait que de 41 hectol -
De 1878 à 1887 les choses vont un peu mieux
& la moyenne se relève sensiblement pour toutes
les bonnes vignes, celles qui sont de qualité médiocre
par le fait du terrain ou de l'exposition trop éprou-
vées précédemment continuent à donner un pro-
duit faible & contribuent pour une bonne part
à abaisser la moyenne de cette période à 216.6
hectolitres à l'hectare
La moyenne générale pendant les trente années a été
de 61 hectolitres à l'hectare. Soit 30 setiers la pose environ
- Le prix des vins livré à l'acheteur en cave
& mesuré après la fermentation a varié dans
des proportions considérables pendant ces trente ans

le qui correspond a des productions variant de 108 hectolitres a l'hectare a 16 hectolitres

jusqu'en 1866. il a été au plus bas a 19 francs ; au plus haut à 54 f l'hectolitre en 1873 ; la moyenne générale étant de f 33.80 ; la moyenne par période décennale respectivement de f 32.10 . 30.90 ; 38.40

~~Des extrêmes le trouvent en 1866 où le vin fut vendu~~ 1

En dehors des frais de culture proprement dits les vignes sont grevées d'un impôt foncier de 10 f. par hectare environ de contributions communales à peu près égales ; depuis 1880 d'un impôt spécial de 10 f par hectare pour subvenir aux frais de la lutte contre le phylloxera — Enfin l'entretien ; le renouvellement des pressoirs des outils ; instruments nécessaires à la vendange ; des vases vinaires peuvent être évalués sur le domaine du Cret à environ 1000 f par an soit pour 10 hect à 100f par hectare

de produit argent net moyen par hectare c. à d. tous frais de culture déduits ressort à f 1023 fr il faut en déduire encore 30 f d'impôts divers ; 100 f pour frais d'entretien de pressoirs cave etc. — le produit net moyen des 30 dernières années se trouve réduit à f 893 à l'hectare. Si l'on estime la valeur vénale de nos vignes de 15 à 15000 f l'hectare (chiffre largement suffisant aujourd'hui en face de la dépréciation générale du prix des bien fonds ; des vignes en particulier en face des craintes d'une invasion phylloxérique générale) on obtient un revenu net de 5.50 à 5.90 pour cent

Dans deux tableaux spéciaux Mr Micheli analyse les frais de culture ; de main d'œuvre séparant la main d'œuvre proprement dite des fournitures (engrais échalats paille etc) . La colonne fournitures en beaucoup plus élevée dans la dernière période ce qui provient de ce qui autrefois le vignoble du Cret était comme toutes les vignes Générales peu à cette époque très peu fumées Quant à la main

Maintenant elle est de 20 à 25 ms de fumier de ferme par tiers tous les trois ans

d'oeuvre on sera peut être étonné de la trouver beaucoup plus élevée de 1858 à 1867 que de 1878 à 1887 bien que le prix de la journée de travail ait progressé depuis 30 ans - Cela s'explique par le fait que premièrement les vignes étaient cultivées à moitié fruit suivant l'usage généralement adopté dans le pays. Les vignerons ont largement profité des magnifiques années de 1858 à 1866 - Comme contre partie ils n'avaient aucune garantie dans les mauvaises années ; en 1867 par ex ils n'ont reçu que la somme très faible pour frais de culture de 146 f par hecta ; à peu près de même dans les mauvaises années de 1873 74. 75. Ne pouvant plus travailler dans ces conditions elles ont été changées ; le vigneron reçoit maintenant un salaire fixe de 400 f par hectare (une bonne année) plus 3.21 par hectolitre de vin récolté toute les fournitures restant à la charge du propriétaire - soit environ f 625 par hect en moyen - Enfin le traitement préventif contre le mildiou qu'on peut désormais considérer comme faisant partie de la culture de nos vignes (les frères d'une dépense qui peut être estimé à f 25 environ par hectare

L'assemblée est vivement intéressée par ce travail de Mr Micheli auquel Mr le Président adresse de sincères remerciements - Ce sont des documents utiles pour l'avenir ; prions à commencer - Ils représentent bien la moyenne de rendements des bonnes vignes de notre Canton ; prions que cette culture en certainement la plus rémunératrice entre dans notre pays grâce à l'abondement facile de nos vins ; au prix relativement élevés qu'ils atteignent généralement - Il serait ardemment à souhaiter que d'autres propriétaires de vignes de notre territoire soit à Genève soit à la campagne voudraient nous fournir de semblables notes la comparaison en serait des plus haut intérêt

Séance levée

compte rendu sera envoyé

Séance de la Classe d'Agriculture
du 12 Mai 1888

Présidence de Mr Demole. Président
Présents. MM. Boissier Faesch - Martin - Borel
Beaumont - Brot - Turrian - Constantin - Dunoyer
Patry - Naville. Gaeger - Thuret - de Stoutz - Peter
Meyenmyller. Coulin - de la Rive - Weller - Martin Me

Quelques publications envoyées à la Classe sont déposées sur le bureau.
Etat du bétail de l'Etat de Genève en 1887
De plâtre dans l'agriculture de l'usine d'Ormoy
Les maladies de la vigne de Mr Dufour à Lausanne
Mr le Président présente à la Classe un portrait-photographie de Mr L. Micheli envoyé par sa famille à la Classe d'Agriculture en souvenir de lui. La Classe charge son Président d'écrire à la famille de Mr Micheli une lettre de vifs remerciements pour le précieux souvenir

Congrès phylloxérique Berne

Mr W. Patry fait un résumé des deux séances qui ont eu lieu à Berne lors de la réunion de la conférence intercantonale phylloxérique qui a eu dernier. Mr W Patry y était avec MM Demole Gaeger & Fatio comme délégués du Canton de Genève en remplacement de Mr Boissier empêché au dernier moment de s'y rendre pour cause de Santé. Dix sept Cantons de la Suisse y étaient représentés & après de intéressantes discussions il fut décidé à l'unanimité que la lutte contre le phylloxera serait continuée comme par le passé sous la même forme & avec les mêmes procédés.
Mr Aug. Martin donne lecture d'un rapport sur le concours du petit bétail qui vient d'avoir lieu à Martigny

Concours de Martigny

Tout d'abord il faut une description de l'exposition très bien aménagée au point de vue matériel, & de l'excellente & cordiale réception ménagée aux délégués par les habitants de Martigny des divers Sociétés d'agriculture fédérées de la Suisse romande qui avaient à cette occasion à Martigny leur assemblée générale ; Sans oublier de décrire le charmant cortège historique qui avait attiré une nombreuse foule de toutes les parties du Valais - Membre du jury pour la section des porcs c'est cette catégorie des concours que M. Martin a pris le mieux appréciée - c'était du reste la plus nombreuse & la plus importante - Tous les animaux exposés à une seule exception près qui il vaut mieux passer sous silence étaient des vrais & des purs de race Yorkshire pure, croisé & un peu dégénérée & parmi lesquels on voyait quelques sujets bons échantillons parmi lesquels il faut citer ceux présentés par MM. Baron de Saxon Oscar de Martigny & X. de Monthey M. Martin croit que pour un pays comme le Valais composé pour la plus grande partie de hautes montagnes où émigrent une partie de la population qui doivent accompagner les troupeaux le Yorkshire pur ne convient pas - Il est trop lourd le déplacement lui donne pas assez de viande - Adulte il ne peut escalader les montagnes ; si on le monte jeune comme Zoretti il ne peut redescendre - Il faudrait avoir des races croisées Yorkshire & du pays ou des races primées qui seraient portées tout jeune sur la montagne où elles seraient abattues à la fin de la saison & redescendues en quartiers

Mais ce qu'il faudrait surtout c'est un peu plus de propreté & de soins pour les animaux à la montagne

Quelques petites installations si modestes soient-elles autour des chalets où ils puissent s'abriter. Si l'on veut une bonne race et de bons produits il faut les soigner à tous les points de vue sous peine d'une dégénérescence rapide. Avis donc à tous les éleveurs du Valais qui ont montré par le concours de Martigny un mouvement cantonal qui les avenait de bons éléments et désirons progresser dans l'élève du cochon. M. Martin mentionne aussi une race nouvelle dont le seul échantillon qui il y ait probablement en Suisse était exposé par l'Hospice du St Bernard (ceux deux animaux mâle et femelle de la race Lamswood de pelage brun marron. à tête de Sanglier vifs agiles petits, ressemblant un peu au Berkshire leur mérite est de donner des portées nombreuses, de donner une bonne viande ferme et entrelardée, d'être rustique et agile pour la montagne. Cet essai heureux qui peut donner de bons résultats quant à la portée ovine et caprine de l'exposition M. Martin l'a vue de moins près et ne peut en parler par en aussi grande connaissance de cause. Son impression est qu'il n'y avait rien de bien saillant. Le but était plutôt de savoir ce que le pays possédait. Quelques sous-trouvés étaient présentés à tous les sens qui pour raient donnés de bons résultats et encore pour les brebis aussi plus que pour les cochons faudrait-il qu'ils reçoivent de bons soins spéciaux. une bonne nourriture toute l'année : le lard demande des soins assidus. M. Martin serait plutôt d'avis d'améliorer la race du pays qui pêche par une laine grossière. par une sélection bien entendue. on garderait ainsi la rusticité et avec un peu de peine on aurait de bons produits. (Il voudrait la

ferme car le Valais doit compter environ de
de 12 a 15000 moutons
Quant aux chèvres qui abondent cependant dans
le Valais il n'y avait rien de bien fameux du
jury etant divisé d'opinion. Les uns preferent
le poil long d'autres le poil court. - La race manque
de fixité tant pour les chèvres à l'avant
main blanche & à l'arrière main noire du
haut Valais
En somme concours réussi, organisation excellente
reception chaleureuse - telle est le resumé des deux
jours passés à Martigny par un temps radieux
Course à Balaison - La Classe à l'unanimité approuve le projet
de course à Balaison pour visiter le vignoble
de M. de Bocqué qui veut bien recevoir la
Classe - L'organisation en est renvoyée au bureau
avec recommandation que les membres seuls
de la Classe seront invités
- M. Clausen fondeur à Genève fait une descrip
tion théorique & pratique d'un nouveau pulvé-
risateur pour le traitement contre le mildew
qui paraît marcher fort bien & être à recom-
mander soit au point de vue du travail
accompli, de la rapidité & de la solidité de
l'appareil

Séance levée

Except receiver envoyés

Séance de la Classe d'agriculture
— du 2 Juin 1883 —

Présidence de Mr Jules Bonnier
Présents : MM. Borel - Fraisse - Patry - Viollier - Rey - Martin - Henon - de la Rive - Weber - Jaccard
et
Le procès verbal de la précédente séance est lu & adopté
Quelques communications d'ordre administratif sont présentées par Mr le Prest
Il annonce la création à Bevaix près de Neuchâtel d'un laboratoire de chimie agricole dirigé par Mr Chautier élève de l'institut national d'agriculture à Paris ~~dirigé~~ Ce laboratoire s'occupera spécialement d'analyses de terrain à des prix abordables
Il fait part du remplacement de Mr de Michelis dans le comité de la Fédération des Soc : d'agric de la Suisse romande par lui-même Mr Jules Bonnier
Il notifie la mort de Mr Planchon le célèbre ampélographe de l'école d'agric de Montpellier - membre correspondant de la Cl. d'Agri. - & la distinction flatteuse obtenue par Mr Henon nommé chevalier du Mérite agricole par Mr le Ministre de l'agriculture en France
Mr Bonnier fait don à la Classe d'un bel ouvrage de Mr le Dr Stebler de Zurich sur le mélange des graines fourragères
Sont déposés sur le bureau
Une brochure sur la question de l'utilisation des eaux d'égout de la ville de Genève
Un rapport sur l'école d'agric. de Lausanne par Mr Neuchâtel

M. le Président annonce que la course de la Classe d'agriculture pour visiter le vignoble de Crépy chez M. le Cte de Boigne à Balaison aura lieu le 25 Juin par voiture spéciales
Des demandes d'adhesion seront envoyées individuellement à tous les membres de la Classe Prix de la Carte de participation 5 Francs.
- Il sera organisé une séance sur les maladies de la vigne par M. Jean Dufour de Lausanne
Serviteurs Rancy Patry - M. Patry fait une lecture du rapport annuel sur le concours des serviteurs ruraux. Chanetons à bouvier Peu d'inscriptions pour cette catégorie - C'est en général un genre de domestiques qui ne restent pas longtemps dans les mêmes places -
En remerciant M. Verner l'initiateur de ces concours à la Classe d'Agriculture M. Patry estime qu'une fois que la dernière série celle des servants de campagne aura concouru l'année dernière il serait préférable de dénoncer pour quelque temps à de ne pas entamer de nouveau immédiatement un nouveau concours - quitte à le reprendre un peu plus tard. Cette question du reste ne demande pas une solution immédiate il sera à discuter l'an prochain
Concours de taureaux Bochet - M. Bochet Secrét: du Cercle des agriculteurs présente un rapport oral sur le concours de taureaux organisé par le Cercle qui vient d'avoir lieu aux Casernes de Plainpalais. Les concours semblent suivre une marche progressive à être bien vus de nos agriculteurs Genevois puisque chaque année le nombre des animaux va en augmentant

Ainsi cette

ils étaient de 46 - Sont 25 jeunes taureaux - 17 adultes
y. 4 de races étrangères.
Jusqu'à l'an dernier on ne faisait pas de distinction entre les races indigènes y les races étrangères cette année on les a séparées
Le jury très bien composé d'hommes parfaitement compétents a été unanime pour constater une notable amélioration dans les animaux présentés - Il a même exprimé son étonnement de trouver un aussi beau choix dans un pays qui n'est pas un pays d'élevage - C'est un bon encouragement pour continuer les concours
- M. Bochet émet l'idée que pour une autre fois ces concours soient un peu étendus y que la Classe d'agriculture prêtât son aide de son travail, de ses aptitudes y de sa caisse les vaches y soient admises
- M. Viollier Rey trouve qu'il n'a pas fait pour les concours une publicité suffisante - Il faudrait tâcher d'y attirer un public aussi nombreux que possible : à peut être dans le but faudrait-il trouver chercher un autre emplacement que celui des casernes Carouge p. ex.
- M. Parasin maire de St Jacques donne quelques renseignements sur la destruction des hannetons dans sa commune - On leur a fait une chasse rigoureuse y une guerre acharnée -
des lanternes qu'on voyait pouvoir les attirer ont été inutiles - Il faut secouer les arbres y les ramasser le matin de bonne heure - Il en a été recolté aussi plus de 2000 kil ce qui a 1000 hannetons par kil représente une grandeur de 2000000 d'êtres

10c le Kilog. Le prix de 5f fixé primitivement était trop bas. Il a fallu le porter à 8 puis à 10c
M. Tavannes sans en être bien sûr croit que les résultats dans les Cnes vosines de Meyrin & de Satigny ont été à peu près les mêmes qu'à Jussy
M. Viollier Rey pense qu'il faudrait faire ramasser les vers blancs comme on le pratique dans le Cton de Vaud
M. Hénon fait observer que la ponte des hannetons a dépendu beaucoup de la nature des terrains - on aurait presque pu dresser la carte géologique du Canton en examinant la quantité de hannetons & l'état des arbres - là où il y en a eu trouvé beaucoup ils ont dévoré presque tous les arbres en commençant par les chênes dont ils sont le plus friands, continuant par les autres fruitiers cerisiers, noyers - on en a trouvé jusque sur des sapins
La Classe décide de répartir entre les Communes qui ont fait quelque chose les 150 francs qui avaient été votés
Aux communications diverses - M. Welter attire l'attention de la Classe sur un important ouvrage qui vient de paraître en allemand à Berne - & il se demande si le Dept fédéral d'agriculture d'où émane cet ouvrage ne devrait pas le faire traduire en français
Cet ouvrage intitulé Annuaire agricole de la Suisse c'est un ouvrage officiel très intéressant contenant la description de domaines en Suisse le résumé de conférences faites dans l'année

par Mm Krause. Sur l'élevage du bétail - Mi
Schaffer & Schultz sur le laitage & les fromages
un gd travail de MM. Stebler & Schröter sur les plantes
fourragères - le rapport sur Dr Keller sur le phylloxera
des lois & ordonnances fédérales concernant l'agri
culture - le compte d'essais & d'expériences faits
avec les subsides fédéraux -.
C'est en somme un ouvrage intéressant con-
tenant une foule de matériaux
Le Comité d'agriculture revoit comm membres
effectifs de la Classe les candidats suivants :
- Mm Pugin fils - présenté par Mm Faesch & Borsier
Clavien " "
Bujard Mce " "
Cte de la Bon " Mm Bernard & Cramer
de Montfalcon " Borsier & Demole
Faucomer Jacq. " " "
Savigny fils Paty & Stæhelin

Séance levée

compte rendu environ

Séance du 7 Juillet. 1888

Présidence de M. Boistier - Président
- sont présents : M. Borel. 2 Morin Turrian Faesch
Mestral. Vuarnot - Bonnet. Patry - Péruser.
Rosset - Yager. Mottier. de Candolle - de Bonne
Peter. de Beaumont - de Seigneux - Walter. Etienne
Ramu - Niederhausern. Lemaître. Bernard
Dunoir. Pictet. Demole. Dunoir. H. Micheli
Philippe - de la Rive - Coulon - Vernet. Comte
de Bon. Bicler. Verchère
- Le procès verbal est adopté.
M. le Président profite de la présence dans l'assemblée de M. le Comte de Bonne pour le remercier encore sincèrement au nom de la Classe d'Agriculture pour sa splendide réception des 2 Juin
La parole est donnée à M. de Bonne qui donne lecture du rapport qu'il avait communiqué déjà à la réunion de Balaison - Tout d'abord il donnait des renseignements sur la plantation & l'installation des ses 42 hect. de vigne dont une partie tout d'ancienne date & la plus grande partie de création nouvelle - De celles-ci une certaine étendue a été plantée à grande distance soit à 1 m. 30 d'intervalle & 75 centimètres dans la ligne ; le but proposé était la culture à la charrue mais à l'usage l'on dut y renoncer - Puis M. de Bonne fournit des données explicatives fort intéressantes sur ses procédés de culture qui sont à peu près les mêmes que ceux suivis dans nos vignobles genevois & vaudois, la méthode est cependant de peu provigner mais de remplacer plutôt les ceps manquants par des barbues de deux ou trois ans

Balaison

Contrairement à l'usage généralement répandu, j'ai pris soin dans la contrée M. de Borgne ne fait pas enlever les filioles. Surtout dans les jeunes vignes exposées au soleil couchant ayant remarqué que chez lui le raisin commençait une maturité beaucoup plus complète, une douceur beaucoup plus grande que le raisin découvert.

Quant à la fumure elle est d'environ 4000 pieds mères par hectare tous les quatre ans. Depuis quelques années la difficulté de se procurer de bons fumiers de ferme a été répandu sur les vignes des engrais chimiques soit purs soit mélangés au fumier. Le procédé paraît devoir donner de bons résultats mais n'en encore que dans une période d'essai.

M. de Borgne a fait traiter toutes les vignes à l'eau sucrée contre le mildiou. Le travail en fait par une escouade d'ouvriers à la journée qui parcourent toutes les vignes.

Des détails très intéressants sont donnés aussi sur l'administration de son vignoble soit sur les arrangements avec les vignerons. Il y a deux espèces de vignerons ceux qui travaillent à moitié fruit, ceux les plus nombreux qui travaillent à la tâche. Pour ceux-ci le système adopté est assez différent de celui généralement en usage, c'est à dire qu'il n'existe aucun engagement réciproque entre le propriétaire et le vigneron; celui-ci est payé à un prix fixé à l'avance pour chaque travail qui nécessite la journée pour le premier labour, pour le second, pour tailler, pour pour relever, pour ratisser etc. Si le travail n'est pas fait convenablement par le vigneron, lorsqu'il est commandé le propriétaire le fait faire d'office. Le vigneron a toujours un compte

ouvert qui peut etre réglé immédiatement par
un solde argent d'un côté ou de l'autre
M. de Bosgne donne un tableau des produits en
hectolitres de vin de son vignoble de Crepy pen
dant les dernières années - Ce produit paraît com
me quantité un peu inférieur à celui du vi-
gnoble genevois à vaudois
A la suite de cette intéressante communication une
discussion très nourrie a lieu à laquelle prennent
part MM Em. Boissier. Péruset. Bochet. Demole et
Cette discussion porte surtout sur l'opportunité de l'en-
lèvement ou du non enlèvement des filets - Des
avis sont très partagés à cet égard les uns prêchant
pour les autres prêchant contre l'effeuillage - M. de
Bosgne répète que ce n'est qu'en suite de ses expé
riences personnelles qu'il en est venu à préconiser
la méthode de laisser les filets ; il est assuré maintenant d'obtenir par cette méthode une récolte beau
coup plus mure à beaucoup plus régulière, le raisin
reste plus vert mais en plus sucré à plus juteux ; en
outre la chaleur de l'après midi se concentre sur
le terrain sous les feuilles à le raisin souffre moins
des matinées fraîches qui du reste sont rares sur le
coteau de Crepy soit par l'absence de rosée, soit par un
courant d'air chaud qui s'établit régulièrement entre
le lac à la montagne
Quant au prix des cultures malgré la différence des conditions
existant avec les vignerons il revient à une somme sensible
ment analogue à celui de notre vignoble genevois soit
aux environs de 600 francs l'hectare
- De vifs remerciements sont adressés par le Président au
nom de la Classe à M. le Cte de Bosgne au sujet de

la communication dont il propose l'insertion dans les bulletin de la (lasse d'Agriculture. (adopté)

Hannetons — M. Verchère absent à la dernière Séance donne quelques détails complémentaires sur la destruction des hannetons dans la commune de Mayrin. Il remercie la Classe de ce qu'elle a fait cette année dans ce domaine et il la prie de ne pas perdre la chose de vue pour une autre année; il faudra peut être organiser une défense un peu plus à l'avance. Et ainsi qu'il est fait dans des pays voisins essayer autant que possible de faire détruire les vers blancs

Porcs Anglais — Au ~~propositions individuelles~~ M. Bieler de Lausanne fait une courte communication sur l'abatardissement des races pures chez les porcs anglais. Il se présente en effet souvent le cas qu'au bout de deux ou trois générations les animaux pour lés à un engraissement précoce, on constate une diminution et un affaiblissement général de l'ossature; ceux-ci se marque surtout par un attendrissement des os de la face et des parties cartilagineuses qui restent tout à fait mous. Par contre dernièrement on a abattu à la Station du Champs de l'Air à Lausanne un vieux verrat importé directement il y a ~~sept~~ six ou sept ans d'Angleterre et qui par parenthèse a procuré en Suisse près de 2000 descendants de son espèce. Son crâne était si dur que deux balles de carabine n'ont pu le transperer et s'y sont aplaties. Il possédait de longues défenses recourbées de côté et qui avaient complètement percé la joue. La peau était devenue une véritable cuirasse et avait atteint entre la hanche et l'épaule plusieurs centimètres d'épaisseur

Séance levée

Le Secrét

H. F.

A l'issue de la séance le Comité d'agriculture reçoit comme membres effectifs de la Classe un nombre contingent dont les noms suivent
Ce sont.

MM.	Cuble d'.	présenté par M.	Boissier, Naegeli
	Dufour Jules	"	" "
	Dufour Arthur	"	" "
	Gyssler Cesar	"	Gyssler, Martin
	Schiola Jean	"	Bernard, Cramer
	Horning Horace	"	Dufour, Naegeli
	Martenstein	"	Boissier, "
	Oliver Ed	"	Oliver, Vonaillat
	Plan Eugene	"	Plan, Constantin
	Roset François	"	Sayous, Micheli
	Sayous Ed	"	" "
	Garaison Flor	"	J. Boissier, Em. Boissier
	Weber Louis	"	Vonaillat, Oliver
	Ropivue Flor	"	J. Boissier, Em. Boissier
	Carry	"	" "
	Roffey Jom	"	" "
	Cuchet Philippe	"	" Naegeli
	Ruffand Jon	"	Dentand "
	Bonnet Jon	"	Boissier, Naegeli
	Dufour Jules	"	Dufour, "
	Vibert Bernard	"	
	Dufour John	"	Cramer, Micheli
	Ramu Alex	"	J. Boissier, Em. Boissier
	Pasche Henri	"	Fr Pasche, Naegeli
	Delarageaz Flor	"	Buchet, "
	Brandt Jean	"	Boissier, "
	Lançon Alexis	"	" "
	Charles Brot	"	" "
	Charles Bordier	"	Demole, "
	Louis Caillat	"	Dumur, "

Séance du 4 Août 1888

Présidence de Mr Martin Ier président. –
Présents MM Ramu, Demole, Bonnet, Martin, Beaumont, Archinard, Henne, Carlin, Bontems –
Le procès verbal est lu et adopté.
La parole est donnée ensuite à Mr Demole pour une communication relative aux récents découverts phylloxériques dans le Canton de Genève. Trois nouveaux foyers ont été découverts, à Cartigny, Lully et Vesenaz, les délégués de l'assurance obligatoire et de la commission technique ont été envoyés pour aller constater ces trois nouveaux foyers. Au compte dans le Canton 26 points d'attaques répartis sur 13 communes, c'est dire que le Canton est complètement envahi et il est probable qu'il y en a davantage car par le temps pluvieux qui regne les recherches se font imparfaitement, l'insecte est plus difficile à reconnaître. Mr Demole voit un grand danger pour nous dans le fait que la loi, voté en 82 et 85 par le Gouvernt français pour l'application à la zone franche de la Haute Savoie et au pays de Gex du système employé en Algérie pour la lutte contre le phylloxera, n'ait pas passé au Sénat cette année et cela à cause de la surélevation des droits sur l'entrée du bétail en Suisse, c'est une mesure de représaille. Le système algérien ou système de destruction des parties attenites, appliqué à la zone, était une garantie pour la Suisse, garantie qui n'existe plus aujourd'hui que la zone est complètement abandonnée à elle même. Le Conseil fédéral a fait des démarches auprès du Gt français en vue de faire rapporter cette décision du Sénat, mais sans resultat. Aujourd'hui le Conseil d'Etat du Canton de Genève fait de nou-

Phylloxera

ville demandes auprès de l'autorité supérieure suisse afin qu'elle cherche à obtenir des conditions plus avantageuses pour la défense de notre territoire contre l'invasion phylloxérique.-

La commission phylloxérique a dû procéder à l'application rigoureuse de la loi dans plusieurs contraventions. Un propriétaire, dûment mis en demeure, s'est permis de remettre son terrain en culture avant l'époque fixée.- Un autre a fait venir directement et sans aucune autorisation des boutures de plants américains.-

Un fait très grave est l'apparition du phylloxera au milieu du vignoble de la Côte à Beauregard près de Morges.-

M. Martin annonce que la Classe s'occupe de faire faire des études de culture de plants américains afin d'être prêts à replanter quand le moment sera venu.

M. Wolfrath répond que le Conseil d'Etat avait fait des démarches à Berne afin d'obtenir l'autorisation d'essais de culture de plants américains et que ce n'est qu'après grande peine qu'il avait obtenu de pouvoir faire un semis dans un endroit isolé éloigné d'au moins 5000m de toute culture de vigne.-

La classe passe au second objet à l'ordre du jour. Renseignements sur la récolte. M. Martin dit que la colonne de grêle qui a traversé le bassin le 8 Juillet a eu son centre d'action à Paly Certoux, Planbotnaz, Cumpesières. Les pertes varie entre $\frac{1}{3}$ et $\frac{1}{5}$ de la récolte, mais à Paly il ne reste plus rien. Le mildiou n'a pas encore fait son apparition.-

Renseignements sur les récoltes

Quant aux céréales M. Viollier a semé du blé danois qui a magnifique sans trace de verse.-

M. Beaumont a eu aussi une belle récolte de

blé avec la variété du pays. — M. Demole attire l'attention de la classe sur la rareté de la pomme de terre cette année. — M. L. Duchosal se demande si la récolte du blé dans les vieilles n'est pas due au climat de cette année qui lui rappelle son pays, car ces variétés donnent souvent des déceptions dans nos ~~climats~~ régions. M. Duchosal est partisan de la tombe en civière, mais il faut qu'elle soit très-mince, il la fait venir d'Oldenburg, elle revient à Genève à 3 francs. M. Martin recommande de ne pas oublier le vert-de-gris du blé, il s'est aperçu qu'un espace de champ ensemencé avec du blé non vert-de-gris était fortement atteint de la rouille, tandis que le reste du champ dont la semence avait été traitée au sulfate de cuivre était indemne de cette maladie. — M. Patek a eu cette année du très-beau blé de très-beau pré

La séance est levée à midi

Le Président

Le Secrétaire

A l'issue de la séance, le Comité d'Agric. de la Soc des Arts, reçoit membre effectif de la Cl. d'Agricult.

— M. Louis Raymond à Versy, présenté par MM. Henri Faesch & Jules Raymond

M. Ch. Malsch à Genève présenté par M. Bernard Dovidio

Aug. Eggly à Versoy " "

compte rendu sommaire

Séance du 1er Septembre 1888.

Présidence de Mr Boissier, président.

Membres présents MM. Viollier - Prey - L'Archinard - Mallet Wolfer - Faucconnet - Pérrusset - de Candolle - Caillat Demole - de la Rive, Marten, ?

Phylloxera

Mr le Président communique à la Classe la récente découverte de phylloxera dans la commune de Bardonnex, et fait sentir l'opportunité de donner plus d'extension aux essais de cépages américains par semis en attendant l'autorisation d'importer des plants en boutures.

Mr Pérrusset qui va partir pour étudier ces cépages en France fera son possible pour rapporter à ses collègues des renseignements précis sur l'adaptation de ces plants aux différents sols.

Mrs de Candolle et Marten lui recommandent d'étudier la question dans les vignobles français qui ont le plus d'analogie avec les nôtres.

Mr Demole considère la nouvelle tâche comme étant en relation intime avec celle du Plan-les-Ouates.

Race chevaline

Mr Mallet donne lecture d'un rapport qu'il a déjà présenté à la Société romande pour l'amélioration de l'Espèce Chevaline. Ce rapport développe d'une manière lucide et convaincante l'idée du colonel Boyet de faire acheter par la Confédération les chevaux qui servent à l'artillerie Suisse au lieu de les louer comme cela se pratique actuellement.

Si ce nouveau mode de faire devait occasionner
surcroît de frais pour la Confédération, ils seraient plus
que compensés par ce nouveau débouché offert
aux éleveurs Suisses et par la supériorité de nos
chevaux d'artillerie s'ils étaient achetés et non loués.
Cette nouvelle industrie agricole ferait plus pour
l'amélioration de notre race chevaline que tous les
concours et toutes les primes —

M^r Demole se demande si la Suisse est bien
propre à l'élevage du cheval. Il craint l'entente entre
le Département Militaire et le Département d'Agriculture
assez difficile sur ces questions.

Passant à l'exposition d'Yverdon M^r Mallet
a reconnu une notable amélioration Reposée sur
les expositions précédentes. Dans la Catégorie des
juments poulinières il trouve les membres moins
grêles que précédemment, L'importance de la mère
aux yeux de M^r Mallet est égale à celle du mâle
Aussi voudrait-il voir se choisir pour la Reproduction
que des juments encore jeunes et non tarées.
Pour la 1^ère fois des produits très-purs du sang
figuraient à Yverdon.

Parmi les chevaux de 4 ans M^r Mallet a remarqué
Zorlon à M^r Aubersonois, un magnifique animal
élevé par M^r ~~Mallet~~ Collet. Dans les produits
de 1885, 2 poulichey à M^r Berthoud et une
à M^r Martin se distinguaient par leur bonne
Qualités. Enfin dans les sujets nés en 1886
on remarquait de bons mais ils n'ont pas
fait de preuves permettant de porter un jugement
sûr.

Le peu d'animaux exposés s'explique en partie

par le fait de la saison, qui en retient plusieurs sur les alpages. La Société Chevaline étudie la question d'exposer les poulains au printemps et les pouliches en automne.

Mr le Président adresse des remerciements à Mr Hallet pour la communication de son rapport sur l'achat des chevaux par la Confédération. [Ce rapport destiné à avoir un grand retentissement en Suisse]

Mr Martin se demande si l'usage de concourir un jour à l'expos. d'Yverdon et le lendemain aux courses est heureux? Il a constaté le peu de visiteurs le 1er jour, chacun se réservant pour l'attrait des courses.

A l'occasion de l'introduction récente de poulains Mr Bovier demande si l'Anglo-Normand n'est pas préférable en Suisse pour les croisements?

Mr Hallet constate les mérites de chacun de ces deux types pour des usages différents. On ne doit pas ~~demander~~ exiger toutes les aptitudes d'un seul cheval.

Une circulaire de la Fédération demandant l'opinion des Sociétés agricoles sur les lois relatives aux vices rédhibitoires est renvoyée au Bureau pour être discutée dans la séance d'octobre.

Séance levée

Dte Martin
v. présidt

Séance de la Classe d'Agriculture du 7 Octobre 1888

_M. Boissier étant malade y excusé, M. Martin Vice Président absent la séance est présidée par M. F. Demole

sont présents: MM. Faesch - Vernet - Patry - Hérion Borel - Ardinard - Lamon - Beaumont - Flocard Philippe - Henry etc

_Le procès verbal de la précédente séance est lu y approuvé

_Quelques brochures y publications remises à la Classe sont déposées sur le bureau

Loi sur les vices rédhibitoires

_La Classe aborde le premier objet à son ordre du jour: "Question des vices rédhibitoires"

_Le Comité fédéral a adressé une circulaire à tous les gouvernements cantonaux y aux Sociétés d'agriculture par l'entremise de la Fédération leur demandant leur avis sur l'opportunité d'une unification des diverses lois y réglements sur la matière

_La question est introduite par un mémoire préparé par M. le vétérinaire Flocard - Celui-ci soumet le nouveau projet de loi fédérale à une critique très serrée d'où il ressort en premier lieu que le projet est très mal ordonné, y le principe fut-il admis il devrait être complétement remanié. En second lieu M. Flocard conclut à ce que pour le Canton de Genève une loi sur les vices rédhibitoires n'est nullement nécessaire y serait plutôt préjudiciable aux intérêts de notre pays y de l'agriculture en Général à la suite de ce travail de M. Flocard une

discussion s'engage à laquelle prennent part ~~à laquelle~~ MM Demole Archinard Vernet Borel y Archinard -
la classe à l'unanimité moins deux voix vote contre l'opportunité d'une loi sur les vices rédhibitoires y se prononce pour la liberté absolue à cet égard ; elle désirerait même voir rapporter la loi cantonale genevoise qui régit la matière - Il sera donc répondu dans ce sens soit à la Fédération romande d'agriculture soit au gouvernement de Genève

la Charrue Pouchin

- La parole est donnée à M. Edmond Vernet pour la description de la nouvelle charrue défonceuse Pouchet

M. Vernet a l'habitude dont il se félicite de pratiquer chez lui des labours très profonds. Il mène avec la charrue Vallotton qui fait un très bon travail ; il faut une force de traction considérable ; il faut y atteler huit bêtes dans les gros terrains y si la charrue rencontre un obstacle pierre ou autre ; elle en souffre soit au socle soit à l'arbre qui se faussent - La nouvelle charrue inventée par le Marquis de Pouchin est intéressante en ce qu'elle fait un travail considérable avec un tirage beaucoup moindre y ceci par le fait que le travail de défonçage par exemple se fait en deux fois - d'où va deux fois dans la même raie à l'aller y au retour - La charrue a deux socles, arrivé au bout de la raie, l'arbre se retourne, l'oreille aussi, l'attelage est attelé de l'autre côté y revient sur ses pas tirant la charrue

Le travail est facile & bien rapide. La première opération donne un labourage ordinaire & la seconde se pratique si l'on veut opérer un défonçage

La séance est levée à 11 3/4 h.

Le Secrt. Henri Adam

Séance de la Classe d'Agriculture
du 3 Novembre 1888.

Présidence de M. Boissier, Président.

Présents — MM. Demole, Amyot, Ed. Naville, Bunge, Duchartre, Cornu, Ed. Lullin, Naville, Harbey, Jäger, Bernard, Ramu, Grobet, Walker, Gd de la Rive, Fatio, Borel, Lomb

Excusé M. Henri Fazy, secrétaire.

Visite aux Vignobles du Midi de la France

La parole est donnée à M. Pernet qui entretient la Classe d'une manière fort intéressante sur son récent voyage viticole dans le midi de la France et sa visite aux vignobles reconstitués à l'aide des plants américains. — M. Pernet s'est en premier lieu dirigé sur Marseille où il a visité M. Besson grand horticulteur pour lequel il avait une recommandation, il a été frappé en constatant ses plantations de la grande variété des plants américains, relativement aux plants français placés à côté. Mais c'est surtout à Montpellier qu'il a pu se rendre compte du rôle important que jouent les plants américains dans la lutte contre le phylloxera. — M. Foex, directeur de l'école de viticulture bien connue, a reçu MM. Pernet et Habey de la manière la plus aimable, les faisant accompagner partout par un professeur de l'école. Ils ont bien saisi d'autant plus qu'il y a l'affluence des visiteurs étant très considérable et que l'école de Montpellier est aujourd'hui le but d'un véritable pèlerinage de viticulteurs qui viennent de toutes les parties de la France et de tous les pays du monde. Pour puiser des renseignements précieux pour la reconstitution de leurs vignobles phylloxérés à moyen des plants américains et en rendre compte par leurs ouvrages

des magnifiques résultats obtenus dans l'Hérault et la reconstitution de vignobles phylloxérés au moyen des plants américains greffés. Ce qui a autant frappé M. Pe-rrut ce brillant succès est l'insuccès complet de la reconstitution quand le plant américain, adopté comme porte greffe, ne convient pas au sol et au climat, ainsi dans un entroit où l'on a eu un insuccès complet avec le Jacquez, le Viala ou le York Madeira donnent un résultat splendide, ici c'est le Solonis qui a réussi et quelquefois à une très petite distance ce plant a dû être remplacé par un Riparia qui se trouve convenir parfaitement. Il conviendrait donc de faire pour chaque localité une étude quelquefois d'assez longue durée pour arriver à connaître le plant américain qui s'unit le mieux avec les conditions climatériques et celles de la composition physique et chimique du terrain. — M. Foex fonde des espérances sur le Solonis pour nos conditions locales, c'est un plant qui convient aux terrains humides et calcaires, tandis que le Riparia ne reprend pas dans ces terrains — M. Viala croit à l'avenir chez nous, comme porte-greffe, des plants cinérea, Cordifolia et Berlandieri parce qu'ils prospèrent dans les terrains calcaires. — Mais la reprise de tel ou tel plant ne dépend pas seulement de l'adaptation aux conditions du sol et du climat, il est des porte greffe qui reprennent mieux greffés avec certains plants que avec d'autres, il existe une plus ou moins grande sympathie dans l'union du porte greffe avec son greffon, qui n'est pas sans influence sur la reprise de la plantation et sur la force de production de la vigne greffée. A l'école de Montpellier cette particularité a fait la

sujet d'études spéciales et M. Pernnet a vu une vigne, où une série de porte-greffe étaient associés successivement avec différents plants du pays, qui présentait un grand intérêt. - M. Pernnet a visité dans le environs de Montpellier plusieurs propriétés importantes où il a pu se convaincre du succès pratique de l'emploi des plants américains comme porte-greffe pour la reconstitution des vignobles phylloxérés. - Au château d'Agnac appartenant à M. Bastide il a vu un vignoble de 120 hectares dont 40 de plantation récente. Il y a 10 ans ce domaine présentait l'aspect d'une terre en friche abandonnée; les 80 hectares de vigne existant alors dans ce domaine étaient décimés par le phylloxera, M. Bastide l'a racheté désolés alors pour une bouchée de pain et s'applique à la reconstitution de vignobles. Le plant américain employé en majeure partie est le Jacquez, et le résultat obtenu est surprenant. M. Pernnet (a pu se convaincre de visu qui n'y avait pas exagération dans les récits enthousiastes qui lui avaient été faits sur la récolte de ces vignobles. Après le Jacquez M. Bastide préconise le Ripario tomenteux, le Riparia glorie de Montpellier et le Solonis dans les terrains humides. Les résultats obtenus par M. Gaston Bazille avec le St Laurens, plant parent du Jacquez, ont fait l'admiration de M. Pernnet. Il a visité les grands établissements de M. Richter, qui fournit des millions de plants greffés et après une pointe faite jusqu'en Catalogne il est revenu sur ses pas par Nîmes s'arrêtant à Villefranche pour y visiter l'établissement très connu de M. Vermorel. Enfin ~~sont~~ Cette M. Pernnet a pu se rendre compte que le vignobles traités par submersion et qui semblaient devoir se comporter parfaitement commencent à déperir. Si nos amis les voyageurs, pour compléter leur étude, ont pensé

qu'une visite en Bourgogne, où plusieurs vignobles ont été reconstitués au moyen des plants américains, ~~compléterait~~ aurait une utilité très-directe, les conditions climatériques de ce pays se rapprochant davantage des nôtres. - Toutefois que le Jacquez donne en général de bons résultats dans le midi, dans le Nord il ne réussit pas. Chez M. Pellat à Chevrotte c'est l'Elvira, le Taylor le Viala qui donnent les portes greffes. A Chamiet c'est le Gamay sur Riparia qui semble le mieux réussir tandis que le Gamay sur Viala se chlorose assez vite. - L'heure étant avancée et dans le but de ne pas écourter l'intéressante communication de M. Perrut il est décidé de renvoyer ~~à une autre séance~~ le reste ainsi que la présentation des instruments à greffer et la discussion à une autre séance et l'on passe au ~~second~~ troisième objet de l'ordre du jour qui est les renseignements sur la vendange. -

Renseignements de la vendange

M. Le Pavelle a fait une récolte très-inégale, il a remarqué de vieilles vignes qui était en le point d'arracher, par une fumure consistant moitié en fumier d'étable moitié en engrais chimique. Il a observé que le raisin mûrissait mieux sur les souches bien feuillées que sur les autres, il croit qu'on enlève trop de feuilles chez nous en général. -

M. Constantin a fait une récolte lamentable, pour la vigne 24. - 26 setiers la pose, pour le blanc 5 ou 7

M. Perusset a obtenu 25 setiers la pose plus ou moins vigne et 15 setiers pour le blanc

M. Lorp a fait 8 setiers la pose en blanc, il a été grêlé à fond.

M. Constantin à Chouilly a recueilli à raison de 10 à 16 setiers la pose en blanc dans le vignoble.

M. Addor - Bourguy a obtenu 20 ~~setiers~~ setiers pl. blanc, orges sulfatées, pl. rouge emp. plus.
M. L. de Cantelle à Evordes 17 à 20 setiers la pose d. blanc
M. Bossi à Cologny, orgueble mal partagé, a été grêlé deux fois, maximum 22 à 25 setiers la pose, minimum 7 à 8 setiers -
A. Rutty 15½ à 16 setiers la pose en blanc.
A. Jussy a fait une moyenne de 20 à 22 setiers dans les meilleures parties
Presinge et Ameyrane ont aussi une bonne récolte pour l'année -

La séance est levée à midi

Le Secrétaire adj.

Séance de la Classe d'agriculture du 1er Décembre 1888

M. Bossier président préside la séance
Plus de 50 personnes sont présentes à la séance
- Le procès-verbal de la précédente séance en lu y adopté
Recommandation aux délégués - Après les recommandations à faire aux délégués de la Classe d'Agriculture à l'assemblée générale de la Fédération des Soc. d'agr. de la Suisse romande qui aura lieu le 13 Décembre à Lausanne. M. Viollier Rey propose qu'il y soit fait mention de l'intention de la Classe d'Agr. de tenter des essais avec les plants américains - l'appui de la Fédération pouvant être

utiles à la Classe.
Après délibération la proposition de M. Viollier Rey n'est pas acceptée

Vignes américaines (Suite) M. Perrusset

– La parole est donnée à M. Perrusset qui donne encore sur son voyage dans le Midi quelques détails supplémentaires pour lesquels le temps lui a fait défaut dans la séance précédente.
Il parle entre autre du domaine (propriété de M. Bastide) du château d'Agnac sur lequel plus de . hectares de vignes ont été reconstituées. La moitié en Jacquez qui ont immédiatement réussi y ont donné cette année un produit de plus de 300 hectolitres à l'hect: 150 sur la pose – En outre 15 hect avaient été replantés en Taylor (Cunningham) mais ils se mirent à périclité, il fallut y renoncer. Le riparia se chlorose aussi. Dans le sol argileux. Enfin on plante des Solonis qui réussissent à merveille même dans un sol humide et marécageux. En 1888 8 ans après la reconstitution le vignoble d'Agnac produit près de 6000 hl de vin – Près de là à Montguyon la reconstitution a été opérée sans un seul insuccès sur plus de 150 hect. Le Jacquez, le Riparia ont parfaitement réussi, le Solonis dans les terres humides.
M. Garson Bazile à St Sauveur fait partout d'abord de la submersion tend à y renoncer y remplace ses vignes françaises ravagées par l'américaine
Il en est de même chez M. Parasol à la Valette
– Mais tout cependant n'est pas reconstitué il y a encore bien des domaines où les plants américains mal choisis n'ont pas réussi – Quelques-uns découragés ont abandonné la partie; mais elle est déjà gagnée sera sans aucun doute reprise par d'autres qui réussiront grâce à leurs capitaux

Dans le Beaujolais où le phylloxera a fait bien des ravages il y a encore beaucoup de partisans des traitements au sulfure de carbone y d'adresse sans des plants américains - Il y a cependant des reconstitution en vignes greffés sur plants américains - on trouve des Pinard greffés sur Taylor y Elvira depuis déjà un grand nombre d'années très prospères - à Chamirey chez M Petiot on est encore dans la période d'étude mais on peut y voir des gamay greffés sur riparia d'une très belle venue - On remarque la vigueur des greffes sur riparia d'un beau vert sombre - le Gamay greffé sur Viala se chlorose facilement y faiblit rapidement -

Il faut changer de plant suivant la nature du sol - ce qui est vrai y bon dans un endroit ne l'est plus dans un autre - En

En France il y a quinze ans que l'on travaille à ces études d'adaptation y quoique l'on ait déjà beaucoup avancé la question elle n'est encore résolue que partiellement y pour de certaines localités déterminées —

Cela donne que chez nous il faut nous hâter y commencer à étudier sérieusement y pratiquement cette question de l'adaptation des plants américains à nos terrains y à notre climat - Ce qui a été fait dans le midi ne peut nous servir que dans une faible mesure la question pour nous est toute neuve y l'étude doit se reprendre dès le commencement

. Que devons-nous faire ?

Il est un point sur lequel chacun est d'accord

c'est que notre vignoble est voué à la destruction dans un avenir plus ou moins éloigné — Devons-nous attendre ce moment là pour agir ? ou ne faut-il pas mieux tout en continuant la lutte actuelle tant que nous pourrons la soutenir étudier la possibilité de reconstituer nos vignes par les plants américains —

En conséquence M. Perrusset désirerait que la Classe d'agriculture sollicite des autorités cantonales l'autorisation de créer dans le Canton de Genève un ou plusieurs champs d'essais pour expérimenter l'adaptation des vignes américaines à notre sol et à notre climat —

Nous ne risquerons pas d'introduire de nouveaux phylloxeras par des boutures non enracinées d'un an sur lesquelles on ne l'a jamais rencontré

En faisant une démarche pareille la Classe d'Agr. sera dans son rôle ; elle remplira son devoir quand ce ne serait que pour tranquilliser la population qui a droit à juste titre d'être émue de l'invasion toujours plus rapide du phylloxera et de la ruine à brève échéance qui peut lui être réservée

M. le Président remercie vivement M. Perrusset de l'exposé très clair qu'il vient de faire et est d'avis que la question soit dans cette séance soit dans la prochaine soit présentée à la Classe

Discussion sur la proposition de M. Perrusset

La discussion est ouverte sur le rapport de M. Perrusset et sur les conclusions

M. Arnold prend la parole. Il connait aussi bien les pays de vignoble du midi de la France dont M. Perrusset a entretenu la Classe. Il trouve que celui-ci n'ait été un peu trop affirmatif dans la résistance qu'il

attribue aux plants américains (Cynerea & Courtfolia entre autres) dans les terrains calcaires – M. Viala lui-même qui a été en Amérique étudier ces plants n'en a trouvé qu'à l'état sauvage – la preuve n'est donc pas parfaite

M. Dernole qui a visité aussi le domaine d'Agnac a été frappé de la quantité de greffes qui avaient mal réussi ; c'est une objection contre la greffe sur place il vaut elle sur table bien préférable

à Montpellier les Rasselats le plant qui en le nôtre & nous intéresse le plus s'adapte très bien par la greffe sur le Taylor mais dans des terres rouges ferrugineuses

Dans le Beaujolais on trouve principalement deux espèces de terrains des terres rouges – granitiques & argilo calcaires mais contenant toutes plus ou moins grande quantité de fer qui fait presque complètement défaut chez nous

– M. Pirnet répond à M. Dernole que les chancres qu'il a observé sur les greffes provenaient de l'anthracnose qui a presque complètement disparu depuis quelque temps – Quant aux mauvaises réussites des greffes sur place dont parle M. Dernole M. Pirnet affirme au contraire avoir eu des résultats très beaux & des réussites de 80 à 90 p% – Dans l'Hérault on a presque complètement renoncé à la greffe sur table tandis qu'on en fait au Sud du Rhône & la Bourgogne, il est possible que chez nous un note il mal un peu rigoureux elle fut préférable

M. le Prof Foëx Sans vouloir rien affirmer sur les résultats que nous obtiendrons nous engageons vivement

à tenter des essais de plantations de vignes américaines y a bien voulu offrir gratuitement à la Classe d'Agric une collection complète y étiquettée de plants américains provenant des pépinières de l'école de Montpellier
M. Pulliat à Chiroubles s'en mis aussi complètement à la disposition de la Classe
M. A de Candolle appuie vivement les conclusions de M. Pérenet ; il croit qu'il est inadmissible qu'en présence de l'envahissement croissant des désastres causés par le phylloxera que l'on ne combat plus chez nos voisins de la Zône Savoisienne - l'on ne nous autorise à nous servir des armes que nous avons entre les mains pour nous defendre
MM Henon Boissier & Vrolliet Prey prennent encore la parole pour appuyer les démarches à tenter par la Classe d'agriculture - puis après quelques légères modifications de rédaction, tendant à joindre à la Classe d'agriculture les autres Sociétés d'agriculture du Canton de Genève dans le but à poursuivre la Classe à l'unanimité vote la résolution suivante proposée par la Présidence

"La Classe d'agriculture sollicite des autorités fédérales y
"cantonales la création d'un champ d'essai pour expé
"rimentation de cépages américains non greffés (sarment
"d'un an) - Cette création serait placée sous la haute
"surveillance de nos autorités cantonales y sous la
"direction effective de la Classe d'accord avec les autres
"Sociétés d'agricoles du Canton dans des conditions qui
"donnent toute sécurité contre l'apport du phylloxera
"par leur intermédiaire"

A la suite de cette votation y sur la proposition de M. le Président - il est procédé à la nomination

onze

d'une commission de ~~6~~ 7 membres qui aura à s'occuper de la mise en oeuvre de cette résolution qui sera tout d'abord notifiée par une lettre motivée adressée au Conseil d'Etat du Canton de Genève avec prière d'en aviser les autorités fédérales

Au Scrutin Secret cette commission en composée comme suit:

MM. Lucien de Candolle
Pomaret
Jules Borrier
Aug. Heron
Henri Faesch
Victor Hatto
Marc Micheli
W. Paty
~~F~~ Perriard
~~F~~ Demole
Vuilleumier

Séance levée à midi un quart

Le Secrét
Ar. Fz

compte rendu ses occup

Séance de la Classe d'Agriculture du 5 Janvier 1889

Présidence de Mr J. Boissier Président
- 40 personnes assistent à la séance
Le procès verbal de la précédente séance en lu y approuvé après une petite rectification
- Une circulaire relative à l'exposition de Paris est renvoyée au bureau
- Sont déposés sur le bureau deux ouvrages reçus. l'Almanach de l'Institut y le Manuel de l'agriculteur de la Suisse romande de Mr Dinner avec remerciements aux donateurs

L'ordre du jour de la séance appelle en première ligne une communication sur la Ramie de Mr Nihet présenté par Mr A. Martin

La Ramie

Le Rhea ou Rhamie est une plante originaire de l'Inde y de la Chine - Pour arriver à son plein développement il lui faut un climat très chaud ; on a essayé de la cultiver en Egypte y dans le Nord de l'afrique mais sans grand succès - Elle se reproduit par boutures y marcottage - Sa graine ne mûrit que sous une latitude très élevée
C'est une plante textile intermédiaire entre le Chanvre y le Lin, sa fibre est très résistante mais un peu grossière - La difficulté gît dans son décorticage ; des prix de grande valeur ont été offert pour la découverte d'une machine utile à cet usage y jusqu'à présent l'on a rien découvert de bien pratique de nouveau essais doivent être tentés à la

prochaine exposition universelle de Paris
– Pour notre pays elle ne pourrait avoir de
l'intérêt qu'au point de vue industriel
dans les cantons où le tissage est très en vogue
elle peut être mélangée avec la laine, la soie
le fil ou le coton – mais son prix est encore
trop élevé pour permettre d'en obtenir un
travail remunérateur

Culture du blé de Seigneux

M. de Seigneux lit à la Classe un intéressant
travail sur la culture de différentes espèces
de blés étrangers à laquelle il s'est livré sur
son domaine de Pinchat –
l'année a été malheureusement très défavo
rable à cause de l'humidité persistante
qui a produit un développement de mau
vaises herbes tout à fait anormal, a
beaucoup nui à la production – La compa
raison du produit à l'hectare pour les di-
verses variétés a été impossible – M. de
Seigneux a qualifié de blé ; il a récolté
en tout 817 boisseaux 2218 Kilog. Soit 13 ½
fois la semence
Le Lamed & le Sheriff sont ceux qui ont donné
les meilleurs résultats – Le Halett est aussi
recommandable – ainsi que le blé de Bordeaux
qui donne une bonne production en paille
& en grains mais il a l'inconvénient de
verser facilement
Le blé du pays est plus précoce de 12 jours
que les blés étrangers – Le Sheriff a mûri
le dernier
Aucun de ces blés n'était versé

M. Borel a fait aussi des essais avec le blé Schériff qui lui a donné de bons résultats mais tous les blés demandent à être semés comme l'a fait M. de Seigneux au semoir à grande distance & par conséquent sarclés soigneusement

M. Naville parle du blé d'Australie qui est très avantageux pour la grande quantité de paille qu'il produit

M. L. Archinard a semé le blé de Bordeaux qui lui donne un bon rendement mais il le trouve trop tardif & sujet à s'échauder ce qui n'arrive jamais avec le blé du pays

M. de Beaumont donne aussi quelques détails sur les essais de culture de blé semés à grande distance & sarclés qu'il a faits chez lui à Collonges — Là c'était du blé du pays En 1887 sur une surface de 125 ares il avait recolté 30 hectolit à l'hectare & le double en poids de paille

En 1888 il n'avait pu semer tardivement que 83 ares & a recolté 2300 k de grains (soit en francs un produit brut de 261 f) 3400 k de paille à l'hectare — La mauvaise herbe malgré le temps défavorable avait bien disparu grâce à un sarclage fait à temps propice au milieu de mai —

M. de Beaumont ne peut que recommander ce système de culture qui économise plus de la moitié de la semence & augmente considérablement le produit de paille & de grain en qualité & en quantité

M. le Président proclame les noms des lauréats du concours de bonne tenue de ferme - Ce sont MM. Ollivier fermier chez M. de Candolle à Evordes, un 1er prix f 225 pour la troisième classe au dessus de 20 hect.
M. Dobbenreddle fermier chez M. Pasteur au Grand Saconnex un 1er prix f 180. de la 2ème Classe de 10 à 20 hect
M. Albert Duchellier propriétaire à Essert Cne de Meinier un 2ème prix f 90 de 10 à 20 hect. 2ème Classe propriet.

Rudons de Martin

- Mr Aut. Martin communique à la Classe le résultats d'analyse de rudons de la ville de Genève qu'il a fait exécuter par M. Reverdin & de la Harpe chimistes - Il en résulterait que ces ~~engrais~~ rudons constituent dans le fond un engrais pour marché au prix de 10 à 12 c. où on les paient généralement - leur composition est riche en potasse, acide phosphorique & azote, un peu lentement assimables dans le sol il est vrai - En outre les frais d'épandages & de nettoyage de ces rudons sur les prés sont assez considérables - M. Martin se déclare cependant partisans de leur emploi
- Plusieurs personnes font le procès à ces rudons de la ville de Genève, on soutient leur inégalité suivant l'époque de l'année & les jours où ils sont recoltés - M. Haccius entre autres les estiment dangereux à cause des impuretés - debris de verre, de fer : etc qu'ils renferment & qui se retrouvent souvent dans les fourrages au grand détriment des animaux qui peuvent les absorber avec leur nourriture

A l'issue de la Séance les membres du Comité d'agr. de la Soc. des Arts reçoivent comme membres effectifs de la Classe d'Agriculture Mr Germain Bocquet à Bernex présenté par Mm Vuarin & Patry

La Séance est levée à midi dix minutes

HCF

Séance de la Classe d'agriculture du 2 Février 1869

Mr Borsier Président
Sont présents. Mm Vaesen. Demole. Martin Hmon St-Georges. de Beaumont - de Seigneux Viollier Rey - Jinovitch. Brot - Vallon - Patry Bernard Vernet. Bouvier - Vieusseux, de Candolle Coulin etc
La Classe adopte à l'unanimité le budget présenté comme suit par Mr le Trésorier pour 1869

Recettes

Contributions des membres.	2300
Intérêts des fonds placés	100
Allocation du fonds Vernet p. 1869	100
" de la fédération romande.	150
Vente de bulletins & brochures	25
Excédent présumé des dépenses sur les recettes	150
Total des recettes	2825

Dépenses

Loyer à l'Athenée	200
Contribution à la Fédération romande	75
Concours des viticulteurs ruraux	250
Course & réunion d'été de la Classe	150
Conférences & frais y relatifs	200
Convocations, annonces, expédition du bulletin etc	200
Abonnements, achat de livres, reliure	100
Frais extraord. à la bibliothèque déménagement	100
Pour essais de vignes américaines	500
Impression du bulletin	1000
Frais de bureau	50
Total des dépenses	2825

Tournée en Saône et Loire M. Demole

La parole en Commission à M. F. Demole qui donne lecture à la Classe d'une narration pleine de vie & d'entrain sur la tournée du Jury chargé de décerner la prime d'honneur dans le Dept de Saône et Loire. Ce département un des plus importants de France au point de vue agricole se compose de cinq arrondissements ayant chacun sa spécialité le Mâconnais qui est ou plutôt celui de Châtillon pour ses cultures fruitières était réputé pour ses vins - celui de Louhans pour ses fines & succulentes volailles celui de Charolles pour ses pâturages & son bétail celui de Autun pour ses superbes forêts c'est dans ce dernier & dans la ville de ce nom qu'avait lieu le concours régional où l'on remarquait les splendides produits du bétail charollais qui fournit par sa viande une grande partie de l'alimentation de Paris

En passant M. Demole fait faire à les ~~trois~~ auditeurs une intéressante excursion au sein du splendide établissement métallurgique du Creusot ainsi qu'aux bouilleries de Montceau les Mines

Predescendant de quelques centaines de kilomètres le lecteur nous conduit au concours régional de Nîmes ; là le principal intérêt se tourne dans les questions viticoles ; les diverses excursions qu'il nous fait faire aux environs nous font ~~tous~~ les magnifiques résultats obtenus soit par la reconstitution des vignobles au moyen des plants américains ; soit par la submersion des anciens vignobles, soit par la replantation de plants indigènes dans les sables purs des bords de la Méditerranée

Cette lecture de M. Demole pleine de saillies humoristiques, de faits nets, précises est saluée par les vifs applaudissements de l'assemblée

- Une courte discussion relative aux meilleurs choix de plants américains pouvant servir de porte-greffes dans notre pays, à laquelle prennent part MM. Henon Bonnet, de Candolle suit cette intéressante communication

d'Algérie M. Henon

- L'ordre du jour porte ensuite - Note sur l'apiculture dans les environs d'Alger par M. Henon Celui-ci a eu en effet l'occasion de faire l'an dernier un séjour dans cette contrée au moment de la vendange

Les environs d'Alger peuvent se diviser en trois contrées distinctes - Le Sahel - la Mitidja et l'Atlas - Le premier qui comprend les environs

immédiate d'Alger et comme de jardins
y de superbes vergers ou la culture de l'abri
cotier joue un grand rôle - On arrive en
suite à de plus grandes exploitations où là
c'est la culture de la vigne qui domine
On trouve de grandes installations de caves
Les principaux vignobles sont l'Aramon, le
Carignane - M. Heron y a vu vendanger
le 23 Août, le vin était fait en 3 jours
Dans ces conditions là le vin souffre de la grande
chaleur qui se développe dans les cuves ; il fau-
drait pouvoir arriver à rafraichir les caves
Dès que l'on descend dans la plaine de la
Mitidja l'on trouve de grandes cultures, beau
coup de céréales jusqu'à ces dernières années
maintenant la vigne tend à s'y implanter
aussi dans de grandes proportions, car l'on
y obtient de très fort rendements - M. Heron
a visité une propriété de 500 hectares sur laquelle
il a été planté 180 hectares de vignes en Carignan
à Petit Bouchet
Dans l'atlas on rentre dans la petite culture
et là c'est encore la vigne qui est la grande
ressource - Tout est cultivé à la main, les
ouvriers se louent généralement à deux francs
par jour - Le vin revient plus cher que dans
la plaine mais est de meilleur qualité
Nos chasselas donnent un bon vin mais
trop alcoolique - C'est aussi le pays de l'olivier
il pousse partout - M. Heron croit que beaucoup
de colons feraient mieux de cultiver l'olivier
greffer plutôt que la vigne

A la suite de cette intéressante communication dont M. le Président remercie vivement M. Hérion au nom des auditeurs M. Demole demande à ce dernier s'il pourrait donner quelques renseignements relativement au prix des vins

M. Hérion répond que les prix sont malheureusement très bas surtout pour les vins de plaine en leur grande abondance. Il y a bien de ce côté là quelques inquiétudes à avoir ; il serait possible que l'on fut obligé de le tourner en partie vers la distillation & la fabrication des eaux de vie

Un grand ennemi de la vigne dans ce pays là est un petit insecte nommé l'altise dont la destruction occasionne des frais considérables. Le mildiou procure aussi de certains ravages

M. Lucien de Candolle en sa qualité de Président de la Commission chargée de l'étude des essais de plantations de vignes américaines rend compte à la Classe de l'état de la question

Champ d'essai Vignes américaines

Grâce aux autorisations obtenues de Berne par la Classe de créer un champ d'essai pour les études les choses sont en bonne voie. Le terrain est trouvé grâce à la cession gracieuse qui en a fait notre Président sur son domaine de Pinchat ; les travaux de défonçage ont commencé, les divers plants sont commandés & seront mis en place au printemps & les fonds nécessaires à les premiers essais sont trouvés par le fait de l'inscription générale de quelques donateurs du subside de la Classe d'agriculture & de celui fait par la Société auxiliaire de la Société des Arts toutes personnes auxquelles M. de Candolle

propte pour adresser de sinceres remerciements
le gouvernement de Genève. Sous la haute
surveillance duquel les essais doivent se faire
en tout bien disposé à l'égard de la Classe
d'Agriculture
A la suite de ce rapport la séance est levée
à midi un quart

Le Secrt
Henri Fy

Le Comité d'agriculture reçoit à l'unanimité
membres effectifs de la Classe d'Agriculture les
personnes suivantes
M. Adrien Genoud à Jussy présenté par
MM Henri Faesch & Jules Raymond
M. F Berger à Drize présenté par
MM Lehman & Pérussel
M. Gros, Imbi à Drize présenté par les mêmes
M. Christin à Ruri la ville présenté par
MM Patry & Vuarnet

Séance de la Classe d'Agriculture du 2 Mars 1889

M. J. Bonnier président prend la séance.
Sont présents MM. Urbain Rey - Lourtet Vincent, Durfort Duillier - Olivier, Martin, Borel, Long, Melta, Perrnet Beaumont, Roberty, Constantin, Henry, Montandon.

Visite aux vignobles du Midi

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé sous une observation de M. Perrnet dans laquelle il insiste pour qu'il soit ajouté à la mention de la question de la submersion des vignobles pour combattre le phylloxera. M. Perrnet dans son rapport sur son voyage dans le midi de la France a exprimé l'opinion que la submersion est efficace contre le phylloxera, mais que la plante en souffre et finit ensuite par s'étioler. M. Semola ayant été d'une opinion différente dans son dernier rapport sur sa mission dans le midi de la France M. Perrnet a écrit au Professeur Basile de Portici pour avoir leur opinion, il donne lecture des deux réponses, celle du premier est ~~entouré~~ défavorable à la submersion, attendu que comme moyen d'obtenir encore quelques récoltes avant de remplacer les plants du pays par des plants américains. La réponse de M. Foex n'est pas aussi pessimiste.

M. le Président rappelle ensuite les services rendus ~~à l'Agriculture du pays~~ à la Classe d'Agriculture par deux anciens membres qu'elle vient de perdre M. Moynat et Plan, deux hommes de bien qui mettaient largement leurs connaissances et leur expérience au profit de l'agriculture de notre pays.

Changement des Règlements de la Caisse

Il annonce que la Société des Arts a décidé, sur la demande de la Classe d'Agriculture de modifier son règlement de manière à ce que nos collègues qui sont domiciliés en Savoie

dans notre ouvrage pourrait faire partie de Comité d'Agriculture.

La Société des Arts, sur la proposition du président de la Classe d'Agriculture a nommé M. Gustave Foex directeur de l'École d'horticulture de Montpellier membre honoraire de ladite société.

La société américaine a fait un don de vœux à la Classe d'Agriculture.

La question de savoir si nous devons accepter les propositions faites par la Fédération romande pour un concours de tracteurs et renvoyé au bureau de même que la question des prix à envoyer à la société d'horticulture pour prochaine exposition.

Vignes Américaines Champs d'essais

M. J. Bonnet donne lecture d'un acte passé entre l'Etat de Genève représenté par MM. Martin et Klein et lui relativement à la jouissance qu'il accorde à l'Etat pour six ans, dans le but de faire des essais de plants américains, d'une parcelle de terrain à lui appartenant.

La parole est ensuite donnée à M. Constantin qui entretient la Classe d'une manière fort intéressante sur la consoude rugueuse du Caucase (Symphytum asperrimum) plante fourragère dont il a fait l'essai. Cultivée dans un sol bien ameubli elle s'accommode de presque toutes terrains, elle est très rustique se reproduit par rejets et non pas graine, qui échappent à la récolte. Chaque plante prend un grand développement et forme une touffe de 80 centimètres de diamètre composée de larges feuilles rugueuses dont le bétail est très friand.

Consoude

Dans la petite culture on espace les plantes à 1m.50 et 1m.60 mais dans la grande culture on plante jusqu'à 1m de distance on peut rester jusqu'à 8 et vous sur le même terrain et peut donner jusqu'à 65000k de fourrage vert

à la pose. — M. Constantin fait remarquer que lorsque on laisse fleurir la plante il semblerait que la betterave produisait une hybridation ~~de cette plante~~ avec une consoude bulgare, ce qui ne serait pas sans une fâcheuse influence sur les avantages ~~de cette plante~~. — La consoude est avantageuse comme fourrage très précoce, la première se fait pour ainsi dire sous la neige et après 15 jours à 3 semaines de beau temps on peut déjà commencer la récolte. On fait jusqu'à 7 et 8 coupes d'un fourrage excellent. Le lait produit est plus dense et plus gras que celui produit par le regain. — En terminant M. Constantin émet le voeu que la Classe de botanique examine s'il n'y aurait pas moyen de faire venir des graines de consoude pour la distribuer à quelques sociétaires afin de faire des expériences. —

Dans la discussion qui suit M. L. Arthaud et M. Henry s'accordent à dire que la consoude engrais, comme dépuratif, longtemps, ne sont jamais beaucoup propagés, que les attributs surtout vers qu'elle est défleurie et sèche. Il semble que souvent un insecte tache les feuilles qui alors ne peuvent plus servir à l'alimentation du bétail. M. Henry y voit un grand avantage si elle pouvait remplacer momentanément nos légumineuses dont la terre est fatiguée. —

M. le Président délivre des récompenses aux lauréats du concours de bonne tenue de ferme; il regrette qu'il n'y ait pas de diplômé. —

Il a demandé à M. Rham, au nom de rapporteur du jury dudit concours, pourquoi il avait été si sévère à l'égard du Canton de Genève. Dans sa réponse M. Rham dit qu'il a parlé surtout des

ferme qui se distinguent par quelque particularité et que cela n'avait pas été le cas pour le Canton de Genève où l'altitude se plaçait dans des conditions plutôt normales.-

Engrais Chimiques

M. Martin entretient ensuite la Classe sur la balance d'engrais dans un assolement de 4 ans à Bessy.- L'analyse de son fumier par MM. Reverdin et de Harpe lui montre qu'il contient 0/0 .73 d'azote .33 acide phosph. et 1.37 potasse légal aux prix de 1.30 pour l'azote 0.15 pour l'acide phosph. et .45 pour la potasse donne pour valeur de son fumier 1.70 les 100k soit 37c le p3/ed. Comme il a laissé de ses provenez de fumier à meilleur marché le fumier serait ce compte, pour nous, le meilleur des engrais. M. Martin considère par conséquent les engrais commerciaux comme un complément.

Dans la balance qu'il établit pour son assolement de quatre ans M. Martin emploie par ha pose entre 20,000k de fumier 62k nitrate de soude, 62k de poudre d'os et 124k de Chlorure de potassium, d'un autre côté il a récolté 4000 qx de betteraves, deux fois 600k de froment et 1200k de paille et 1500k de foin de trèfle et graminées. L'acide phosph. et la potasse enlevés par la récolte sont plus que compensés mais il y a un déficit d'azote que M. Martin estime être comblé par le troisième coupe de trèfle retournée, la cendre comme engrais vert, ainsi que les feuilles de betteraves.-

M. Ambrosi insiste sur la nécessité d'employer le nitrate de soude surtout pour les céréales et au printemps, au moment où le végétation se développe. Le produits et le phosphate de potasse doivent de préfé-

rence être employés en automne, ayant besoin d'un certain temps pour être rendus assimilables —
Suit le vote de la Classe pour les candidats proposés à la société des Arts. Sont nommés —
MM. Ayg. Henry, Bernard & Hallins

M. Martin propose que l'extrait du procès verbal des séances soit publié dans le Journal d'Agriculture Suisse avant son approbation par la Classe il aura ainsi gain plus d'actualité. Renvoyé au bureau —
M. Anthonard demande que dorénavant les bulletins soient envoyés plus souvent et mariés
Renvoyé de même au bureau
A la fin de la séance le comité d'Agriculture reçoit comme membres de la Classe:

MM.

Dinier Mr Hector à Jussy par MM. H. Faesch & J. Raymond
Duvillard Mr David Jussy " "
Ruffieux Felix Puplinge " Pictet.
Savigny Joseph Jacq Aire " Ami Pictet

La séance est levée à midi
Le vice secrétaire
A Bernard

Mayer Jacq. par M. Boissier & Cardinaux
Nicolet Jean à Troinex " Loup & Perrelet

compte rendu envoyé

Séance de la Classe d'agriculture du 6 avril 1889

Présidence de M. Jules Boissier Président
Sont présents MM. Faesch - Martin - Héron Constantin - Bieler - Pérrusset - L. Archinard Bernard - Borel - Lemaître - Gysler - de Candolle Aspasie - Weller - Duballet - Mallet - Patry de Stoutz - Métral.
- Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté
- M. le Président annonce la nomination de M. le Dr Héron comme membre du comité d'agriculture de la Société des Arts
Tuberculose - Il est donné lecture d'une lettre de la Fédération demandant l'adhésion de la Classe d'agriculture sur la proposition de M. Haccius au sujet de la tuberculose du bétail bovin (adopté)
- Une lettre de la Société des agriculteurs de France demandant à la Classe de vouloir bien se faire représenter aux divers congrès qui auront lieu à Paris à l'occasion de l'exposition universelle est renvoyée au bureau
- MM. H. de Westermeller et Aug. Martin sont désignés comme juges pour le concours de ferme dans le Canton de Genève
- Sur la proposition du bureau la Classe décide d'accorder un prix de 50 fr. à chacune des deux Sociétés genevoises d'horticulture qui doivent avoir des expositions à Genève en 1889

La course de la Classe d'Agriculture qui devait avoir lieu à Ruth chez M. Ernest Bossier au mois de Mai est remise au mois de Septembre

- Un Rapport sur les plantes vénéneuses dans l'alimentation du bétail n'étant pas terminé par son auteur M. Patry est renvoyé à une autre séance

- La Classe procède à l'élection de son bureau pour l'année 1889-1890

Sont élus

M. Alphonse	Bernard par.	22 voix
Jules	Bossier	23
Ch.	Borel	17
Frank	de Beaumont	22
Eugène	Courtaulin	21
François	Demole	18
Henri	Faesch	22
Charles	Haccius	21
Augustin	Heron	22
Antoine	Martin	23
William	Patry	22
Edmond	Vernet	15
Aimé	de Candolle	14

M. de Candolle remplace M. Louis Plan

- La Classe procède ensuite à l'élection du Président, du Vice Président pour l'année 1889-1890 - ainsi que du Secrétaire - du Vice Secrétaire du Trésorier et du bibliothécaire pour deux ans.

M. Antoine Martin Vice Président en nommé Président
M. le Dr Aug Heron est nommé Vice Président

Mm. Henri Faesch. Secrétaire
" Frank de Beaumont vice secrétaire
" Alphonse Bernard trésorier
William Patry bibliothécaire
sont maintenus dans leurs fonctions pour le terme de deux années
- M. le Trésorier présente à la Classe le compte rendu financier pour l'année 1888.-1889. soldant par un excédent de recettes sur les dépenses de f. 867.60
Il est en outre donné lecture du rapport de M. Marc de Seigneux vérificateur des comptes qui conclut à l'approbation de ces comptes
- En conséquence décharge est donnée à M. le Trésorier pour sa gestion avec remerciements

Engrais chimiques

- M. Jules Borssier rend compte d'un travail de M. Chuard professeur d'agriculture sur les engrais chimiques appliqués à la vigne - Ce travail est très complet & très intéressant, il peut recevoir une application immédiate dans notre canton; sans faire le procès du fumier de ferme, il croit que l'on peut avantageusement le remplacer par des engrais beaucoup moins coûteux & tout aussi efficace - il dénombre les bons résultats obtenus pour la vigne par des engrais chimiques à condition qu'ils soient bien choisis & bien appliqués
Le principe qui doit être à la base de tout emploi d'engrais commerciaux

est celui de l'analyse du terrain. C'est là une pratique qui devrait être universellement appliquée par tout agriculteur soucieux de ses intérêts; malheureusement ces analyses sont un peu chères, mais elles existent bien des temps jeunes y bien des fautes manoeuvres dans l'emploi judicieux des engrais -

Monsieur Boissier donne l'explication de grands tableaux dressés par M. Bazin y donnant les résultats des diverses expériences tentées par lui y dont la conclusion est tout à l'avantage des engrais chimiques pour les vignes surtout les engrais azotés y phosphorgue

M. Boissier espère que de l'étude qu'il vient de se faire sortira quelques avantages pour notre viticulture, on commence à se servir de ces engrais pour nos vignes mais il faut les étudier encore soigneusement y de plus près pratiquement - Il y a là une série d'études intéressantes pour nos jeunes agronomes études qui peuvent rendre de grands services à notre pays

M. de Candolle y Heer attire l'attention sur le fait que le tableau présenté une parcelle où le chlorure de sodium avait été utilisé comme engrais a donné de bien mauvais résultats - Le fait prouverait que le terrain a suffisamment de sel marin y que loin d'en ajouter il faudrait plutôt en retrancher - mais cela peut être spécial

au terrain où les expériences ont été faites
M. Bernard a été fort intéressé par la communication de M. Boussier. Il a obtenu lui-même dans des expériences faites à Celigny des résultats à peu près identiques. Dont la conclusion est que dans nos terrains il faut de l'azote & pas de potasse. Ceux-ci en contenant déjà suffisamment. Il faut donner à la vigne 1° de l'azote. 2° de l'acide phosphorique 3° de la potasse
M. Perrusel confirme ce fait, ayant employé sur des vignes des engrais chimiques contenant de la potasse les feuilles ont été grillées
M. Boussier espère que quelques expériences intéressantes pourront être faites au champ d'essai des plants américains - & il y aurait peut être lieu d'étudier la question de savoir si les Sociétés ou les Etats ne pourraient accorder des subsides pour faciliter aux agriculteurs des analyses de terrains encore trop coûteuses

Séance levée

H. Fry Sec.

Le comité d'agriculture reçoit membres effectifs de la Classe d'Agric.
MM. Ed Dunant à Genthod par MM. W. Fatio & A. Martin
Fel Savigny "
Jaques Mandal à Thonex par M. H. Fleur & Boissier

Séance de la Classe d'agriculture du 4 mai 1869

Présidence de M. Jules Boissier Président.

Sont présents MM. Faesch - Dufour - Hochey. Bengueley - Vollher Rey - Mandal - d'Antiman de Saugy - Soup - Yaeger - Fatio - Borel. Haccius - de Candolle - Henon - Constantin Beaumont - Coulon - Martin.

- Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé

- Plusieurs brochures offertes à la Classe sont déposées sur le bureau

Vignes en chantier V. Fatio.

- M. V. Fatio communique à la Classe des renseignements sur la culture en chantier adoptée dans la Champagne par M. Vilmorin cultivateur éminent de cette contrée : la vigne était généralement cultivée dans ce pays suivant la méthode adoptée en Suisse; on y pratiquait en grand les provignures ce qui contribuait dans le sous-sol un tapis de racines très propre au développement du phylloxera.

M. Vilmorin pour parer à ce danger a essayé de changer de système et de mettre sa vigne en chantier c. à d. de planter à grande distance 2 et 3 et 4 mètres, de laisser de longs bois qui se couchent au dessus de sol sur un treillis à 30 ou 40 cm de hauteur comme un espalier. L'utilité de cette méthode selon M. Vilmorin est un rendement beaucoup plus considérable une meilleure maturité et une défense plus facile contre le phylloxera. Les inconvénients sont une exposition beaucoup plus favorable aux dégâts occasionnés par la grêle; il en est qui il grêle rarement

en Champagne d'un developpement extrêmement consi dérable des milders

Chez nous la question se présente autrement. Nous avons déjà un rendement considérable après la grêle en a grande. Par contre il y aurait moins de chance de gelée — Avec ce système M. Vimont a fait passer sa production de 25 à 75 hectolitre par hectares

2 — M. Fatio ajoute du reste qu'il ne fait cette communi cation uniquement à titre de renseignement offrant un certain intérêt à point dans le but de pouser à son introduction chez nous vu il croit qu'elle aurait en effet plus d'inconvénient que d'avantages

— M Henri n'est point partisan de cette culture de la vigne en chaintre. Il en cite des exemples en algerie. cette culture peut être bonne dans les terres blan ches à rayeures de la Champagne qui sont arides mais dans les terres plus fertiles elle favorise à un tel point le développement des mauvaises herbes qu'il devient impossible de s'en débarasser — d'autant plus qu'il est matériellement très difficile de les atteindre — La méthode Vaudoise de culture sera tou - jours la meilleure à la plus productive.

1

Tuberculose M. Haccius

— M. Haccius développe la proposition qu'il avait faite à la Fédération de considérer la tuberculose du betail comme une maladie contagieuse. La Fédération ayant demandé l'avis de la Classe sur cette question

En 1882 une commission avait déjà été nommée pour examiner la chose après un rapport de M. le Dr Bieler sur la question. La tuberculose est transmissible à l'homme par divers moyens

principalement par la viande, le lait. mais aussi par la cohabitation, les déjections -
A l'étranger le bétail a la reputation d'être exempt de cette maladie - Il n'en est malheureusement pas ainsi completement, il est de notre devoir de chercher tous les moyens possibles de le préserver de cette terrible maladie - pour cela il est très important que la tuberculose soit considérée par la Confédération comme une maladie contagieuse, que des mesures sanitaires soit prises en conséquence
. M. Dicker appuie tout ce qui a été dit par M. Hacuns - Malheureusement les vaches tuberculeuses sont généralement les meilleures laitières : mais malgré cela il faut que les agriculteurs afin de maintenir le bon renom de notre bétail, son écoulement très rémunérateur a l'étranger appuient la proposition afin que les autorités adoptent les mesures demandées qui sont la séquestration et l'abattage. mais il faut des indemnités
M. A de Candolle demande au rapporteur si l'on observe des degrés dans la maladie suivant l'altitude. Il demande aussi quel degré de chaleur est nécessaire pour la destruction des bacilles de la tuberculose
M. Hacuns répond à M. de Candolle que le bétail des plaines basses est généralement plus sujet à la tuberculose que celui des montagnes ; il renferme aussi de meilleures laitières - Relativement à la destruction des bacilles on estime qu'ils sont détruit par une température de 100°.

M. Martin voit que la tuberculose tend plutôt à s'atténuer. ce qui pourrait s'expliquer par un meilleur aménagement des étables
M. Vollier Rey pense que la tuberculose est souvent surtout à ses débuts difficile à reconnaître par un agriculteur ; qu'il faudrait faire des inspections chez les propriétaires de bétail.
- M. Contantin estime que si l'on édicte une loi prescrivant la séquestration & l'abattage il faudra donner de fortes indemnités
- M. Vernet voudrait que l'agriculteur se protégea lui-même
M. Hacuins lui répond que le producteur a un certain devoir à remplir vis à vis du consommateur - il doit lui fournir des denrées bonnes & saines ; aussi M. Hacuins se place-t-il dans cette question à un tout autre point de vue que M. Vernet
M. Bonnier partage l'avis de M. Hacuins — Notre intérêt bien entendu est que notre bétail jouisse toujours d'une bonne réputation à l'étranger ; pour cela il voudrait que la Classe adopta la proposition de M. Hacuins
- La discussion étant close la Classe vote le postulat de M. Hacuins conçu en ces termes
" Dans l'intérêt de l'agriculture suisse comme
" dans celui de l'hygiène publique, il y a lieu
" de poursuivre par tous les moyens y compris
" des indemnités aux intéressés, l'application de
" la séquestration & de la destruction des animaux
" atteints de tuberculose"

Notification de cette décision sera envoyée à la Fédération

Maladie des Pommes de terre
M. Constantin

M. Constantin fait une communication à la Classe sur la maladie des pôes de terre – Cette terrible maladie qui a été reconnue il y a une cinquantaine d'années et analogue au mildiou de la vigne. Elle attaque d'abord la feuille, la tige puis descend aux tubercules.

Il existe trois principaux moyens de la combattre
1° Des moyens culturaux
2° Des traitements aux solutions de sulfate de cuivre
3° Le système Jensen

– Des moyens culturaux consistent dans le renouvellement des semences, la plantation rationnelle renouvellée dans le même terrain – le choix d'un sol bien assaini, peu fumé

– Le second moyen, le traitement à la bouillie bordelaise a donné de bons résultats. M. Constantin cite des expériences faites en France et en Suisse qui paraissent concluantes. M. Millardet recommande une substance le sulfostéatite. comme très efficace
Il est recommandé aussi de tremper les tubercules dans une solution de sulfate de cuivre avant la plantation

La méthode Jensen consiste en un buttage de protection – par contre certaines personnes prétendent au contraire que le buttage développe la maladie – M. Constantin voudrait qu'il fut fait par diverses personnes dans des conditions égales des essais avec des divers systèmes, qu'il en fut rendu compte à la Classe. comme il avait été fait pour les essais de taille tardive, de nuages artificiels – Renvoyé au bureau

M. Dufour a été satisfait d'un traitement au sulfate

de cuivre qu'il a appliqué l'an dernier à les poir de terre
- M. Martin appuie sur la question du buttage qui est controversée y offre un grand intérêt
- M. Bieler croit que le choix des variétés y la sélection des semences est très important
- M. Hacuin expose une expérience pour petite exploitation d'un nouveau modèle

Séance levée

4 h ¾

Le comité d'agriculture reçoit membres effectifs de la Classe d'Agriculture
M. Javet à la Terrasnière présenté par MM. Henri Faesch & Louis Meisan,

Diplôme grand Croix d'or Genève .. par MM Faesch & Boissier
Lamotte Dipl. de la Classe d'Espagne .. " "

compte rendu séance 17 juin 1869

Séance de la Classe d'agriculture du 8 Juin 1869

Présidence de M. Aug. Martin Président

Sont presents - M. Alph. de Candolle - M. Micheli - Boissier - Auriol - Henon - Constantin - de la Rive - Beaumont - Mallet - Boissier - Desbaillets de Saugy - Peter - Wolfer Rey - Desbaillets Welter - Vernet Demole - Archinard - de

Le procès verbal de la precedente seance en lu y adopté

Au sujet du procès-verbal il est decidé que des essais sur les traitements des pois de terre par le sulfate de cuivre seront faits par M. Micheli - Martin - Henon y Constantin qui rendront compte à la Classe des résultats obtenus

Rapport sur le champ d'essai des vignes américaines M. de Candolle

M. Alphonse de Candolle présente un rapport sur l'état actuel de la plantation de boutures de vignes américaines dans le champ d'essai de la Classe d'agriculture au Haut Rutz - L'étendue du champ est de 65 ares - Des analyses de terrain ont été très soigneusement faites soit par MM. Reverdin y de la Harpe soit par M. Auriol. Le champ a été divisé en deux parties - l'une destinée à recevoir les porte greffes, y l'autre les plants à production directe - Il a été planté 5360 boutures non greffées de plusieurs variétés y 2802 boutures greffées au moyen de Jendant vert y Rupestris de Lyon y plants de la Dôle

Catégorie A. Propriétaires

1) 2ème Classe. De 10 à 20 hectares

2ème prix — f 60

---

2) Catégorie A. Propriétaires

3ème Classe. au dessus de 20 hect.

M. Edmond Vernier à Carouge

1er Prix f 150

---

3. Catégorie B. fermiers ou métayers

1re Classe. de 5 à 10 hect.

M. Carrue. à Carouge

2ème Prix. 50 f

---

4) Catégorie B. fermiers ou métayers

3ème Classe au dessus de 20 h.

M. Epitaux — 2ème prix f 70

5. — Catégorie B — fermiers ou métayers

3ème Classe au dessus de 20 h.

M. Danel f 70

Les boutures ont été tirées de diverses pépinières du midi de la France et du Beaujolais sont de bons faits à la Classe d'Agriculture par diverses personnes entre autres l'école d'Agriculture de Montpellier. M. Gaston Bazile. Dr Heron etc etc.
Les greffes ont été faites par M. Porcin le professeur de greffage bien connu dans la Suisse romande. Tous les plants américains reçus ont été désinfectés par une solution soit de sulfo-carbonate de potassium soit de pétrole et d'eau de savon. Cette opération ne semble pas avoir nui à la reprise des boutures. La plantation a eu lieu du 13 au 22 mai. Les plants greffés ont été placés en pépinière, et jusqu'à présent tout fait prévoir une bonne réussite de ces essais.
MM. Dénoé et Heron confirment les excellents résultats obtenus dans un domaine près de Montpellier par des greffes faites sur du Taylor avec du plant de Chasselat qui est, qui est le même que notre pendant.
M. H. Ruriol donne lecture des rapports faits sur les analyses des terrains du champ d'essai faites contradictoirement par lui-même et par MM. Reverdin et de la Harpe et qui arrivent tous deux aux mêmes conclusions c'est à dire que les terrains paraissent parfaitement

approprées à leur destination y ont de grands rapports avec les terrains analogues où la vigne américaine est cultivée en France avec tant de succès depuis déjà de longues années déjà

La discussion sur cet intéressant rapport qui sera probablement publié dans le prochain ~~rapport~~ bulletin de la Classe est renvoyé à la prochaine séance

M. Charles Mallet présente un rapport fait soit par lui-même soit par M. le Colonel Borel d'Hauterive sur les concours de chevaux qui ont eu lieu dernièrement à Payerne y à Berne y ont offert un véritable intérêt.

Tout d'abord il mentionne diverses modifications avantageuses dans l'organisation de ces concours en particulier celles qui consiste à les avoir à tour de rôle dans diverses localités y a-t-on pas faire coïncider les courses avec les concours

Quant aux résultats obtenus ils ont été assez satisfaisants en ce sens qu'ils ont prouvé qu'il y avait certainement amélioration dans les produits exposés; mais le tout toujours les débouchés qui font défaut; il serait vivement à désirer que la Confédération se décidât à faire plus d'achats dans le pays où elle trouverait des produits aussi bons

Classe d° agriculture de la Société

Budget pour

Recettes

Contributions des Membres			
145 à f. 10 "	1450 "		
233 à " 5 "	1115 "	2565	"
Intérêts des fonds placés		100	"
Allocation de la Fédération des Sociétés			
d'agriculture de la Suisse Romande			
pour conférences		130	"
Allocation de l'Etat pour le Concours			
de Corcelles		1000	"
Ventes de bulletins et de brochures		5	"
Total des Recettes f.		3800	"
Excédant des dépenses s. les recettes		955	"
Total égal Frs.		4753	"

lé des Arts de Genève.

our 1892–1893.

Dépenses.

Part de loyer à l'Athénée	200	"
Contribution à la Fédération des	"	"
Sociétés d'agriculture de la Suisse	"	"
Romande, ...	75	"
Conférences et frais y relatifs,	130	"
Convocations, annonces, expéditions	300	"
Abonnements, achats de livres, frais	"	"
de bibliothèque, reliures,	100	"
Impression du bulletin, circulaires,	"	"
cartes, etc, . . .	1000	"
Allocation à la Station viticole de Rutti	100	"
Subvention de la Classe pour le Con-	"	"
cours de Carouge, . . .	2500	"
Frais de bureau, . . .	50	"
Total égal F. . .	4753	"

qu'à l'étranger, stimulerait ainsi le zèle des producteurs nationaux
— M. Bovet donne aussi quelques détails sur les présentations régulières de poulsines dans diverses localités de Neuchâtel - Jura Bernois - Vaud & Fribourg qui sont généralement satisfaisantes & démontrent des progrès accomplis dans ce sens

Séance levée

H. Fy

Après la séance le Comité d'agriculture de la Soc. des Arts reçoit membres effectifs de la Classe

M. Jules Dussoix à Bussin présenté par M. Haesler & Desbaillets
Emile Gaissmann . . . . " " de Beaumont
Oder John " " Boissier
Filchettaz . . . . . " "
Genton . . . . . " "
Jeandin Dr . . . . " "
Fontana not. " "

compte rendu envoyé le 16 juillet 1869

Séance de la Classe d'Agriculture
du 6 Juillet 1869

Présidence de M. A. Martin de Pardieu

- Pon - Heron - Faesch - Constantin - Auriol - Atgenwyller
Demaître - H. Michels - Archinard - de la Prise
Mollier Rey - Loup - Patry - Haccius

- Quelques brochures reçues sont déposées sur le bureau

- M. le Président annonce que M. de St George est disposé à donner en automne une séance sur le ferrage des chevaux - Séance qui pourra être suivie plus tard d'un cours pratique sur la question

- Relativement au premier objet à l'ordre du jour discussion sur le rapport de M. Auriol pour relativement à l'analyse des terrains du champ d'essai des vignes américaines, il est démontré qu'une discussion sur ce sujet est difficile - M. Auriol se borne donc à répondre à quelques questions qui lui sont adressées y a faire un court résumé de son travail précédent - En somme il conclut que le terrain est fertile, d'une bonne moyenne bien approprié aux services réclamés - Les divers éléments de ce terrain sont dans la proportion suivante

Changement d'objet
Vignes américaines

Potasse 250 milligr. p. %
Azote 236 " "
Acide phosph. 110 " "
Chaux 3 %
Magnésie suffisante
Fer 5 a 6 %
Matière noire très abondante

Au point de vue physique le terrain est très bon
En Bourgogne des terrains analogues conviennent très bien aux Solonis y aux Riparias

Culture sous verger

M. le Dr Hénon fait une communication sur la meilleure culture à adopter dans les vergers sous les arbres fruitiers

Il est tout d'abord à remarquer que l'on voit souvent dans les vergers les arbres périclister au bout d'un certain nombre d'années. cela tient à ce que l'herbe qui couvre le sol finit par ~~devenir~~ former une couche très imperméable qui empêche les racines des arbres de se nourrir des engrais qui peuvent être répandus sur le terrain. On voit la végétation des arbres s'arrêter graduellement. leur développement reste stationnaire, ils fleurissent encore mais rapportent des fruits de plus en plus rares.

Le seul remède à apporter à cet état de choses est de rompre le gazon tous les huit ou dix ans environ

Quelles sont maintenant les meilleures cultures à adapter à ce terrain comme y ombragé y quelles seront les plantes qui y prospéreront le mieux

Le terrain devra se défoncer en automne à la bêche, la charrue ne pouvant y travailler sans inconvénient y sans risquer d'endommager les racines des arbres; c'est un travail qui peut s'exécuter par tous les temps sauf lorsque le sol est recouvert de neige

La première chose à y planter seront les pommes de terre, Il faudra choisir des variétés qui prospèrent à l'ombre - par ex. les early - les empereator, les boules de farine rouges - éliminer les marjolins. jaunes printannières de

La recolte des poes de terre faite il faudra labourer le terrain au fossoir y mettre du blé parmi lequel on semera du trefle qui la troisième année se retournera y formera un engrais suffisant pour planter encore une fois des poes de terre. Puis la quatrième année on pourra au printemps semer de l'herbe avec de l'avoine

On peut au besoin pour la seconde fois sur le trefle retourné remplacer les pommes de terre par des betteraves

Quant à la qualité du blé à employer il est preferable d'employer les variétés anglaises plutôt que celles du pays qui sont trop sujettes à verser y se relèvent difficilement sous le vomer des arbres — de meilleur serait le gros blé barbu qui ne verse ni ne vente y murit hâtivement —

Une plante qui prospère bien à l'ombre aussi est le colza d'epiqui en automne

— Dans l'engazonnement definitif il est bon de mettre une assez forte proportion de trefle blanc qui prospère bien sous vomer

En agissant ainsi on est sûr de conserver les vergers pendant de longues années y n'épuisera pendant de longues années

— M. Miller maréchal à Tusy présente un nouveau système pour ferrer les faux qui paraît pratique y ingénieux

Il en est de même d'une nouvelle machine à chapeler les faux présentée par M. Joos mécanicien à Genève

M. Constantin présente aussi un petit appareil qui s'adapte au tuyau d'un soufflet pour répandre le soufre.

M. A. Martin fait un petit rapport oral sur l'assemblée des délégués des Sociétés agricoles de la Suisse romande qui vient d'avoir lieu à Morat

Séance levée H. F.

A l'issue de la Séance

M. Antoine Duboule à Tusy. présenté par M. Henri Faesch & Ant. Martin est reçu membre effectif de la Classe d'agriculture par le Comité d'agriculture de la Soc. des Arts

---

Classe d'agriculture du 7 Avril 1869

Présidence de M. A. Henry vice-président
Présents MM. Boissier, de Candolle, Melter, Borel, Vernet, Peter, Beaumont, Stæmmler, Grobet, L. Archinard, Patry, &c.

Vignoble de Rutti Visite

M. le Boissier parle d'une visite au vignoble de M. le Boissier à Rutti. Cette visite avait lieu le lundi 19 Septembre. M. Boissier est d'avis qu'une conférence compléterait admirablement la fête, il avait pensé que comme sujet de la conférence les soins à donner au vin couvrirait parfaitement et comme conférencier notre ami M. Mercanton de Cully pourrait se charger de traiter ce sujet. —

En l'absence de M. Coville M. Ratzy présente à la Classe un rapport succinct sur la découverte des nouveaux foyers phylloxériques dans le canton de Genève.

Phylloxera

Il a été découvert 190 foyers phylloxérés dans 17 communes différentes du Canton de Genève comprenant en tout 3912 souches.

De plus on croit de trouver une tache assez grande à Malagnou (Mme de Gey) pour l'étendue à 6 souches mais encore compris

Quant à la largeur de sureté elle varie entre 3m minimum et 10m maximum, suivant les circonstances. M. Ratzy constate avec plaisir que depuis l'invasion du phylloxera il en a été détruit en tout que 15 hectares de vignes sur 1900 hectares, qui constituait à peu près l'étendue du vignoble genevois. En luttant ainsi pied à pied contre l'ennemi il se passera encore bien des années avant que notre vignoble soit complètement anéanti. Il trouve que ce n'est pas encore le moment de laisser carte blanche à l'introduction des vignes américaines.

M. Bovier trouve que la zone de sureté devrait être assez large et appliquée d'une manière constante. On a eu à lutter des années pour avoir négligé de prendre une largeur suffisante de sureté lors de la destruction de certains foyers phylloxériques, il voudrait qu'on fixât au moins 10m et que cette largeur fût appliquée invariablement. Quant à la question des vignes américaines il croit aussi que le moment est loin d'être venu, comme semblaient le désirer certains de nos collègues, de laisser libre cours à l'introduction des plants américains, il appuie cependant sur la nécessité et

d'étudier de près la question et sur les services qu'on peut attendre du champ d'essai de Colognes.

M. Vernet dit que dans l'Ecère il semble dans certains vignobles que le phylloxera se lasse un peu depuis quelques années, que ses progrès se ralentissent.

M. Henry répondant à M. Vernet croit que ce ralentissement n'est qu'apparent, des deux années pluvieuses et froides que nous traversons, mais vienne une année chaude et sèche et les vignobles dont parle M. Vernet y seront détruits tout d'un coup.

M. de Candolle, à propos de la zone de sûreté demande si l'on sait ce qui se fait ailleurs que dans le canton de Neuchâtel par exemple et quels résultats on a obtenus. Il attire l'attention sur le grand danger qu'il y a à laisser pénétrer la visite des foyers phylloxériques à de courtes et moins à longues qui, sous prétexte de s'instruire, propagent le fléau en ne prenant pas les mesures de désinfection nécessaires. Quant aux champs d'essai de vignes américaines il a constaté la grande utilité du premier, il faudra plus tard en créer d'autres, mais il trouve aussi absolument de permettre à chacun l'introduction et il est d'avis d'agir avec beaucoup de discernement. Le travail du premier champ d'essai est un travail surtout de sélection, et d'élimination d'un grand nombre de plants qui ne conviennent pas à nos cultures climatériques et autres, dans les champs d'essai à créer plus tard le nombre de plants sera plus restreint. En procédant ainsi on évite qu'il ne s'introduise chez nous une infinité de plants dont la culture entraînerait une confusion déplorable.

Champs d'essais
Vignes américaines

— M. Patry dit que la zone de sureté adoptée à Neuchatel pour les foyers phylloxériques est de 0m50. — Il se plaint de l'inactivité de la zone dans la lutte phylloxérique, inactivité qui constitue un danger permanent pour le canton. Il trouve qu'on n'attache pas assez d'importance à la désinfection du pressoir qui se trouve en contact avec les foyers phylloxériques. Les voisins Vaudois sont beaucoup plus stricts que nous sous ce rapport et avec raison. M. Patry appuie la motion de M. Carballe relativement aux visites de curieux aux endroits phylloxérés dont l'accès devrait leur être absolument interdit. —

— MM. Vernet et Henry se prononcent également contre ~~l'introduction~~ la libre introduction de plants américains et constatent les grands services rendus par la station d'essais en évitant au pays le tâtonnement et la confusion qui naîtrait inévitablement de l'introduction d'une infinité de plants inutiles. — En terminant une conversation s'engage relativement au mildiou et à la lutte contre cette maladie.

— M. Bovier a essayé le sulfostéatite cuprique du Dr Chefdebien qui lui a donné jusqu'ici d'excellents résultats, il préconise aussi la bouillie bordelaise comme un des meilleurs remèdes. — M. Henry constate le peu de succès des remèdes cette année il croit que beaucoup de substances sont de mauvaise qualité et falsifiées dans le ~~commerce~~ commerce. M. Beaumont attribue l'insuffisance des remèdes, au moins en partie, à la violence de l'attaque du mildiou cette année il parle en faveur de la bouillie bordelaise comme remède énergique. —

A la fin de la séance sont reçus membres de la Classe

Mr. Eug. Dupont Consul Suisse à St Petersbourg - presenté par MM Henri Faesch & Jules Dufour
M. Th. Gros à Gex presenté par MM ~~Dufour~~ & ~~Patry~~ Grobet
M. Th Weber aux Eaux Vives presenté par MM. Bonnet & Patry

Le secrétaire adjoint
[illegible]
— secrétaire adjoint —

Seance de la Classe d'agriculture du 7 Sept. 1869

Présidence de M. Aug. Martin Président
Sont présents - Faesch - Peter - Gyssler - Desbaillets - Métral Atzenwyller - Borel - de Candolle - Duboule - Constantin Henon - Montandon - Hte Micheli - Patry etc
plus 12 élèves de l'école d'horticulture de Châtelaine
Le procès verbal de la précédente Seance sont lus & approuvés
Il en donné connaissance du programme de la Course à Ruth le 19 Sept.
- La parole en ensuite donnée à M. Atzenwyller qui possède une plantation dans les Indes sur la côte du Malabar province de Madras. Il veut bien donner à la Classe quelques détails sur les principales cultures pratiquées sur son domaine
- Il y a quelques années la culture la plus en faveur était celle du Cinchona de l'écorce duquel on extrait la quinine, mais il a fallu y renoncer par suite de la baisse considérable que subit cette denrée; on essaya alors de la culture en grand du caféier qui en la

Culture aux Indes M. Atzenwyller

la trop grande production des pays avoisinants & d'autres contrées ne donna malheureusement pas des résultats satisfaisants. A présent on s'en reporte sur la culture du poivrier qui paraît devoir réussir - On récolte le poivre blanc & le poivre noir - le premier est la graine décortiquée le second est encore dans son enveloppe - des arbres atteignent un assez grand développement & les graines y pendent par grappes qui sont cueillies à un moment de l'année par les coolies indigènes - Les arbres doivent recevoir pour être productifs une forte fumure de fumier de ferme ; à cet effet M. Atzenwyller a sur son domaine un grand troupeau de trois cents têtes de bétail environ - Le terrain sous les poivriers est utilisé en partie pour d'autres cultures on a coutume dans de certains endroits à y planter quelques caféiers qui forment des arbustes ne s'élevant pas à une grande hauteur M. Atzenwyller donne encore quelques détails intéressants sur les mœurs & les coutumes de ce pays très différents du nôtre & qu'il connaît bien pour l'habiter déjà depuis de longues années - M. Binet adresse quelques questions à M. Atzenwyller entre autre sur les falsifications que subit le poivre dans le commerce - En Afrique on récolte les graines d'une sorte de fève qui sont ensuite ~~Récoltes~~ Bejaunes dans le commerce comme du poivre avec lequel on peut du reste le confondre

Version annulaire des raisins

M. Perrusset présente à la Classe quelques spécimens de grappes de raisins sur lesquels il a pratiqué l'incision annulaire telle qu'elle a été récemment donnée

Grandeau

dans les journaux appuyés par M. de Folleray -
Les résultats qu'il a obtenus sont très remarquables
En effet les grappes qui il présente (accompagnées de
dessins faits sur la même souche et n'ayant pas
subi l'opération) sont superbes ; aucune trace de coulure
et la maturité est avancée de près de trois semaines
l'on s'aperçoit visible sur des raisins de Savoyan
et de blanchette - Cette opération est assez délicate
elle doit se faire immédiatement avant ou
pendant la floraison ; l'incision annulaire
se pratique au moyen d'un instrument spécial
~~à cet effet~~, au dessous des grappes que l'on veut
améliorer et sur les bois qui doivent donner
l'année suivante - La sève descendante est refou-
lée et profite toute entière au fruit -
Cette opération se pratique plus facilement sur
les vignes à long bois que sur celles à taille
courte telle qu'elle ~~est pratiquée~~ on les trouve généralement chez nous
elle pourrait entrer officiellement dans la grande
culture mais peut rendre de réels services pour
obtenir des raisins de table plus beaux et
plus hâtifs que ceux que l'on récolte ordinaire-
ment
M. Pernet recommande aux cultivateurs d'essayer
en petit et procéder l'an prochain
- M. Constantin présente quelques instruments
nouveaux - entre autre un petit pressoir à
main dont le mécanisme est fort simple et le
travail paraît - il est bon : M. Constantin
l'a construit lui même et en a été satisfait -
Il est appelé la Trouvaille et se fabrique à Paris
- Il expose aussi une faux qui s'adapte à

Son marche d'une manière ingénieuse & solide
Supprimant la Oseille, les cours & évalue
La séance est levée

Le Secret.
Henri Fazy

A l'issue de la Séance Sont reçus membres de
la Classe par le comité d'Agriculture
Mr - Abraham Raymond présenté par Mr Henri Fazy
& Jules Raymond
Monsieur Fco " Henri Fazy
& Marc Pictard
Fcois Mabut - par Mr J. Loup & Comte
& Jules Cogne " "

Victor Gavillet par Mr Loup & Côte
Ch. Raymond " "

Emile Rivollet par Mr Fazy & de Candolle

Séance de la Classe du 5 Octobre 1887

Présidence de Mr Martin. Président.
Sont présents MM. Martin, Antoniard Louis, Demole
Susay, Rochat, Jaeger, Gisler, Beaumont, de Candolle
Constantin, Henry, Boissier, Vernet.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté
Mr le Président donne lecture d'une lettre de Mr Bertrand
chef de service des eaux de la Ville de Genève annonçant
que le Conseil Administratif de la Ville a adopté un tarif
réduit pour les vins qui seront employés à l'arrosage

Il est décidé de demander à M. Battray de vouloir bien donner à la Classe des éclaircissements à ce sujet.

Sulfatage des Vignes

Le principal sujet est l'ordre du jour, les Résultats obtenus par le sulfatage des vignes contre la Maladie est introduit par une lettre de M. Michelet à Jussy constatant le succès obtenu dans sa commune par l'achat en grand de l'eau céleste nécessaire au traitement. Les propriétaires pouvant obtenir le remède dans de bonnes conditions de prix et de qualité ont traité en masse.

A cette occasion M. Faes fait part à la Classe qu'il a rencontré au Conseil d'Etat la proposition de M. Perreard tendant à rendre le sulfatage obligatoire. M. Vernet croit une mesure semblable bien inutile puisque aujourd'hui il n'y a pas un propriétaire de vigne dans le pays qui ne pratique le traitement.

M. Borel trouve qu'il serait plus important d'indiquer aux viticulteurs quel est le meilleur mode de sulfatage et qu'on publie partout un bulletin sur le sujet. Il engage les propriétaires à s'entendre davantage ensemble afin d'obtenir à bon marché des produits de bonne qualité, de lutter plus efficacement contre la grande; on s'intéresse surtout dans la vente du sulfate de cuivre.

M. Martin dit que M. Faes et Viala à Montpellier se sont servi avec succès de l'acétate de cuivre ammoniacal. M. Etienne fait remarquer qu'il ne faut pas confondre le remède dont il est question avec l'acétate de cuivre cristallisé. La substance employée par M. Faes et Viala est un sous acétate de cuivre plus basique que l'on obtient à l'état pâteux.

M. Demole a parcouru le vignoble genevois et a été frappé de son état pitoyable. Les traitements n'ont en général pas suffi. Les vitis lettens sont découragés. Il croit que la cause de l'insuccès n'est pas dans le procédé employé, mais dans l'époque de traitement. Il estime qu'il faudrait traiter plus intensivement le bas des souches qui est atteint le premier et le plus violemment.

M. Vernet a obtenu un bon résultat en ajoutant le chaulage au traitement cuprique.

M. Boisnier est favorable à la bouillie bordelaise qui est certainement un des meilleurs remèdes connus. Il a fait l'essai et s'en trouve très satisfait d'un remède pulvérulent nommé sulfostéatite cuprique de Barre Chefdubrai. Les feuilles dans les parties traitées par cette substance sont encore d'un vert qui est parfaitement vertes. Il croit l'opinion que contrairement à tous les autres traitements celui-ci pourrait servir comme remède curatif et pas seulement comme remède préventif.

M. Beaumont fait part de ses impressions sur la nature et le genre de traitement qu'il préconise en ce moment et qui est en propre d'application l'année prochaine dans ses vignes. Le pulvérisage avec de la suie avant de croire quand les pousses ont 10 ou 15 centimètres de longueur, puis un premier traitement à la bouillie bordelaise de suite après le relevage et un second énergique un mois après. Il insiste sur ce qu'il faut, pour obtenir un bon résultat, faire le mélange pour chaque jour et ne pas en faire de grandes provisions qui semblent avec le temps subir une altération.

M. Hamm constate que généralement les traitements pulvérulents sont plus chers et moins efficaces que les

traitements loyaux

M. Martin résume la discussion. La Classe semble assez contraire au traitement obligatoire. On est d'accord pour trouver que généralement la semaille n'est pas suffisante cette année. On est plutôt plus favorable aux traitements loyaux qui semblent donner des résultats plus encluants que les semailles précédentes. On trouve que les traitements se font trop tard.

M. Martin présente en terminant plusieurs espèces de betteraves fourragères cultivées dans sa propriété, il a entrepris l'essai d'une nouvelle variété nommée Vanrian qui ne lui semble pas présenter de grands avantages particuliers. Il présente l'Ovoïde de Barres que fait propriétaire que fait ensemencer. Le Globe Jaune est une variété de luxe qui ne convient pas à notre pays. La Mammoth géante donne en poids le meilleur rendement. Depuis plus de trente ans on sélectionne la semence de betteraves à Vessy et l'on est arrivé à obtenir des racines par ce moyen des tubercules de forme régulière et parfaitement bien conformés. Un seul champ lui a rendu 2000 quintaux à la pose, (7240 quintaux métriques par hectare), en moyenne 280 quintaux par pose (520 qtx métr. par hectare).

Le vice-secrétaire
Reymond

A la fin de la séance le Comité d'Agriculture reçoit membre de la Classe.

M. Mr Alfred Turrian à Jussy présenté par MM. Ch. Turrian et Henri Faesch.

M. Etienne Duvillard à Jussy, pres. par MM. H. Faesch et Jean Duvillard.

MMrs John Gallay à Jussy présenté par Mr H. Faesch MJ. Raymond
Marc Gersin " " " St. Duvillard
Cottet Félix " " " Jules Raymond
Albert Dumont Conseiller d'Etat " Emile Boissier
Chenevière Edmond présenté p " " "
Zwahlen Louis " " Louis Plan
Calendret à Vesenaz " J. Dupan
Th. Holt à Macon présenté p Mr Hilb à J. Boissier
Joseph Dumont " " "
Pierre Dumont Dr Genève p Mr Aimé Lunn et Boissier
Charles Blanc à Sacconex près de l'Arve présenté par
MMrs W. Patry et "

Séance de la Classe d'agriculture du 2 Novembre 1869

Présidence de Mr Aug. Martin Président
Sont présents: Mr. Naville - de St George - Beaumont - Faesch
Fatio - Constantin - Heinzelmann - Brot - Borel - de Candolle
Pictet - Vuillet Prey etc etc (20 personnes)
- Le procès verbal de la précédente séance en lu y approuvé
- Après quelques petites communications du bureau
Ferrage des chevaux — la parole est donnée à Mr de St George qui entretient
la Classe de la ferrure des chevaux
Mr de St George — Si l'usage des chevaux comme bêtes de somme et de trait
remonte à la plus haute ancienneté, si les plus vieux
monuments de l'antiquité en font mention; nulle part
on ne trouve de trace de l'habitude de ferrer les chevaux
Un ouvrage vétérinaire d'un auteur inconnu mais datant
de 400 ans avant J. C. parlent d'une foule de maladies

chez les chevaux à peu près les mêmes qu'aujourd'hui mais en nombre. Sur les accidents provenant aux pieds des chevaux il ne parle absolument pas de ferrure. 300 ans plus tard d'autres auteurs Columelle & Varron parlent des pieds des chevaux & de la façon de soigner en soutenir qui leur étaient quelquefois adaptés pour exécuter de longues marches. mais pas de fers à l'époque de la république romaine
Sur les médailles les monnaies les statues, les hiéroglyphes égyptiens ou les moindres détails sont représentés avec la plus scrupuleuse exactitude nulle part on n'aperçoit trace de fers aux pieds des chevaux
De tous ces faits il faut donc conclure que cet usage ne remonte pas bien haut & que pendant des siècles on a utilisé cet animal sans le ferrer
Aujourd'hui encore la ferrure n'est point d'un usage absolument général. En Italie à Naples à Milan sur les dalles glissantes des rues les chevaux ne sont point ferrés. Dans l'Amérique du Sud où le trafic est considérable à travers les grandes chaînes de montagnes séparant les pays riverains de l'Atlantique & du Pacifique & où ce trafic ou l'absence de voies charretières a toujours lieu à dos de cheval ou de mulet. les animaux ne sont jamais ferrés.
La pratique de ferrer les chevaux n'est donc pas aussi indispensable qu'on se l'imagine généralement
A quelle époque peut-on maintenant admettre que remonte l'usage de la ferrure On en retrouve des traces dans les monuments que l'on rencontre dans beaucoup d'endroits surtout du Nord de l'Europe autels & tumulus datant de l'époque des Celtes. Le travail des métaux était dans un temps la divisée l'apanage unique des prêtres de la Classe des Druides. Ils fabriquaient les armes. les instruments d'agriculture & fabriquaient aussi des fers pour leurs chevaux

et l'étude des fers anciens montrent que depuis Vercingetorix
il n'a pas fait de grands progrès. Les fers actuels sont à peu
près les mêmes que dans les temps reculés.
Maintenant pourquoi ferre-t-on les chevaux, d'où vient cet
usage?.. Le but en est d'éviter l'usure des sabots des chevaux sur les
routes dures & caillouteuses. M^r de St George voit que l'on exagère
cette usure & les blessures que peuvent se faire les chevaux sur
les routes; souvent l'on fait plus de mal aux pieds d'un cheval
en le ferrant mal qu'il ne s'en ferait lui-même en marchant
sans fer. M^r de St G l'a expérimenté lui-même & en laissant
ses chevaux diferrés quelque temps les astreignait à un travail régulier
même au service militaire. Mais cette pratique serait difficile
à introduire on aurait une lutte trop ardente à soutenir
contre la routine & les habitudes invétérées. Il faut donc
tâcher d'améliorer la ferrure autant que possible & remédier
aux fautes graves que commettent trop souvent les maréchaux
ferrants dans l'exercice de leur profession
Le sabot du cheval se compose de deux parties distinctes la botte
ou corne qui est fibreuse & la fourchette qui est spongieuse.
Dans une ferrure rationnelle le cheval doit s'appuyer complètement
sur le talon, c'est donc une grave erreur d'évider la fourchette
& de nettoyer la sole, on provoque ainsi facilement des blessures, en
taillant la fourchette & les arcs boutants on favorise l'encastellement.
On peut rabattre un peu la pince pour empêcher le pied du cheval
de trop s'allonger mais il ne faut jamais toucher au talon
Les fers sont en général beaucoup trop lourds & massifs c'est une
grande fatigue pour l'animal. Un bon fer doit être court & porter
seulement la pince qui s'use par des efforts de traction.
La meilleure ferrure à l'avis de M^r de St George est la ferrure dite
à la Charlier ou périplantaire. Le fer n'est pas posé sous le pied
mais encastré dans une rainure autour de la botte. Il est
léger, s'use très peu, ne nécessite que quatre clous pour le faire

tenir très solidement au pied de cheval ce qui est un grand avantage car plus ou moins de clous plus ou diminue la force de résistance de la corne. Avec ce fer la l'animal s'appuie sur le pied lui-même & non plus sur le métal. Il ne glisse pas sur la neige ou la glace. Plus besoin de clous à glace ni de crampettes. On voit disparaître les bleimes, les molettes & une foule de maladies du pied du cheval qui le plus souvent proviennent uniquement du ferrage & du mauvais ferrage

En terminant M. de St George assure qu'il était heureux s'il pouvait convaincre quelques propriétaires de chevaux à user de ce système de ferrage qui est certainement le meilleur pour la santé du cheval & le plus économique par sa longue durée

. M. le Président remercie au nom de tous M. de St George de son intéressante communication, il voudrait qu'un grand nombre profite de ses bons conseils, c'est surtout la fermeture qu'il faut tâcher d'instruire & de persuader en ces matières

M. Fontein maréchal à Bonvillars remercie à son tour M. de St George pour son mémoire. Il voudrait que l'on fit connaître la matière & que l'on fit donner des conférences aux maréchaux avec des examens.

. Il est répondu à M. Fontein que la chose est à l'étude & que s'il est possible de surmonter les difficultés pratiques qu'elle présente la chose sera essayée — & dans certains cantons de la Suisse les maréchaux ferrants ne peuvent exercer leur industrie qu'après avoir obtenus des diplômes de l'Etat qui sont donnés aux plus méritants après des cours spéciaux & des examens pratiques

Vendanges . Il est donné à la Classe par les membres présents quelques renseignements sur la vendange. En général

elle a été très inégale même, dans de certains parchets voisins les uns des autres - Le gel du mois de Septembre a causé passablement de dégats surtout dans les vergers tardifs
Le vignoble de Cologny la récolte a varié de 15 à 35 ser la pose. M. Vernet a Cana a fait 25 ser en moyenne
à Jussy il a varié de 12 à 30 la moyenne a été de 22 setiers
à Bardonnex chez M. Viollier Rey on a récolté que 10 à 15 ser dans la même commune chez M. Micheli on a fait 30 setiers
à Collonges 25 ser. à Bernex 15 setiers rendement
Les marchés ont été difficiles à conclure par suite de l'absence d'acheteurs - Les prix ont varié pour les bonnes caves de 27 à 50 c. - généralement 48 c.

La séance est levée à midi

Le Secrétaire M. Fy

Le Comité d'agriculture revoit comme membre effectif de la Cl. M. Gabriel Dufour présenté par M. Pécuser
a. Henri Faesy

Séance de la Classe d'agriculture du 7 Décembre 1889

Sont présents - M. Martins Prend. - Faesch - Viollier Sarasin - Comte - Bory - Brives - Gaeger Vieussens Bossier - de Candolle - Henon Constantin - Buttikar - Haccius - Borel - Batty etc - (22 fm)

- Le procès-verbal de la précédente séance en lu et adopté

- Il est donné connaissance de la prochaine assemblée (le 19 Dec. prochain) de la fédération - ainsi que de la réunion le 21 Décembre des assoc: vitivoles avec distribution des récompenses

Excursion dans vignobles reconstitués de l'Hérault — M. Sarasin

- Mr Ed. Sarasin fait à la Classe une relation d'une course qu'il a faite dans le midi de la France y de sa visite à quelques vignobles reconstitués du départt de l'Hérault - d'abord au Château de Lavaignac domaine de 400 hect dont 120 hect en vignes Avant l'invasion du phylloxera il y en avait 100 qui ont été presque entièrement détruits Sauf quelques rares petites parcelles qui végètent encore dans la plaine - Le propriétaire a donc reconstitué près de 120 hect. qui sont maintenant à peu près tous en rapport: le travail a commencé il y a 12 ans; il a été un des premiers à recourir au greffage - Primitivement les vignes françaises étaient situées sur les coteaux maintenant les nouvelles vignes reconstituées en plants américains le sont en plaine dans un terrain d'alluvion très fertile sur les bords de l'Herault - La qualité du vin est un peu inférieure à la précédente mais la quantité est beaucoup plus abondante - Il y a dans ces

vignes basses quelques chances de gel au printemps
La taille se pratique a deux epoques differentes
en automne de Toute après la vendange d'octobre a
fin Decembre y au printemps. on laisse 3 boutons
a fruit
Les porte greffe employés sur ce domaine sont fein
epalement le Taylor, Clinton & Riparia. Mais ce
dernier en celui qui donne les meilleurs résultats
Il n'existe pas de pépinières sur le domaine, on
se/les procure chez les petits propriétaires avoisinants
La greffe pratiquée en celle en fente de preference
a la greffe anglaise
La plantation se fait en hiver à mi 1.25 en tout sens
Le premier labour qui a lieu à la chaine a fait
en Janvier y Février de suite après la première taille
le travail en estimé a 300f l'hectare environ
La vendange a lieu en Septembre: le raisin n'est
pas foulé à la vigne, il se récolte dans de grandes
seilles qui sont portés directement dans des cuves
en maconnerie de la contenance de 200 hect environ
au bout de quelques jours de cuvaison le raisin
est transporté sur de grands pressoirs dont le fond
est à claire voie y le vin s'ecoule dans des cuves
mesurés exactement d'où il va directement remplir
les tonneaux placés dans une vaste cave située
au dessous des pressoirs
Quoique l'année 1889 passé soit généralement pour une
mauvaise année au point de vue du rendement
le propriétaire du Château de Lamarque comptait
avoir une récolte de 2000 hect environ sur 100 hect
de vignes en rapport ce qui est un produit supérieur
a celui de notre vignoble

Dans le voisinage de ce domaine M. Sarasin a visité la superbe exploitation de la Société des Salins du midi qui cultive plus de 250 hect de vignes d'un seul mas. Mais le tout ~~de la~~ vignes françaises plantées dans le sable pour au bord de la mer ~~y~~ auxquelles le phylloxera ne s'attaquera pas. Là tout se fait à la machine. M. Sarasin a assisté à la vendange plus de 300 vendangeurs ramassent le raisin - qui est chargé sur des wagonnets ~~y~~ transporté sur d'immenses pressoirs à vapeur. La main d'oeuvre est très diminuée ~~y~~ la rapidité de ma manutention extrême

De là M. Sarasin s'est rendu à Pierrat dans le vaste champ d'essai de M. de Grasset. Le but de M. de Grasset est de chercher par l'hybridation à trouver un plant à racines américaines ~~y~~ fruit du pays qui soit résistant au phylloxera. Le terrain est marneux ~~y~~ beaucoup de plants y souffrent de la chlorose. Il convient des vignes françaises rongées de phylloxera —

M. de Grasset possède encore un champ d'expériences dans les environs au Château de St Pierre ; c'est là où il a installé un choix de ses meilleurs variétés obtenues par hybridation franco américaine. ~~y~~ il s'y trouve des sujets d'une vigueur extraordinaire - plus vigoureux même que les purs sang américains - ~~y~~ certains cépages paraissent absolument indemnes du phylloxera qui non seulement n'y fait pas de mal mais même n'y touche pas. Il possède des hybrides de Rasselats ~~y~~ de Riparia qui ont l'air de réussir. Ce serait peut être une bonne chose pour nous, M. Sarasin désirerait que la Commission d'essai des vignes américaines se mit en relation avec M. de Grasset ~~y~~ Millardet pour se procurer quelques mots

de les hybrides franco américains qui pourraient peut être être essayés avec succès chez nous

Mr de Candolle répond à Mr Sarasin que la chose est déjà faite y que divers de ces nouveaux plants seront introduits cet hiver à titre d'essai dans la pépinière de Rutti. Si l'immunité était vraiment absolue ce serait un fait du plus haut intérêt car il est hors de doute que le greffage change la résistance du porte greffe

Au sujet de cette diminution de résistance chez les sujets greffés Mr Héron constate que en effet le fait existe mais l'explication qui en est donnée diffère. Il est inadmissible d'admettre que la nature de la racine du porte greffe puisse être modifiée ; seulement un sujet greffé est toujours moins vigoureux la racine phylloxérée américaine souffre un peu elle ne supporte plus sans souffrance la piqûre de l'insecte mais sa structure ne peut être modifiée

Quant à l'immunité absolue Mr Héron est encore un peu sceptique à cet égard - le fait de vignes françaises plantées dans les environs expliquerait que les phylloxeras se jettent sur les racines de celle-là dont ils sont très friands y abandonnent les racines américaines plus dures y résistantes - Pendant bien des années l'on a cru aussi le Solonis indemne du phylloxera y il a fallu en rabattre

Mr Henri Faesch annonce que les membres de la Classe d'agriculture habitant la Cne de Jussy ont fait entre eux une collecte afin de récolter une petite somme pour la pépinière des vignes américaines - Cette collecte a produit la somme de 90 f.

Mr de Candolle prie Mr Faesch de transmettre à qui de droit les remerciements de la Commission. Il est heureux de voir les membres vraiment campagnards de la Classe s'intéresser à cette institu

tion ; il serait à désirer que cet exemple fut suivi par beaucoup d'autres

Eaux d'arrosage de la Ville de Genève M. Buttican

- M. Buttican ingénieur du service des Eaux de la Ville de Genève rappelle les conférences qui ont eu lieu dans la même salle par M. l'ingénieur Chappuis sur l'utilisation des eaux d'égout. En face des oppositions qui se sont manifestées à ce sujet le Conseil administratif a renoncé à ce projet pour le moment mais a maintenu un système afin de pouvoir procurer à des prix modérés de l'eau propre pour l'arrosage & l'irrigation - M. Buttican donne quelques détails sur ce sujet - Cependant l'opinion générale est que le système d'irrigation est encore trop onéreux s'il peut être avantageux ~~le tout~~ surtout pour les jardiniers maraîchers des environs de la Ville de Genève

Traitement contre la maladie des pommes de terre

- M. Constantin rapporte sur les expériences qui ont été faites cette année relativement à la maladie des pommes de terre & au traitement opéré par diverses personnes au moyen de solutions au sulfate de cuivre (bouillie bordelaise) - Généralement ce traitement a donné des résultats satisfaisants mais devrait être effectué d'un peu bonne heure - & à deux reprises en employant pour la seconde fois une solution plus concentrée que la première - M. Constantin recommande aussi de plonger avant de les planter les tailloirs de pomme de terre dans une solution de sulfate de cuivre à 2%. Il recommande aussi la poudre sulfostéatite du Baron de Chefdebien. & donne lecture de l'extrait d'un Journal américain qui préconise la plantation de maïs parmi les pommes de terre pour arrêter la maladie

Séance de la Classe d'Agriculture du 6 Janvier 1890

Présid de Mr Antoine Martin Président
- Sont présents - Mm. Faesch Heuon - Borel - Peter Carme - Viollier - Beaumont - Patry - Spitany - Nicolet Vernet &c.

Le procès verbal est lu & adopté

Mr le Président exprime le chagrin qui la Soc. des Arts a éprouvé de la mort de Mr Humbert son collègue président de la Classe des Beaux-Arts & demande qu'une lettre soit adressée à sa famille au nom de la Cl. d'Agric.

Analyse du sol Mr de la Harpe

- Mr de la Harpe donne lecture d'un mémoire sur l'utilité & l'avantage des analyses chimiques des terrains au point de vue agricole. Il commence par expliquer la relation intime qui existe entre la connaissance des éléments divers qui composent le terrain & l'emploi judicieux & rationnel des engrais dont le but est de remplacer ceux de ces éléments qui manquent ou sont insuffisants dans le sol.

L'analyse chimique du sol a pour but de rechercher la quantité existante de ces éléments qui sont très variables suivant la nature des terrains. Les quatre principaux sont l'azote la potasse la chaux & l'acide phosphorique. Une des difficultés des analyses est de retrouver dans la terre non seulement la quantité absolue de ces divers éléments mais la forme sous laquelle on les retrouve, c'est en effet de là que dépend leur plus grand degré d'assimilabilité pour les diverses plantes. Cette circonstance a une grande importance pour l'agriculteur mais c'est là où réside pour le chimiste une grande difficulté de pouvoir déterminer les proportions assimilables & directement utiles des divers acides.

Plusieurs procédés existent pour les analyses chimiques

du sol ; les diverses méthodes ~~présentent des inconvénients ; il serait fort à désirer~~ ne sont pas uniformes ; les chimistes n'adoptent pas tous les mêmes règles pour en exprimer les conclusions de là des résultats qui ne sont pas toujours comparables ; peuvent jeter le trouble dans l'esprit de l'agriculteur lorsqu'il fait faire plusieurs analyses du même terrain par différents chimistes. Il serait très désirable qu'on arrive à une unification des méthodes analytiques

à compléter l'analyse chimique

L'analyse physique du sol présente aussi un grand intérêt pour l'agriculteur en ce sens qu'elle lui indiquera les propriétés physiques de son terrain elle le renseigne sur le genre de travaux auxquels il doit le soumettre

L'interprétation des résultats d'une analyse de terrain est chose fort délicate ; il serait imprudent de leur donner une valeur trop absolue. Toutefois l'on peut dire que lorsqu'un sol renferme des quantités minimes d'un élément il en a peu près certain qu'on y apportant cet élément par l'apport d'engrais appropriés l'agriculteur pourra mettre dans de meilleures conditions Mess. de Gasparin Risler - Joulié ; autres posent comme principe que lorsque un terrain contient moins de 1% de ses principaux éléments constitutifs il y a intérêt à l'amender par des engrais chimiques en étudiant les proportions de chacun à y introduire ; ce sont les proportions que l'analyse chimique pourra nous apprendre - Elle peut donc servir de guide à éviter des expériences coûteuses - Elle a

a encore de grands progrès à faire mais elle ne peut les réaliser qu'avec l'appui des gens du métier, des agriculteurs eux-mêmes dont les observations pratiques comparées aux données théoriques de l'analyse ont la plus grande valeur.

De la suite de cet intéressant mémoire et après les remerciements adressés au nom de la Classe à Mr de la Harpe par Mr le Président, quelques observations sont présentées par un ou deux membres de l'assemblée. puis sur la proposition de Mr Viollier Rey il est décidé de proposer au bureau l'insertion au bulletin des travaux de Mr de la Harpe.

L'objet suivant à l'ordre du jour. Traitement des vignes contre le mildiou pour 1890 est renvoyé à la prochaine séance en l'absence du rapporteur Mr Dernole.

Mr Peter présente à la Classe un nouveau couteau circulaire de son invention pour fabriques la chocolate de race. instrument qui paraît très ingénieux et fort rapide.

Séance levée.

H. F.

Le comité d'agriculture reçoit comme membre effectif de la Classe d'Agric.

Mr Jules Matti présenté par Mr Flesch et Perrelard

Seance de la Classe d'agriculture du 1er Fevrier 1890

Presidence de Mr Antoine Martin Président
Mm. Conseillers Viollier - Faesch - Dorner - Henon
Beaumont - Naville - Hamus - de Candolle - Lederrey
Gaspler - Bonnet - Lemaître - Vallon - Dunner
Martin - Grobet - Dusseiller - Boissier - Patry
Loup - Comte - De Boigne etc. 30 personnes
. Le procès-verbal de la précédente séance est lu
& adopté
- Sur la proposition du bureau la Classe décide de
nommer membres correspondants de la Classe d'Agr.
Mm Ch. de Grasset propriétaire & viticulteur à Chateau
St Pierre par Pézenas Dept de l'Hérault & Millardet
professeur à la Faculté de Bordeaux
. Il est donné connaissance du concours de
bonne ferme de ferme qui a été ouvert comme
les années précédentes par la Fédération
des cours de greffage sont organisés & vont avoir
lieu à Veyrier & Cartigny - Mm Martin & Faesch
se chargent d'y accompagner - M. Pouzin
- M. le Président annonce à la Classe que le bureau
a reçu de Mr Pulliat directeur de l'école de viticul-
ture d'Emilly l'offre au nom de la Société viticole
Lyonnaise que celle-ci se réunisse à Genève pour
y faire donner quelques conférences par des per-
sonnages émérites qui traiteraient les questions
des maladies de la vigne de leur traitement
& de la reconstitution des vignobles par les
cepages américains.
Mr Henon entretient pendant quelques instants

Cochylis — la Clasce sur la cochylis (ver de la vigne). Cet insecte fait parfois dans de certains vignobles des ravages considérables ; elle a quelquefois détruit des récoltes presqu'entièrement ; il est excessivement difficile de le détruire. M. Henon a remarqué que lorsqu'on enlève les vieilles écorces le long du tronc d'un cep de vigne on trouve généralement des larves de cochylis ; il est à ce moment là facile de les enlever. mais ce travail serait un peu long à exécuter sur un grand vignoble cependant au moyen d'une sorte de gants en maille d'acier on pourrait en venir à bout ; la chose vaudrait la peine d'être tentée. M. Henon a fait cette expérience chez lui ; le nombre des vers a paru être considérablement diminué

A ce propos M. Faes rappelle les essais qui ont été tentés dans le Canton de Vaud dans les vignobles de Lavaux. Quelque fois le ver a causé de grands dégâts. On a essayé de prendre les papillons la nuit au moyen de lanternes entourées de glu. Cet expédient ne paraît pas avoir donné des résultats bien satisfaisants. on détruit bien un certain nombre de papillons mais l'on risque d'attirer dans la vigne où sont placées les lanternes les papillons d'alentour qui viennent ensuite d'y déposer leurs oeufs. Il faudrait que une mesure pareille fut absolument générale autrement elle risque d'avoir autant d'inconvénients que d'avantages

Mildew — M. Porchet dit quelques mots sur le Verdet — normal mixture qui a été fortement recommandé pour le traitement des vignes contre le mildew. Il n'est pas encore employé ni chez nous ni dans le Canton de Vaud où il a cependant fait le sujet d'essais à la Station du Champ de l'Air

Verdet

Dans le Dept de l'Hérault on l'emploie depuis longtemps

il occupe une des premières places dans la série des traitements préconisés. C'est un sous sulfate basique de cuivre. Il fournit à lui tout seul le remède qui est le sel de cuivre. Il la partie adhérente.

Culture du blé en lignes

M. Heuzé donne quelques détails sur la fabrication de ce produit.

M. Frank de Beaumont donne lecture d'un petit mémoire sur la culture qui il a coutume d'essayer dans son domaine du Colloge du blé semé en lignes à grande distance et sarclé. Le résultat a été cette année encore plus satisfaisant que les années précédentes il a été de 36 hectolitres et 5400 k de paille à l'hectare. Le champ avait été roulé et hersé au printemps après qu'il y eut été répandu une forte fumure d'engrais chimiques et semé de la luzerne. Malgré cette opération qui paraît au premier moment avoir bouleversé le terrain, le résultat fut très satisfaisant; le fourrage réussit à merveille et une première coupe fut faite après la moisson.

Quant au prix de revient M. Beaumont ne peut l'établir d'une manière certaine, cette évaluation étant toujours fort difficile à faire pour une culture isolée; mais puisque le blé a été coûté cher il estime que étant donné le genre de nos assolements la nécessité d'y faire entrer le blé le système adopté depuis quelques années pour la culture intensive de cette céréale mérite d'être prise en considération et constitue un progrès. Mais pour arriver au résultat acquis par M. B.: de 36 hect à l'hectare il faut de toute nécessité faire entrer dans la culture un engrais auxiliaire et spécialement un engrais phosphaté.

L'introduction de cet engrais offre aussi l'avantage de

rendre la paille plus rigide y d'atténuer la verse
La semence employée était du blé Inoltch. du pays
semé au semoir en lignes espacées de 30 centimètres
Le produit brut argent est de 700 à 800 f par hectare
- Après quelques observations présentées par divers membres
de l'assemblée sur cette intéressante communication
de Mr de Beaumont qui voudra bien volontiers à donner
à la Classe le résultat de ces cultures analogues (il
a commencé en effet cette année 3 hectares en blé
de cette manière). Mr Dorner propriétaire à Bellebouche
présente à la Classe une collection botanique de diverses
variétés de blés étrangers y du pays.
- La Classe adopte comme suit le budget pour 1889-90
présenté au nom du bureau par le Secrétaire remplaçant
le Trésorier empêché d'assister à la Séance

Recettes

Contribution des membres		
151 à 10 f.	1510 ;	
213 à 5 f.	1065 (	2525
Intérêts des fonds placés		150
Allocation à la Fédération p. conférences		120
Vente de bulletins y brochures		5
		f 2850

Dépenses

Part de loyer à l'Athénée	200
Contribution à la Fédération	75
Conférences y frais y relatifs	200
Convocations annonces expéditions	300
Abonnements, achats de livres - bibliothèque	100
Bulletin	1000
Allocation à la Station viticole de Ruth	400
Frais de bureau.	50
Course y réunion d'été de la Classe ou concours éventuel	f 25
	f 2850

Le dernier objet du budget est renvoyé à l'étude du bureau qui pourra plus tard faire des propositions à la Classe suivant les circonstances
La séance est levée à midi

Le Secrétaire
H. Fé

Le comité d'agriculture reçoit membre adjoint de la Classe d'agriculture
M. Fidèle Rondel à Genève présenté par MM Voisin & H. Faes
M. Joseph Rey à Carouge présenté par M. Loup & H. Faes

Séance de la Classe d'Agriculture
le 1er Mars 1890

Présidence de M. Aug. Martin Président
Sont présents MM. Faes Loup. Rivoire. Viollier Germain. Van Berchem. Constantin. Robert Abbemuller. Bossier. Arnal. Destaillet Penay. Gysler. Dunner. Corbaz. Bonnet Vernet. Carre. Bossier. Henon. Beaumont Bernard et etc. 40 personnes
Le procès verbal de la précédente séance est lu & adopté
M. le Secrétaire donne lecture de deux lettres de MM. de Graset & Millardet remerciant de leur nomination comme membres correspondants de la Classe d'Agriculture

Chicorée M. Loup

M. Loup donne quelques détails sur la culture de la chicorée qu'il a essayée l'été dernier chez lui sur les conseils de M. Devenoges négociant à Carouge qui cherche à préconiser la culture de cette plante dans le Canton. Il croit qu'il y aurait là une sorte de revenus qu'on ne serait pas à dédaigner.

La semaille a été difficile par suite de l'humidité constante - au bout de 3 semaines il faut éclaircir les plants 3 semaines après recommencer encore une fois. Les plants ne doivent pas se trouver à moins de 30 centim il faut les semer en lignes espacés de 30 à 40 dans la ligne en éclaircissant les laisser à 20 ou 30c. 3 les sarcler pour enlever la mauvaise herbe. La transplantation ne vaut rien le terrain doit être bien préparé, suffisamment ameubli 3 fumé convenablement.

M. Loup a obtenu une récolte qui sur une pose valait brut f 220 3 6 [illegible] n'était pas ce qu'il aurait dû être. On doit pouvoir obtenir 30 à 35000 kil à l'hectare qui se vend 6 f les 100 kil

M. Loup a préparé pour cette année un hectare mine à la charrue qu'il compte ensemencer de chicorée. Il engage ses collègues à essayer de cette culture 3 pourrait fournir à la grande puisque l'on peut trouver pour ce produit un débouché dans le pays.

La herbe est bonne pour les vaches & l'arrachage se pratique absolument comme pour les carottes

Laiterie centrale

La parole est ensuite donnée à M. Haccius qui donne lecture d'un mémoire très intéressant sur la laiterie centrale —

M. Haccius

Tout d'abord il tient à protester contre de certaines allégations qui ont été répandues dans le public agricole représentant la laiterie centrale comme un établissement préjudiciable aux intérêts des agriculteurs. Il explique aussi que la laiterie centrale est une entreprise absolument privée dont les risques & périls sont supportés absolument uniquement par les actionnaires; la Ville n'a rien à faire avec cette institution comme quelques personnes l'ont cru

La laiterie centrale est installée depuis le 1er Janvier 1890 & son débit va chaque jour en augmentant. Outre la vente d'un lait livré aux consommateurs dans les meilleures conditions possibles de fraîcheur & de propreté, la laiterie fabrique avec la crème provenant de ses pots pleins de lait du beurre. Tout se fait avec des machines la crème par des centrifuges. le beurre dans de grandes barattes & des malaxeurs. Le lait écrémé en vente pour tel à traité sous le lait naturel

M. Haccius fait une description complète de l'établissement qui est parfaitement bien aménagé pour l'usage auquel il est destiné La vapeur, l'électricité, l'eau y jouent chacune un rôle important; la propreté la plus minutieuse est en effet est un élément les plus nécessaires d'un semblable établissement. Les laits venus des producteurs &

; livrés à la consommation sont soumis journellement à un contrôle des plus sévères
- M. Haccius termine en engageant vivement chacun à venir visiter l'établissement de la laiterie centrale qui est ouverte à tous les amis du progrès
M. le Président remercie vivement au nom de la Classe l'auteur de cet intéressant mémoire ~~auquel~~ les ; qui a été par sa persévérance un des principaux promoteurs de cette entreprise qui a comblé une véritable lacune dans notre ville. Il le remercie aussi d'avoir tenté de dissiper quelques préjugés qui existent encore contre une oeuvre utile ; que l'on doit désirer voir vivre ; prospérer dans les intérêts mêmes de notre agriculture genevoise

Analyse des vins

- M. Ackermann chimiste au laboratoire cantonal du bureau de salubrité publique fait à la Classe une communication sur l'analyse chimique des vins. Désirant de faire un travail approfondi sur ce sujet il a été frappé des difficultés qui se présentent pour arriver à des résultats positifs.
Souvent trois analyses donnent trois résultats différents par suite des méthodes divers qui sont employées.
En Allemagne on a cherché à se mettre d'accord sur ces méthodes ; en Suisse on cherche aussi à le faire ; ; il s'en formé un concordat auquel ont adhéré les principaux cantons viticoles. Les méthodes allemandes d'analyses ont été encore perfectionnées

Pour obtenir des resultats utiles y authentiques il faut partir de bases parfaitement fixes c'a-d. operer sur des echantillons absolument purs -

En 1888 y 1889 on a fait en allemagne une statistique des vins basee sur l'analyse chimique - provenant d'echantillons authentiques livrés par les proprietaires

Un travail pareil ~~pourrait~~ devrait se faire à Geneve y pourrait avoir une certaine utilité pour les proprietaires vis à vis de la concurrence des vins etrangers y de la falsification de nos produits qui se pratique malheureusement sur une grande echelle

C'est pourquoi M. Ackermann desireux d'entreprendre ce travail s'est adressé à la Classe d'Agriculture qui pourrait lui fournir les premiers éléments necessaires

M. Boissier remercie M. Ackermann de son initiative ; la question avait été déjà soulevée antérieurement sans avoir pu arriver à un resultat positif ; maintenant grâce à M. Ackermann elle a fait un grand pas y il y aurait là un grand service rendu aux propriétaires

Les voies y moyens pour satisfaire aux demandes de M. Ackermann sont renvoyées au bureau -

L'ordre du jour etant epuisé la séance est levée

Sont admis comm

membres effectifs de la Classe d'Agricult.

M. Ballandre L. Geneve — Présenté par
Mottet. Cte a Arare — Mm Loup
Gerst Alex a Geneve — Fraisse
Choquens fils a Lancy.
Nicoud Joseph a Lancy
Paul van Berchem — par Mm Patry & Fraisse

Séance de la Classe d'agriculture
du 5 ~~mars~~ avril 1890

Présidence de M. Antoine Martin

Sont présents - Mm Fraisse. Bernard - Marc Micheli - Loup - Weller Hacmin - Patry - Constantin - Beaumont Patry - de Candolle.

Chicorée - Le procès verbal de la précédente séance en lu y adopté

- M. Devenoges fabricant de chicorée à Carouge donne quelques détails complémentaires sur la culture de cette plante industrielle - Tous les terrains sont bons pour cette culture. mais il faut deux conditions essentielles. 1°, le ~~choix~~ choix d'une bonne semence. 2°) la bonne préparation y l'entretien du terrain qui doit être autant que possible débarrasser des mauvaises herbes
On peut obtenir facilement un produit de 30 à 40 000 kilos l'hectare de prix en assez variable mais toujours rémunérateur
La grêle, la gelée, les diverses intempéries ne peuvent nuire à cette récolte
En Suisse on consomme de la chicorée pour plus d'un million de francs somme qui passe régulièrement à l'étranger
Il paraît qu'en cultivant cette plante qui croîtrait chez nous aussi bien qu'ailleurs on pourrait retenir une partie de cet argent dans le pays - M. Devenoges voudrait qu'il se fit un

mois quelques essais dans ce sens ; cela a été le but de la communication qui a été faite à la Cl. d'Agr.

- M. Weller dit que l'on a essayé de se servir de la chicorée pour la fabrication de la bière à la place de l'orge & du malt

- M. Bernard voudrait savoir si au point de vue des agriculteurs on peut recommander cette culture les renseignements sont bons mais tout de cette culture nous ne le connaissons pas

M. Devevey répond à M. Bernard qu'ils doivent être approximativement les mêmes que ceux de la culture de la betterave plutôt inférieurs

Bulletin météorologique.

- M. Marc Micheli annonce que la Société auxiliaire de la Société des Arts a pris l'initiative d'un arrangement avec la direction de l'observatoire pour l'affichage public au Molard d'un bulletin météorologique de Paris & de Zurich - On pourra ainsi consulter depuis 1 h. de l'après midi le bulletin qui ne paraît que le lendemain matin dans les journaux

- Sans vouloir exagérer l'importance de ce service il ne sera cependant pas sans intérêt pour le public & au point de vue agricole il serait à désirer que ces renseignements sur les prévisions probables du temps puissent être aussi transmis dans les campagnes. Peut être pourra-t-on y arriver mais le service de dépêches que cela nécessiterait serait assez coûteux.

Historique des travaux de la Classe d'Agric.

- Pour faire suite au répertoire qu'il avait présenté à la Classe il y a quelques années M. W. Fatio donne lecture d'un historique très intéressant des divers travaux de la Classe d'agriculture depuis son origine - Ce travail contient une foule de détails

sur les objets qui ont attiré l'attention de la Classe pendant un si grand nombre d'années. On peut y suivre pas à pas le développement & le perfectionnement de notre agriculture. Vu le nombre de sujets encore à l'ordre du jour la suite de lecture du mémoire de Mr Patry est renvoyé à une séance ultérieure

– La Classe procède ensuite à la nomination du Président du Vice Président & de son bureau pour l'année 1890-91.

Est nommé Président – Mr W. Patry
Vice Président Mr Jules Boistier
Membres du bureau Mr. Henon
Haccius
de Candolle Anne
Constantin Eugène
Martin Aug.
Demole Fr
Micheli Horace
Viollier Ney

Mr. Faesch. Secrét – de Beaumont Vice Secrétaire – Bernard trésorier & W Patry bibliothécaire n'étaient pas en réélection

Vu la nomination de Mr Patry à la Présidence la Classe aura dans sa prochaine séance à pourvoir à la nomination d'un bibliothécaire

– Mr le Trésorier donne lecture du compte rendu financier de la Classe d'agriculture pour l'exercice courant

Le compte rendu solde par un excédent des dépenses sur les recettes de 378.55 & il explique que cet excédent provient d'une dépense extraordinaire non prévue au budget de f 672 représentant la part afférente à la Cl. d'Agric dans la réorganisation des bibliothèques

Il est donné connaissance du rapport des vérificateurs des comptes concluant à la pleine approbation des les comptes.
Il est en conséquence donné décharge au Trésorier pour sa bonne gestion

Séance levée à midi

H. Fg

Séance de la Classe d'agriculture
du 3 ~~Avril~~ mai 1890

Mr Antoine Martin Président
Sont présents Mm. Faesch - Mallet - Viollier
Louis Robert - Hannis - Patry. Micheli -
de Saugy et
Le procès verbal de la précédente séance en
lu y adopté
Deux ouvrages reçus en hommage de leurs
auteurs sont déposés sur le bureau
Ce sont. la collection complète des ouvrages
de Mr P Foëx Président de la Soc: d'agre
de la Savoie y un mémoire de Mr de Fellenberg
en allemand
- Mm Jules Borrier y Horace Micheli n'ayant
pas accepté leur nomination l'un de Vice
Président y l'autre de membre du bureau
de la Classe il en procède à une nouvelle votation
qui donne les résultats suivants
Mr Ant-Martin est nommé Vice Président

) M. Vernet membre du bureau
- En outre M. Viollier Rey est nommé bibliothécaire
à la place de M. W. Patry président
. Sont désignés pour représenter la Classe d'Agriculture
à l'Assemblée générale de la Fédération des Soc. d'Agr.
de la Suisse romande. MM. Faesi. Arthur Robert
Courtaulon. Bernard de Beaumont) W. Patry

Travaux de la Classe d'Agr. (Patry)

- M. Patry donne lecture de la suite) fin. de son ~~travail~~ sur les travaux de la Classe d'Agriculture
Il continue à passer en revue les divers objets qui
ont occupé l'activité de la Classe pendant son existence
déjà fort anciennes ; introduction d'animaux - drainage
viticulture. fermes modèles laiterie - concours divers etc éducation agricole sont tour
à tour l'objet d'un chapitre spécial
M. Patry est vivement félicité pour cet important travail
de compilation qui met en relief tout ce qui a fait) tout
ce dont s'est occupé la Classe d'Agriculture sous la direction
d'hommes habiles) dévoués. Ce sera un document précieux
pour les recherches qui sont faites souvent

Classification du bétail dans les concours (M. A. Robert)

Le reste de la séance est occupé en entier par la lecture d'une
forte intéressante étude de M. A. Robert sur la Classification du
bétail suisse dans les concours nationaux et étrangers
On sait en effet qu'à la suite de plaintes formulées par les
exposants sur le mode d'appréciation des juges) la classification
du bétail dans les concours ; cette question avait été soulevée
dans une des dernières réunions de la Fédération ; renvoyée
à l'étude d'une commission celle-ci a été rapporter à la
prochaine assemblée générale) il était utile de mettre les délégués
de la Classe au courant de la question
Il commence par faire un historique de cette question qui
date de loin. Primitivement on avait une foule de classi-
fications diverses - Il fallait des récompenses on avait

fini par n'en presque plus faire du tout sauf celle entre la race brune & la race tachetée

Deux articles importants sur ce sujet viennent de paraître dans les journaux d'agriculture l'un dû à la plume de Mr de Tscharner rapporteur de la commission l'autre à celle de Mr de Diesbach un des hommes les plus compétents dans la matière

Ils envisagent l'un & l'autre la question d'une manière un peu différente & chacun au point de vue des intérêts de leur canton respectif

comme le lui suggérait M. Martin

M. Robert se demande si l'on ne pourrait étudier une troisième classification par grands districts - Suisse Orientale, Centrale & occidentale et celle-ci en attribuant les primes que donnera la Confédération non pas suivant la population bovine de chaque canton comme le propose Mr de Tscharner mais suivant les inscriptions de chaque canton - Il y a là une idée qui mériterait vraiment d'être étudiée sérieusement & qui pourrait peut être arriver à mettre un peu d'accord dans le conflit survenu sur ce sujet

- Mr Haccius confirme que la question est brûlante entre les éleveurs bernois & fribourgeois ; il y a une rivalité qui fait du tort à notre commerce d'exportation de bétail certainement la ressource la plus importante de notre pays. Un fait certain c'est que l'ancienne race fribourgeoise noire & blanche ou rouge & blanche un peu lourde & massive mais ayant de grandes qualités a perdu de sa faveur auprès des marchands étrangers. - On ne veut que du Simmenthal & même étranger la race pure primitive n'existe presque plus en Suisse pour la retrouver il faut aller en Allemagne

Mr Robert fait observer que pour ne pas trop allonger

il n'a pas fondé des signes distinctifs des races quoique ce soit là un sujet très intéressant, mais les jurys n'ont pas toujours un peu trop regardé la pureté de la race plutôt que la beauté intrinsèque du type. Un superbe animal a pu être mis de côté parce qu'il se trouvait dans son troupeau un seul poil noir qui n'aurait pas dû s'y rencontrer

M. Heron estime que la difficulté d'appréciation des jurys provient justement des classifications. Il n'y a au fond que deux races bien distinctes la race brune, la race tachetée les animaux à tête courte, deux à tête longue. La question à élucider n'est pas une question scientifique, elle-là est bien connue. Il s'agit uniquement d'une répartition plus équitable, mieux proportionnée de l'argent de la Confédération, aussi de la jalousie du Canton de Fribourg qui voit les marchands étrangers abandonner les grandes foires de Bulle pour se jeter toujours plus sur celles du Canton de Berne

M. Muller montre combien le travail de M. Robert fait ressortir les dissentiments qui existent entre les deux grands cantons d'élevage pour la race tachetée. Il y a là comme l'a dit M. Heron bien plus une question de rivalité qu'une question de race.

Il est difficile de se prononcer sur la proposition de M. Robert avant de l'avoir étudiée mais si elle pouvait arriver à une solution pratique à apaiser les difficultés existantes elle devrait être prise en sérieuse considération

M. Haccius le demande si une solution ne pourrait aussi se faire en nommant les juges à l'étranger - On trouverait tout en France, en Italie, en Allemagne des hommes extrêmement compétents connaissant admirablement notre bétail s'au besoin une consultation qui leur serait demandée

pour tâcher de résoudre les questions pendantes ne serait peut être pas sans utilité

- M. Robert réplique que M. de Haller avait déjà émis cette idée d'employer dans nos expositions des jurés étrangers - mais il doute que nos éleveurs consentissent à être jugés par des étrangers.

- En fin de compte il est décidé que les délégués à la fédération se réuniront de nouveau pour étudier la question afin d'arriver à l'assemblée générale avec une idée aussi nette que possible du sujet

La séance est levée à midi

H. F.

A l'issue de la séance sont nommés membres de la Classe

M. ~~Paul~~ Charles Bernard à Perly - Certoux présenté par M. W. Patry & Hôtelier Pouson

M. Alfred Winkelmann à Cologny présenté par M. Bergueb & Henri Faesy

Séance de la Classe du 7 Juin 1890

Présidence de M. William Patry président -

Présents MM. Martin, Henri L. Archinard, Jäger, Gaston de la Rive, Viollier Rey et fils Mallet, Beaumont

Monsieur Charles Mallet entretient la Classe de l'utilisation des rameaux du chêne pour la tannerie

Son travail fort complet a étudié ~~l'utilisation~~

De la Tannerie. Les diverses substances végétales qui servent à la ~~tannerie~~ tannerie. Le tanin ou acide tannique qui ~~sert~~ est employé pour la préparation des peaux est tiré dans nos contrées de l'écorce des deux variétés de chêne les plus communes dans notre pays, le chêne rouvre et le chêne pédonculé. Les écorces les plus riches sont celles qui proviennent de jeunes arbres : lisses et brillantes elles renferment une forte proportion de ~~la~~ liber. Le liber est la substance blanche, fibreuse et nacrée, comprise entre le bois et l'écorce proprement dite c'est cette partie de l'arbre qui contient le plus de tanin. L'écorce rugueuse des vieux chênes renferme, à poids égal, bien moins de tanin. On utilise dans les pays de montagne une forte proportion d'écorce de sapin rouge ou épicea pour la tannerie. On emploie depuis quelques années, un extrait concentré et reduit à l'état solide, par l'évaporation de l'eau tannifère qui a la consistance et l'apparence de la poix noire des cordonniers.

La quantité de tanin renfermé dans l'écorce peut être déterminé, assez exactement, au moyen de dosages chimiques. Dans la pratique les tanneurs déterminent la valeur de l'écorce au moyen d'un petit tanin.

M. Mallet a eu l'idée que les rameaux de chêne pourrait trouver un emploi avantageux dans la tannerie. L'écorçage de ces rameaux est impraticable, mais on peut les triturer. Des analyses comparatives qui ont été faites, sous la direction du conférencier, prouvent que la matière provenant de cette trituration contient une forte proportion de substance tannifère et que le propriétaire réaliserait un bénéfice d'environ 24 par ~~ha~~ hectare en vendant la dépouille de ses chênes pour la tannerie. Reste à savoir si MM les tanneurs seront disposés à faire des essais avec cette matière

tannante.-

M. Mallet parle en dernier lieu de nouveaux procédés employés dans la tannerie, surtout en vue d'abréger la durée de l'opération du tannage, car par les procédés employés jusqu'ici il faut environ 2 années pour la préparation complète d'une peau de bœuf.- On emploie maintenant l'électricité. Les peaux sont introduites dans des tambours circulants qui contiennent le liquide tannique et qui sont traversés par un courant électrique. Au bout de 96 heures pour les peaux de bœuf et de 24 heures pour celles de veaux l'opération est terminée. La pratique prouvera si les peaux préparées de cette manière ont les mêmes qualités, la même durée, que celles préparées par l'ancien système.-

En l'absence de M. Robert M. Martin raconte à la Classe la session des délégués de la fédération romande à St Imier. La question importante à l'ordre du jour était la mode de classification du bétail dans les enemes. La tendance semble prévaloir de diviser par circonscriptions au lieu par races. La proposition de Genève a été bien accueillie. Au fin de compte chaque société a été chargée d'étudier la question et de rapporter.-

M. Martin a été frappé de l'importance qu'a pris dans le Jura bernois l'élevage du cheval.-

A propos de l'élevage du cheval M. Mallet croit qu'une grande impulsion serait donnée chez nous à cette branche de l'agriculture si la confédération se décidait à se fournir dans le pays en chevaux d'artillerie, comme il l'a toujours proposé.-

A l'occasion du nouveau tarif des péages M. Martin

déplore la diminution sur les droits d'entrée pour les raisins secs, alors que les vitiulteurs, en plus de tous les ennemis de la vigne, ont encore à se défendre contre la concurrence redoutable des vins fabriqués avec cette denrée --

La séance est levée à 11½ heures

Beaumont
secrétaire adjoint

Séance de la Classe d'agriculture du 5 Juillet 1890

Mm. Patry y Martin président y vice président de la Classe ~~sont présents~~ - d'agric. étant empêchés d'assister à la séance celle-ci est présidée par M. Henon Sont presents - M. Faesch - D. Candolle - M. Michelin Vernet. Broh - Yaeger. Frannx. de la Rive - Turrian. Nicoder. - Naccuns. Coulon - Borel - Le procès verbal de la précédente séance est lu y adopté

Il est donné lecture d'une lettre des héritiers de M. F. de Morsier donnant connaissance que ce dernier a laissé en souvenir à la Classe d'Agricult la somme de mille francs - Des remerciements sont votés par la Classe pour ce legs généreux y une lettre sera adressée aux héritiers de M. F. de M. pour leur exprimer toute sa reconnaissance

Plants Américains - M. de Candolle prend la parole pour exposer l'état actuel de la pépinière de plants américains de Rutti. Il rappelle tout d'abord ce qui a été fait l'an dernier - On avait planté 7000 boutures de diverses variétés de plants américains. y fait sur quelques espèces choisies 2200 greffes de nos

plants du pays.
La reprise des boutures y des greffes avait donné des résultats très satisfaisants au dessus des moyennes obtenues généralement.
Les ressources financières auraient suffi à solder toutes les dépenses de l'année 1889.
En 1890 une souscription faite parmi les membres de la Classe d'Agriculture s'intéressant à la question a été très favorablement accueillie y a produit la belle somme de ℳ 3389 qui permettra amplement de solder les dépenses courantes y laissera même un reliquat assez important; car après cette année il n'y aura plus de dépenses considérables à faire, les frais assez considérables de premier établissement étant terminées on n'aura plus à pourvoir qu'à l'entretien de la pépinière qui pourra vivre encore par ses propres ressources sans rien demander à l'Etat.
M. de Candolle tient à profiter de l'occasion pour remercier publiquement tous ceux qui ont apporté leur contribution petite ou grande à cette institution qui peut avoir plutôt ou plus tard nous rien savons rien des résultats pratiques très utiles pour nos agriculteurs y notre richesse nationale.
La commission avait décidé à sa dernière séance d'augmenter l'étendue des champs d'essai y grâce à l'obligeance de M. Jules Bonnet qui a bien voulu continuer à mettre du terrain à notre disposition la pépinière a été agrandie d'une surface de 68 ares dont une partie a

été minée – Cette étendue a été utilisée soit pour mettre en place de nouvelles boutures soit pour planter à titre définitif les greffes de l'année dernière – Lorsqu'il s'est agit de faire ce travail l'on a remarqué que une bonne partie des greffes que l'on croyait bonnes n'avaient qu'une reprise apparente ; il a fallu de ce chef en laisser de côté un certain nombre ; il en est resté en fin de compte plus de 50% en parfait état ce qui est une belle moyenne relativement aux résultats obtenus dans la reconstitution de grands vignobles – Cette vigne plantée définitivement est le commencement du vignoble d'observation définitif ; elle a été plantée à trois distances différentes 0.80c 1m ; 1.20 d'écartement. Elle comprend cep partie en chasselas (pendants verts ; rouges) cépages rouges du pays ; plants du Rhin greffés sur riparia solons.

Un certain nombre de greffes ont été faites sur des plants américains enracinés ; l'on ne peut encore préjuger du résultat mais il y a tout lieu d'espérer que celui-ci sera au moins aussi favorable sinon plus que celui obtenu sur simples boutures l'an dernier. Un certain nombre de greffes sur nouvelles boutures reçues cette année ont été faites aussi par M. Poncin.

– Quelques essais de nouveaux plants américains ont également effectués aussi ; la Station a reçu en cadeau

l'école de viticulture
ainsi qu'un assez grand nombre de boutures de la Station viti
d'Ecully dirigée par M. Pulliat

un certain nombre de boutures d'hybrides franco américains. C'est sur ces variétés que des études très intéressantes se poursuivent actuellement en France par les soins de MM. de Grasset & Millardet, l'on semble beaucoup se tourner de ce côté là & c'est peut-être là que se trouve le plus grand avenir des reconstitutions. ; si l'on peut arriver à obtenir un plan qui possède les qualités de résistance des plants américains par leur système de racines & l'avantage du fruit des anciennes françaises - Ne les utilisa-t-on même que comme porte greffes de façon possible qu'on obtienne des proportions de réussite des greffes plus considérables & si l'on n'était plus obligé de faire celle-ci presque à double les frais de reconstitution seraient considérablement diminués
En terminant M. de Candolle dit que nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. Le phylloxera ne semble pas avoir fait de bien grands progrès ces dernières années & l'avenir semble Quoique certain marche lentement cela peut être grâce à la série de mauvaises années froides & humides que nous traversons mais plus nous aurons de temps devant nous pour étudier la question de reconstitution de notre vignoble plus nous serons prêts à faire le nécessaire lorsque le moment sera venu - & la Station d'essai de Ruth par les conseils pratiques qu'elle pourra donner par suite des expériences faites aura servi pro

bablement

d'éviter à un moment donné à nos vieux cultivateurs bien des déboires & des mécomptes
- A' le titre là la Classe d'Agriculture à laquelle en partie l'initiation de la création de la Station d'essais de Rutli aura droit à toute la reconnaissance des vieux cultivateurs
M' Micheli donne encore quelques détails sur un certain nombre de variétés de porte greffes & sur les diverses proportions dans lesquelles la reprise des boutures a été obtenue
Les Jacquez qui ont donné d'excellents résultats dans le midi de la France comme producteurs directs n'ont pas pu supporter notre climat & tous ont péri en hiver, ainsi en avait été prédit par quelques personnes au courant de ce plant

La séance est levée à 11 3/4 h.

Le Secrétaire
H. Fatio

A l'issue de la séance la Classe reçoit comme membre M' Jules de Watteville présenté par MM Patry & Henri Faesch

Séance de la Classe
du 5 Septembre 1890

Présidence de M. Aut. Martin Vice Président
Sont présents MM. Faesch Ritzenmyller Peter
Dominice Beaumont de la Rive Viollier Rey
Dubochet et de Candolle

Phylloxera Le procès-verbal de la précédente séance est lu
& approuvé

La parole est donnée à M. Lowell commissaire cantonal genevois pour le phylloxera qui donne à la Classe quelques détails sur les recherches faites dans notre vignoble ~~fro~~

Le résultat de ces recherches a été l'on peut le dire satisfaisant en ce sens que les découvertes de taches phylloxériques ont été en 1890 moins nombreuses qu'on aurait pu s'y attendre.

L'on n'a rien trouvé autour des anciennes attaques dans les communes de Céligny Genthod Bellevue Grand & Petit Saconnex Pregny Choulex Cartigny Chêne Bourgerie Plan les Ouates & Mernier

Par contre l'on a trouvé deux points attaqués nouveaux à Avusy & à Hermance & cette dernière seule mérite une attention sérieuse. — Elle se trouve dans une petite vigne près de la frontière comptant 1250 souches dont 900 pouvaient être considérées comme phylloxériées. La vigne a été détruite entièrement. Son origine doit être la même que celle d'un foyer plus considérable situé près Hermance à un kilomètre environ sur territoire français

Quelques taches trois lisières, petites et laborieuses dans un deux cep ont été trouvées dans les environs

d'anciens foyers traités les années précédentes
Les escouades de visiteurs qui ont été réorganisées
ont travaillé consciencieusement — grâce à l'expérience
acquise, elles découvrent plus facilement les taches même
de peu d'importance ce qui permet de les traiter de
suite avant qu'elles prennent plus d'extension
En somme malgré le danger permanent provenant
pour nous des pays très proches voisins où le phyl-
loxera se développe assez rapidement, la situation de
notre canton ne s'aggrave pas sensiblement & tend
même plutôt à s'améliorer ; ce qui ne veut pourtant
dire qu'il faille ~~le~~ nous relâcher dans notre vigilance bien
au contraire
M. Faesch fait remarquer l'intérêt qu'il y a à cons-
tater qu'aucune trace de phylloxera n'a été retrouvée
près des foyers primitifs de Preyny & Jacquey — c'est
une preuve de l'efficacité des travaux exécutés & du
traitement d'extinction
— M. Borel appuie & fait la description d'un instrument
envoyé par M. de Seigneux sorte de balance pour con-
naître le poids spécifique des céréales
— M. A. Martin donne lecture d'une petite notice sur
Concours de Winchester une visite qu'il a faite dernièrement à un concours
agricole à Winchester comté du Hampshire Angleterre
région essentiellement agricole remarquable par ses riches
cultures & ses superbes pâturages —
Des moutons étaient splendidement représentés par plus
de 600 individus de premier choix
La race bovine avait aussi de superbes représentants
des races de Shorthorn, Jersey & Devonshire — ainsi que
d'intéressantes collections des petites vaches si laitières de
Jersey & Guernesey

Les porcs étaient beaux & nombreux la majeure partie de race Berkshire
mais l'attention du public était très particulièrement attirée par une superbe exposition de chevaux où à côté des énormes & magnifiques chevaux de trait pour l'agriculture gambadaient d'agiles & turbulents poneys.
A toutes les catégories se joignaient des expositions avicoles & apicoles - un concours de maréchalerie & de nombreuses classes d'instruments variés de toutes sortes.
- Quelques membres de l'assemblée donnent des renseignements sur l'état des récoltes entre autres sur le rendement des céréales quoique les battages soient encore peu avancés -
La récolte du blé peut être généralement considérée comme satisfaisante. Ce sont les blés anglais qui semblent avoir donné les meilleurs résultats mais ils demandent quelques soins particuliers & ont une maturité un peu plus tardive

Incision annulaire

- M. H. Faes fait part de quelques essais qu'il a pratiqué au moyen de l'incision annulaire sur la vigne - Les résultats ont répondu en partie à son attente surtout au point de vue de la maturité du raisin qui par cette pratique est avancé d'une quinzaine de jours - mais l'opération est très délicate & longue ; elle ne peut guère se faire que sur des treillages & sur une petite échelle ; les bois mûrs se brisent très facilement

Séance de la Classe d'agriculture
du 4 Octobre 1890

M. W Patry. président préside la Séance
Sont présents. M. Faesch - Demole - Carrard. Borel
de la Rive - Martin - H. Micheli - Briffaud
Robert - Haccius - L. Archinard. Loup -
- Le procès verbal en lu y adopté
- Avant de commencer la Séance M. le Président tient à dire
Mort de Jules Borsier quelques mots sur la perte immense que vient
de faire la Classe en la personne de Jules Borsier
C'est avec une profonde émotion partagée par
toute l'Assemblée qu'il retrace brièvement la
place considérable qu'a tenue dans notre Société
cet excellent ami - toujours dévoué, toujours
prêt à payer de sa personne ; qui par sa
bienveillance. Sa grâce ; son affabilité s'était
conquis parmi tous les agriculteurs du Canton
de Genève la popularité dont il jouissait et dont
il était si digne - La masse considérable de ceux
-ci qui se pressait au cimetière de Colagny pour
lui rendre les derniers devoirs en était la
meilleure preuve
A la suite de ces paroles.
Avant de passer à l'ordre du jour l'Assemblée
entière se lève en signe de deuil pour rendre hom-
mage à la mémoire de son regretté collègue et
ancien Président
- M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Lucien de
Candolle qui parte la veille pour assister comme délégué
de la Classe d'agric au congrès viticole de Chambéry avec
M. M. Micheli exprime les regrets de ne pouvoir assister
à la Séance ; de ne pouvoir se joindre personnellement

à l'hommage qui sera sûrement rendu à la mémoire de Jules Bonnier.

Sur la demande du Président du Dépt.t de l'Intérieur & de l'Agriculture M. Ed. Vernet est désigné pour assister à une réunion ayant pour but d'étudier les mesures à prendre pour la destruction des hannetons au printemps de 1891.

Concours de betteraves

La parole est donnée à M. Ant. Martin chargé de donner lecture des résultats du concours de betteraves organisé par la Classe d'Agriculture

M. Martin donne lecture d'un rapport très intéressant fort bien fait de M. Du Plessis au nom du jury

Le Jury était composé de MM. Antoine Martin, Du Plessis & Carbonnier –

Neuf concurrents s'étaient inscrits & la visite de ces neuf cultures situées à toutes les extrémités du Canton ne fut pas petite affaire

C'étaient MM. Briffaud à Puplinge
Vernet à Cara
Duret à Merlinge
Delarageaz à Cortier
Debonneville à Gd Saconnex
Bonnet à Satigny
Viollier Rey à Bardonnex
Carme à Carouge
(hors concours) Martin à Malagnou

Les vers blancs ont fait dans diverses cultures des ravages considérables entre autres chez MM. Briffaud à Puplinge & Viollier Frey à Bardonnex qui eussent occupé un meilleur rang sans cet accident

La grêle a causé des dégats aussi à Merlinges & à Cortier – mais généralement la culture a été

très satisfaisante. Se conformant au programme le jury a été très regardant sur la conformation des plantes. La culture se fait après défoncement y la semaille soit à la main soit à la machine

Le choix de la graine a une immense importance y malheureusement la fourniture des marchands grainiers n'est pas toujours irréprochable. Il serait à désirer qu'un ou deux agriculteurs voulussent bien récolter des graines en ayant soin d'isoler les porte graines

Les engrais généralement employés ont été à côté de l'engrais de ferme. de l'engrais de Fribourg n° 3 y de la potasse

L'espacement entre les plantes était souvent exagéré de 40. 50 y même 60 cm. Trente centimètres dans les entre lignes y 60 cm entre dans la ligne sont suffisants. L'on risque autrement de trop développer les feuilles y d'avoir des racines fourchues

Chez tous les concurrents les semis avaient été fait sur place y éclaircis après la levée. Cependant en dehors des concurrents quelques agriculteurs expérimentés recommandent le repiquage fait de bonne heure au printemps en Avril

Les variétés cultivées étaient

l'Ovoïde des Barres
le globe Jaune
la Géante de Vauriac
y le Mammouth rouge

L'ovoïde en ferme, nutritive y de bonne garde. Son rendement en un peu supérieur à la globe jaune qui est très recommandable y a le seul inconvénient de s'emporter mal y de prendre une place considérable dans les caves

Le Mammouth rouge est très productive. mais agreste

moins nutritive y de moins bonne garde que les précédentes

La Vauriac a donné d'excellents résultats

Le bouquet du concours était le champ de M. Vernet à Carra qui était irréprochable & a obtenu le maximum.

Il serait intéressant d'en connaître après l'arrachage la production qui a dû être considérable vu la beauté y la parfaite régularité des plantes

Voici l'ordre dans lequel les concurrents ont été classés par le Jury.

1er	MM	Vernet à Carra	40 points sur 40
2e		Delarageas	35 " "
3e		De bonneville	34
4e		Briffaud	32
5e		Bonnet	31
6e		Carme	29
7e		Viollier Rey	28
8e		Duret	20

Hors concours

M. Martin à Vessy 38

Madame Martin à Malagnou 34

- Il est regrettable que la culture de la betterave ne soit plus répandue d'une manière raisonnée y sérieuse dans notre Canton. ~~La culture~~ Elle semble cependant être appréciée de plus en plus y il faut espérer qu'elle prendra petit à petit toujours plus d'extension car elle est intimement liée à la prospérité y au rendement du betail - Des concours tels que celui qui vient d'avoir lieu devrait donner à cette culture rémunératrice un vigoureux élan

à la Suite

de cet intéressant rapport Mr le Président procède à la distribution des prix comme suit

1er Prix	Mr L. Vernet	à Larra	f. 60
2e "	Delarageaz	à Corsier	50
3e "	Debonneville	à Savonna	40
4e "	Briffaud	à Puplinge	30
5e "	Bonnet	à Satigny	20

Mr Vernet dit qu'il attribue le succès qu'il a obtenu à trois facteurs principaux

1°) à un labour très profond & à une préparation très soignée du terrain -

2°) à une fumure abondante & bien appropriée

3°) au choix de la semence - & aux soins à apporter dans son emplacement à savoir ~~savoir~~ celui de serrer un peu la terre sur la graine

4°) à un écartement normal des lignes

Par suite de l'absence de Mr Robert qui devait présenter un rapport à ce sujet - l'objet suivant à l'ordre du jour "Réponse au questionnaire de la Fédération relatif à une nouvelle classification du bétail" est renvoyé à la prochaine séance

La séance est levée à 11 h. 3/4

Mr F.

Le comité d'agriculture reçoit comme membres effectifs de la Section les candidats dont les noms suivent

1 Mr. George Bonnet - présenté par Mr J. Bonnet & Bernard
Alois de Segnen - Martin & Faesch
George Jaccard à Malagnou

Isaac Parisot à Aire.	par ... Et. Metral & Moser
J. Thorens jardinier à Vesenaz.	Pirollet & Faesch
H. Metral à Compignon	
Frères Fournier à Berney	
Mr. Maigre à "	par Mr. Maigre & Patry
Comte J. Ami- "	
Fleurier Jr. Mr. "	
Mme Dutruit café R. du Mt. Blanc	par Mr. Martin & Constantin
L. Grenier fils Jacques	par Lehman fils
Paul Magnin à Arare.	par Savigny & Ami Dufour
Aloph. Berger à Vesenaz.	par Pirollet
Gabriel Forestier à Arare.	par Savigny & Lambossy
16- Louis Pittard à Cologny s. Saleve	par Ollivier & Faesch
Briffaud Frères Peupliers	
Pasteur Frères	Candeplouley

Séance du 1er Novembre 1870

M. Patry Président préside la séance
Sont présents - Mm L. de Candolle - Viollier père & fils
Peter - Duvillier - Faesch - Martin Gysler -
Henon - Michel - Constantin - Probert - Beaumont
van Berchem - Archinard
- Le procès-verbal de la précédente séance est lu & approuvé
- Mr le Président donne lecture d'une lettre de Mr Emile Boissier lui annonçant que d'après ses dernières volontés son frère Mr Jules Boissier a légué à la Classe d'agriculture une somme de 5000 francs en souvenir de l'intérêt qu'il a toujours porté à cette Société en émettant

le dire que les interêts de cette somme servissent tous les deux ans à constituer un prix
- La Classe vivement touchée de cette dernière preuve d'amitié & d'interêt de son cher & regretté collègue charge le bureau d'écrire à la famille de Mons. Boissier pour lui exprimer sa vive & profonde gratitude
Cette somme devra former un compte special dans l'avoir de la Classe d'agriculture
- A cette occasion Mr de Candolle annonce à la Classe que en outre de tout ce qu'il a fait de son vivant pour la Station d'essai de vignes américaines de Rutti Mr Jules Boissier lui a légué aussi par son testament une somme de mille francs.

Questionnaire sur la Classification du bétail

- Pour la seconde fois la Classe a à s'occuper d'un projet de réforme de la Classification du bétail dans les expositions fédérales & ceci dans le but de repondre au questionnaire envoyé à toutes les Sociétés fédérées par la Fédération
Mr A. Robert expose de nouveau la question & rappelle les décisions prises par la Classe dans une séance précédentes décisions qui seront peut-être il maintenues d'autant plus que le comité de la Fédération (la 2e section du 1er arrondissement) a décidé d'appuyer dans l'assemblée générale les propositions de la Classe d'agricole contrairement au projet primitif de Mr de Rham qui était jugé un peu trop cantonaliste
En resumé il est décidé que la Classe d'agriculture repondra comme suit au questionnaire de la Fédération

à la Question	N° 1 -	Oui
"	2	Non
	3°	Non
	4°	Oui

à la Question N° 5. a) Oui en prenant les Jurys comme le Jury des récompenses dans la proportion de la Classe d'Agriculture

b) Non

6 . . . Proposition de la Classe d'Agriculture présentée par MM Martin & Robert & tendant comme suit

a) " Des Concours fédéraux de bétail auront lieu tous les 3 Ans à tour de rôle dans une des trois régions suivantes: Suisse orientale, Suisse centrale. Suisse occidentale.

b) La Classification actuelle est maintenue

c) Dans chaque concours ne seront admis pour l'espèce bovine que les animaux de la région où a lieu le concours.

d) La Subvention allouée par la Confédération à l'espèce bovine sera proportionnée à la population bovine de chaque région & la somme consacrée aux prix sera répartie entre les deux catégories Race brune & Race tachetée au prorata des inscriptions dans chacune de ces deux catégories

e) Un tiers du jury sera pris en dehors de la région où a lieu le concours

- Notification de ces décisions seront envoyées au bureau de la Fédération

Traitement des pâtes au terre par le Sulfate de cuivre,

M. Constantin fait part à la Classe des résultats qu'il a obtenu cette année par le traitement des pommes de terre au Sulfate de cuivre contre la maladie du peronospora

Ces résultats obtenus cette année n'ont généralement pas été aussi probants & satisfaisants que l'an dernier

mais ce qui en ressort de plus positif c'est que de même que pour la vigne le traitement est uniquement preventif. Pour les pois de terre il doit être effectué le premier traitement de très bonne heure avant la floraison et avant qu'aucune trace de maladie n'ait pu être observée sur les tiges et les feuilles le second après la floraison

A l'école d'agriculture de la Ruffi où des traitements ont été faits sur les pois de terre très préventivement on n'a pas ou presque pas observé de maladie

Un des avantages du traitement est que les tubercules se conservent beaucoup mieux une fois sortis de terre, surtout s'il lon y ajoute le soin de les rentrer bien secs et de les étendre sur de la paille, des fascines ou de la poussière de charbon.

Il faut avoir soin lors de la plantation d'écarter soigneusement tout tubercules présentant des taches extérieures ou intérieures

Quant à la pratique de faire tremper les taillons dans une solution au sulfate de cuivre elle a donné à M. Constantin de très mauvais résultats. Peut être la solution 2 p. p% était-elle trop forte mais le fait que l'insuccès était complet, aucun n'a levé et ils ont été trouvé consumé de le terrain

Cependant des journaux agricoles préconisent cette manière de faire mais avec une solution au 100me, plongeant les taillons pendant 10 secondes environ seulement. Les laissant bien sécher et faisant l'opération à l'avance avant qu'aucun germe se soient développés autrement ils risqueraient d'être brulés

M. Constantin a observé beaucoup moins de maladie sur les variétés Early et Imperator

Chez M. Martin à Vedey le traitement a donné un résultat négatif. La pourriture n'a pas sévi violemment mais il n'y a pas eu de différence entre les parties traitées et les parties non traitées

Chez M. Patay - les Early ont été traitées et détruites par la maladie

les Impératoria n'ont pas été traitées & n'ont pas souffert
M. Heron a éprouvé chez lui le résultat contraire
Chez M. Micheli les essais ont donné des résultats moins précis que l'année dernière ; la température y a été certainement pour beaucoup - Il croit que le premier traitement doit être fait encore plus tôt que la floraison, aussitôt que la plante sort de terre quitte à le renouveller une fois de plus - Le peronospora se manifeste tout d'abord sur les feuilles & de là se porte au tubercule au fur & à mesure de son développement ; c'est donc sur les feuilles & aussitôt leur apparition qu'il faut appliquer le traitement
- En résumé il résulte des renseignements fournis que les essais qui ne sont pas encore bien concluants doivent être poursuivis en suivant les règles & indications fournies par les expériences déjà faites

Congrès viticole de Chambéry (Micheli)

- Pour continuer l'ordre du jour de la séance M. Micheli rapporte sur les conférences de Chambéry (les 2 & 6 Oct.) auxquelles il a assisté avec M. A. de Candolle en qualité de délégués de la Classe d'agriculture -
La réception qui a été faite aux deux représentants de la Classe a été des plus cordiales & des paroles très sympathiques à l'adresse de celle-ci ont été prononcées au banquet par M. Fortun Président de la Société d'Agriculture de la Savoie
Deux journées ont été consacrées à diverses conférences sur la culture de la vigne : la reconstitution, le greffage etc à la visite d'une exposition de raisins & à celle d'une pépinière départementale très bien tenue à Chambéry
Le troisième jour, les membres du congrès ont été conduits dans deux exploitations importantes des environs de

Chambéry celle de Mr le Cte de Villeneuve à Villeneuve
& celle de Mr Sylvoz à Ste Jeoire Toutes deux sont
en pleine prospérité & montrent de belles vignes greffées
en Mondeuse. Douce-Noire Gamay en Sur divers plants
américains - (Aramon, Rupestris, Riparia et Ylya
la en outre d'intéressantes collections de producteurs
directs à l'étude.
Mm de Candolle & Michelet ont ensuite visité l'école d'agriculture
d'Ecully près de Lyon dirigée par Mr Pulliat & les im-
portantes pépinières de Mr Gaillard à Brignais (Rhône)
De ces différentes visites ressortent les points suivants
qui méritent d'être signalés à la Classe d'Agriculture
Le producteur direct américain qui en plant rouge
paraît le plus intéressant en l'Othello dont le pro-
duit commence à être apprécié comme vin de ménage
& qui dans les environs de Lyon produit de 80 à 100
hectol: à l'hectare vendu jusqu'à 50 f l'hect à Lyon
Le plant est un peu plus précoce que la mondeuse mais
cependant pour nous à l'extrême limite de la matu-
rité - Les Black Defiance - Senasquoa, ~~Jacquez~~
paraissent un peu tardifs pour notre region
En blanc celui qui mérite de beaucoup le plus
d'attention est le plant Diochette hybride de
. .) qui donne un très joli & bon raisin
se conservant longtemps & comme & apparence
très analogue au chasselat
- Un fait de porte greffe outre les faits déjà connus
relatifs aux York Villa Solonis il faut signaler la
grande affinité pour Taylor pour tout le groupe de
Chasselas ce qui lui donnerait une grande impor-
tance pour nos pendants (Ce fait a été confirmé à
la pépinière de Mr Ruth) la superbe végétation des hybrides

Gamay (?) - Aramon + Rupestris + la bonne bonne des Solonis + Riparia dans les fortes terres blanches
- Mr Micheli signale encore parmi les travaux présentés à Chambery celui de Mr de Villeneuve sur le prix de revient des vignes greffées. Sans entrer ici dans les détails de chiffres trop longs indiquons seulement que dans trois exploitations étudiées l'hectare de vigne greffées + plantées à raison de 6000 ceps à l'hectare est revenu à 3655 - 5000 + 5225 francs à l'hectare
Comme point de comparaison Mr Micheli cite le dernier travail important de ~~vigne~~ plantation de vigne qu'il a fait chez lui + qui est revenue à f 4310 f à l'hectare (plantation de 8000 ceps)
D'après la relation du coût des chapons + des ceps greffés le même vignoble reconstitué en plants greffés aurait probablement coûté 12 à 1500 francs de plus par hectare
- Mr Henri Faes a cru comprendre dans l'exposé de ~~xxxx~~ frais de vignes que vient de faire Mr Micheli qu'il était question de l'achat de plants greffés. Il demande cette explication de Mr Micheli à ce sujet
Mr Micheli dit qu'en effet le fait est exact. Il est chez un grand nombre de propriétaire voulant reconstituer leur vignoble par plants greffés américains, n'ayant pas sous la main les ressources nécessaires + les hommes qualifiés pour exécuter le greffage d'achete des plants tous greffés que l'on peut se procurer dans les variétés désirées Cette manière de faire paraît donner d'assez bons résultats + en tout cas elle en pratique + permet d'agir plus rapidement que l'obligation de former de bois greffeurs
- Mr Heron craint que cette pratique ne soit un peu

dangereux car l'on risque fort de n'être pas certain de ce qu'un marchand de plants greffés vous enverra s'il n'y aura pas moyen de savoir si l'envoi sera conforme à la demande. Il sera selon lui toujours plus sûr & plus prudent de greffer chez soi avec ses propres greffons

M^r de Borgne confirme ce qui a été dit par M^r Michel. Pour répondre à M^r Benoit il dit qu'il est d'usage chez plusieurs propriétaires de la Savoie qui veulent tirer leurs vignobles d'envoyer leurs propres greffons à des entrepreneurs de greffes dans le Midi de la France qui les placent sur les fortes greffes désignées d'avantage en que la température est plus chaude que chez nous le bois est plus fort plus aoûté, les greffes ont plus de chance de réussite

Séance levée à midi

Le Secrét
H. F.

Séance de la Classe d'agriculture du 6 Décembre 1860

M^r W. Fatio Président préside la Séance
Sont présents - M^rs Viollier Reg - Abrenwyller Nicoder - Robert - Lehman - Forester - Haccius de Candolle - Martin - Constantin - Faesch - de Borgne Loup - Borel - Bertrand - Ardinard - Rochebr - M^r le Président présente à la Classe une grande photographie de M^r Jules Boissier envoyée à la Classe d'agriculture pour être suspendue dans

la Salle de les séances - Des remerciements seront adressés à Mlle Boissier pour le nouveau témoignage d'affection adressé à notre Société

- Le procès verbal de la précédente Séance est lu ; approuvé

Il est donné connaissance d'une lettre du Département d'agric : g du commerce renfermant une communication sur la culture des vignes dans le Département de l'Ardèche près de Givors

Chicorée

Mr Viollier rapporte sur un essai de culture de chicorée dans sa propriété de Bardonnex - dans un champ d'une étendue de 300 m² - dont la moitié a été cultivée au Fossoir ; la seconde moitié a subi un bon labourage à la pelle.

Sur la première partie presque rien n'est venu Sur l'autre partie la récolte a été assez convenable - En tout la récolte a été de 548 kil. mais on n'a pu la vendre plus de 3 francs les 100 Kilog soit une somme totale de f 16.30

Par contre le travail de préparation du terrain ensemencement & arrachage a coûté 8 journées de travail estimée à 3 f. soit environ 24 f

Le résultat a donc donné une perte de 7.50 ce qui n'est pas très encourageant - Néanmoins Mr Viollier se propose de faire un nouvel essai l'an prochain dans des conditions plus favorables.

Mr Dorp ne peut donner de résultats sur sa culture la grêle l'ayant presque entièrement détruite, le champ a été complètement ravagé, la semence emportée & les plantes déjà levées déracinées

M. Lehman a fait un essai de cette même culture sur un espace de 2 ares 2 centiares seulement il n'a pas été très satisfait du résultat au point de vue argent. Mais la récolte avait bonne apparence. Semé le 12 mai le grain avait bien levé, (il n'a peut être pas été suffisamment éclairci), cette culture demande d'assez grands frais le terrain doit être préparé avec beaucoup de soin et tenu très propre. Puis l'arrachage en long et difficile, les racines se cassent facilement Pour la vente il faut qu'elles soient très propres le lavage en long. Le travail a occupé 2 hommes pendant toute une journée
Le produit a été de 15 quintaux a 3 f les 100 kilos = 23 fr. Le résultat en donc supérieur à celui de M. Viollier
M. Lehman trouve la culture de la betterave fourragère ou de la carotte plus rémunératrice en ce sens surtout que ces dernières peuvent être utilisées autrement tandis que si l'on ne trouve pas à les vendre la chicorée ne peut être employée pour la nourriture du bétail
En somme il résulte des divers renseignements fournis que la chicorée pourrait donner des résultats satisfaisants avec un prix de vente supérieur. Mais au prix de trois francs les 100 kilos il n'y a rien à gagner, il faudrait pouvoir avoir une vente assurée à 5 f. les 100 kilos dans ces conditions là on pourrait la conseiller
A propos de cette communication sur la chicorée M. Faesch attire l'attention de la Classe sur une industrie que l'on essaie de créer chez nos voisins du Valais

Distillerie de Betteraves.

c'est celle d'une distillerie de betteraves à sucre
& par conséquent celle de la culture de ce produit
M. Farra de Savon le promoteur de cette idée
engage beaucoup les Valaisans de la vallée du Rhone
qui ont un terrain léger si profond a essayer de
cette culture en leur assurant un prix rémunérateur de leurs denrées. Chez nous nous avons
déjà un peu trop d'eau & nos terrains seraient probablement trop durs & trop compacts. mais quoi
que la chose ne nous intéresse peut-être pas très
directement il est bon de rappeller en passant
de rappeller les efforts qui se font dans nos environs sur le domaine agricole

La Classe désigne pour la représenter à la prochaine assemblée des délégués à l'assemblée générale de la fédération. MM. V. Patry - Constantin Arthur Robert Lucien de Candolle & Henri Faesch
les délégués devront appuyer les décisions de la Classe d'agriculture dans la discussion relative à un nouveau projet de la classification du bétail dans les concours Suisses. Ils proposeront aussi la nomination de M. L: de Candolle en place de M. Jules Boissier dans le comité d'agriculture

. MM. Henry Auriol & Albert Vernet sont nommés membres de la commission des vignes américaines & de la pépinière de Ruth en remplacement de MM. V. Perrusset & Jules Boissier tous deux décédés
. Par suite de la mort de MM. Alphonse Favre & Jules Boissier deux places sont vacantes dans le comité d'agriculture de la Soc: des Arts. Il s'agit de trouver six candidats pour les remplacer -

à la

votation distincte sont élus dans l'ordre suivant pour être présentés au comité
Mm Haccius - de Candolle - Bernard. Edm Vernet
de Beaumont - Probst.

Séance levée

A l'issue de la séance le Comité d'Agr. nomme membres effectifs de la Classe les candidats suivants
- Mr Ed Berthier négociant à Carouge. présenté
par Mm Horace Micheli & W Patry
Jean. Genecand à Arare. par les mêmes
Fcs Girod adjoint à Lacoumey. présenté
par Mm Maigre & W. Patry
Fabien Bernard à Jussy à Onex. présenté
par Mm Faesch & Loup
Il choisit aussi parmi les six candidats de la Classe au comité d'Agriculture.
Mm. Haccius.
de Candolle
alph Bernard —

Séance de la Classe d'Agriculture du 3 Janvier 1891

M. Patry. Président préside la séance
Sont présents - M. A. Robert - Haccius - Heron
de Beaumont - Constantin - de Candolle - de Seigneux
de Saussy. Flocard - Borel - Dennle - Faesch.
Martin - Viollier - Rochette - de Westerweller et

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

- Il est donné connaissance de la nomination par la Soc: des Arts de M. Ch. Haccius comme membre du comité d'agriculture à la place de M. Alph. Favre décédé et de celle de M. A. de Candolle au comité de la Fédération à la place de M. Jules Dorsaz

- La parole est ensuite donnée à M. le vétérinaire Flocard pour une communication sur les résultats qu'il a obtenus ces dernières années par la castration des vaches

Castration des Vaches

Il y a quelques années déjà M. Flocard avait entretenu la Classe du même sujet; mais c'était encore un peu au début de cette pratique dans notre pays depuis lors elle a tendu à se généraliser davantage surtout auprès de certains propriétaires de bétail - M. Flocard a pratiqué un grand nombre d'opérations de ce genre - Les espérances conçues sur les résultats de cette pratique se sont en général réalisées surtout depuis qu'il a été apporté de sérieuses améliorations dans le manuel opératoire et les instruments employés pour cette opération qui est toujours fort délicate - Cependant quant à la fermentation

de la sécrétion lactée il faut revenir un peu sur les appréciations primitives. Charlier estimait que cette persistance pouvait aller jusqu'à 3 ans, en tous cas ce serait une exception ; l'on serait plus près de la vérité en parlant de 18 mois à 2 ans. Dans 150 opérations faites environ 2 mois après la relaison M. Flocart a observée cette durée de 2 ans pour la ladation avec une quantité moyenne de 7 à 8 litres ; mais cette quantité est variable suivant les qualités propres & les aptitudes spéciales de chaque vache

Quant à la qualité & à la richesse du lait en matières grasses, il n'y a pas eu de nouvelles observations bien concluantes. Mais l'on peut affirmer que les premiers jours & même les premières semaines qui suivent l'opération il y a une forte augmentation de matières grasses - puis petit à petit cette proportion diminue mais pour rester cependant toujours plus considérable que chez une vache ordinaire

Cette opération de la castration procure aussi de sérieux avantages au point de vue hygiénique en général & spécialement quant à celui du développement de la tuberculose. L'on ne peut ainsi arriver à guérir une maladie qui est incurable mais les faits & les expériences prouvent que l'on enraye la maladie & l'on permet à l'animal de s'engraisser & de reprendre de l'embonpoint. C'est un point important à signaler surtout pour les grandes villes où presque toutes les vaches sont phtisiques.

Quant à l'amélioration dans la qualité de la viande chez les vaches castrées cette question qui paraissait tout d'abord d'un intérêt secondaire tend maintenant à prendre une place prépondérante. On arrive ainsi à

En terminant M. Flocard donne à la Classe de l'entretenu de nouveau de la vache & de la façon au contraire des nouvelles opérations qu'il compte & de celle communiquer son travail plus important qu'il a l'intention de pratiquer sur la question & les nombreux cas qu'il a donné dans sa pratique de la castration des vaches

produire de la viande de vache qui est équivalente comme qualité à celle des boeufs - on peut castrer des vaches sans leur inconvénient pour améliorer & augmenter la viande & la différence paiera largement au propriétaire les frais de l'opération & la nourriture supplémentaire

- (ce qui fait reculer beaucoup de personnes devant cette pratique c'est la crainte des accidents - En effet il y a eu & il y a encore quoique plus rarement des insuccès - M. Flocard dans sa pratique personnelle et d'autres encore plus que lui ont eu des accidents chez des vaches qui ils avaient opérées. Tout des accidents mortels ou tout au moins faisant manquer le but désiré - La cause ordinaire de ces accidents est maintenant connue, ce sont ou des hémorragies ou des abcès - & maintenant d'après la nouvelle méthode opératoire depuis employée M. Flocard & l'usage très important & très rigoureux des antiseptiques on arrive à parer presque complètement à ces deux causes d'accidents

M. Hacuin confirme ce que vient de dire M. Flocard au sujet de l'augmentation & de l'amélioration de la viande chez les vaches castrées - & cependant les bouchers continuent à n'en vouloir que à un prix inférieur sauf de rares exceptions. Il y a là une question importante & pratique pour l'agriculteur - ne pourrait-on trouver un moyen pour attirer l'attention du public sur ce qu'il y a pour aussi dire pas de différence entre la viande de boeuf & de la viande de vache castrée

M. Flocard réplique que cependant certains bouchers dans le Canton de Vaud & même à Genève offrent

une legère prime pour la viande de vaches castrees
mais une demonstration publique serait avantageuse
y ferait disparaître un fâcheux préjugé car M Flocard
estime que la viande de vache castrée est tout aussi bonne
que celle d'un boeuf qui a travaillé - Serait il
possible d'organiser quelque chose dans ce sens ? - La
création d'une boucherie spéciale serait bien compli-
quée demanderait de grands frais y aurait probablement
une lutte ardente de la part de la puissante corpora-
tion des bouchers - on pourrait peut être se borner a
vendre officiellement les jours de marché de la viande de
bonne vache a un endroit determiné
MM. De Candolle, Robert y Maccius prennent encore
la parole sur ce sujet y ce dernier appuie vivement l'idée
de M Flocard ; il voudrait qu'il soit de l'intéressante
communication que la Classe vient d'entendre quelque
chose de pratique pour nos agriculteurs - Il faudrait agir
auprès de nos autorités pour faciliter la vente de la viande
de vache y agir aussi sur l'esprit public pour écarter les
préjugés - Un concours de viande de boucherie aurait peut
être une certaine utilité dans ce sens - Ce sont les bou-
chers y les intermédiaires qui profitent de la situation
actuelle
Après discussion la Classe décide de nommer une com-
mission pour étudier cette question y se réunira au bureau
le soin d'en choisir les membres
La place de M Jules Boissier étant à repourvoir dans
le comité d'agriculture de la Société des Arts la Classe a
six candidats à désigner - -
Sont nommés au scrutin secret dans l'ordre suivant pour
être présentés au Comité - MM. de Candolle - Bernard Vernet
Beaumont - Robert y Constantin

A l'issue de la séance le comité d'agriculture choisira parmi ces 3 candidats pour être présenté à la Société des Arts MM. Lucien de Candolle – Alph. Bernard & Edmond Vernet.

Séance levée

H. F.

Séance de la Classe d'Agriculture du 6 Février 1891

Présidence de M. Paty. Président
– Sont présents – M. Martin de Seigneux – de Beaumont – Viollier père, fils – Louis Desbaillets Haccius – Gysler – Wetterwalter – Delessert de Candolle – Archinard – Vieusseux – Rochette Turian etc. p. 35 personnes.
Le procès verbal en lu & adopté
Il est donné lecture d'une lettre de Mesdames van Berchem & Sarasin annonçant le don d'une somme de 500 francs en souvenir de leur frère M. Edmond Sarasin.
La Classe très sensible & reconnaissante de cette généreuse pensée vote des remerciements qui se sont transmises à qui de droit
Diverses lettres & circulaires de la Fédération sont renvoyées à l'examen du bureau
– M. Paty fait don à la Classe de tableaux qu'il a préparé & fait encadrer donnant depuis la fondation de la Classe d'agriculture les noms avec ordre de date des Présidents. Secrétaires

Trésorier - bibliothécaire 3 membres du bureau.
M. Ant Martin le remercie au nom de la Classe
M. Alph Bernard présente un projet de budget pour l'année 1891 - 1892
A propos du solde excédent les recettes sur les dépenses prévu à f. 600 M. Henri Faesch propose à la Classe d'examiner la question de savoir s'il ne serait pas opportun d'organiser pour le printemps un concours de bétail - Il y a longtemps que la Classe n'a rien fait dans ce sens 3 puisque les ressources financières le permettent et vû qu'il serait bon 3 utile qu'elle dirigeat un peu son activité de ce côté cette année afin de satisfaire aux désirs légitimes d'une grande partie ~~de quelques~~ uns de ses membres

Foire de Carouge

L'Association pour la défense des intérêts de la Ville de Carouge a décidé de rétablir en 1891 la foire de cette ville à laquelle elle désirerait redonner un peu d'éclat 3 d'importance ; elle a adressé dans ce but une lettre à la Classe d'agriculture pour lui demander son concours 3 son appui. Ce serait peut être une bonne occasion d'organiser quelque chose

Cette proposition mise en discussion est appuyée par plusieurs membres de l'assemblée - 3 en définitive l'idée de faire quelque chose dans le sens indiqué par M. Faesch est adoptée en principe 3 renvoyée pour exécution au bureau qui rapportera dans la prochaine séance

Après délibération le projet de budget est voté comme suit

Recettes -

Contributions des membres

150 à	f 10	1500	
235.	5	1125	—
			f 2625

Report -	2675.
Intérets des fonds placés	150
Allocation de la Fédération romande.	150
Vente de bulletins y brochures.	5
Total	2980

Dépenses

Part de loyer à l'Athenée	200
Contribution à la Fédération	80
Conférences y frais y relatifs	200
Convocations, annonces. expéditions de	380
Abonnements, achats de livres frais de bibliothèque, reliure etc	150
Impression de bulletin. circulaires	1000
Allocation à la Station viticole de Nuth	200
Frais de bureau	50
Solde pour balance à la disposition du bureau pour réunion ou concours	600
	2980

Lecture d'un mémoire sur la Basse Romagne

La parole est ensuite donnée à M. Frank de Beaumont qui donne lecture d'un mémoire très circonstancié y fort intéressant sur la culture y l'administration d'un reste domaine situé en Italie dans la Romagne non loin de la ville de Bologne.

M. de Beaumont commence à faire l'historique de cette propriété y la manière dont elle devenue la propriété de M. Eynard à la famille duquel elle appartient encore aujourd'hui

Il comprend une surface d. 650 hectares

Quant à son exploitation elle se fait au moyen

du metayage c'est a dire que la propriété est divisée en 37 fermes occupées par des fermiers qui mettent à moitié fruits
Le sol est fertile, de certaines parties marécageuses tendent de plus en plus à être assainies
Les cultures principales sont le riz dans les parties basses y irriguées. le chanvre, mais surtout le froment qui couvre de vastes étendues y donne lieu à un chiffre d'affaires considérables. Le blé est battu par des batteuses mobiles dans chaque ferme où le partage se fait sous l'oeil des régisseurs. Il est ensuite transporté dans de vastes magasins situés dans une petite ville du voisinage ~~[illegible]~~ presque au centre des propriétés
L'élevage du bétail prend aussi une assez grande importance et est pratiqué individuellement par chaque fermier soit pour obtenir des animaux de travail soit du bétail de boucheries qui trouve un débouché facile sur des marchés importants du voisinage. Le lait n'est guère utilisé que pour l'alimentation du personnel et l'élevage des jeunes animaux
La culture de la vigne tend à prendre un certain développement y donne d'assez bons produits mais le vin est d'une conservation un peu difficile vu la difficulté d'avoir des caves sèches et profondes
La population est généralement sobre et laborieuse, la main d'oeuvre relativement bon marché comparée à ce qu'elle est chez nous sauf à l'époque des grands travaux comme la moisson où les salaires atteignent des prix assez élevés
A la suite de ces intéressants exposés, plusieurs questions sont adressées à M^r de Beaumont sur quelques points de détails. puis M^r le Président

la lecture de cette communication
Vu l'heure avancée la suite de l'ordre du jour
est renvoyée à la séance suivante

La séance est levée à midi moins dix

A l'issue de la séance H. F.
le comité d'agriculture reçoit membre adopté de
la classe les candidats suivants
Mr Charles Turian à Berney présenté par Mrs.
Maigre & Bocquet
Joseph Frey à Cortaillon par Mr Mestral & Bocquet

Séance de la classe d'agriculture du 7 Mars 1891

Présidence de Mr W. Fatzy. Président
Sont présents: Mr. Faesch - Boissier - Dominicé
Ramu. Viollier - de Seigneux - Grobet - Micheli
Henon - de Beaumont - Martin - Vieusseux
Delessert - Naville - Rochette - Lomb - Audriaud
etc
Le procès verbal de la précédente séance est
lu & adopté
Il en donne lecture d'une lettre du Département
de l'Intérieur & de l'Agriculture annonçant que
Mr Emile Boissier propriétaire actuelle du terrain
appartenant auparavant à Mr Jules Boissier son
frère & sur lequel est située la pépinière d'essai
de vignes américaines de Ruth. se substitue en
traitement

Champ d'essai
de Ruth.

se substitue entièrement à ce dernier dans les engagements que celui-ci avait pris soit vis à vis de l'Etat soit vis à vis de la Classe d'agriculture

Une lettre des remerciements sera adressée à M. Boissier à ce sujet.

Il est aussi donné lecture d'une lettre de M. Farna à Sayon qui refuse de venir donner une séance sur la culture de la betterave fourragère à sucre son entreprise étant renvoyée à l'année prochaine

- Le concours projeté à Laroque à l'occasion de la foire du 12 mai est renvoyé vu le peu de temps disponible pour l'organiser ; la maladie de la Sinlangue qui a éclaté dans quelques étables du Canton de Genève

- Par contre sur la proposition de M. Aut. Martin il sera remis de la part de la Classe à la Soc des Intérêts de Laroque à l'occasion de la foire la somme de 50 fran pour l'aider à distribuer des prix

Le black rot M. Al. de Seigneux

- La parole est donnée à M. Al. de Seigneux pour une communication sur le black rot

Cette maladie est assez récente en Europe ; elle a été découverte pour la première fois en 1885 dans le Dépt de l'Hérault

Elle se présente sur les fruits, les sarments et les feuilles mais les fruits seuls sont détruits. Des cépages les plus sensibles sont ceux à fruits gros et juteux

La température et l'état hygrométrique élevés sont les conditions les plus favorables à son développement ; elle se manifeste rarement sur les côteaux exposés aux courants d'air fréquents mais en plus fréquente dans les bas-fonds

Des départements français qui ont eu à souffrir de cette maladie sont l'Hérault, l'Aveyron, le Lot, le Lot et Garonne et tout le Sud Ouest ; celui qui a été le plus violemment atteint est l'Aveyron dans lequel en 1887 plus du 25% de la récolte

a été détruite

Le black rot se manifeste sur les fruits par des taches rouges livides qui apparaissent avant la veraison la peau se ride se flétrit ; le grain finit par se dessécher et tomber L'attaque n'est jamais simultanée sur toutes les grappes d'une souche ni même tous les fruits d'une grappe elle est successive - mais la multiplication est en général très rapide

La maladie qui a peu d'influence généralement sur les feuilles y sur les sarments n'est pas continue d'une année à l'autre

Jusqu'à présent les meilleurs remèdes dont l'efficacité a été constatée sont des aspersions de bouillie bordelaise à forte dose de cuivre

- Le black rot a une certaine analogie avec le coniothyrium diplodiella vulgairement rot livide rot blanc ou coître - mais s'en distingue cependant aisément. Dans le coître l'altération commence sur la râfle (manche de la grappe) pour se propager aux grains il y a pourriture humide y fétide - Généralement cette maladie ne se développe qu'après des circonstances accidentelles y dans des milieux favorables - comme la grêle - y une température humide

On ne connaît pas encore de remède positif contre cette maladie

Rapport sur la pépinière de Rivet (de Carbonnieux)

- M. Lucien de Carbonnieux président de la commission des vignes américaines présente à la Classe un rapport sur la pépinière de Rivet y commence tout d'abord par rappeler le souvenir de MM. Pérrusel y Jules Boissier décédés tous deux cette année y les services éminents services qu'ils ont rendus le dernier surtout pour la création de cette vigne

tutrice

Jusqu'à présent les frais pour la pépinière se sont élevés à la somme de f 2100 - Il reste encore en caisse une somme de 600 francs environ ce qui nous permettra grâce aux subventions promises de continuer à marcher par nos propres forces sans avoir recours à l'aide de l'Etat

Les plantations de collections soit pour des plants directs soit comme plants greffes ont donné des moyennes de reprises satisfaisantes - Comment auront-elles résisté à l'hiver rigoureux que nous venons de traverser c'est ce qu'il est encore impossible à savoir

Pendant l'hiver dernier de 1889 à 1890 sur 23 variétés 8 n'ont presque pas souffert 15 ont perdu une proportion variant de un tiers à la moitié

Un orage de grêle qui aurait très fortement sur la localité au mois de mai dernier a causé d'assez grands dégâts dans la pépinière - Beaucoup de bois de pousses encore tendres à cette époque ont été fortement endommagées ; le développement pendant l'été en a été très entravé

Quant aux greffes boutures la reprise a été satisfaisante Après le repiquage on a compté 51% de greffes bien soudées ~~soit~~ des meilleurs ports greffes ont été les Viala Taylor & Yorkmadeira c'est sur ceux-ci que l'adaptation des plants du pays semblait réussir le mieux

Le premier vignoble définitif d'observation a été planté - Il comprend 1191 ceps sur une étendue d'une demi-pose établi à des distances diverses 1 mètre entre les lignes mais les plants à 1.20 - 1 m 50.80 - Cette distance est discutée & c'est un point à étudier - La végétation a été faible par suite de la grêle

Les greffes faites au printemps dernier sur boutures enracinées ont donné 60% de reussite - Mais au replantage il y en aura un certain nombre où la soudure ne sera pas hermétique & qui se fanera

éliminer
Des greffes ont été faites aussi sur boutures non enracinées de nouvelles variétés reçues cette année. en particulier sur des hybrides franco américains qui sont le plus en faveur aujourd'hui
La question d'affinité entre la greffe & le porte greffe est une de celle qui demande a être étudiée le plus attentivement On parle aujourd'hui d'un hybride d'aramon superbus qui serait absolument indemne du phylloxera c'est à dire que celui-ci ne s'y attaquerait pas - mais cette immunité est-elle bien absolue ou seulement relative ? La question en serait encore à faire
Des plus intéressants hybrides pour nous sont ceux de Chasselas doucet. cynorea. berlandieri & rodiolia très rustiques & résistants mais d'une reprise très difficile par boutures elle n'a été que de 20 % chez nous c'est là un de les grands inconvénients
- Pour l'année 1891. la pépinière fera venir encore & plantera quelques hybrides nouveaux dont on dit grand bien de la collection Condere & de celle de Millardet & Grasset. ainsi que du plant de Bouchet, raisin blanc très agréable ayant de grandes analogies avec le chasselas & le rare avantage d'être jusqu'à présent absolument réfractaire au mildiou
- Quant à la question de l'établissement dans le Canton de nouveaux champs d'essai. question qui avait été soulevée à la commission phylloxérique sur la demande du Dépt de l'agriculture à la suite d'un vœu des Conseils municipaux de Bernex & de Satigny - Mr de Candolle informe qu'elle a été renvoyée à l'examen d'une commission spéciale qu'il aura à l'examiner sérieusement sous toutes les faces -
On sera certainement obligé d'en venir là, le tout est

de savoir si le moment est opportun ; en tous cas les emplacements devront être choisis soigneusement - de nouvelles analyses de terrain faites avec beaucoup d'attention à la question demande encore un certain temps avant d'être résolue

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 4 h

Le Secrétaire
Henri Faes

de Blonay

Mr de Blonay Bonen est présenté par Mr Paty & Faes et reçu membre de la Classe d'Agriculture

—

Séance de la Classe d'agriculture du 4 Avril 1891

Mr W. Paty préside la séance
sont présents - Mr Martin - Bernard - Faes - Constantin - Henon - Bernede Viollier - Deborde Gysler - Baud - de Seigneux - Haccius - Beaumont - Westermeier - Lonfat etc

Le procès-verbal de la précédente séance est lu & adopté
Mr William Viollier est nommé membre de la Commission des vignes américaines

Compte rendu financier

Mr Bernard trésorier donne lecture du compte rendu financier de l'exercice écoulé qui solde par un excédent de recettes sur les dépenses de ƒ 7194
Cet excédent provient des dons généreux qui ont été faits à la Classe d'agric. par Mr de Mestral - Saussure & Bois

Dorénavant le legs de M. Boissier ayant une destination spéciale devra faire l'objet d'un compte à part

M. M. de Seigneux vérificateur des comptes donne lecture d'un petit rapport à ce sujet qui conclut à la pleine approbation de ces comptes.

En conséquence décharge en est donnée au Trésorier avec remerciements pour sa bonne gestion.

Culture du blé de Seigneux

M. Marc de Seigneux donne lecture d'un rapport sur la culture & le rendement d'une surface de blé froment dans son domaine de Pinchat de rendement peut être considéré comme très satisfaisant puisqu'il s'en élève à 38 hectol à l'hectare

Après divers essais peu fructueux avec diverses variétés de blés étrangers M. de Seigneux s'en tient maintenant au blé de Bordeaux & au blé du pays

M. de Seigneux donne quelques indications qu'il considère comme absolument nécessaires pour obtenir un bon résultat

Il faut tout d'abord que le champ soit parfaitement propre & cela ne peut s'obtenir que par des labourages successifs

- Fumer abondamment avec du fumier de ferme & adjoindre soit d'engrais chimiques avant les semailles & répandre du nitrate de soude au printemps 150 à 200 kil à l'hectare.

Labourer profondément

- Choisir très attentivement les semences & semer de bonne heure si possible du nord au midi même au travers des billons avec un bon semoir

Au printemps pratiquer un vigoureux hersage & roulage

Pour se rendre un compte juste du rendement connaître exactement la surface du champ ensemencé & pratiquer des pesages rigoureux du grain & de la paille

A propos du choix des semences M. de S. remarque que les graines venues de l'étranger ont presque toujours éprouvé une certaine souffrance - Les blés sont plus tardifs, la levée se fait lentement & inégalement l'apparence au début est chétive. les tiges ont une pâle couleur & manquent de vigueur
Tout autres sont les blés étrangers acclimatés, après un an ou deux ils sont aussi vigoureux que ceux du pays
M. de Seigneux établit un compte très exact & détaillé de sa culture. qui lui a rapporté 21 p. fois la semence 38 hectolitres a l'hectare & un produit argent net de 190 f a l'hectare soit 51 f la pose
Etant obligé d'acheter le fumier & de faire faire tous les travaux à tâche il a une dépense de frais supérieure a celle d'un cultivateur qui fabriquerait l'engrais chez lui & utilisera ses propres attelages, ouvriers
- En somme M. de Seigneux a cherché a établir que l'on peut par une bonne culture obtenir un bénéfice réel malgré le bas prix du blé. mais cette culture exige il est vrai une certaine mise de fonds, pour les engrais & les instruments, beaucoup de soins & de précautions. - C'est la seule qui ait une chance de réussite & que l'on puisse encourager car porte le pays sur le blé est la denrée la plus facile à vendre
M. Patry remercie M. de Seigneux de cette intéressante communication & celui-ci promet de donner l'an prochain le résultat de ses cultures de cette année
M. Brandt régisseur au château de Coudrée donne aussi quelques détails sur les cultures de blé qu'il a faites dans le domaine.
Il a employé le blé du pays, le blé Schiress & le blé du pays

le Schieff est celui qui lui a donné le meilleur rendement
Il insiste sur la nécessité de faire fumures & de labours très profonds
Il n'a pas remarqué que le blé dégénère, il en sème depuis plusieurs années & les semences actuelles sont aussi bonnes que les primitives
Le blé étranger mûrit environ huit jours plus tard que celui du pays.
Il sème à la volée à raison de 300 k. à l'hectare. - En semant au semoir il aurait une économie
M. Constantin sème avec un semoir Jacques Robillard dont il est très satisfait & qui est d'un prix beaucoup moins élevé que le semoir Smith dont se sert M. de Segrigny 325 f au lieu de 200 - Il est très rapide on peut semer un hectare
M. de Beaumont relève le grand avantage des sarclages faits au semoir à intervalles réguliers pour le nettoyage & le sarclage des champs - Il n'a jamais eu de difficulté à utiliser pour ce travail une bonne à cheval
Harnetons. - M. de Carvalho donne quelques détails sur les résultats obtenus en France pour la destruction des harnetons Il espère que de sérieux efforts seront tentés dans ce sens cette année chez nous
M. Henri Faure - fera part des mesures qui ont été prises dans ce sens par le Dept de l'agriculture, - il y a lieu d'espérer que ces mesures seront appliquées sérieusement & donneront de bons résultats. Des démarches seront encore faites par la Classe auprès du Gouvernement pour que celui-ci autorise les enfants des écoles à participer en quelque mesure à cette destruction
Il est décidé que la Classe d'agriculture fera une petite

circulaire qui sera répandue dans les campagnes y recommandera vivement la recolte des hannetons en meme temps qu'elle indiquera les meilleurs moyens de destruction de ces insectes qui est une opération assez delicate

Elections La Classe procede ensuite aux elections de son bureau M. Antoine Martin est nommé President

Lucien de Candolle	Vice President
Henri Faesch	Secretaire
F. de Beaumont	Vice Secretaire
Aeph. Bernard	Tresorier
Viollier Rey	Bibliothecaire
W. Patry.	membre du bureau
Ch. Archinard	»
Eug. Constantin	»
Aug. Heron	»
~~Viollier Rey~~	~~»~~
Haccius	»
Ch. Borel	»
F. Demole	»

Aux communications diverses - M. Constantin attire l'attention de la Classe sur un fait qui a une certaine importance - La castration des vaches prenant une assez grande extension il y aurait lieu d'etudier s'il ne serait pas necessaire d'obliger ces animaux à recevoir une marque sur quand l'operation qu'elles ont subie. - Il s'en presenté en effet déjà quelquefois le cas que soit sur des foires soit dans des concours des vaches castrees aient été présentées sans que rien puisse faire reconnaître le normal état dans lequel elles se trouvent - Il y a là une dissimulation qu'il serait utile de pouvoir prevenir car il y a préjudice porté à l'acheteur qui trompé sur la marchandise vendue - Cette

question dont l'assemblée reconnait l'importance est renvoyée à l'étude du bureau.

La séance est levée à trois dix.

Le Secrétaire

Henri Faesy

Séance de la Classe d'agriculture du 9 Mai 1891

Présidence de M. Patry Président.

Sont présents: M. Wolliet - Grobet - Atzenwyller Constantin - Carrard - Vicussens - Rochette - Henchoz Martin - Borel - Dominicé - Haccius - Robert de la Rive - Desbaillets - de Boigne - Micheli

Marque des vaches castrées

M. Constantin développe sa proposition au sujet de la marque des vaches castrées. Il voudrait éviter toute discussion sur l'utilité de cette opération sur ses avantages & ses inconvénients - mais cette pratique est entrée beaucoup dans les habitudes de notre Canton & de toute la Suisse romande - elle semble tendre à se développer de plus en plus & commence à prendre pied dans les grands cantons pastoraux de l'intérieur de la Suisse allemande 2 vaches absolument ne laissant deviner à l'extérieur qu'une vache ait subi cette opération; il pourrait se passer le fait qu'un animal soit vendu pour ce qu'il n'est pas réellement - de même dans des expositions ou des concours il peut y avoir aussi des

simulations

qu'il serait nécessaire de pouvoir prévenir
Aussi M. Constantin voudrait que toute personne qui fait
castrer une vache fut obligé de lui faire une marque
apparente & distinctive - A son avis le mieux serait que
chaque vétérinaire fit une marque spéciale
Il y aurait aussi un avantage pour la vente de la viande
elle-ci étant (chez une vache castrée) de beaucoup supérieure à celle provenant
d'une vache non castrée ou même de bœufs fatigués
par un long travail
Mais il faudrait que cette marque fut obligatoire & décrétée
par un arrêté des autorités cantonales ou fédérales
au besoin
Cette proposition de M. Constantin est vivement appuyée par plusieurs personnes & en fin de compte
la chose est renvoyée au bureau qui rédigera une
lettre pour demander aux autorités son appui dans
cette circonstance
Le second objet à l'ordre du jour: "Règlements de police
& précautions à prendre à suivre en cas de maladies contagieuses du bétail & des chevaux" est renvoyé
à une autre séance en l'absence de M. de Candolle
qui devait rapporter sur cette question

Assemblée de la Fédération à Fribourg.

- M. Aug. Martin rend compte en quelques mots de
l'assemblée générale de la Fédération romande qui a
eu lieu le 1 Mai à Fribourg
L'objet le plus important à l'ordre du jour était le projet
d'une nouvelle classification du bétail dans les concours
fédéraux
La manière de voir de la Classe d'Agriculture constatant
à voir des concours régionaux Suisse central - oriental
& occidentale soutenue par M. Robert & appuyée par la
délégation genevoise & divers membres de l'assemblée

n'en pas arrivé à prévaloir ; le système des votations par cantons l'a emporté mais seulement à une fort petite majorité

M. Martin raconte ensuite la visite faite à la propriété de M. de Diesbach à Belfaux ainsi qu'à la fabrique de pâtes de bois et d'accumulateurs électriques

M. Haccius rend compte de l'exposition des beurres et des fromages - Le Canton de Fribourg qui dans les dernières expositions était resté un peu en arrière pour ses produits a fait des progrès marqués dans ce sens - progrès qui doivent surtout être attribués à l'influence de la Station laitière de Fribourg qui crée des élèves et donne le bon exemple -

Les fromages de Gruyère ne vaudront jamais ceux de l'Emmenthal - car les Fribourgeois écrèment trop ou moins leur lait ce qui n'a pas lieu dans l'Emmenthal - Quant aux fromages à pâte molle et aux beurres il y a là encore de grands progrès à réaliser ; la Suisse importe ses produits pour des sommes considérables qui pourrait être diminuées par une production meilleure dans le pays même -

Les fromages façon Gruyère et Emmenthal se fabriquent maintenant un peu partout ; ce n'est que grâce à la supériorité de ses produits que la Suisse peut lutter avec l'étranger et les vendre au dehors - Il faut toujours tâcher d'améliorer et de faire des progrès - M. Haccius constate du reste avec satisfaction que la Suisse romande travaille vigoureusement dans ce sens

M. Constantin dit quelques mots de l'exposition de taureaux qui avait lieu en même temps à Fribourg

Des animaux étaient classés d'après leur manteau en pie noir - pie rouge et faune classification excellente

à l'avis de M. Constantin. Quant à la qualité du bétail en
général il y a eu généralement une certaine déception surtout
pour les taureaux noir & blanc dont les formes laissaient
un peu à désirer. Vaches ravalées, queue descendante
des rouges & blancs étaient très supérieurs. On ne fait
aussi en général pas assez attention aux qualités laitières
dans ces concours
Aux communications diverses il en donné quelques ren-
seignements sur la destruction des hannetons dans le
Mon de Genève. On commence à en ramasser considéra-
blement. mais il en assez difficile de les détruire. On
emploie surtout l'eau bouillante - la chaux-vive & avec
succès aussi le sulfure de carbone

Séance levée

Le Secrétaire
H. Fly

Séance de la Classe d'Agriculture
du 6 Juin 1891

M. de Candolle Vice Président - préside la séance
- Sont présents - MM. Patry - Maller - Robert
Fatio - Demole - Viollier Rey - Perron - Duval
- Constantin - Vernet - de Boigne - Loup - Gysler
Viennent - Hacuins - Bernard
- Le Procès-verbal de la précédente séance en lu
& adopté

Bétail de boucherie M. Maller

- M. Charles Maller lit une étude fort intéressante
sur le bétail de boucherie consommé dans le
Canton de Genève - Le marché assez considérable
s'approvisionne de diverses manières. Soit dans

le pays même - soit par l'importation étrangère
y suivant la race y la provenance la qualité
de la viande en bien différente - Il n'en pas question
bien entendu de la viande de vieux taureau ou
de vieilles vaches trop souvent présentée au public pour
du bœuf de première catégorie - Quant à la viande
d'une génisse ou d'une jeune vache elle est aussi bonne
y savoureuse que celle d'un bœuf - mais une bête
pareille est bien rarement amenée sur nos abat
tours -
Les bouchers apprécient le bétail au triple point
de vue de la qualité de la chair, de la bonne con-
formation du corps - y de la valeur du cuir
- Les bœufs achetés dans le pays sont généralement
de race Suisse ou de race de Savoie
des premiers qu'ils nomment Simmenthal - Fribourg
ou Schwytz sont les plus estimés - ils deviennent
malheureusement rares sur nos marchés
des seconds qui sont assez abondants de race tarine
y auvergnate nommé bœufs melon y fromenté
sont comme viande un peu inférieure quoiqu'en
core de bonne qualité
Parmi les bœufs étrangers introduits à Genève
par les bouchers - les principaux sont ceux provenant
d'Italie de France y d'Allemagne
- Les premiers provenant du nord de l'Italie - y
des Romagnes très abondants il y a quelques
années tendent à diminuer sur notre marché
des bouchers en font peu de cas quoique leur viande
soient de bonne qualité mais le débit étant en
peu profitable
Les bœufs français sont très estimés y donnent géné-
ralement

de la viande de première qualité - on y trouve les races bourbonnaise, charolaise & nivernaise - aussi que celle de Salers ou d'Auvergne & la race bressane.
- Quant aux troupeaux de provenance allemande très nombreux sur les marchés de la Suisse orientale & centrale on les rencontre peu sur ceux de la Suisse romande - Ce sont de beaux animaux - de race Simmenthal - ~~bonnaux~~ bien nourris, venant d'Autriche & donnant une viande succulente
Il est curieux de constater que l'Allemagne & l'Italie du Nord renvoient en Suisse comme animaux de boucherie les descendants de bêtes de vente qu'elles achètent dans notre pays.
- Depuis quelques années le bétail américain vivant a fait son apparition dans les grands ports du Nord de l'Europe & a trouvé un écoulement facile. Des bouchers de la Suisse allemande ont commencé à l'importer dans notre pays - La chair est de bonne finesse, savoureuse & grasse -
Il y a là une question qui ne manque pas d'une certaine gravité - Le manque de bétail de boucherie constitue une lacune regrettable de notre agriculture suisse. N'y aurait-il pas moyen de s'efforcer en quelque mesure de combler cette lacune & d'améliorer cet état de choses ? - C'est sur ce point d'interrogation que M. Mallet termine sa communication
- M. le Président Mallet remercie vivement M. Maller de son travail - Constate aussi l'intérêt qu'il y aurait à étudier à fond cette question de la rareté du bétail de boucherie à Genève qui constitue cependant avec son agglomération un centre important de consommation
M. Demole a été frappé de ce que M. Mallet a dit p. son

travail que parmi les ~~des~~ races françaises les bœufs charolais étaient les moins appréciés de nos bouchers genevois - En France ils passent cependant pour les meilleurs des Limousins & les Durham seuls leur sont supérieurs - C'est un type à viande - donne peu de lait & aucun travail. Les veaux boivent jusqu'à 7 mois tout le lait de leur mère à ce moment là ceux qui ne sont pas destinés à l'élevage sont vendus au boucher & produisent cette viande de veau fermé & dite ~~très~~ inconnue chez nous - Les bœufs sont abattus jusqu'à trois ans en pleine liberté dans de gras pâturages sans faire aucun travail, donnent une viande des plus estimées & qui ne peut être comparée avec celle de nos bœufs suisses ou savoyards engraissés péniblement après une vie de rude labeur.

Un membre de l'assemblée attire l'attention sur le fait de la quantité de filets de bœuf ~~qui~~ d'aloyau qui s'expédient de la ville de Zurich un peu partout - Il semblerait que cela provient de ce que dans cette ville les quartiers de devant sont plus recherchés que ceux de derrière ce qui est le contraire chez nous & dans d'autres capitales.

Au sujet de l'élevage en Suisse de cet état de boucherie Mr Muller ajoute que dans les cantons de St Gall & le Jura Bernois deux fabriques ~~importantes~~ l'une d'amidon & l'autre une distillerie de pommes de terre ont entrepris l'engraissement du bétail pour l'utilisation de leurs déchets & cela paraît il avec succès - & sur une assez vaste échelle. car ils emploient quelques centaines de bœufs chaque année. mais sur un

regrettable ils doivent faire leurs emplettes à l'étranger en Autriche principalement ne trouvant pas ce fer leur est nécessaire dans le pays même ou du moins à des prix trop élevés

Concours de bétail à Carouge en 1892

M. Robert présente le rapport de la Commission chargée d'étudier l'organisation d'un concours de bétail à Carouge en 1892

Les conclusions de ce rapport sont adoptées par la Classe qui vote éventuellement une somme de 2500 f à répartir en prix dans les diverses catégories -

Il est décidé que dans le programme définitif qui paraîtra plus tard les prix devront être détaillés & dénommés individuellement. De plus le même propriétaire pourra obtenir plusieurs prix dans la même catégorie

La date de ce concours sera probablement fixée au 12 Mai en même temps que la foire de Carouge.

Il ne durera qu'un jour

De plus on verra à s'entendre avec le cercle des Agriculteurs pour que celui-ci organise en même temps le concours de taureaux pour le Canton de Genève obtienne un subside de la Confédération

Tous les détails de l'organisation de ce concours sont renvoyés à la Commission spéciale nommée à cet effet ainsi qu'au Bureau de la Classe

Le concours sera annoncé dès à présent afin que les agriculteurs puissent s'y préparer

M. F. Demole donne lecture d'un important rapport sur les concours de bétail de l'exposition internationale à Paris en 1889 - & sur le concours de bétail gras à Paris en 1890 - Pour le premier il regrette que grâce à de fâcheuses rivalités le bétail suisse ou l'abstention d'un grand nombre de propriétaire n'ait pas remporté toutes

les récompenses auxquelles il aurait eu droit –
Quant aux concours annuels de bêtes ~~grasses~~ de boucherie quoiqu'ils présentent toujours un choix d'animaux remarquables M. Dernole a l'impression que l'on a peut-être un peu loin dans le sens de l'engraissement – Le nombre des animaux reproducteurs augmente dans ces concours y tend à prendre une place de plus en plus grande
– De Paris M. Dernole conduit les auditeurs dans le midi de la France y leur fait parcourir les environs regorgeant de Perpignan y de Roanne dans lesquels la vigne y tous les dérivés tiennent une large place – Il décrit aussi avec beaucoup de verve y d'entrain les superbes domaines qu'il a parcourus comme membre des jurys pour l'attribution des primes d'honneur
Là aussi la culture de la vigne y sa reconstitution en plants américains en la principale affaire – Les résultats sont très satisfaisants quoique plusieurs puits greffés sur lesquels on fondait des espérances aient dû être laissés de côté – Dans quelques exploitations le traitement contre le phylloxera par submersion est employé avec succès

.1

Séance levée

H. F.

A l'issue de la séance le Comité d'agric: de la Soc d. Arts reçoit comme membres actifs de la Classe d'Agriculture
M. Antoine Fontaine à Soral – pres: par MM. Magnin & Patry
Haller Joseph à Lesegnon .. Haenni id
Christ Fred. Bernex Anne Magnin & id
Frotter Joseph à Saconnex d'Arv .. Patry & Probst

Séance de la Classe d'Agriculture du 11 Juillet 1891

— Monsieur Antonin Martin Président prend la séance.
Sont présents MM^rs Grobet, Patry, Fresch, Henry, de Castella Hacrius, Robert, Metter, Bieler, Beaumont.

— Monsieur le Président ouvre la séance en disant quelques paroles de regret sympathiques à l'adresse de M^r Etienne Metral membre du comité dernièrement décédé. L'assemblée s'est levée en signe de deuil.

Poisse de la Vire — M^r le Rés. rappelle que le prix de la Vire qui se donne tous les cinq ans a été partagé cette année entre M^r Picard pour son régulateur de vannes et notre collègue M^r Vocard pour son nouveau mode opératoire appliqué à la castration des verrats. Il a en outre fait savoir que le Dep^t de l'agriculture a refusé de prendre des mesures pour la marque des verrats castrés, comme la Classe le lui avait demandé disant que c'était plutôt du ressort des Cantons. Sur ce refus le Bureau a remis la solution de cette question.

Typhus du Porc — Monsieur Chuard professeur au Champ de l'Air fera à la séance de Septembre une communication sur la Typhus.

— A la demande du président de la Classe la Société suisse des Arts lui a alloué une somme de 200 fr^s pour représentation au Congrès international de la Haye. C'est notre collègue M^r Hacrius qui a bien voulu accepter ce mandat.

— Monsieur Grobet de Cartigny a ensuite présenté à l'assemblée une série d'instruments aratoires de provenance américaine. Un semoir de petites graines très ingénieux, une sarcleuse qui butte en même temps et qui peut être transformée en ratissoir ou même en charrue. Enfin un extirpateur faisant rapidement à volonté. Ces instruments, ~~fabrication anglaise~~, semblent devoir rendre de vrais services dans la petite culture et surtout dans la culture maraîchère. Mais simplement

par le moyen des bras ils peuvent produire une grande somme de travail à bon marché.

M. Welter Vice-pres. de la société d'horticulture de Genève dit qu'ils a été présenté à cette société d'ont été très-appréciés

Il est passé ensuite au second objet à l'ordre du jour de la destruction des larves de hannetons:

Hannetons

M. Martin ne partage pas l'opinion du Journal d'Agric. pratique relativement à l'efficacité de la destruction du hanneton. Il a appris que dans certains communes du Canton on a usé à très à moyen du sulfure de carbone, dans d'autres par l'arrosage sulfureux, tandis que c'était l'immersion prolongée dans l'eau l'eau bouillante qui était preconisé. M. le Prof. Young a, sur sa demande, étudié plusieurs hannetons très à différentes manières et a constaté que ceux qui avaient été un certain temps dans l'eau bouillante étaient d'autant plus épuisés et que leurs tissus étaient cuits et en partie désorganisés. Il est M. Young estime que tous les traitements appliqués suffisent pour tuer les scarabées adultes; il a trouvé parmi les insectes très amoureux de sonder quelques œufs qu'il a enterrés à 15 cent, afin d'observer s'ils éclosent ou non, ce dont il ne peut juger qu'après (avec certitude) 6 semaines.

M. Martin fait encore part à la Classe de son opinion relativement à la manière à suivre pour arriver à détruire le plus possible de larves de hannetons:

L'éclosion a lieu au mois de Juillet. En Septembre les jeunes larves étant assez développées l'emploi de l'extirpateur et la herse en détruira un bon nombre. En Octobre les larves s'enfoncent jusqu'à 35 et même 60 cent de profondeur pour passer l'hiver. Au printemps de 1892 il sera bon, les larves étant à grandes, de retourner les labours afin de ramener les larves à la surface, quand l'appétit de la bonne saison les aura fait remonter entre eux. On procédera de la même manière au printemps de 1893. Dans les endroits où les larves de hannetons sont à

croient les agriculteurs feront bien de restreindre la culture des plantes sarclées, spécialement des pommes de terre, dans tous les cas d'une guerre acharnée aux larves. Ajoutez aux moyens culturaux ennuis ci dessus l'emploi d'insecticides répandus dans le sol comme produit phytosera. La benzine et le sulfure de carbone ont donné d'excellents résultats. Pour la benzine on a fait emploi avec succès de 3 gr pour 1m² injectés à 10 à 15 cent. de profondeur (au dessous du niveau des vers). On pourra expérimenter pour trente mètres carrés à 38 francs.

M. Martin estime qu'il est du devoir des agriculteurs de lutter contre cet ennemi puisque c'est le moment d'encourager de expériences nouvelles. L'état, qui est intéressé pour cette lutte, pourrait prêter son concours en faisant procéder à quelques traitements comparatifs (et payant aux agriculteurs les larves comme il l'a fait pour le hannetons). Renvoyé au Bureau par le Secrétaire

M. Prof. Biela dit qu'en suivant une étude de M. Schaus a annoncé trouvé beaucoup de vers blancs aux environs où l'on avait enterré les hannetons tués par l'arsenic ce qui ferait douter de l'efficacité de ce traitement.

M. Cornette n'est pas aussi pessimiste que M. Martin. Si cependant les hannetons détruits sur sa propriété soit sur 12 hectares environ il trouve que cela correspond à 30 larves par mètre carré ce qui est un résultat. Cela ne doit pas décourager bien au contraire qui doit encourager à continuer la lutte. La benzine semble insuffisante comme agent de destruction, par contre le sulfure de carbone, à la dose de 20 à 30 gr. par mètre carré, serait, suivant M. Vermorel, un remède radical, mais il est important de surveiller exactement à quelle profondeur sont les larves afin de ne pas faire un traitement inutile. On fait 4 trous par mètre carré et injecte 4 à 5 grammes par trou. Le traitement revient à 40 f. l'hectare. Le tassement fait qui éloigne les larves.

M. Grobet a remarqué que dans un champ qui avait labouré deux fois il y avait peu de larves tandis que dans un champ qui n'avait pas été labouré elles étaient remplies.

M. Herren conseille suivant l'avantage après une année la première année, les larves sont encore jeunes et peu profondes alors que les

exposant alors à subir une autre beaucoup. Quant au traitement au sulfure de carbone il ~~est~~ la croit efficace à condition de ne pas le faire trop près de la surface, auquel cas les vapeurs étant trop mélangées d'air n'agissent pas.

M. de Lamothe voudrait qu'il fut fait de la publicité relativement aux différents modes de destruction afin que les agriculteurs en soient informés.

M. Heltzer parle de la découverte d'un champignon qui serait un parasite du hanneton. Ce champignon qui a été étudié et cultivé au laboratoire de pathologie végétale de la Sorbonne a été ensuite injecté dans le sol et a détruit par ce moyen beaucoup de larves de hannetons. La culture de ce champignon est très facile et M. Heltzer demande s'il n'y aurait pas lieu de prendre en considération ce nouveau mode de destruction.

Le secrétaire adjoint
V. Beaumont

Le vice secrét.

Séance de la Classe d'Agriculture du 1er Août 1891

M. Martin président prend la séance.

Sont présents MM. Violle, Roy, Grobet, Desbordes, Heuzé, Boissier, Heyn, Drouhard, Simon fils, Petry, de Seryres, Jacquemart, Beaumont

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sauf quelques rectifications demandées par M. Martin.

A ce sujet Revenant sur la question de la destruction des larves de hannetons M. Martin rectifie ce qu'il a dit au sujet du traitement par la benzine. Les doses qu'il a employées sont moins fortes. M. Lapparent Bernard a serait 20 grammes par mètre carré dans 3 gr. qu'il conviendrait d'employer.

M. Heyn lit un extrait d'un paragraphe d'une brochure de M. Bernard

qui appui sur ce que le traitement au sulfure carbone, pour être efficace, doit être fait à une certaine profondeur, soit à l'abris de l'air, quand les larves sont rapprochées de la surface. Le moment de service semble le moment propice pour le traitement.

M. le Président informe la Classe de la résolution prise par le bureau de demander à l'Etat, comme le Cercle l'a fait, de vouloir bien voter une somme de 200 f comme prime pour les reproducteurs mâles des espèces porcine et caprine, en réponse à la demande adressée par la Confédération à ce sujet.

Mildew — M. Henry entretient ensuite la Classe d'une nouvelle forme de maladie, qui attaque les raisins directement. On connaissait chez nous la maladie sur les feuilles, qui l'entourait avec efficacité par les remèdes employés. On a constaté aussi une forme de maladie des grains à laquelle déjà précédemment. Quand le raisin avait atteint sa grosseur normale, au lieu de mûrir il prenait une teinte brune et si l'on observait alors l'intérieur des grains on y reconnaissait des filaments assez durs à la pression de la maladie. La forme dont vient de parler à l'instant est différente. L'attaque se produit au moment, ou de suite après la floraison, les grains avant la tige se couvrent d'une efflorescence blanche, les grains jaunissent et tombent après peu de temps. Cette maladie s'est répandue rapidement après peu de temps dans certains vignobles. Dans les communes de Betray de Ruplinge et de Pesinge une grande partie de la récolte est perdue. M. Henry attribue cette attaque au temps exceptionnellement humide et chaud de la saison, au brouillard intense du mois de Juillet suivis de journées chaudes. Le traitement des vignes laisse aussi beaucoup à désirer. Beaucoup de propriétaires ont traité trop tôt, avant que la plante fut développée suffisamment et alors que les grappes de raisins étaient à peine sortis. Le second

traitement qui amène la suivante puis le premier s'est fait attendre ; puis le bouillie bordelais a bon gazon éclaircis n'auraient pas de satisfaisant non mentionné, tandis que traitement très énergique il avait pu me partie de ce sol ~~n'ait pas~~ sont encore à l'état de solution libre —

M. Georges Seigneux apprend qu'un ~~qu'il~~ cotean de Montheys lui a vendange et perdue par fait de cette maladie.

M. Martin remercie M. Henry d'avoir attiré l'attention de la Classe sur cette triste maladie. Il appuie sur la nécessité d'un traitement énergique fait à temps.

Il demande si l'on connaît un traitement pratique contre les vers de la vigne qui ont dévasté certains vignobles cette année.

M. G. de Seigneux indique un remède employé d'un solution de savon noir fait à la pointe de pyrèthre proposé par M. Dufour de la Station de Champ de l'Air à Lausanne. A dit à remède efficace.

M. Imer fils dit avoir vu une vigne traitée par ce moyen et le résultat, comme destruction, avait été favorable, mais le remède est trop cher —

M. Henry cite un propriétaire de Chantemerle à Villeneuve qui a détruit les vers à la main avec 12 femmes sur une assez grande étendue de vignes et qui dit s'être très bien trouvé —

Sur la demande de Président la Classe vote à principe affirmativement sur l'opportunité d'une course d'été, ainsi que sur le but à donner comme but de cette course —

Une conversation s'engage ensuite au sujet des récoltes. On constate généralement qu'elles sont belles. Les foins ont été beaux et le blé magnifique. M. Vieille Rey a toujours très content de son blé Dattier qui est cultivé pour la troisième

fois sur le même terrain. - On se plaint de la rouille en certains endroits. - M. Desbaillets Vatteone - l'exagération d'emploi de nitrate de soude tandis que M. Henry accuse certaines variétés de blé de rouiller plus toujours.
La terminer a amené la découverte d'une nouvelle tache phylloxérique au milieu du vignoble de Cologny.

La séance est levée à 11 1/4 heures

+ N Beaumont A. secrétaire adjoint

Séance de la Classe d'agriculture
du 5 Septembre 1891

M. Antoine Martin Président préside la séance - Sont présents MM. Borel - Constantin - Viollier de Candolle - de la Rive - Duriot - Peter - Constantin Fendus - Maigre - Gysler - Brand - Corelin Dupuis - Ecole de Châtelaine

Le Procès-verbal de la précédente séance en lu y approuvé -

A l'occasion du procès-verbal M. Viollier-Trey rectifie ce qu'il avait dit au sujet de son blé dans la précédente séance Son blé dans avait qu'un très belle apparence et était en effet magnifique sur plante mais il y a eu fort déchet y grande déception au battage. Le grain était très réduit - léger y a rendu beaucoup moins que le blé du pays - Il dégénère évidemment beaucoup plus rapidement

M. Martin a observé chez lui le même phénomène avec le Squarehead - belles plantes - belle apparence de récolte - beaux épis - mais grand déchet dans

le rendement en poids au battage à cause des grains qui en petit y ratatiné

- Sont déposés sur le bureau : des échantillons de farine provenant du Soya hispida sorte de haricot originaire du Japon dont la graine est très nutritive y riche en matière grasse : une brochure de M. Sérieux sur la culture y l'entretien des haies vives

de plâtre en agriculture M. Chuard

- M. Chuard professeur à l'institut agricole du Champ de l'Air à Lausanne donne lecture d'un long y substantiel travail sur le rôle du plâtre en agriculture y ses effets sur diverses cultures.

Il n'y a guère plus d'un siècle que l'usage du plâtre en agriculture s'est généralisé y c'est en Suisse qui a commencé l'emploi de ce précieux amendement. qui s'est bientôt répandu dans toute l'Europe - Dans les mémoires de la Société économique de Berne de 1768 on trouve la première indication d'un travail sur ce sujet du Docteur J. F. Mayer de Kupferzell qui indique le gypse plâtre comme un engrais naturel donnant d'excellents résultats des Bernois comprenant l'importance de cette indication se mirent eux-mêmes à faire des essais qui furent couronnés de succès.

Il arriva même que l'engouement pour le plâtre devint tel qu'il fallut s'efforcer d'inculquer aux agriculteurs d'en modérer l'emploi y leur démontrer que si utile que pouvait être ses effets il ne pouvait arriver à tenir lieu d'engrais y du fumier de ferme.

On a beaucoup écrit y discuté sur le rôle du plâtre dans l'agriculture y sur ses effets dans la végétation des plantes y surtout des légumineuses - Les chimistes agricoles ont fait nombre de recherches y d'expériences sur ce sujet, y ils ont tous été d'accord sur son efficacité tout en différant quelquefois d'opinion sur la manière dont s'opère l'assimilation du plâtre aux plantes -

En résumé M. Chuard croit que l'on peut admettre les conclusions suivantes:

× - Les divers éléments du plâtre, la chaux y surtout l'acide sulfurique sont assimilables par la plante y agissent comme des engrais sulfatés -

- Le plâtre a la propriété d'enrichir indirectement le sol en acide nitrique par sa participation au phénomène de la nitrification

- Il a une action chimique sur le sol arable dont il solubilise les principes minéraux, particulièrement les bases telles que la potasse, l'ammoniaque, la magnésie, la soude qui diffusent plus facilement dans les couches profondes

- Peut-être participe-t il aux phénomènes par lesquels l'azote atmosphérique est fixé par les légumineuses

× - Maintenant quelle est l'action directe du gypse sur les feuilles plâtrées - on manque malheureusement jusqu'à présent de données bien précises à cet égard - Plusieurs auteurs ont admis cette action directe sur les feuilles, d'autres la contestent s'appuyant sur le fait que de nombreux essais ont montré que le plâtre peut être aussi efficace

appliqué en automne ou en hiver qu'au printemps – M. Chuard ne se charge pas de trancher cette question qui en est délicate – Enfin pour ce qui concerne les matières auxquelles convient le mieux le plâtrage, l'on peut affirmer que ce sont les légumineuses fourragères & autres qui en retirent le plus grand profit

– A la suite de cette lecture M. Chuard est vivement remercié par M. le Président pour son intéressante communication

– M. A. de Candolle émet l'idée que le plâtre pourrait peut être avoir une certaine influence sur la végétation par le fait de sa couleur blanche

– M. Peter présente un ingénieux petit appareil pour empêcher les chats de détruire les nids d'oiseaux

– L'objet suivant à l'ordre du jour est renvoyé à une prochaine séance en l'absence de M. Cornelle commissaire-cantonal du phylloxera

Phylloxera

A cet occasion M. de Candolle fait remarquer qu'ayant eu l'occasion d'examiner dans ses environs la manière dont se faisait les opérations de destruction de la vigne il a fait (effet) passer comment se travail s'opérer avec légèreté – Dans plusieurs cas la mesure de carbone manquait – La désinfection des travailleurs était très incomplète. Il estime que dans ces conditions là on risque encore plus de répandre

la maladie que d'y porter remède - Il voudrait que l'attention du Département de l'Agriculture fut sérieusement attirée sur ce point

La séance est levée à midi

H. Fly

Le comité d'agr: de la Soc d. Arts recoit comme membres effectifs de la Classe
Mm. Bellerany adjoint à Malval. présenté par Mm. Gysler y Ramm
Pierre Babel cafetier à Bardonnex présenté par Mm Brandt & Haesler

Séance de la Classe d'agriculture du 3 Octobre 1891

Présidence de Mr Aut - Martin Président
Sont présents:
Mm. Corbelle - Gysler - Grobet - de la Rive - Haesler Heron - Duperbut - Desbaillets - Dorp - Dubellet Beaumont - de Seigneux - Welter - Patry - Vollier Lehmann - Vernet etc.
- Le procès-verbal de la précédente séance est lu & adopté
- M Aut. Martin en son nom y au nom de sa famille fait hommage à la Classe d'une belle photographie de son père M Charles Martin

ancien président de la Société & comme chacun le sait un des membres les plus actifs & les plus zélés & un de ceux qui ont le plus travaillé pour elle & pour l'agriculture dans le Canton de Genève

M. Henri Faesch se fait l'interprète des membres de la Classe pour remercier M. Martin & sa famille de ce précieux souvenir dont le nom vivra longtemps dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître à côté de celui des Jules Pavillard - Louis Micheli & Jules Boissier

Phylloxera Covelle

- M. Covelle donne à la Classe quelques renseignements sur les découvertes qui ont été faites en 1891 relativement à l'envahissement des phylloxera. -

L'on peut dire que depuis trois ans nous sommes entrés dans ce qu'on peut appeller une période normale c'est à dire que l'on n'a pas trouvé de foyers très étendus - ni très excentriques. Les taches nouvelles qui ont été reconnues sont en général de petites élaboussures dans les environs d'anciens foyers qui peuvent être dus à des apports artificiels ou avoir échappés à des recherches précédentes - Le foyer le plus important a été reconnu à Epesses dans la Commune d'Aoully. où la découverte de 248 souches phylloxérées a entraîné de 31 ares avec 4500 souches environ - puis vient un autre foyer à Satigny avec 139 souches & un enfin à Chevrens commune d'Astières avec 165 souches

Un certain nombre d'autres petites taches de peu d'importance ont été trouvées dans les environs d'anciens foyers entre autres dans la région située entre Arve & Rhône c'est cette région là qui est le plus fortement atteinte ; à elle seule elle a plus de points d'attaque & d'une surface plus étendue que l'arrondissement entre Arve & Lac & la rive droite réunie

M. Couchet signale avec regret le fait que malgré la loi existante pour le Vin française qui nous environne & malgré le phylloxera qui s'y développe d'une manière constante rien n'a été fait dans cette région pour combattre le fléau – Les lois & réglements restent à l'état de lettre morte & il y a là pour nous un danger permanent de propagation du fléau

Concours de bétail à Carouge

– M. Faesch donne lecture à la Classe du projet de réglement & de programme élaboré par le bureau pour le concours de bétail ~~à Carouge~~ qui aurait lieu au commencement de mai à Carouge – Le réglement est adopté sans discussion – & son exécution en est renvoyée au bureau qui aura à désigner une commission spéciale pour la direction & l'organisation de ce concours

Analyses des vins du canton M. Ackermann

– M. Ackerman chimiste assistant du Laboratoire municipal de la Ville de Genève s'occupe depuis deux ou trois ans d'analyses chimiques de vins blancs du Canton de Genève & sur la demande qui lui a été adressée il a bien voulu faire communi-

cation

à la Classe de les recherches sur les produits du Canton de 1890 & sur les conclusions approximatives qu'il peut formuler

Grâce à l'appui de la Classe d'agriculture de M. Ackermann - j'ai pu me procurer une collection d'échantillons de vins blancs de provenance sure & authentiques - & provenant de toutes les parties du Canton - Tous ces échantillons ont été analysés d'une manière sérieuse & identiques & il ressort de ces analyses un fait constant remarqué déjà dans celles de l'an dernier c'est que beaucoup de nos vins risqueraient d'être condamnés comme ne remplissant pas les conditions exigées par les chimistes ~~allemands~~ dans les tableaux de statistique allemands pour les vins naturels - Il y a donc parmi les vins blancs purs du Canton de Genève des vins de certains vignobles & de certaines années qui se trouvent par leur composition au dessous des chiffres minima fixés qui servent de base aux analyses de la plupart des chimistes - A l'étranger les vins pourraient donc passer pour falsifiés; il importe donc que des analyses régulières soient faites chaque année des vins blancs de notre Canton afin de servir de point de comparaison & de permettre de constater les exceptions

Quant à la manière de constater les vins naturels de raisins frais, des vins fabriqués de raisins secs M. Ackermann doit avouer que cette constatation est presqu'impossible à faire d'une manière certaine pour les vins des raisins secs bien faits & chimiquement préparés.

Ce n'est par une analyse constante - basée sur des procédés

identiques & poursuivies pendant une serie d'années que la chimie pourra peut être arriver à poser des règles fixes pour reconnaitre les vins de raisins secs de nos vins naturels

_ Aussi M. Ackermann le recommande-t-il aupres des membres de la Classe qui ont bien voulu lui envoyer des echantillons de continuer leur bonne volonté cette année-ci & les années suivantes

_ M. le Président remercie M. Ackermann de sa communication ainsi que du travail considérable auquel il a dû se livrer en faisant ressortir l'importance pour la réputation de notre vignoble de ces analyses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 ½ h.

H. Fly

Le Comte d'Agric. reçoit membre effectif de la Classe M. Jules Forestier maréchal à Dorney présenté par M. W. Patry & Maigre

Seance de la Classe d'Agriculture
— du 7 Novembre 1891 —

Presidence de Mr Aut. Martin President
Sont presents: Mr. Hannis Viollier - Fraisse - Henon - Beaumont - Constantin - de Candolle - Micheli - de Seigneux - Gysler - Patry, - Ch. Archinard, Welter - Bernard - Borel - Turrian - Desbaillets
- Le procès verbal de la precedente seance est lu & approuvé
- Il en donné communication de la decision du Dept de l'Agriculture pour organiser des foires à Carouge à Meyrin & à Chêne qui auront lieu prochainement

Hannetons -
- Mr de Pierredon communique que le Dept de l'agriculture ayant fait don à la Classe de quelques tubes de Mouth remède préconisé pour la destruction des larves de hannetons une petite commission composée de Mrs Aut. Martin Welter & Henon a été désignée pour faire des essais avec cette substance
- La Classe décide de proposer à la prochaine assemblée de la Federation romande que celle-ci ait sa réunion de printemps à Geneve au moment du concours de Carouge

De l'extension des champs d'essai des vignes aux terrains
- Mr Duc de Candolle donne connaissance de ce qui a été fait par la Sous-commission de la commission cantonale phylloxerique chargée de faire faire des analyses de terrains pris sur divers points du vignoble genevois les analyses ne sont pas encore entierement terminées cependant elles peuvent déjà

fournies quelques données intéressante en ce sens qui elles prouvent que la proportion de calcaire varie considérablement suivant les localités — Cette proportion qui est de 5% à Ruth va jusqu'à 25 à 30 p% à Jussy.

Cette question du calcaire a une grande importance pour la culture des vignes américaines — Sans que l'on s'explique encore bien la raison, serait peut être que dans sol contenant une forte proportion de carbonate de chaux absorbe beaucoup d'eau pour la relacher aussi vite ce qui produit des alternatives fâcheuses de sécheresse & d'humidité contraires à la végétation des vignes américaines C'est possible sans que l'on puisse affirmer la chose d'une façon certaine — On pourrait corriger cet inconvénient en ajoutant de l'argile, mais d'autre part beaucoup de nos terrains en contiennent suffisamment mais aussi ne renferment assez de fer pour contrebalancer l'excès de calcaire ——————

Dans ces conditions des essais de culture sur divers terrains s'imposent —

La question est de savoir comment ces nouveaux essais devraient s'entreprendre

On pourrait ou créer de nouveaux champs d'expérience comme celui de Ruth ou procéder comme il est fait dans le Canton de Neuchâtel en autorisant des particuliers à faire des essais à des conditions déterminées & sous un contrôle sérieux.

C'est ce point de vue qui a été admis par la Commission de la pépinière de Ruth tout en estimant

qu'il n'y avait pas encore urgence absolue y que l'on pouvait attendre encore quelque temps avant de prendre une décision positive à cet égard
– Il serait bon qu'aujourd'hui la Classe discutât cette question car son avis pourrait être d'un certain poids dans la détermination que pourra prendre la Commission cantonale phylloxérique y le département de l'agriculture
M. Henon estime qu'il serait fâcheux d'attendre encore longtemps pour étendre les essais – L'opinion publique s'en préoccupe y il faut montrer aux agriculteurs que la question en sérieusement à l'étude – Le vignoble genevois se détériore petit à petit, non pas seulement par le phylloxera lui-même mais par le fait que dans l'incertitude où se trouvent beaucoup de propriétaires, on ne renouvelle pas d'anciennes vignes qui ne rapportent plus rien, on n'ose ni arracher, ni replanter – Avant d'arriver à des conclusions positives, il faudra encore du temps y ~~le temps en arrive~~ ~~il faut encore du temps~~ de poursuivre activement les expériences – Il s'agit de continuer la lutte. mais M. Henon croit que dans les circonstances actuelles elle ne pourra se poursuivre encore bien longtemps – Il se demande si dans ce but l'on ne pourra pas peut être partager le canton en plusieurs arrondissements – les uns très malades – les autres moins atteints y d'autres encore presque indemnes
M. Charles Archinard appuie le manière de voir de M. Henon y croit qu'il faut se hâter y travailler activement aux essais
M. de Candolle trouve aussi la situation plus sérieuse qu'on n'a l'air de le croire y plus grave

que le représentent les rapports officiels — La lutte bien que conduite vigoureusement n'a pas donné tous les résultats que l'on pouvait espérer - car les foyers ne sont pas éteints : le phylloxera subsiste toujours — dans les visites serrées on en découvre généralement - dans les visites générales on ne trouve rien ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas - Cette année on n'a pas découvert moins de douze nouveaux foyers : ce n'est pas donc pas un état stationnaire comme on veut bien le dire - Pourrait-on faire une lutte plus énergique, détruire des zones plus grandes - Il n'y a pas assez de règles fixes & strictes pour cela — on agit souvent suivant les demandes & l'intérêt des propriétaires contaminés - d'où on n'arrache pas pour ménager des récoltes ce qui ne devrait jamais se faire - En un mot la lutte n'est pas ce qu'elle devrait être pour avoir toute son efficacité - il faut donc se tourner d'un autre côté : prendre les précautions & agir autrement - Quelques personnes prennent encore la parole toutes pour appuyer l'extension de nouveaux essais plutôt chez des propriétaires que dans des pépinières officielles

On fait en outre observer qu'il serait fâcheux de perdre les bois de Nuits dont on pourrait faire déjà une assez ample récolte cette année chapons qui auraient l'immense avantage d'une sécurité absolue du phylloxera

- Mr le Président résume la question & dit que la Classe aurait à décider deux ou trois choses

1° Est-elle d'avis de faire des essais ailleurs qu'à Nuits

2°/ Les essais devraient-ils avoir lieu immédiatement ou dans à une époque qui serait ultérieurement fixée

3°/ Se prononcer éventuellement si cette extension devrait se faire par de nouveaux champs d'essai ou par un système analogue à celui employé dans le Canton de Neuchâtel

— A la votation il est décidé qu'il serait désirable que de nouveaux essais se fassent le plus vite possible sans attendre davantage & plutôt chez les propriétaires que dans de nouvelles pépinières

Congrès de la Haye — M. Ch. Hacuns qui avait été délégué par la Classe d'Agriculture pour assister au Congrès d'agriculture de la Haye présente un rapport oral sur cet objet

Ce congrès est le second congrès international d'agriculture qui a lieu en Europe. Il était composé de délégués de presque tous les pays une cinquantaine environ — fut bien organisé. Divisé en sept sections ayant chacune leur Président & leur bureau & qui se réunissaient parfois en réunion générale —

Parmi les communications les plus intéressantes & d'un intérêt Général il faut citer celle sur la Péripneumonie tendant à l'extinction par l'abattage — Sur la protection & la destruction des animaux — Sur la falsification des denrées alimentaires — Sur les associations agricoles coopératives syndicat pour l'achat & la vente des denrées agricoles — qui prennent surtout en Italie une énorme extension & arrivent à des résultats surprenants — Sur l'utilité & le développement

de champs d'expérience y de démonstrations pour organiser les meilleures mesures — Sur les stations bactériologiques.

Les questions laitières ont aussi été fort discutées on en en arrivé à conseiller l'utilisation du lait en grand dans de véritables usines qui traiteraient de 10 à 150000 litres par jour — Pour notre pays ce ne serait pas admissible. — D'autres questions plus spéciales y ter nombreuses dans les détails desquelles l'on ne peut entrer ici ont été discutées d'une manière fort intéressante.

— Pendant la durée du congrès les délégués ont fait une visite à une exposition très réussie à Alkmaar dans la Hollande du Nord — Le bétail de toute sorte était splendide y de première ordre On y voyait des vaches qui donnent jusqu'à 40 litres de lait par jour y d'un prix relativement bon marché — Il y a là une sérieuse concurrence pour nos vaches de race suisse ; les étrangers fréquentent beaucoup les marchés hollandaises — Une autre excursion très intéressante a été celle à un grand établissement de dessèchement y de mise en valeur d'immenses étendues de terrain où sont employés des prisonniers y des détenus au nombre de plus de 1800.

Les Hollandais ont gagné à l'agriculture déjà plus de 400000 hect sur la mer .. y l'on étudie la question du dessèchement du Zuiderzee grande baie qui contient 400 millions de pieds mais donnerait à l'agriculture près de deux millions d'hectares d'un terrain de

premier ordre estime à 6000 ℒ l'hectare environ.

M. Hacuins a visité une école de laiterie très bien tenue où l'on forme d'excellents élèves pour la fabrication des fromages.

Le fromage occupe aussi en Hollande une place considérable dans le pays ; il en existe toutes sortes & l'on y obtient des résultats vraiment merveilleux.

— La Hollande travaille du reste énormément pour l'agriculture — elle fait d'immenses progrès — l'on y trouve une quantité de Sociétés d'agriculteurs qui ont entre elles une grande entente & une grande solidarité.

— En somme M. Hacuins a rapporté l'impression que les grands congrès internationaux ont avant d'intérêt qu'autant que les questions spéciales à chaque pays en seront éliminées — il faut les réunir rarement pour traiter de grandes questions internationales & d'un intérêt absolument général. qui devront être déterminées par des programmes absolument fixes & bien étudiés — Dans ces conditions ils peuvent rendre des services mais il faut en organiser tous les détails particulier à l'un ou l'autre pays

Il a été décidé que le congrès se réunirait tous les deux ans — Le prochain aura lieu en Angleterre — & dans quatre ans il sera le tour de la Suisse. — Un comité permanent de cinquante membres a été constitué avec un bureau de

Paris

personnes qui aura son siege à Paris
y s'occupera des affaires courantes
— M. Haccius qui s'a pu se esprimer à très
grands traits les travaux de ce congrès qui ont
été considérables se met à la disposition de la
Classe pour l'entretenir encore une fois avec
un plus de détails de quelques spécialités
— M. le Président remercie vivement M.
Haccius de sa communication —

La séance est levée à midi ½ quart.

Le Secrétaire
H. F.

A l'issue de la séance le Comité d'Agriculture
appoint membre effectif de la Classe d'Agriculture
M. Marius Dupont à Chevreux présenté par MM. Lough
& Gysler

M. Ducellier. — Laroque. .. M. Haesch
à Constantine

Séance de la Classe d'agriculture du 5 Décembre 1891

M. Aug. Martin président. prside la séance
Sont présents - M. Martin - Faes - Haccius - Viollier de Candolle - Constantin - Gysler - Soup - Henon Archinard etc - 20 personnes
Le procès verbal de la précédente séance en lu & adopté

Vers Blancs

M le Président annonce qu'il a fait ces jours à Vesy des essais avec les tuteurs Le Mouel pour la destruction des vers blancs. Les résultats de ces essais ne pourront être connus qu'au printemps - La station du champ de l'Air a fait déjà en été des expériences analogues les quelles d'après un rapport de M. J. Dufour n'ont pas donné des résultats bien concluants ni bien satisfaisants jusqu'ici

La Classe est informé qu'il a été fait don de deux cartes géologiques Favre. une à la Société de lecture & une à M. W. Rosier professeur de géographie

Des dons de livres ont été reçus pour la bibliothèque de la Classe d'Agriculture. 1° un certain nombre de livres provenant encore de la bibliothèque agricole de M. Jules Naville envoyés par sa sœur Mad Flemley 2°. des ouvrages agricoles offert par M. le Prof. Alphonse de Candolle.

Des remerciements ont été adressés à ces généreux donateurs

B. Mi Athènes

M. Viollier. Rey présente le nouveau catalogue de la bibliothèque complètement refondu & mis à jour par les soins & aux frais de son fils M. W. Viollier

les frais d'impriment se sont elevés à 1916 francs
cette somme dépassant passablement celle prévue
au budget pour la bibliothèque, la Classe approuve
le crédit supplémentaire
Le catalogue sera envoyé gratuitement à tous les
membres de la Classe y sera vendu 1 franc aux
personnes qui en feront la demande
- Des remerciements seront adressés par M. le Président
à M. Vollier pour les soins minutieux qu'il a donné
à la confection de ce catalogue qui sera d'une grande
utilité y rendra de véritables services à tous ceux qui
voudront user des services qu'offre notre bibliothèque
La Classe procède à la désignation de ses candidats
pour le remplacement d'un membre du Comité d'agri
culture de la Soc. des Arts en remplacement de
M. A. Michal décédé
Sont désignés au scrutin secret dans l'ordre suivant
MM. Alph. Bernard - F. de Beaumont - Edm. Verner
Arthur. Robert - Eugène Constantin - Pierre Desbaillets
La Classe a à s'occuper d'une question qui doit être
discutée à la prochaine assemblée générale des délégués
Assurance des Ouvriers Agricoles de la Fédération des Soc. romandes d'agriculture qui doit
se réunir à Lausanne le 12 Déc. prochain. Il s'agit
de l'assurance des ouvriers agricoles
M. de Chastonay a été chargé de présenter un rapport
sur cette question à toutes les Soc. fédérées sont invi-
tées à donner leur avis
M. le Secrét. donne lecture du rapport de M. de Chastonay
en le faisant suivre de quelques considérations sur
le sujet - La question principale est de savoir si l'on
veut admettre pour les assurances des ouvriers agri-
coles le principe de l'obligation ou celui de la liberté ~~l'obligation~~

Actuellement sous le régime du Code fédéral des obligations doit pourvoir aux faits résultant d'accidents ou de maladie, ne provenant du fait de l'ouvrier, maintenant la Confédération a le pouvoir de légiférer sur l'obligation de l'assurance

Les ouvriers de l'industrie seront assurés —

Doit-on assurer les ouvriers agricoles.

Telle est la question à examiner

M. Ch. Ardissard redoute l'obligation de l'assurance tout en reconnaissant qu'il sera peut être difficile de ne pas mettre les ouvriers ~~industriels~~ agricoles sur le même pied que les ouvriers industriels

Il ne s'en tient pas trop aux données statistiques qui ne font souvent qu'embrouiller les questions

Il en frappe dans cette statistique du rang élevé qu'occupe l'agriculture relativement aux accidents

Toutefois en refusant le bénéfice de l'assurance obligatoire aux ouvriers agricoles ne risquerait-on pas de les détourner encore plus de cette profession pour les pousser dans l'industrie

Il faudrait encore faire la différence entre le domestique à gages, le journalier — La plupart des ouvriers agricoles reçoivent des salaires élevés, ils sont logés chauffés, nourris, ils pourraient faire des économies mais ils ne veulent pas, y mangent ou boivent au jour le jour à même l'argent qu'ils ont gagné ils ont généralement des habitudes hygiéniques, d'intempérance qui les prédisposent à de certaines maladies dont le maître qui les emploient ne peut être rendu responsable — Toutes les considérations

pour que quoique sympathique au principe de l'assurance M. Archinard se prononcera contre l'obligation

MM. Henon & de Candolle parlent dans le même sens que M. Archinard & attire l'attention sur le fait que l'on ne comprend pas si l'assurance doit s'appliquer aux ouvriers nationaux seuls ou aussi aux étrangers. Dans le premier cas il y aurait le danger que l'on risquera toujours plus de négliger les ouvriers du pays pour s'adresser à des gens du dehors. Dans le second cas il paraît difficile d'obliger des ouvriers étrangers souvent pour fort peu de temps dans le pays à participer au paiement d'une prime d'assurance

Nous nous trouvons à Genève & aussi en partie dans le Canton de Vaud dans des conditions relativement aux ouvriers agricoles dans une situation assez différente du reste de la Suisse en ce sens que le sol propriété des nationaux en mettrait en grande partie par des ouvriers étrangers

Il serait bon de savoir si le projet ne comprend que les ouvriers à gages à l'année ou aussi les journaliers

Il y aurait en tous cas à admettre des exceptions celle des journaliers s'ils sont compris dans le projet d'assurance

celle de service militaire autre qu'un service obligatoire par ex. celui résultant d'un cours pour obtenir des grades

M. Viollier - annonce que la Section agricole de l'Union genevoise s'est occupée aussi de cette question, plusieurs des objections présentées ici l'ont été aussi

dans cette Société mais en fin de compte elle s'en déclare favorable aux conclusions du rapport de Mr de Cantonay

– En somme la Classe d'Agric. sans être hostile à ce projet ne lui est pas très favorable, elle prévoit toutes les difficultés d'application –

Si le projet était adopté elle estime que le paiement de la prime devrait être partagé entre le patron & l'ouvrier mais que l'état qui au fond en aussi le patron si aurait pas à y intervenir – & qu'il y aurait à admettre de certaines exceptions.

Mr Henri Faesch voudra bien se charger de présenter la manière de voir de la Classe d'agriculture à l'assemblée de la Fédération

Cours de maréchalerie

Mr Contentin fait part à la Classe d'une proposition qu'il a déjà développée devant elle à d'autres reprises qui est celle de l'importance de l'étude de la maréchalerie ou de l'art de bien ferrer les chevaux étude qui aurait bien des progrès à faire dans le Canton de Genève

Il rappelle ce qui se fait dans ce domaine chez nos voisins à Fribourg & dans le Canton de Vaud & il conclue en demandant si la Classe d'agriculture ne peut pas bien s'étudier sérieusement la question de mise des cours de maréchalerie à Genève en demandant si elle le croyait nécessaire de demander au Dépt de l'agriculture son appui moral & financier pour cela & peut être pour commencer d'envoyer des élèves aux cours qui se donnent sur le sujet à Lausanne ou à Fribourg

L'idée de Mr Contentin est vivement appuyée par plusieurs membres de l'assemblée & l'étude

Séance

en est renvoyée au bureau de la Classe

La séance est levée à midi

Le Secrétaire
H. Fl

A l'issue de la séance le Comité d'agriculture reçoit immédiatement effectif de la Classe d'Agriculture
M. Sigismond Rouillard. présenté par MM. A. Martin
, Ly. Constantin

Séance de la Classe d'Agriculture du 7 Janvier 1892

Présidence de Monsieur Antoine Martin président.
Sont présents MMrs Violla Rey et fils, Patry, Loup. Gypaz Desbaillets, Grobet, Alb. Vernet, Micheli, Demole, Borel, Henri Aglinard, Henri, Vallon.
Le procès verbal de la dernière séance est adopté.
La parole est donnée à Monsieur Charles Borel qui entretient la Classe sur les décisions prises à l'assemblée générale de la fédération des sociétés romandes d'agriculture qui s'est tenue les 27 Déc 1891 à Lausanne. Les délégués étaient au nombre de 80 représentant un chiffre total de 9670 sociétaires. On chercha vainement orateurs, soit en faveur, soit à l'étranger en esprit transactionnel accompagnent.

Classification du Bétail

Relativement à la Classification du bétail la décision prise à l'assemblée générale du printemps soit la Classification par Cantons semble battue en brèche de divers côtés. Le Canton de Berne, entre autres, ne semble pas envisager en sorte qu'il soit pas probable que la résolution soit définitive.

Vaches Castrées

Quant à la question de la marque offerte des vaches castrées, question soulevée par la Classe d'Agriculture, elle a été favorablement accueillie

par toutes les sociétés excepté la section d'Aigle de la société vaudoise qui a voté contre. Monsieur Bieler a fait un rapport sur le sujet, établissant avec sa compétence et sa précision habituelles comme l'opération de la castration a été tentée à différentes reprises. Fabrini déjà vers 1850 par le camphre. Wyss comme devant donner des résultats avantageux. Elle fut pratiquée quelques années plus tard avec succès par Lecoat à Lausanne par le vétérinaire Lecoat tandis qu'à Genève Prévost échouait dans ses tentatives. En 1849 Chabert à Rennes substitua l'opération par le vagin à l'opération par le flanc qui présentait trop de dangers. Depuis cette époque elle entra décidément dans la pratique. Chez nous ce fut seulement lorsque Stöckhardt eut fait quelques opérations dans les environs de Genève qu'elle se généralisa dans le canton. — Si l'on reconnait facilement un taureau d'un bœuf il n'en est pas ainsi entre une bonne castrée et une qui ne l'est pas. — Si l'on ne peut guère admettre, dit Monsieur Bieler, que l'état se charge d'apposer des marques à feu officielles pour marquer les vaches castrées, il croit qu'on peut lui demander de leur donner une existence légale sous le double nom de bœufves qui serait leur nom réel. Monsieur Bieler propose de demander à l'autorité compétente l'adjonction dans les règlements sanitaires d'un article ainsi conçu „ Dans les 48 heures qui suivront la castration d'une vache, le propriétaire en fera la déclaration à l'inspecteur du bétail et présentera à ce fonctionnaire une déclaration du vétérinaire qui a opéré la castration. L'inspecteur inscrira la vache castrée sous le nom de bœuve et en cas de vente de l'animal le certificat de santé la désignera sous le nom de bœuve.

Monsieur Bieler propose encore que chaque bœuve soit marqué par une fente à l'oreille. L'assemblée a adopté à l'unanimité la proposition d'une marque spéciale et renvoie l'discussion au comité.

Assurance Ouvriers agricoles

L'assemblée de la fédération s'est ensuite occupée de l'assurance des ouvriers agricoles. La confédération avait demandé l'avis de la fédération à ce sujet et un rapport fut interné par le président

Monsieur de Chastonay l'assemblée s'est prononcé affirmativement sur la question de savoir si les ouvriers agricoles doivent être ou non mis au bénéfice de l'assurance obligatoire des ouvriers au cas où elle serait établie.

Monsieur Bord constate avec regret que les genevois n'ont pas été représentés dans le concours de bonne tenue de fermes organisé par la fédération.-

Monsieur Bernard appuie cette observation, il croit qu'une fête pas assez de publicité et pas assez tôt.-

La Classe passe ensuite au budjet pour l'exercice 1892-93. Lequel après quelques observations de peu d'importance est adopté comme suit:

Recettes

Contributions des membres	2565
Intérêts des fonds placés	100
Allocation de la fédération des sociétés d'agriculture de la suisse romande pour conférences	130
Allocation de l'Etat pour concours de Carouge.	1000
Vente de bulletins et brochures	5
Total des Recettes	3800
Excédant des dépenses sur les Recettes	955
	4755

Dépenses

Part de loyer à l'Athénée	200
Contribution à la Fédération de Sociétés d'agriculture de la Suisse romande	75
Conférences et frais y relatifs	130
Convocations, annonces, expéditions	300
Abonnements, achats de livres, frais de bibliothèque, retours	100
Impression de bulletins, circulaires etc	1000
Allocation à la Station viticole de Rutti	1100
Subvention de la Classe pour Concours à Carouge	2500
Frais de bureau	50
Somme égale	4755

Monsieur Vorlhi fait observer que la dépense de 1000 f indiquée entre autres pour achat de livres ne peut servir que pour les dépenses ordinaires de la bibliothèque. Il espère que vous de compléter cette dernière article viendra en aide par des moyens plus en rapport avec le but.

Essais de plantation de vignes Américaines

Monsieur Lucien de Candolle a ensuite la parole pour le troisième objet de l'ordre du jour : Rapport sur les décisions prises par la Commission cantonale phylloxérique au sujet de l'extension des essais de plantation de vignes américaines. — Les conclusions de la sous-commission dont il était le président et le rapporteur ont été votées à l'unanimité par la commission phylloxérique dans les termes suivants :

Art 1. A fin de vérifier quelles sont les variétés de pied-greffes américains ou hybrides qui donnent les meilleurs résultats au point de vue de la facilité d'adaptation à notre climat et à nos sols de la végétation et de la fructification il sera établi des vignes d'essai correspondant aux différentes conditions géologiques et climatériques des sols de vignes qui existent dans le canton de Genève.

Art 2. Les propriétaires qui désirent faire ces essais en adresseront la demande au département de l'Intérieur et de l'Agriculture en indiquant exactement les parcelles qu'ils consacreront à cet usage et qui devront remplir toutes les conditions nécessaires pour une bonne culture et un parfait surveillance.

Art. 3. Les plants seront remis aux propriétaires, contre payement du prix coûtant, par la station viticole de Rütti, soit à l'état de plants greffés-soudés, soit à l'état de boutures (chapons)

Il est interdit aux propriétaires de s'en procurer directement à dehors de cette station. —

Art 4 L'étendue de chaque essai sera limitée en accord avec la commission qui dirige la Station de Rütti.

Art. 5 — Les propriétaires qui auront reçu ces plants, seront tenus à ne laisser entrer dans leurs propriétés ni plants racinés, ni boutures. Ils devront

en facilités le contrôle soit au Département de l'Intérieur et de l'Agriculture soit à la Commission de Vignes américaines.

Art. 6 Les propriétaires qui auront contrevenu aux dispositions du présent règlement seront passibles d'une amende qui pourra s'élever jusqu'à fr. 500 et leurs champs d'essais seront détruits. — Les conclusions devront encore recevoir l'approbation de l'autorité fédérale.

Monsieur Combolle fait observer que les terrains de Canton de Genève ne peuvent pas se ranger par quelque catégorie de types distincts et ne peuvent être établi de stations suivant ces terrains. — C'est Monsieur Michelet qui a désiré qu'il y eut aux propriétaires acte de plants greffés aussi des plants non greffés. — ~~Sur~~ Ce point de vue a été adopté quoiqu'il semblât présenter du danger pour la facilité de la diffusion de ces plants.

Monsieur Henny fait observer qu'en remettant des plants greffés à chaque il y aurait de la confusion parce fait que le propriétaire plantant plusieurs plants tout greffés n'aurait à tenir compte plus souvent des plants qu'il aurait reçu et n'aurait, tout au moins, plus pu au bout d'un certain temps dire lequel non à chacun de ses portegreffes, ce qui n'arrivera ~~pas~~ moins fortement s'il le greffe lui même. —

Le Rapport de M. Combolle sera imprimé et répandu dans les communes.

Monsieur Combolle ayant dit qu'il avait l'intention d'agir auprès de l'autorité fédérale à ce d'obtenir qu'elle fixât une distance à observer entre les nouveaux champs d'essais et les vignes phylloxérées, ce qui rendrait presqu'impossible leur réalisation proposa la Classe le vote suivant:

La Classe, ayant reçu communication de décisions prises par la Commission phylloxérique dans la séance du 16 Déc dernier, apprenant qu'd'autre part quelques personnes ont exprimé l'opinion que les autorisations qui seront demandées pour la création de nouveaux champs d'essais, devront être subordonnés à l'observation d'une certaine distance des points phylloxérés — est d'avis que cette condition ne doit pas être imposée parce qu'elle rendrait l'exécution des mesures projetées très difficile dans plusieurs vignobles du Canton.

A la fin de la séance le comité d'Agriculture reçoit comme membre de la Classe M. Bonnier maire de Cintegabelle présenté par MM. Pastre & Fasch.-

Il décide également de proposer à la Société des Arts en remplacement de M. de Beaumont, Alphonse Bernard, et Constantin.-

La séance est levée

de Beaumont secrétaire.

Séance de la Classe d'Agriculture du 6 février 1892.

Présidence de Monsieur Antoine Martin président

Sont présents MM. Le Castelle, Bordes, Bernard, Desbarbets Lehmann, Villeneuve, et fils, Vallon, A. Defos, Dieulefils, Henry de Borgne, Ed. Boissier, Welter, Em. Boissier, Rochette, de Seigneurfils V. Fatio, Drouillard, de Sangy.

Le procès verbal est lu et adopté. - Monsieur Martin fait observer que la société d'Aigle a refusé d'adhérer à la marque de vaches castrées car elle pas quelle soit contraire en principe, mais dans le but de ne pas multiplier les marques déjà très nombreuses.-

Concours de Carouge

Le Président demande la section de la Classe pour ce qui a été fait par le Concours de Carouge. Il l'informe que le Cercle des Agriculteurs s'unit à la Classe pour ce concours et lui adjoignant un concours de taureaux et lui apportant une allocation.- L'état a accordé 500 f. et la position de la Classe pour le Concours de Carouge ce qui porte sa subvention à f. 1500.- M. Constantin donne lecture de l'adjonction qui a été faite au programme du concours pour y admettre le concours de taureaux organisé par le cercle.-

— Monsieur Viollier fait part à la Classe d'un envoi d'ouvrages reçus par lui pour former un complément pour la bibliothèque. —

Industrie laitière en Hollande — M. Herrisse a ensuite la parole pour une communication sur l'industrie laitière en Hollande. S'étant aperçu que le sujet était un peu spécial à l'assemblée de parler de l'industrie laitière en général de son état actuel et des moyens propres à lutter contre la crise dont elle souffre. Il voudrait pourtant toutes les années dans la classe un compte rendu sur les améliorations qui se font dans toutes les branches de l'agriculture.

L'état de l'industrie laitière est très précaire en Suisse actuellement. Depuis l'établissement des nouveaux tarifs douaniers il n'est plus possible d'exporter du beurre avec profit et il suffit de dire que les droits sur les fromages seront portés en France de 4 à 15 fr. pour comprendre que le commerce avec ce pays sera rendu presqu'impossible, la Hollande se trouve dans le même cas que nous — que faire? Il y a plusieurs moyens d'atteindre le but: Perfectionner les produits existants, il se fait en ce moment assez considérable de produits venant d'Australie, du Canada, mais qui sont ~~de produits~~ inférieurs. Nous devons lutter en premier lieu en soignant toujours davantage la qualité de nos fromages. Nous avons sur la Hollande l'avantage de vendre notre lait plus à la nature, ainsi il est presque tout converti en beurre et fromage dans ce pays où l'on rencontre de grandes laiteries qui travaillent 10, 15 et jusqu'à 2000 l. de lait. En vue de produire meilleur il faut stimuler l'émulation par des concours, des assemblées. Sous ce dernier rapport nous avons à nos voisins. Pour les fromages à pâte molle dont il se consomme une grande quantité dans nos villes nous sommes tributaires de l'étranger, nous devons donc vouer à cette branche de l'industrie laitière une toujours plus grande attention. Si la laiterie centrale le débit a considérablement augmenté. L'étude plus fructueuse de la bactériologie permettra d'éviter la perte d'une grande quantité de fromages due à l'existence de microorganismes qui arrivera à combattre quand ils seront

nieux connus. Le perfectionnement de machines telles que centrifuges dont beaucoup emploité sera un puissant moyen de produire à meilleur marché. Nous devons vouer toujours davantage notre attention aux nouvelles transformations pour en part faut surtout en tant à faire de la race plus résistante à la désemparation et lui assurer une plus large place dans le commerce. C'est ainsi que la sterilisation du lait fait de gd progrès et elle entre déjà en ligne de compte dans la consommation de villes. La préparation du lait condensé qui était anciennement une spécialité de la Suisse tend tous les jours davantage à l'abandonner. On parle maintenant de l'utilisation du petit lait pour la fabrication de l'alcool ce qui deviendra peut-être une nouvelle branche de l'industrie laitière. Peut-être y aurait-il avantage à diminuer la production laitière et à s'adonner davantage à l'élevage, soit pour la production de la viande soit pour celle de bétail de reproduction. Pour ce dernier cas il y aurait lieu de chercher à créer de nouveaux débouchés, peut-être en Amérique et pour cet effet l'exposition de Chicago serait un bon moyen de se faire connaître, mais alors il faut apporter tous ses soins et toutes les ressources américain mettant une grande importance aux généalogies. - Revenant aux produits fromages Mr Hauswirth signale la falsification de fromages gras, surtout au moyen de la margarine, contre laquelle il suggère de lutter pour relever le commerce loyal.

Vignes Américaines Monsieur Le Conseiller fait part ensuite à la Classe de la réponse qui a été reçu de l'autorité fédérale par l'entremise du Conseil d'Etat relativement à l'extension des essais de vignes américaines dans le canton de Genève.

Le désir de la Classe relativement à la suppression de la clause fixant une limite à observer entre les nouveaux champs d'essai et les points phylloxérés a été favorablement accueillie, mais on ne sera pas autorisé à planter sur des endroits qui auparavant phylloxérés avant qu'il se soit écoulé 3 années depuis la destruction de la

vigne

dans ces parcelles.-

La Station de Rütti n'est pas autorisée à délivrer des plants non greffés ou plutôt elle ne pourra le faire que lorsque les conditions que ces champs soient immédiatement greffés.-

Les plants du pays ou producteurs directs seront plantés dans les champs d'essai avec le contrôle plus facilement la présence du phylloxera

M. Carlotti appuie sur cette prescription qui aura aussi une grande utilité scientifique pour la comparaison avec les plants greffés entre eux de l'adaptation de ces derniers dans les différents sols de notre pays.-

Il y aura avantage suivant lui à ce que tous les plants soient greffés.

A Rütti avec de plus d'uniformité dans le travail, il est assuré d'un bon greffeur et secondé par M. Viallat toujours disposé à nous rendre service il a obtenu de conditions favorables 2 à 2½ cts par pied greffé.-

M. le Dr Guillier demande si l'on a fixé une grandeur pour les champs d'essai nouveaux.

M. Carlotti Il n'y a pas de grandeur fixée mais il pense qu'on la limitera à 250 à 300 m. carrés.-

M. Borel demande si l'on pourra faire des essais partout.-

Il lui est répondu affirmativement avec certaines restrictions relatives à la facilité de surveillance. Dans le Canton de Neuchâtel on crée 25 cette année et les champs d'essai sont établis sur des points phylloxérés.-

Après une discussion relative à la fixation du délai d'inscription. Il est décidé de s'en tenir à la date du département de l'intérieur qui fera l'objet d'une communiqué officiel fixant les conditions et le délai d'inscription.-

Falsification des Fromages

A la fin de la séance M. le Président soumet à la Classe la question de la falsification des fromages, et surtout de gruyère, et la moyens d'y remédier mise à l'étude par la Fédération.-

M. Bieler voudrait qu'il fut d'abord établi une bonne loi sur la matière comme elle existe dans d'autres pays par exemple

M. Contte croit pas la nécessité il lui semble que la station de Dijon est suffisante pour contrôler la pureté de la marchandise il voudrait du reste que la question mise à l'étude fut précisée davantage

M. Hervé Mangon est favorable à une réglementation civile mais existe chez nos voisins on elle considérablement entravé la fraude. Il faudrait ajouter M. Borel qu'il n'est pas entendu sur le sens du terme, il cite par le terme assemblée qui peut être entendu de différentes manières.

Le Comité d'Agriculture reçoit membres de la Classe.

MM. Debonnerville et Collet.

La séance est levée

Beaumont

vice secret.

Séance de la Classe d'Agriculture du 5 Mars 1892

Monsieur Antonin Martin président préside la séance.

Présents MM. Le Comte, Marchal, Vallon Rey & fils, Wolff, Collet, Constantin, Grandeau, Mlle Vernet, Beaumont, V. Patin, Ch. Ardouin, Petry, Bernard.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté après une rectification de M. Comte qui fait observer que quand il a parlé de 2 à 3 centimes pour le prix de la greffe il n'était question bien entendu que de l'opération elle même.

Monsieur le Président donne connaissance à la Classe d'une lettre de la société auxiliaire lui annonçant qu'elle a mis en boni de 1000 f. les encaissements de

Carouge et 500 f pour la bibliothèque de la Classe. Ces dons sont acceptés avec reconnaissance.-

Vignes Américaines

Mr L. de Candolle fait Rapport ~~rapport~~ remis à la Classe, en même temps qu'à la Commission des vignes américaines, envoyé séparément (dans ce but) ~~ab hoc~~, en l'état de la question des nouveaux champs d'essais (de vignes américaines) dont Cant de Genève. Il rappelle quelques mots les différentes phases de la question depuis ses débuts jusqu'à ce jour. Les demandes de champs d'essais s'élevaient au nombre de 140 environ lorsque (cause: trop petite échelle) ~~trop petite échelle~~ opérer sur trop grands plants. Quelques 36 restant à devoir à conformer à opérer d'une manière uniforme afin qu'il y ait plus d'unité dans (mode de procéder) ~~l'essai~~ et que le résultat soit plus concluant. Ces essais portaient sur 5 ou 6 variétés au plus chacune dans 40 pots environ ~~chaque variété~~ de sorte que chaque champ se composera de 200 plants, répartis en 2 ares soit un petit carré. Les plants variétés qui seront probablement mises à l'étude sont les Riparia divers, parmi lesquels le R. glorie de Montpellier appartenant à la première ligne, puis le Solonis, Viala, Oporto, Taylor et York ou dernier résultant probablement d'un semis de Labrusca. Le Viala et l'Oporto sont tellement semblables qu'ils peuvent presque être confondus en un seul. Une série d'hybrides à base de Rupestris ont obtenu un grand succès à cause de leur très haute résistance au phylloxera. M. de Candolle ne croit pas pour notre pays le Rupestris provenant originairement d'un pays chaud et sec, des environs de Texas, et plus ses hybrides reprennent très difficilement la bouture ce qui est un inconvénient majeur. Partisan aussi de la sélection à éliminer jusqu'à un certain point ce défaut. Néanmoins ces hybrides sont à grand avenir. Le Taylor mérite surtout notre intérêt à cause de sa grande affinité avec le Chasselas.

Mr Fatio voudrait que dans le choix des cépages à étudier il fût tenu compte que certains plants ont une attraction toute particulière pour le phylloxera ~~en~~ lequel il pullule. Le Taylor est un de ces plants, c'est lui que a empoisonné les vignes de l'Hermitage. Cultivé dans nos murs il risquerait d'empoisonner également les voisins. Il voudrait que le système de greffage soit bien réglementé, il craint qu'avec le temps, les mauvaises se développant, on laisse se multiplier dans les pays de plants phylloxérés. Il est essentiel

par le greffage a pensé être pratiqué pour la station à Rutte a tout au moins seulement par un autre point contribué à diriger cette dernière vers l'emploi des vignes du pays sur une large échelle afin de pouvoir observer les plants qui repoussent le phylloxera. Mr Fatio craint que par l'extension de la culture des vignes américaines on en vienne à abandonner trop vite la lutte par le sulfurage qui a donné et qui donne encore un résultat si avantageux pour le pays.

Mr de Candolle dit que le champ d'essai de vignes américaines ne changera rien au système de défense employé jusqu'ici et qu'un champ d'essai phylloxéré sera immédiatement marqué et traité comme les autres vignes.

La Tombe — Mr Collet a ensuite la parole pour une communication sur l'emploi de la tourbe en agriculture. Avant d'entrer dans les différentes litières M. C passe en revue les différents pavements qui sont employés dans les écuries. Le ciment est souvent un des plus défectueux, dans les stalles il devient froid et creuse facilement de mauvaises mares, dans les allées il devient glissant et peu à fait dangereux. Les pavés ronds sont préférables dans les stalles, les interstices s'égouttant de substances moins fortes, mais rien ne vaut le bois. Pour les allées les pavés plats. — Sur l'emploi de la paille comme litière il a été fait sur le pavé 5 k par bête et par jour, sur le bois 3 k, en moyenne 4 k par jour et par bête. Sur l'emploi de la tourbe la quantité est à peu près la même mais elle absorbe les excréments liquides. Sur la paille il faut de bonnes grandes fosses à purin, ce qui n'est pas nécessaire avec l'emploi de la tourbe. La tourbe litière vient d'Oldenbourg et coûte, rendue ici, 5 à 6 florins. Quant à l'emploi dans les écuries à vaches il faut veiller à ce qu'il ne tombe pas de petits morceaux de tourbe dans le lait. Les mamelles doivent être lavées toutes les fois avant la traite. La tourbe litière est intoduite dans les écuries à chevaux. Dans les boxes elle forme un tapis d'épaisseur, mais à renouveler tous les jours. Il ne faut pas la laisser plus de 15 jours les vers s'y développent avec une grande rapidité. C'est la saison qui

donne la meilleure litière, mais le fumier a une mauvaise réputation.
Il faut 4 personnes et par jour, elle coute 40 centimes la voie et fait 40 centimes par tête et par jour. Les feuilles sèches peuvent procurer une bonne litière, ~~mais le fumier n'a pas grande valeur~~. M. Cullet passe ensuite à l'étude des fumiers. Quand on emploie la paille comme litière on dispose à peu près de la nécessaire (comme nous l'avons dit, pour recevoir l'engrais liquide. Ce dernier fermente pendant quelques mois, on y ajoute avec avantage de l'acide sulfurique. Employé frais il doit être allongé de moitié son volume d'eau. La tourbe absorbe tout y compris le gaz ammoniaque, son fumier vaut 2 fois le fumier ordinaire. M. Cullet a fait de essais en participation entre le fumier de paille et f. de tourbe dans le prés de Marsignes et a obtenu avantage notable en faveur de dernier, il redonne de la vigueur aux vignes. La tourbe, si elle seule, serait un excellent engrais. En somme quand la paille est rare et chère il faut préférer la tourbe, à prix égal employer la paille pour vaches et la tourbe pour chevaux. Le fumier de cette dernière paissent plus chaud que celui de tourbe, mais il dure plus longtemps. M. Cullet espère que nous arriverons à obtenir de la tourbe litière aussi dans nos tourbières, mais il faut de nombreux essais pour les travailler.

Mon discussion s'engage sur cette communication sur la valeur relative de différents pavements dans les étables. M. Pavillon avait adopté le ciment sur désir de son fermier, mais ce dernier lui a bientôt demandé d'établir un plancher, plus chaud et qui donnait moins de litière (il préconisait aussi le pavé rond non ciment collé entre dans les interstices). M. Constantin a aussi pratiqué des plateaux dans les stalles et du pavé carré à dos ciment à carreaux dans les allées, avec saillie dessous. Il a opposé au pavé rond. M. Martin, à l'appui de l'assertion que la tourbe a par elle-même un engrais, cite quelques passages d'une étude de M. Amand qui parle d'une minéralisation active de la terre de tourbe.

M. Helfer dit que l'exploitation rationnelle de tourbières de la Suisse est à l'étude et sera mise à l'ordre du jour de la Commission des marais.

M. Constantin signale divers inconvénients de l'emploi de la tourbe comme litière, il craint le fumier excellent dans les sols riches en calcaire. Les chevaux roulent pas se coucher sur la tourbe. A Londres et Paris on

a abandonné la tombe litière.

M. Cultet répond que les chevaux finissent par s'habituer à ce que sur a abandonné l'emploi de la tombe à Londres et à Paris dès à cause du fumier et d'une vente difficile.

La Classe nomme M. Ch. Arbinard, qui fait partie de la commission des vignes, en remplacement de M. Perrenoud décédé.

A la fin de la séance le Comité d'Agriculture reçoit membres de la Classe Messieurs Marc Gery de Rossens et Aug. Corthay à Genève.

Séance levée

Le Secrétaire adjoint

Séance de la Classe d'Agriculture du 2 Août 1892

Présidence de Monsieur Antoine Martin.

Présents: MM. Viollier père et fils, Rochette, G. Delessert, Ramu, Ch. & L. Arbinard, Henry, Leippe, Dominicé, Bernard, de Candolle, de Bonne, Alb. Vernet, Longchamp.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté avec les deux observations suivantes dont il sera tenu compte:

Concours de Carouge 1° Monsieur Constantin voudrait qu'il soit ajouté que l'état a augmenté de 500 f. sa subvention pour le concours de Carouge.

2° M. de Candolle voudrait que le procès verbal fut rectifié en ce sens ~~qu'il a dit~~ qu'il a dit ~~qu'il était~~ que c'était la Rupestris du Midi et non les hybrides de Rupestris qui se reproduisaient pas de bouture. - Quant au pavement des stalles de son écurie il n'a pas parlé de bois, mais bien de l'asphalte pavé dont on est revenu.

Monsieur le Président fait part à la Classe d'une lettre de Monsieur Stocker, maire de Satigny, annonçant à la Classe la création dans cette commune d'une association agricole qui compte déjà plus de 50 membres. La Classe est très sympathique à cette nouvelle société.

Monsieur Gaston Delessert est ensuite nommé vérificateur des comptes.

Fédération des Soc. etc. Réception des délégués

Monsieur le Président donne connaissance de certains points concernant le programme de la réception des délégués de la Fédération le 3 mai. Un entretien aura lieu pendant lequel Monsieur Hacmac prendra la parole ainsi que Monsieur Strecard, vétérinaire, au sujet de l'avortement épizootique des vaches, conjointement avec Monsieur Nassal chef du laboratoire de bactériologie.

Endiguement foncier

Monsieur Ch. Arbinard a ensuite la parole pour le premier objet de l'ordre du jour: Réponse au département fédéral de l'agriculture sur l'endiguement foncier. ~~Il a formulé un projet de réponse qui pourra être modifié suivant les observations qui seront faites par la Classe~~: Le Conseil d'Etat du Canton avait communiqué à la Classe, par lettre datée du 8 février, une circulaire du département fédéral de l'agriculture relative à une enquête sur l'endiguement foncier demandant les réflexions et les renseignements qu'elle jugerait utile de porter à la connaissance de ladite autorité fédérale. La ~~dite~~ circulaire demandait en substance une enquête 1° Sur le marche de l'endiguement foncier et sa progression par périodes quinquennales ou décennales 2° Sur les causes de l'endiguement foncier. s'il faut l'attribuer aux achats faits avec des ressources insuffisantes, à l'augmentation des besoins pour l'entretien de la famille, de l'instruction des enfants, du service militaire, de l'augmentation des gages domestiques et journaliers etc. etc. Il doit être tenu compte des capitaux agronomiques de propriétaires, de prêts d'ordre et d'économie, de besoin de plaisir etc. etc. 3° Sur les effets de l'endiguement foncier. Monsieur Arbinard ayant été chargé de rédiger un projet de réponse qui soumis à la Classe, en lui demandant de vouloir bien le compléter par ses observations. Dans l'état actuel des instructions cantonales il est très difficile de répondre au N° 1. En effet les comptes ~~étant~~ sont ouverts ~~aux~~ contre les débiteurs et non contre les parcelles ce qui fait qu'on n'a pas de cadastre qui permette à ces-

~~publier~~ 355 gros volumes qui contiennent les inscriptions hypothécaires
St encore cette étude ne donnerait pas une idée exacte de l'importance
de l'endettement. Un débiteur s'abstient souvent pour économie
de requérir la radiation de son hypothèque. Une inscription est
prise sur le bien du mari en faveur de sa femme, sur ceux
d'un tuteur en faveur de ses pupilles sans que cela représente
toujours une créance effective.

Il est bien plus difficile encore de fixer quelle sont les hypothèques
grevant la partie agricole relativement à la propriété urbaine
de luxe, aucun document ne permettant d'établir cette
division. Toutefois M. Antoine, en prenant comme base de
l'estimation une récapitulation faite par feu l'ancien juge A. Girod
~~avait~~ ainsi poursuivant par M. Chavay, conservateur au Bureau du Canton
des hypothèques, arrive aux chiffres suivants pour l'endettement de la partie rurale

1er Mars 1874	1 fev. 1876	1 Avril 1880	31 Dec 1890
26557000	25866000	21988203	21653270

Il ne serait pas impossible qu'il y ait encore déduire 30 ou 35% de
ces chiffres pr propriétés de luxe, immeubles urbains dans les
Communes de Chêne Bourg et Chêne Bougeries etc.

Quant au N° 2 il est plus difficile encore de répondre d'une
manière précise hormis les rares cas où l'acte hypothécaire
indique la cause de l'obligation. En dehors de cela ce qu'on
pourrait dire des causes de l'endettement ne serait que de
vaines suppositions.

S'il s'agit de répondre au N° 3 de la circulaire, les effets de
l'endettement foncier, on peut dire avec certitude c'est que
quand il dépasse certaines limites il a des effets déplorables
en l'agriculture par la ruine des fermiers et des propriétaires
entrant dans la période de crise comme celle que nous traversons.

M. de Candolle signale comme une faute de notre système actuel
qui permet à l'acquéreur d'un immeuble de ne pas faire inscrire
son titre d'acquisition, ce qui fait que souvent le vendeur reste
inscrit comme propriétaire alors qu'il ne l'est plus.

à une organisation plus judicieuse.-

Mr. Le Dr Cazalbou rapporte ensuite à la Classe sur les expériences intéressantes qui ont été faites par Mr Aimé Girard sur l'adhérence aux feuilles des différentes solutions cuivriques employées contre le mildiou.-

Mr. A. Girard planta 9 Janvier 1891 100 tubercules égaux de la variété Aurora et mis dans une serre tempérée. En Avril la végétation était assez avancée et l'on procéda aux traitements avec les mélanges suivants:

Avec vert de gris 1°, 2 K sulfate de cuivre et 2 K chaux } bouillie bord. claire
" 2°. 2 K " " 1 K " }
chaux pour obtenir neutralité
" 3°. 2 K sulfate, 3 K chaux 1 K sulfate d'alumine
" 4°. 2 K " 3 K cristal de soude
" 5°. 2 K sulfate cuivre, 2 K chaux, 2 K mélasse.-
" 6°. 1.6 resté

Pour juger de l'adhérence de ces traitements sur les feuilles de vigne, il fut fait usage de 3 types de pluie:

a/ Pluie d'orage violente, 17 mm en 22 minutes
b/ " forte " 15 mm en 6 heures
c/ " douce " 10 mm en 24 heures.-

La moitié des feuilles était enlevée avant le traitement et pour y doser le cuivre déposé, puis l'autre moitié après l'arrosage pour y constater par l'analyse le cuivre restant.- Chaque espèce de pluie était mise en action sur $\frac{1}{3}$ des pieds. Il fut constaté de cette manière que la pluie violente entraînait la plus forte perte puis venait le traitement à la bouillie bordelaise pour le plus, puis venaient les N°s 4 et 6 et enfin le plus fort résistant a été obtenu par le N° 5, la composition proposée par Mr Michel Perret.

Une série d'expériences comparatives a été faites par MM. Millardet et Gayon dans le but de comparer l'efficacité des différentes bouillies suivantes employées contre le mildiou de la vigne.-

a/ La bouillie bordelaise céleste } de M. Paris Inventeur agronome
Bouillie céleste à pondre unique } à Limons (Auvergne)

b/ La bouillie bordelaise ordinaire

c/ La bouillie bourguignonne qui a du carbonate de cuivre en dissolution

d/ la bouillie bernichonne, cuivre solubilisé par l'ammoniaque

e/ bouillie déjà décrite à la solubilisation est obtenue par l'adjonction d'un persulfate d'ammoniaque

f. bouillie bordelaise avec sporozoe Lavergne qui contient aussi un peu de cuivre dissout -

Les deux premières bouillies ont été inventées par M. Paris, elles ont le grand avantage de contenir du cuivre dissout et donc immédiatement assimilable et sans aucune chance de brûlure. Elles résultent d'un mélange d'une poudre, qui est du sulfo-saccharate de cuivre, avec adjonction de chaux pour la première et de sulfate de cuivre et carbonate de soude pour la seconde. Cette dernière est préférable puisqu'elle dispense de l'emploi de la chaux qui est souvent impure dans notre pays.-

Le résumé des résultats est en somme que toutes les bouillies à dose égale de cuivre se sont montrées égales et très efficaces. Celle au sulfate d'ammoniaque a occasionné quelques brûlures. Celle contenant du cuivre dissout n'a pas montré de supériorité, mais il aurait été probable autrement s'il y avait eu de fortes pluies pendant les traitements ce qui n'a pas eu lieu.

M. Henry emploie la bouillie bourguignonne à base de carbonate de soude, en place de chaux, qui a beaucoup d'avantages sur la bouillie bordelaise, il a prescrit le sulfate de cuivre ajouté au sucre ordinaire à raison de 1 livre à 1½ livre par hectolitre et il n'a constaté aucune brûlure.-

M. Bourgue emploie le carbonate de soude Solvé qui a tous les avantages et pas aucun des autres.

Le comité d'Agriculture reçoit comme membre M. Joseph Desbaillets présenté par MM. Desbaillets et Gaydon. Séance levée

Le Secrétaire

Séance de la Classe d'agriculture
le 7 mai 1892

Présidence de M. Aug. Martin Président
Son présents MM. - - -
On procède au début de la séance à la nomination du bureau pour l'année 1892-1893.
M. Aug. de Candolle est élu Président par 11 voix sur 12 votants
M. Hacuis est élu Vice Président par 11 voix sur 12 votants
Passant à la nomination des membres du bureau
M. Henri Faesch est élu par 12 voix

de Beaumont	12	"
W. Paty	12	"
Ch. Archinard	11	"
Alph. Bernard	11	"
Aug. Heron	11	"
Constantin	10	"
Bernole.	10	"
Wil. Viollier	8	"
Borel	7	"

Puis M. Henri Faesch est élu secrétaire — M. de Beaumont vice secrétaire, M. Bernard trésorier de la Classe d'agriculture par l'unanimité des membres présents
— Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté avec la rectification suivante:
La réponse de M. Archinard était adressée au Département genevois et non au Départt. fédéral d'agriculture
M. Ramu demande qu'avant le moment du traitement des vignes contre le mildiou on profite

un résumé des diverses formules employées en signalant celles qui sont préférables.

Endettement foncier

- M. Ch. Archinard prend la parole pour une communication relative à la conférence tenue à Berne sur l'endettement foncier -

Il donne tout d'abord lecture de la circulaire fédérale envoyée à la Classe d'Agriculture par le Département cantonal puis expose ce qui s'est passé à la réunion de cette conférence où il était délégué par le Conseil d'Etat genevois à M. Célestin Martin avocat. La plupart des cantons étaient représentés par des ~~gens~~ hauts officiels. - l'enquête était appuyée par M. Clerc délégué de Neuchâtel ainsi que par le délégué du canton d'Argovie M. Naef Tous les autres cantons ont beaucoup insisté sur la difficulté de distinguer les hypothèques ne répondant pas à une dette réelle - En somme la conclusion de cette réunion a été qu'une enquête était impossible à faire y qu'il fallait se borner à inviter le Conseil fédéral à établir une statistique exacte des immeubles saisis y vendus depuis la nouvelle loi fédérale sur les poursuites pour dettes y à recueillir ainsi des renseignements pour l'avenir

Concours d'Annecy

- A propos du concours régional d'Annecy qui aura lieu au mois de Juin M. F. Demole demande si la Classe ne pourrait pas organiser une course pour visiter ce concours qui offrira probablement beaucoup d'intérêt à nos apiculteurs

M. le Président

tout en reconnaissant l'intérêt que présenterait probablement le voyage pour les membres de la Classe d'Agriculture et d'avis qu'avant de rien décider y de voter une dépense dans ce but il serait bon de savoir exactement ce qu'aura coûté le concours de Carouge
La question en renvoyée au bureau

Séance levée

Le Secrét
H. Fly

A l'issue de la séance le Comité d'Agriculture reçoit membres effectifs de la Classe
Mm. Marc Peney - présenté par M. Jules Peney
& Constantin
M le Dr Falquet ... par M. Martin & Héron

M. le Trésorier donne lecture du compte rendu financier de l'exercice écoulé qui est adopté avec décharge & remerciements au Trésorier

Séance de la Classe d'Agriculture du 4 Juin 1892

Présidence de Mr de Candolle - Président.
Sont présents Mr. Demole - Aurivel - Desbaillets
Brandt. Rueffer - Couchon - Dommer - Viollier
Bonnier. Lemon. Faesch - de Beaumont -
Haccius - Patry. Mr. Micheli - Bernard. Borel
Rochette - Mallet etc etc
Le procès verbal de la précédente séance est lu
& adopté
Divers livres & brochures nous sont déposées sur le
bureau.
- La Classe vote d'offrir à la Société Cynégétique
d'horticulture un prix en espèces de f 50 pour
l'occasion de l'exposition qu'elle organise dans
la promenade des Bastions

Concours de Lancy

- Mr Constantin lit un intéressant rapport
sur le concours de bétail de Lancy organisé
au mois de mai par la Classe d'Agriculture
- Il constate le réussite de ce concours qui
bien que contrarié par le mauvais temps avait
attiré un grand nombre de visiteurs -
- Les vaches & les génisses amenées sur le concours
faisaient honneur à notre canton & prouvent
que de sérieux progrès ont été réalisés de
ce côté depuis quelques années -
Le comportement des taureaux était moins
remarquable
Quant au résultat financier - malgré les
frais supplémentaires considérables qui ont oc-
casionné le mauvais temps & la décision

à établir des abris pour le bétail. il a été favorable les dépenses étant rentrées de 750 f. inférieures aux prévisions

A la suite de cette lecture M. le Président adresse de vifs remerciements au nom de la Classe à M. Constantin pour toute la peine qu'il a prise en sa qualité de commissaire général du Concours de Carouge, à il tient à constater qu'une bonne partie de la réussite de ce concours est due à M. Constantin

M. Patry émet le voeu qu'à une prochaine exposition les porcs de race ~~étrangère~~ ou race étrangère ~~seuls~~ soient admis à concourir

M. Demole reconnait la justesse de l'observation de M. Patry, mais cependant il ne voudrait que le porc du pays soit absolument éliminé — s'ils sont moins goulus, plus tardifs que les porcs anglais ils ont pourtant des qualités, ils donnent moins de graisse mais plus de viande ce qui n'est pas à dédaigner pour la campagne

— A une question de M. de Candolle le demandant à quoi tient l'infériorité constatée chez les taureaux — M. Constantin répond que ce n'est pas une affaire de race mais les individus sont mal choisis & mal conformés

M. Demole trouve que l'on n'a pas besoin chez nous de beaucoup de taureaux puis qu'ici l'on ne fait pas d'élevage — Ici où l'on ne songe qu'au lait on fait saillir les taureaux beaucoup trop jeunes — Dans les vrais pays d'élevage on ne se sert des taureaux qu'à l'âge de 4 à 5 ans

M. Constantin ne partage pas entièrement l'avis de M. Demole ; il voit que de bons taureaux seraient nécessaires, l'on ne fait pas dans notre canton de l'élevage comme dans d'autres pays mais cependant bien des propriétaires se mettent à élever quelques bêtes ; nous avons dans les montagnes de nos environs de bons pâturages où l'on envoie souvent de jeunes animaux - Nous vendons à l'étranger & particulièrement en Savoie une assez grande quantité de veaux - Si nous avions des taureaux plus nombreux & meilleurs, nous aurions de meilleurs produits pour la boucherie & pour le lait & nous pourrions vendre nos veaux dans de meilleures conditions encore.
MM. Hauser & Mallet appuient la manière de voir de M. Constantin ; ils voudraient voir les sociétés & l'Etat encourager l'achat & l'établissement de taureaux convenables - Ce serait là une mesure utile & bien vue de notre population agricole
- M. de Candolle trouve que la question est très intéressante & mérite d'être étudiée sérieusement -

Congrès viticole dans le Var

M. Demole rend compte d'un congrès viticole auquel il a assisté dernièrement dans le département du Var - Avant son départ M. de Candolle lui avait soumis quelques questions sur lesquels il aimait avoir des renseignements & voici ce que M. Demole a pu recueillir à ce sujet

Résistance du taylor ?

Rép - C'est un plan fantasque ; il a de chauds partisans & de violents détracteurs - C'est une question de terrains calcaires plus ou moins mélangés avec du sable -
Il se marie très bien avec les chasselas. On en trouve de beaux exemples à Villeneuve les Magelonne dans un terrain calcaire & ferrugineux

Lien C'est que dans le Midi on abandonne la greffe sur place pour la greffe sur ~~table~~

R. - La première a plus de chance de reprise. La seconde est meilleure pour le calibrage
- La greffe sur place se fait par des tâcherons ; & deux hommes & deux femmes arrivent à en faire de 1200 à 1400 par jour - Ils connaissent les bois de même calibre tout faciles à rencontrer & tout va bien mais la provision des greffons s'épuise au fur et à mesure le bois devient moins franc le calibrage s'opère plus difficilement & souvent à la fin font mal de là viennent les malheurs & les déceptions Au bout de 3 ou 4 ans les souches s'etiolent les chancres se mettent - tout cela vient du manque d'adhérence & l'on doit arracher -
La greffe sur table & sur baguette & sur racine pour toutes les raisons gagne du terrain surtout chez les petits propriétaires & ~~les cultivateurs~~ aussi - L'inconvénient est que l'on ne peut pas planter sur place & qu'il faut élever sur ou deux ans en pépinière

3e Leçon

Y a-t il des hybrides entrés dans la grande culture -

La question est très délicate ; il est difficile là dessus d'avoir une opinion & des renseignements exacts depuis la défaite du Gamay Condrieu sur lequel avait été fondées de grandes espérances - Ce que l'on peut affirmer c'est que

1° - Il n'y a pas d'hybrides producteurs

2° - Il n'y a pas d'hybrides porte-greffes, sauf qu'ils peuvent se comporter dans de mauvais terrains

Quant à l'Alicante rupestris qui serait assez résistant, il n'est pas producteur - Tout ce qui touche de près aux rupestris réussit mal à la greffe - On la lenteur de la marche du phylloxera chez nous peut être pourrons-nous avoir des américains assez résistant avec des traitements culturaux à petite dose -

On cite en France on revient beaucoup à ces traitements au sulfure de carbone qui donnent de très beaux résultats. en particulier dans le Beaujolais - où des syndicats de plus de 300 hectares luttent avantageusement dans ces conditions - Lorsque le moment sera venu d'une invasion importante chez nous il faudra y songer sérieusement - mais auparavant les terrains où les traitements réussissent bien. Là est la question

- La question de la résistance des reconstitution des vignes américaines provient soit de la espèce des greffes soit de la nature du terrain -

Le terrain argilo-calcaire en absorbement utile

aux américains, y c'est malheureusement ces terrains là qui forment la majeure partie de notre territoire - Pour que nos plans américains plusieurs ouvre dans ~~l'argile~~ le terrain argilo-calcaire il faut que celui-ci contienne une notable proportion de sable ou de fer

M. le Président remercie M. Demole sur les renseignements fort intéressants qu'il vient d'apporter à la Classe y ouvre la discussion à ce sujet

M. Heinon estime qu'il faut faire une grande différence entre les terrains d'argile fine tels qu'il s'en trouve en France y les notres qui sont des argiles de transport beaucoup moins compactes - Il faut distinguer aussi entre la glaise assimilable y le non assimilable -

En tous cas il serait fâcheux de ne pas continuer sérieusement les essais qui se font chez nous dans nos différents terrains

Une discussion s'établit entre MM. Demole de Candolle, Heinon, y Micheli au sujet des modifications que peut apporter la greffe dans la vigueur de la vigne

La séance est levée à midi y quart

Fr. Fl

A l'issue de la séance le Comte d'agrimetrum reçoit comme membre de la Classe

M. J. Et Dufour présenté par MM. Patry y Fr. Faes y.

Béran . Patry y Ang Dufour

Inscription pour concours de bonne tenue de ferme 1878

Seppel au dessus de 20 hr
Dusseller Moyen 15 à 20
Bonner Salzig 15 à 20
Debourville Gd Saxon 20 hr
Oliva Trouin au dessus de 20